FETE DU JOUR : Saint Abraham
Soleil: lever 6 h. 68; coucher 5 h. 59.
Lune: lever 11 h. 35; coucher 8 h. 56.
TEMPS PROBABLE
Généralement beau
Maximum 35; Minimum 15

# LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
*La "Presse" renseigne sur tout*

41e ANNEE—No 126—24 PAGES —le SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1925 PRIX: DEUX CENTINS

# LE GERANT BOYER COMPARAIT DEVANT LE TRIBUNAL

**La prétendue victime de l'attentat commis à la succursale de la Banque d'Hochelaga, à Sainte-Anne de Bellevue, est accusée d'avoir fait le coup.**

## GARANTIES EXIGEES

Le gérant de la succursale de la banque d'Hochelaga à Sainte-Anne de Bellevue, J.-A. Boyer, accusé d'avoir soustrait des valeurs à cette banque, et qui a été arrêté à Lachine, aujourd'hui, a comparu, à 3 heures 25, cet après-midi, devant le juge Cusson. L'enquête préliminaire a été fixée par le magistrat au 24 mars. L'accusé a été remis en liberté sous un cautionnement de $5,000.

### DEUX ACCUSATIONS

Boyer est accusé:

1.—D'avoir soustrait des deniers et effets à la banque d'Hochelaga, le ou vers le 27 janvier 1925, pour une somme de $3,498;

2.—D'avoir, entre le 1er mai 1924 et le 27 janvier 1925, soustrait des deniers et effets pour une somme de $1,100.

### L'ARRESTATION

Le 28 janvier dernier, nous annoncions qu'un attentat avait eu lieu dans la succursale de la banque d'Hochelaga, à Sainte-Anne de Bellevue. Le 7 de février, l'argent volé en cette circonstance était retrouvé dans les circonstances que nos lecteurs savent, à Lachine. Le 9 du même mois, cet argent a été identifié comme la propriété de la banque d'Hochelaga et enfin, à une heure, aujourd'hui, les détectives Berthiaume et Edouard Lorrain, agissant sous les ordres du chef Lorrain, de la Sûreté provinciale, arrêtaient le gérant J.-A. Boyer, de la succursale de Sainte-Anne de Bellevue.

L'arrestation a été opérée à Lachine.

# EMPLOYES EMPORTES PAR LA GLACE EN MOUVEMENT

**Une vingtaine d'hommes préposés aux forages pour le nouveau pont sont surpris par une crue subite du Saint-Laurent, au nord de l'île Ronde.**

## ILS ECHAPPENT A LA MORT

Des rumeurs sensationnelles circulaient, cet avant-midi, dans le district avoisinant le port. L'on disait qu'au cours d'un mouvement accentuée de la glace qui couvre le Saint-Laurent, samedi dernier, les appareils dont se servent les ingénieurs pour opérer des forages, avaient fini par tomber au fond du fleuve. Les employés affectés à la manoeuvre de ces appareils ne seraient parvenus à échapper à la mort, qu'avec les plus grandes difficultés et après d'angoissantes péripéties.

Les faits nous ont été racontés comme suit par M. Casey, assistant secrétaire de la commission du port.

Une vingtaine d'hommes, ingénieurs et autres, étaient à continuer les forages commencés, il y a quelque temps, en vue de la construction du nouveau pont. Ils avaient placé l'appareil à forer au nord de l'île Ronde, sur la glace. Tout à coup, au cours de l'avant-midi de samedi, le niveau du fleuve se mit à monter, puis il se produisit un mouvement assez considérable dans la glace qui se mit en mouvement et descendit sur une centaine de pieds ou un peu plus peut-être.

Les hommes, se sentant emportés par la glace, craignirent de voir un gouffre s'ouvrir sous eux et s'engouffrent. Ils atteignirent l'île Sainte-Hélène sans encombre. Pour ce qui est de l'outillage, il fut emporté jusqu'à une centaine de pieds, mais il n'a pas coulé au fond de l'eau. Il est resté sur la glace solide où on l'a retrouvé quand le mouvement de la glace s'est arrêté.

Le mouvement qui s'est produit dans la glace est, comme on le voit, assez considérable. M. Primeau, secrétaire de l'ingénieur en chef, dit que le niveau de l'eau a monté de 22 pouces de vendredi à samedi. Vers 11 heures du matin, vendredi, le niveau de l'eau était à 41 pieds et 8 pouces et il s'est élevé jusqu'à 42 pieds et 6 pouces samedi matin. Mais le niveau a ensuite baissé assez rapidement.

# SEPT ALIENISTES EXAMINENT PIRIE

(De correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Depuis une semaine sept aliénistes ont examiné Pirie à tour de rôle et l'ont tenu sous observation, annonce-t-on au ministère de la justice. Aujourd'hui, le Dr Clair, aliéniste expert de Toronto, a examiné le condamné à mort pour le compte du gouvernement.

Aucun des rapports n'a encore reçu la considération ministérielle et ils seront tous étudiés ensemble par l'hon. Ernest Lapointe. D'après des informations qui viennent de l'extérieur les témoignages des médecins tendraient à montrer que Pirie ne jouit pas de toutes ses facultés mentales et il n'est pas impossible que sa sentence de mort soit commuée.

# INNOVATION SUR LES CHAMPS DE COURSE

Ottawa, 16. — Tous les champs de course du Canada seraient prochainement appelés par le gouvernement fédéral à installer des machines à additionner automatiques. Ces machines existent déjà aux Indes et en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Tasmanie. Elles impriment en caractères gros chaque pari qui est aussitôt additionné dans le grand total, en sorte que les parieurs peuvent, avant même que les chevaux aient couru, calculer le montant qu'ils peuvent retirer, s'ils gagnent. Ces machines, qui seraient adoptées pour empêcher toute fraude, font actuellement l'objet d'une démonstration au ministère de l'agriculture, où l'on déclare aujourd'hui que l'on songe à en ordonner l'emploi dans tous les champs de course du Canada.

# DE PARTOUT CE BILL EST BLAME

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Le bill des droits d'auteurs rencontre des adversaires dans tous les milieux. Le rév. Ernest-B. Wylie, de l'église presbytérienne Erskine, a protesté dimanche dernier contre l'adoption de la clause qui s'applique au radio.

"Si cette législation est adoptée, dit-il, l'émission de nos cérémonies par les postes radiotélégraphiques deviendra défendue, car la plupart de nos hymnes sont enregistrées en vertu de la loi des droits d'auteurs et une foule d'infirmes et de personnes qui ne peuvent se rendre à l'église seront privées d'offices religieux".

## TAXE ARBITRAIRE

Washington, 16. — Le trésor a préparé une imposition arbitraire de taxe pour le sénateur Couzens, du Michigan.

L'un des juges du Concours de la "Presse"



M. MAGLOIRE PAQUIN, propriétaire et gérant-général de la maison Paquin et Cie, distributeurs à Montréal des phonographes Phonola, l'un des juges de notre concours de modes du 14 mars 1925.

## Cours de WALL STREET

New-York, 16.—La reprise de la vente de beaucoup de titres à cote peu élevée, en particulier American Woolen, Davison Chemical et Congoléum, alourdit le marché tout entier. American Woolen descendit à 40, et l'action privilégiée, à 80. Plusieurs titres haut-cotés reculèrent de 3 à 5 points, y compris Baldwin, American Car & Foundry, American Locomotive, U.S. Cast Iron Pipe, Mack Truck et General Electric.

Les spéculateurs à la baisse ont réussi à provoquer une nouvelle chute des cours, aujourd'hui. Les actions du St. Paul Railroad sont descendues à un nouveau minimum, tandis qu'un certaine nombre de spécialités industrielles ont subi des reculs considérables. Les ventes ont été d'environ 1,500,000 actions.

La clôture fut faible. La dernière heure a été marquée par la vente précipitée de titres industriels types; U. S. Cast Iron Pipe recula de 10 points, General Electric, de 8, et Houston Oil et Baldwin, de 5.

**Cours de cet avant-midi à 11 hrs, fournis par H. M. Connelly & Cie:**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atchison | 122 | 120 | 120¼ |
| American Can | 181¾ | 178¼ | 178½ |
| American Loco | 136⅞ | 133½ | 133½ |
| American Wool | 43¾ | 41 | 40⅝ |
| Baldwin | 135 | 130¼ | 130¾ |
| C. P. R. | 147¼ | 146¼ | 146¼ |
| Erie Railroad | 32½ | 31⅝ | 31⅝ |
| Famous Players | 98½ | 95 | 95 |
| Houston Oil | 75½ | 70 | 70 |
| Int. Nickel | 26⅝ | 25½ | 25½ |
| Int. Paper | 50⅝ | 49⅝ | 49½ |
| Lehigh Valley | 75¾ | 75 | 75 |
| Marine Common | 11½ | 11¼ | 11½ |
| Marine Preferred | 44 | 43 | 43 |
| Nevada Copper | 14 | 13⅞ | 13⅞ |
| Overland | 13 | 12⅜ | 12⅝ |
| Pure Oil | 29¼ | 27⅜ | 27½ |
| Pullman | 137¼ | 135 | 135 |
| Republic Steel | 54⅜ | 53 | 53 |
| Replogle Steel | 17 | 15 | 15 |
| St Paul com. | 8⅝ | 7⅜ | 7¾ |
| St Paul pfd. | 15¾ | 13⅝ | 14 |
| Studebaker | 44⅝ | 43 | 43 |
| Union Pacific | 146 | 145 | 145⅛ |
| White Motors | 63 | 62 | 62 |
| Vanadium | 27½ | 26¾ | 26¾ |
| U. S. Steel | 124⅛ | 121½ | 121¾ |

## A MONTREAL

**Liste des ventes de cet avant-midi, à 11 hrs, fournie par L. G. Beaubien & Cie:**

Steel of Canada—30 à 81¾, 50 à 81¾.
National Breweries—375 de 50¾ à 50, 150 de 50¼ à 50¾, à 50¼.
Abitibi P. & P.—206 de 66 à 66½ à 66.
Bell Telephone—99 de 138½ à 138, à 138½, 11 à 138.
Brazilian Traction—145 à 53½, 100 à 53½.
Brit. Emp. Steel, 2nd pfd.—260 de 10¾ à 10⅝ à 10½, 25 à 10¼.
Brompton P. & P.—42 à 26¼; 50 à 26⅜.
Canadian Car—140 de 50 à 49; 25 à 49.
Can. Indust. Alcohol—45 de 18 à 17⅝, 120 à 17½.
Cons. Smelting—15 à 68½, 190 de 68¾ à 69.
Canada Steamship priv.—80 de 45½ à 45¼, 70 à 45.
Laurentide Co.—25 de 83 à 82¾; 5 à 82¾.
Montreal Power—280 à 176; 86 de 175½ à 174¾.
Price Bros.—15 à 38½.
Quebec Power—30 de 87 à 86½.
Spanish River—125 à 106½.
Winnipeg Electric Ry—210 de 42½ à 42¼.
Twin City—50 de 64 à 63⅞.
Sherw.-Williams—25 à 127¼.
Dom. Canners pfd.—20 à 99½.
Woods Mfg. pfd.—25 à 74½.
Asbestos—25 à 44½.
Atlantic Sug.—315 de 24½ à 24¼.
Dom. Bridge—25 à 88.
Dom. Canners—25 à 92.
S. C. Power—30 à 72.

VENTES DE TORONTO

40 Atl. Sugar 24¼, 24, 24¼; 25 Abitibi 66½; 65 Brazilian 53¾, 53½, 53¾; 5 Bell Tel. 138; 105 Bunt 185½, 184½, 184½; 6 C. P. R. 147¼, 147¼, 147¼; 20 Cons. Gas 166; 25 Dominion Can. priv. 99; 20 Dom. Telegraph 50; 25 Goodyear priv. 99½; 8 Int. Milling priv. 100½, 100¼, 100½; 100 Mex. L. and P. 24; 1 Mackay 116¾; 31 Maple Leaf priv. 101; 26 Pac. Burt. 94; 10 id. priv. 106; 100 Port Hope, 58½, 58, 58; 35 Porto Rico Ry 39½; 2 Rogers 60¼; 10 Sales Book 43; 5 id priv. 93; 25 Twin City 64; 10 Winnipeg Ry. 42¾; MINES—74 Dome 14.15, 14.16, 14.15; 35 McIntyre 17.50; 400 Hollinger 13.90. BANQUES—10 Commerce 203; 27 Dominion 200; 6 Imperial 190; 5 Toronto 199½; 42 Union 112½. PRETS. FIDUCIES, etc. — 10 Canada Permanent 198; 51 Huron and Erie 125.

# UN PROTET AUX AUTORITES MUNICIPALES

## UN AMENDEMENT AU BILL DE MONTREAL DANS LE BUT DE REDUIRE SA RESPONSABILITE POUR LE PAIEMENT DES FRAIS DE L'ENQUETE, S'IL Y A RESPONSABILITE

**Il serait présenté à la Législature. — On s'étonne du coût de l'enquête.**

## LE PREMIER MINISTRE

Spécial à la PRESSE)

Québec, 16. — Montréal paiera-t-elle les frais complets de l'enquête judiciaire sur la police de Montréal, comme l'hon. juge Coderre, président de l'enquête la condamne à le faire? Une rumeur qui paraît assez accréditée veut que la ville fasse des démarches dans le but de ne payer qu'une certaine partie des frais.

On parle ici d'un amendement qui serait fait à la charte de la ville quand elle viendra devant la Chambre pour qu'une clause soit insérée dans le bill afin que la ville ne soit autorisée qu'à payer qu'une partie des frais auxquels l'a condamnée l'hon. juge Coderre. Et si cet amendement était présenté, on dit qu'il serait immédiatement adopté par la députation.

Dans les cercles parlementaires et autres, on s'étonne qu'une enquête qui, dit-on, n'a rien révélé qui ne fut déjà connu, du moins pour ce qui concerne la situation en général, coûte si cher. On dit couramment que l'enquête n'a fait que rappeler que Montréal n'est pas exempte des maux qui se rencontrent dans toutes les grandes villes cosmopolites. On s'étonne des frais occasionés par une enquête qui n'a fait que démontrer que le vice est existant dans la métropole au même degré que dans toutes les autres grandes agglomérations.

Ce dont l'on s'étonne le plus c'est des frais accordés par le juge-enquêteur, non aux sténographes, mais aux avocats des requérants, au greffier et au juge lui-même. A ce sujet on trouve quelque peu élevé le mémoire de Mes Brossard et Lanctôt et que le juge condamne la ville à payer une partie du mémoire de Me Germain, avocat du chef Bélanger et autres officiers. Mais ce qui porte le plus à parler les gens, c'est que le juge en chef suppléant ait accordé au juge enquêteur la somme de $8,625, malgré un amendement à l'acte de la judicature, portant le salaire de $7,000 à $9,000 par année.

Il est fortement rumeur que toutes ces questions seront longuement étudiées lors de la seconde ou de la troisième lecture du bill de Montréal à la Législature, que les frais accordés seront étudiés avec grand soin et que plusieurs députés appuieront l'amendement ayant pour but de réduire la responsabilité de la ville pour le paiement de ces frais si responsabilité il y a.

## L'HON. M. TASCHEREAU

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — Interrogé, ce matin, au sujet de cette rumeur concernant les frais de l'enquête de Montréal, l'hon. L.-A. Taschereau, premir ministre, a déclaré ne savoir absolument rien de cet amendement qui serait présenté, en Chambre, portant que la cité de Montréal ne serait responsable que de la moitié des frais de cette enquête.

"Personne", a répondu le premier ministre, "ne nous a encore soumis la chose et nous avouons même que c'est la première nouvelle que nous en avons".

D'un autre côté, un ministre de la Couronne a affirmé qu'un tel amendement serait présenté lors de la deuxième lecture du bill de Montréal.

## PASSAGERES DE MARQUE

Halifax, 16. — Parmi les personnes qui ont quitté Halifax ce matin sur le "Caronia" étaient la comtesse de Strafford et sa fille lady Mary Byng, qui ont été les hôtesses du baron et de lady Byng, à Ottawa.

## DES CHIFFRES SE RAPPORTANT A NOTRE NUMERO DE SAMEDI

**Nul doute que nos lecteurs aimeront à avoir quelques détails concernant le numéro extraordinaire que nous avons publié samedi dernier. Voici des chiffres:**

**Il a fallu 146 rouleaux de papier d'une largeur de 72 pouces, pesant une moyenne de 1,350 livres chacun. C'est plus de 98 tonnes. Ceci représente quatre wagons de papier.**

**Il a fallu aussi 3,600 livres d'encre ou 9 barils de 35 gallons chacun.**

**On a empli 1,887 sacs de malle pesant 78,099 livres.**

**Il a fallu 19,360 livres de métal pour faire les moules.**

**Le journal comprenait 320 colonnes d'annonces dont 268 de grandes et 52 de petites. Les grandes annonces avaient une longueur totale de 97,600 lignes agatés.**

**48 charretiers ont fait la distribution en ville, 38 ont dû faire deux voyages.**

**Ces chiffres se rapportent exclusivement à la partie ordinaire du journal et ils ne comprennent pas la quantité énorme de papier et d'encre employée pour l'impression de notre supplément de rotogravure.**

# GROS DEBAT EN PERSPECTIVE AU COMITE DES COMPTES PUBLICS

**Il est attendu pour demain à la reprise de l'enquête sur la Commission des liqueurs. —Le comité a-t-il le droit d'examiner des particuliers au sujet de la contrebande?**

## REFUS DU MAIRE DE MONTREAL-NORD

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 16. — C'est demain que se continuera l'enquête sur la Commission des liqueurs de Québec, au Comité des comptes publics de la Législature. Comme on le sait, cette enquête demandée par l'opposition, fut accordée par le gouvernement, mais suivant certaines modifications apportées par M. Damien Bouchard, député de Saint-Hyacinthe et adoptées par la députation. L'amendement Bouchard comportait une enquête sur la contrebande. A la dernière séance du comité, jeudi dernier, M. Alfred Duranleau, député de Laurier, proposeur de la motion demandant l'enquête sur la Commission, proposa que l'on fasse d'abord l'examen des opérations de la Commission et s'opposa à ce que l'on commence à examiner des cas de particuliers relatifs à la contrebande, comme le voulait une motion faite par M. Bouchard. M. Sauvé, chef de l'opposition, appuya M. Duranleau, déclarant: "Depuis trois ans, l'opposition n'a pas dévié de sa ligne de conduite. Elle a soutenu que la Commission étant une branche de l'administration du gouvernement, les députés avaient le droit de connaître toutes ses opérations, prix coûtant, etc.

C'est ce qu'elle demande encore cette année. Quant à ceux qui auraient enfreint la loi, c'est à la Commission à les poursuivre devant le tribunal judiciaire".

De son côté, l'hon. M. Patenaude demanda que si l'on veut interroger des particuliers, on forme un sous-comité afin de laisser au comité des comptes publics le temps nécessaire pour examiner les opérations de la Commission.

La bataille recommencera demain. On s'attend à un gros débat car des particuliers ont été assignés. Ce sont MM. Albert Brosseau, Lavallée, Lord et Brien. Ces personnes se rendront-elles à l'assignation du comité des comptes publics? Peuvent-elles ne pas obéir à cette assignation? Voilà ce que l'on se demande ici.

Si on en juge par une lettre de M. Albert Brosseau, maire de Montréal-Nord, l'un des particuliers assignés devant le comité, il semble que l'ordre ne sera pas obéi du moins par M. Brosseau. Celui-ci a en effet adressé à M. Cordeau, président de la Commission des liqueurs, une lettre dans laquelle il dit, entre autres choses, qu'il est prêt à comparaître devant un tribunal s'il est accusé d'infraction à la loi des liqueurs, mais il refuse au comité des comptes publics le droit de le juger.

A suivre sur la page 23

## NAVIRE EN DETRESSE

Halifax, 16. — C.-H. Harvey, agent du département de la marine et des pêcheries, a reçu de Glace Bay une dépêche annonçant que la goélette "Primo" est en détresse et fait eau, dans la position suivante: latitude 40, longitude 46.37. Aucun autre détail n'est donné.

## UN BEAU COURAGE

Tokio, 16. — Les Japonais viennent de donner un extraordinaire exemple de ténacité et de courage. En dix-sept mois, ils ont reconstruit Yokohama.

**Il serait signifié aujourd'hui même par un groupe de citoyens afin que la ville refuse de prendre une décision concernant le rapport de l'hon. juge Coderre.**

## A L'HOTEL DE VILLE

Chacun, depuis samedi, ne parle pour ainsi dire que du rapport de l'hon. juge Louis Coderre concernant l'enquête judiciaire sur la police, et toutes sortes de potins courent la rue, le palais de justice, les bureaux d'avocats. Un protêt, déclare-t-on en certains milieux intéressés, serait signifié aujourd'hui même par un groupe de citoyens aux autorités de la ville afin qu'elles ne prennent aucune décision concernant le rapport de l'hon. juge Coderre.

### M. L'ECHEVIN DUBREUIL

Interrogé, cet avant-midi, M. l'échevin J.-M. Dubreuil a déclaré à notre représentant qu'il verra, ainsi que ses amis, à ce que le rapport de l'hon. juge Coderre soit envoyé dès cet après-midi, devant le comité exécutif pour étude immédiate. Si ce comité, a-t-il ajouté, ne fait pas d'ici lundi prochain un rapport favorable, il est plus que probable qu'une délégation partira aussitôt pour Québec où elle rencontrera les membres de la législature qui seront alors priés d'intervenir sous le plus court délai possible.

M. l'échevin Dubreuil ainsi que M. T.-A. Laurence, secrétaire du comité des citoyens qui l'accompagnait, se sont tous deux déclarés on ne peut plus satisfaits du rapport de l'hon. juge Coderre. Ils se sont, toutefois, refusés, pour le moment, à plus de commentaires à ce sujet.

### Me A. BROSSARD

Me Arthur Brossard, l'un des procureurs des requérants, s'est contenté de nous dire qu'il était "absolument satisfait du rapport, parce que juste, pondéré et de nature à rendre à notre ville les plus grands services, s'il est accepté dans son entier".

### Me J.-P. LANCTOT

Me J.-P. Lanctôt, également procureur des requérants, est du même avis que son collègue. Au cas où le rapport en question ne serait pas accepté par les autorités de la ville, et au cas aussi où la législature refuserait, pour une raison ou pour une autre, d'intervenir, Me Lanctôt préconise, quant à lui, qu'une grande campagne d'assemblées populaires à travers notre ville devrait être entreprise dans le but de tenir l'opinion publique éveillée jusqu'à ce que le rapport de l'hon. juge Coderre ait porté tous ses fruits.

### Me O. GAGNON

Me Oscar Gagnon, l'un des procureurs de la défense, que nous avons aussi interrogé, nous a répondu qu'il n'avait pas encore eu le temps matériel de faire une étude sérieuse et détaillée du rapport de l'hon. juge Coderre. Il a toutefois remarqué que trois de ses clients ont été condamnés à payer les frais de leur défense. Il a notifié les autorités de la ville, nous confirme-t-il, que ceux-ci refuseront de payer.

Il a aussi noté que quatre de ses clients, savoir: le capitaine Ainey, le lieutenant V. Trudeau, le sergent Desrosiers et le détective Ernest Bélanger avaient été exonérés de tout blâme. "Je constate que, nonobstant leur acquittement, a dit Me Gagnon, la ville a été condamnée à payer les frais occasionnés par leur défense". La chose lui paraît injuste.

Suivant Me Gagnon, le commissaire enquêteur n'avait le droit d'accorder des honoraires à aucun avocat. Son seul pouvoir était de déterminer si les frais devaient être payés par les requérants ou les incriminés.

### M. JOHN-A. SULLIVAN

Il est délicat pour un avocat de donner une opinion sur un jugement dans une cause, nous a déclaré Me John-A. Sullivan. Je puis cependant dire que le rapport ne m'a pas tout-à-fait surpris. Quant à ce qui regarde l'Union, il faut l'envisager à plusieurs points de vue. L'existence d'une union peut en théorie sembler une cause d'indiscipline. Les faits, cependant, démontrent que loin d'avoir été une cause d'indiscipline, elle a aidé au bon fonctionnement de la police; et, ce qui frappe davantage, c'est qu'au cours d'une enquête aussi longue, pas un de ses membres n'a été incriminé.

De plus, le rapport demande la réinstallation de trois anciens membres de l'union destitués sans raison, parce qu'ils faisaient partie de l'union.

L'union, comme on le sait, a été formée précisément pour la protection de ses membres, et en même temps, des citoyens de la ville de Montréal, contre cette organisation surannée et défectueuse dont parle l'hon. juge Coderre. Le témoignage des experts, ajoute Me Sullivan, démontre qu'elle était nécessaire vu le système existant.

Si l'union, telle que constituée, ne semble pas trouver faveur aux yeux du juge Coderre, il admet cependant que les policiers ont droit à une organisation qui leur permettre de se protéger contre les abus et les exactions dont ils pourraient être victimes. Sans partager entièrement les vues de l'hon. juge Coderre, réserve que le fais avec tout le respect dû à la Magistrature, déclare, Me Sullivan, je puis ajouter que j'ai la conviction que les membres de l'union qui forment plus de 90% de la force policière, ne demandent qu'à faire leur devoir, et à avoir la somme de protection nécessaire pour exercer leurs fonctions avec discipline, intelligence, zèle, et avec l'assurance d'obtenir pleine et entière justice.

Les membres de l'union sont des citoyens de la ville de Montréal, intéressés comme tous les autres à la bonne administration de la ville, et ne désirent que les meilleurs intérêts de la ville et de ses concitoyens.

Le manuel de l'union prêche la discipline, la politesse envers les citoyens, et l'enquête a démontré que les membres de l'union suivent les préceptes de leur manuel.

### AU CONSEIL MUNICIPAL

Il semble fort peu probable que le rapport de l'hon. juge Louis Coderre, relativement à l'enquête qui a été tenue sur la police municipale et sur l'administration de ce service, soit discuté à la réunion du conseil municipal, à l'assemblée qui a lieu cet après-midi. L'assemblée a été convoquée spécialement pour discuter la loi des pavages, et comme l'on s'attend à un long débat sur ce sujet, deux projets étant sur le tapis, il resterait peu de temps pour traiter du rapport. Certains échevins sont d'avis que le rapport devrait être envoyé au comité exécutif attendu que c'est le comité qui a sous sa juridiction immédiate le service de police, et non pas le conseil.

Les échevins laisseraient au comité exécutif le soin d'étudier le rapport et de prendre les mesures qu'il jugera convenables. A la séance de cet après-midi, il s'agira tout simplement, dit-on, de juger si le rapport doit être déposé sur le bureau pour être discuté plus tard, s'il sera envoyé au comité exécutif, ou bien encore s'il sera soumis à une commission échevinale, à celle qui a déjà commencé une enquête sur la police.

On fait remarquer que le comité exécutif est le seul corps qui peut agir quant à l'administration de la police et des changements à apporter dans ce service. Le conseil peut toujours faire au comité les recommandations qu'il jugera à propos. Peut-être sera-t-il demandé à la séance de cet après-midi, des copies du rapport, afin que les échevins puissent le consulter avant de prendre une décision quelconque, à ce sujet.

Certains échevins, d'un autre côté, insisteront pour que le comité exécutif agisse en tenant compte des conclusions du rapport.

### LE COUT DE L'ENQUETE

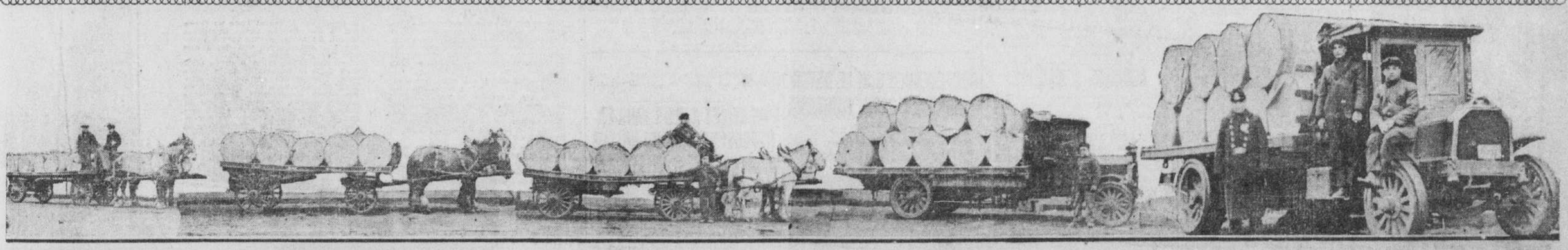
Des membres du conseil ont fait allusion aux frais de l'enquête. Des échevins trouvent que le coût de l'enquête est fort élevé, tandis que d'autres sont d'avis contraire. C'est encore au comité exécutif à décider

A suivre sur la page 23

## ACCUSE DE MEURTRE

Winnipeg, 16. — Wasyl Padova, cultivateur d'Arbor, a été accusé par le jury du coroner d'avoir tué son voisin D. Zator, le 6 mars dernier.

## L'EXPANSION FORMIDABLE DE LA "PRESSE"



**Notre numéro de samedi dernier a dépassé de beaucoup toutes les entreprises journalistiques à Montréal. La vignette ci-dessus donne une idée du papier qui a été employé. On voit quelques-uns des camions qui ont apporté à nos ateliers, vendredi, non moins de 192,000 livres de papier.**—(Cliché du photographe de la "Presse").

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

# La Voici!..La 57ième Vente Anniversaire




## Manteaux de Fillettes

Cheviote bleu marine tout laine; modèle "Reefer" avec grand col matelot garni de galon soutache; doublure toute la longueur; âges: 2 à 12 ans; régulier 6.95 pour . . . . **4.59**

## Jupes

en flanelle et tweed; plusieurs genres "Winnie Wiggle" avec bretelles, et d'autres tout par plis; grande variété de jolies nuances. Régulier 6.50 pour . . . . . **3.98**

## Dupuis Frères
LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

*rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.*

J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

## Robes de Chambre

**Régulier jusqu'à 10.50 pour . . . 4.98**

Velours à côtes (corduroy); plusieurs modèles au choix; nuances: rose, Alice, Copenhague, "American Beauty", gris et violet; buste: 36 à 44 dans le lot.

## Kimonos en Crêpe "Boxloom"

**Régulier jusqu'à 8.98 pour . . . . 3.98**

garnitures de ruban, de satin, de dentelle et de broderie à la main; nuances: pêche, vieux rose, bleu poudre, ciel, tangerine, mauve, etc. Buste: 34 à 44 dans le lot.

# Valeurs Sans Précédent En Vêtements Et Lingerie Pour Dames

## Broderie

**BRODERIE** "All Over" sur voile; dessins brodés en couleur; largeur: 45 pouces; régulier 1.25 la verge pour. **.59**

**BRODERIE SUR LINON** jolis dessins; largeur: 12 pouces; régulier .35 la verge pour . . . . . **.19**

**BRODERIE SUR LINON** variété de jolis petits dessins; largeur: 2 pouces; régulier .10 la verge pour **.05**

**DENTELLE** métallique pour robes, blouses ou garnitures; largeur de 18 à 36 pcs; qualités jusqu'à 2.50 la vge, p. **.98**

**DENTELLE TORCHON, VALENCIENNES** et autres; largeur de 1 à 3 pouces; régulier .10 et .15 la verge et même plus, lundi, 12 verges . . . **.50**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la broderie et dentelle — au rez-de-chaussée.*

## Parfumerie Française

**TRESSES DE 12 PETITES BOUTEILLES** de très bons parfums français assortis. Régulier 1.00. Prix de la Vente Anniversaire.



**.47**

*DUPUIS FRERES — Rayon des articles de toilette — au rez-de-chaussée.*

## Musique Classique

Grand choix de morceaux, édition McKinley. Régulier, .15 la copie. Prix de vente anniversaire, 3 pour . **.25**

**PORTE-MUSIQUE** en peau de vache; deux fermoirs. Régulier 6.75, pour . **4.57**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la musique — Mezzanine de la rue Demontigny.*



## Nouveaux Costumes

**Régulier 30.00 pour 22.75**

Croisé Poiret ou tweed de fantaisie; modèle tailleur à lignes droites, ou à effet masculin; magnifique doublure en soie; nuances: noir, marine, sable et gris; grandeurs: 16 à 44.

## Nouveaux Costumes

**Régulier 40.00 pour 29.75**

Tricotine et croisé Poiret tout laine; modèle tailleur; garniture en parell; doublure en crêpe; nuances noir, marine, coco et sable; grandeurs 16 à 44.

## Nouveaux Costumes

**Régulier 45.00 pour 34.75**

Charmeene et croisé Poiret tout laine; modèle tailleur des plus attrayants; aussi COSTUMES ENSEMBLE; nuances: noir, marine, coco et renne; différentes grandeurs.

## Manteaux de Printemps

**Régulier 16.50 pour 9.75**

drap velours; les plus nouveaux modèles, effet à lignes droites; nuances: sable, taupe, coco, amande, et rouille; grandeurs: 16 à 42.

**BLOUSES** en broadcloth; modèle pour porter par-dessus la jupe; nuances: blanc, écru, rouille et bleu marine; grandeurs: 36 à 44. Régulier 4.00 pour **1.98**

## Manteaux de Printemps

**Régulier 23.50 pour 14.75**

drap velours et croisé Poiret; plusieurs avec bordure en fourrure étroite sur le col et les manchettes; doublure toute la longueur; nuances: sable, rouille, caramel, cendre de rose, marine et noir; toutes les grandeurs.

**BLOUSES** en crêpe de Chine; riches dessins de broderie; nuances: noir, coco, brun, blanc et marine; toutes les grandeurs. Régulier 6.50 pour **2.98**

## Manteaux de Printemps

**Régulier 32.50 pour 22.75**

charmeene et croisé Poiret tout laine; garnitures des plus nouvelles; nuances: cendre de rose, amande, rouille, caramel, coco, sable, marine et noir; toutes les grandeurs.

**BLOUSES** de meilleure qualité; modèle à effet des plus récents; attrayantes garnitures; choix de modèles et de nuances. Rég. 10.00 pour **5.98**

## Spéciaux du Matin — Tant que les lots dureront

**ROBES** en broadcloth et en flanelle; jolis modèles et nouvelles nuances; grandeurs: 16 à 42; régulier 8.50 pour . . . . **3.75**

**BLOUSES** en voile blanc et de couleur; attrayants modèles; grandeurs: 36 à 44; régulier 1.50 pour . . . . **.69**

**MANTEAUX** de printemps; nouveaux modèles de couleur; différentes nuances et grandeurs: régulier 12.00 pour . . . . **7.98**

## Nouvelles Robes

**Régulier 20.00 pour 12.75**

Crêpe et satin; modèles les plus élégants, dessinant la silhouette à lignes droites; magnifiques garnitures; nuances: rouille, coco, cendre de rose, vert amande, etc., grandeurs: 16 à 40.

## Nouvelles Robes

**Régulier 30.00 pour 19.75**

Satin à envers crêpé, crêpe Canton et Charmeene; modèles à effet dos plus distingués; splendides garnitures; nuances: noir, marine, bleu poudre, vert amande, cendre de rose; grandeurs: 16 à 42.

## Nouvelles Robes

**Régulier 42.50 pour 29.75**

Crêpe Canton, satin, Kasheene et charmeene; la plus attrayante variété; nuances: marine, brun, coco, noir, rouille et cendre de rose; grandeurs: 16 à 42.

## Travaux de Fantaisie à l'Aiguille

**TAIES D'OREILLERS** estampées pour être brodées; largeurs de 40 et 42 pouces; la paire . . . **1.09**

**CHEMISES DE NUIT** estampées pour être brodées; batiste sans apprêt; fini souple; régulier 1.49, chacune pour . . . . . **.98**

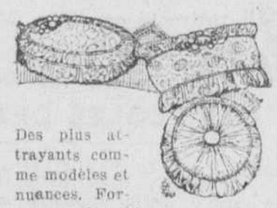
**DESSUS DE COUSSINS et CHEMINS DE TABLE** estampés pour être brodés en couleur; pure toile; jolis dessins de grandes marguerites; bouts frangés; chacun . . . . **.49**

**CHEMINS ET DESSUS DE TABLE** brodés à la main; toile naturelle avec jolis dessins en couleurs; bouts festonnés ou frangés; garantis bien se laver; rég. 3.50 à 5.50, pour . . . **1.98**

**COTON** mercerisé à crocheter, marque Coat; toutes les nuances et tous les numéros; rég. 1.20 la botte, pour. . . **.95**

## Nouveaux Coussins en Soie

**Qualités de 3.98 à 6.98 pour 2.98**



Des plus attrayants comme modèles et nuances. Formes ronde, oblongue ou genre traversin. Dessus en satin ou soie et dessous en satiné de bonne qualité.

*DUPUIS FRERES — Rayon des ouvrages de fantaisie — Mezzanine de la rue Demontigny.*




## Vente à Grande Réduction

**d'un lot spécial de Disques Pathé.**

Opéras — Violon — Piano — Violoncelle— etc. Artistes: Campagnola, Clément, Muratore, Marni, Goffin, Thibault, Resler, Franz. — **ETIQUETTE VERTE** — 12 POUCES — régulier 2.50 pour . . . . . **1.65**

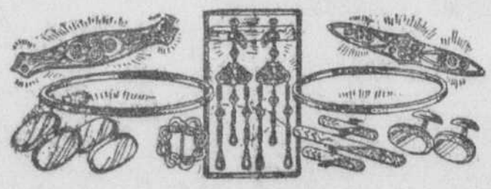
Duos, Opéras, Choeurs, Garde Républicaine, etc. Artistes: Note, Belhomme, Aumonier, Vaguet, Ponzio, Lamy. — **ETIQUETTE MARRON** — 12 pouces — régulier 2.00 pour . . . . . **.99**

Chansonnettes, Fox-Trot, Marches, Valses, Instruments Divers. Artistes: Marcelly, Mercadier, Junka, Georgel. — **ETIQUETTE BLEUE** — 10 pouces — régulier 1.15 pour **.79**

**BOULES SAPHIR** — régulier 1.00 pour . . . **.49**

*DUPUIS FRERES — Rayon des phonographes — au deuxième.*

## 3000 Morceaux de Bijouterie



Colliers, bracelets, épingles, barrettes, broches, camés, monture en plaqué or, épinglettes, bagues en argent, boîte vanité avec chaînette, etc. Votre choix . . . . . **.25**

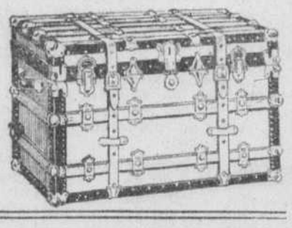
**Sacs** de voyage en peau de vache unie, coins en cuir rivés; doublure en cuir noir et brun.

18 pouces, régulier 10.50 pour . . **7.95**

20 pouces, régulier 11.50 pour . . . **8.50**

**Malles** recouvertes en canevas renforcées avec tringles en bois franc, deux bonnes courroies en cuir; coins en acier cuivré; cabaret à l'intérieur; 34 pouces; régulier 10.50 pour . . . . . **7.95**

—Au deuxième.



## Aubaines d'Anniversaire en Lingerie pour Dames

**Corsets Echantillons**

de D. A. en parfaite condition; taille depuis 20 jusqu'à 30.

régulier 1.00 pour **.50**

régulier 2.00 pour **1.00**

régulier 4.00 pour **2.00**

**Chemises en Tricolette** **.59**

**Régulier .98 et 1.25 pour**

• tricot plat ou de fantaisie; épaulettes en ruban; passe-galon; nuances pâles; grandeurs moyennes.

**1500 Robes de Maison 1.98**

*Valeurs jusqu'à 3.98 pour*

Dix nouveaux modèles en guingan plaid combinant les plus jolies nuances; garniture attrayante; effet juvénile; buste 36 à 50 dans le lot.

**3000 Robes-Tabliers 1.00**

*Valeurs jusqu'à 1.98 pour*

Guingan canadien et américain; 25 modèles différents; choix de plus de seize nuances en vogue; buste: 36 à 50 dans le lot.

*DUPUIS FRERES — Rayon de la lingerie pour dames — au premier.*




## Jupons-Combinaisons

pour Dames. Taffetas de coton; choix de jolies nuances; buste: 36 à 44. Régulier 1.75 pour **1.00**

CREPE DE CHINE. Choix de nuances; buste 36 à 44. Qualité de 6.50 pour. . . . . **3.25**

## Déshabillés en Soie à ½ Prix

Crêpe de Chine, soie japonaise; modèles très attrayants en jolies nuances pâles.

Qualités de 15.00 pour. . . . . **7.50**

Qualités de 20.00 pour. . . . . **10.00**



## Gilets de Laine de Luxe 2.98

**Rég. jusqu'à 6.98 pour**

Modèles nouveaux en laine et soie, laine brossée et tout laine; grande variété de nuances; buste: 36 à 42 dans le lot.

## Sous-Vêtements à ½ Prix et Moins

CAMISOLES: PEERLESS, OXFORD, MERCURY, KNIT-TO-FIT; la plupart à moins que le prix du gros.

Qualités jusqu'à pour . . . . . **.39**

Qualités jusqu'à 1.25 pour . . . . . **.59**

## Robes, Vêtements et Lingerie pour Fillettes

### Robes Lavables

*Régulier 2.98 à 4.50 pour* **1.98**

Effet droit, col Peter Pan; guingan, crêpe, tolline et chambral; toutes les plus jolies nuances; âges: 6 à 14 ans.

### Robes en Flanelle et Serge

*Régulier 3.98 à 5.98 pour* **1.98**

Qualité tout laine; modèles à lignes droites; col Peter Pan, manchettes de couleur faisant contraste; nuances: sable, bleu paon, taupe, noir; aussi ROBES D'ECOLIERES, corsage avec plis Gibson sur les épaules et jupes par plis; âges: 6 à 14 ans.

*DUPUIS FRERES — Rayon des vêtements pour fillettes — au premier.*



### Robes Lavables pour Fillettes **.98**

Guingan, chambral et percale anglaise; nuances très attrayantes; plusieurs avec culotte pour les toutes jeunes; âges: 2 à 14 ans; régulier 1.49 à 2.98 pour **.98**

### Blouses Middy et Bouffants Kaki

*Régulier 1.49 pour* . . . . **.49**

Tissu de qualité pesante; blouses avec col matelot et manches ¾ garnis de galon soutache; bouffants pour assortir; modèle large; âges 8 à 14 ans.

### Blouses Middy

*Régulier 1.98 pour* . . . . **.98**

Jean blanc; col détachable en flanelle ou serge bleu marine; devant lacé; manches ¾ et poche sur le côté; âges: 6 à 16 ans.

**BASSINETTES** émaillées blanc; base en fil métallique tissé; 33½ pouces de longueur; 17½ pouces de largeur; 4 roues caoutchoutées; régulier 6.98 pour . . . **4.98**

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

FETE DU JOUR : Saint Abraham
Soleil: lever 6 h. 08; coucher 5 h. 59.
Lune: lever 11 h. 35; coucher 8 h. 56.
TEMPS PROBABLE
Généralement beau
Maximum 35; Minimum 15

# LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
*La "Presse" renseigne sur tout*

41e ANNEE—No 126—24 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1925 PRIX: DEUX CENTINS

# LE GERANT BOYER COMPARAIT DEVANT LE TRIBUNAL

**La prétendue victime de l'attentat commis à la succursale de la Banque d'Hochelaga, à Sainte-Anne de Bellevue, est accusée d'avoir fait le coup.**

## GARANTIES EXIGEES

Le gérant de la succursale de la banque d'Hochelaga à Sainte-Anne de Bellevue, J.-A. Boyer, accusé d'avoir soustrait des valeurs à cette banque, et qui a été arrêté à Lachine, aujourd'hui, a comparu, à 3 heures 25, cet après-midi, devant le juge Cusson. L'enquête préliminaire a été fixée par le magistrat au 24 mars. L'accusé a été remis en liberté sous un cautionnement de $5,000.

### DEUX ACCUSATIONS

Boyer est accusé:

1.—D'avoir soustrait des deniers et effets à la banque d'Hochelaga, le ou vers le 27 janvier 1925, pour une somme de $3,498;

2.—D'avoir, entre le 1er mai 1924 et le 27 janvier 1925, soustrait des deniers et effets pour une somme de $1,100.

### L'ARRESTATION

Le 28 janvier dernier, nous annoncions qu'un attentat avait eu lieu dans la succursale de la banque d'Hochelaga, à Sainte-Anne de Bellevue. Le 7 de février, l'argent volé en cette circonstance était retrouvé dans les circonstances que nos lecteurs savent, à Lachine. Le 9 du même mois, cet argent a été identifié comme la propriété de la banque d'Hochelaga et enfin, à une heure, aujourd'hui, les détectives Berthiaume et Edouard Lorrain, agissant sous les ordres du chef Lorrain, de la Sûreté provinciale, arrêtaient le gérant J.-A. Boyer, de la succursale de Sainte-Anne de Bellevue.

L'arrestation a été opérée à Lachine.

# EMPLOYES EMPORTES PAR LA GLACE EN MOUVEMENT

**Une vingtaine d'hommes préposés aux forages pour le nouveau pont sont surpris par une crue subite du Saint-Laurent, au nord de l'île Ronde.**

## ILS ECHAPPENT A LA MORT

Des rumeurs sensationnelles circulaient, cet avant-midi, dans le district avoisinant le port. L'on disait qu'au cours d'un mouvement accentuée de la glace qui couvre le Saint-Laurent, samedi dernier, les appareils dont se servent les ingénieurs pour opérer des forages, avaient fini par tomber au fond du fleuve. Les employés affectés à la manoeuvre de ces appareils ne seraient parvenus à échapper à la mort, qu'avec les plus grandes difficultés et après d'angoissantes péripéties.

Les faits nous ont été racontés comme suit par M. Casey, assistant secrétaire de la commission du port.

Une vingtaine d'hommes, ingénieurs et autres, étaient à continuer les forages commencés, il y a quelque temps, en vue de la construction du nouveau pont. Ils avaient placé l'appareil à forer au nord de l'île Ronde, sur la glace. Tout à coup, au cours de l'avant-midi de samedi, le niveau du fleuve se mit à monter, puis il se produisit un mouvement assez considérable dans la glace qui se mit en mouvement et descendit sur une centaine de pieds ou un peu plus peut-être.

Les hommes, se sentant emportés par la glace, craignirent de voir un gouffre s'ouvrir sous eux et s'enfuirent. Ils atteignirent l'île Sainte-Hélène sans encombre. Pour ce qui est de l'outillage, il fut emporté jusqu'à une centaine de pieds, mais il n'a pas coulé au fond de l'eau. Il est resté sur la glace solide où on l'a retrouvé quand le mouvement de la glace s'est arrêté.

Le mouvement qui s'est produit dans la glace est, comme on le voit, assez considérable. M. Primeau, secrétaire de l'ingénieur en chef, dit que le niveau de l'eau a monté de 22 pouces de vendredi à samedi. Vers 11 heures du matin, vendredi, le niveau de l'eau était à 41 pieds et 8 pouces et il s'est élevé jusqu'à 42 pieds et 6 pouces samedi matin. Mais le niveau a ensuite baissé assez rapidement.

# INNOVATION SUR LES CHAMPS DE COURSE

Ottawa, 16. — Tous les champs de course du Canada seraient prochainement appelés par le gouvernement fédéral à installer des machines à additionner automatiques. Ces machines existent déjà aux Indes et en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Tasmanie. Elles impriment en caractères gros chaque pari qui est aussitôt additionné dans le grand total, en sorte que les parieurs peuvent, avant même que les chevaux aient couru, calculer le montant qu'ils peuvent retirer, s'ils gagnent. Ces machines, qui seraient adoptées pour empêcher toute fraude, font actuellement l'objet d'une démonstration au ministère de l'agriculture, où l'on déclare aujourd'hui que l'on songe à en ordonner l'emploi dans tous les champs de course du Canada.

# SEPT ALIENISTES EXAMINENT PIRIE

(De correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Depuis une semaine sept aliénistes ont examiné Pirie à tour de rôle et l'ont tenu sous observation, annonce-t-on au ministère de la justice. Aujourd'hui, le Dr Clair, aliéniste expert de Toronto, a examiné le condamné à mort pour le compte du gouvernement.

Aucun des rapports n'a encore reçu la considération ministérielle et ils seront tous étudiés ensemble par l'hon. Ernest Lapointe. D'après des informations qui viennent de l'extérieur les témoignages des médecins tendraient à montrer que Pirie ne jouit pas de toutes ses facultés mentales et il n'est pas impossible que sa sentence de mort soit commuée.

# DE PARTOUT CE BILL EST BLAME

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Le bill des droits d'auteurs rencontre des adversaires dans tous les milieux. Le rév. Ernest-B. Wylie, de l'église presbytérienne Erskine, a protesté dimanche dernier contre l'adoption de la clause qui s'applique au radio.

"Si cette législation est adoptée, dit-il, l'émission de nos cérémonies par les postes radiotélégraphiques deviendra défendue, car la plupart de nos hymnes sont enregistrées en vertu de la loi des droits d'auteurs et une foule d'infirmes et de personnes qui ne peuvent se rendre à l'église seront privées d'offices religieux".

## TAXE ARBITRAIRE

Washington, 16. — Le trésor a préparé une imposition arbitraire de taxe pour le sénateur Couzens, du Michigan.

L'un des juges du Concours de la "Presse"



M. MAGLOIRE PAQUIN, propriétaire et gérant-général de la maison Paquin et Cie, distributeurs à Montréal des phonographes Phonola, l'un des juges de notre concours de modes du 14 mars 1925.

## cours de WALL STREET

New-York, 16.—La reprise de la vente de beaucoup de titres à cote peu élevée, en particulier American Woolen, Davison Chemical et Congoléum, alourdit le marché tout entier. American Woolen descendit à 40, et l'action privilégiée, à 80. Plusieurs titres haut-cotés reculèrent de 3 à 5 points, y compris Baldwin, American Car & Foundry, American Locomotive, U.S. Cast Iron Pipe, Mack Truck et General Electric.

Les spéculateurs à la baisse ont réussi à provoquer une nouvelle chute des cours, aujourd'hui. Les actions du St. Paul Railroad sont descendues à un nouveau minimum, tandis qu'un certain nombre de spécialités industrielles ont subi des reculs considérables. Les ventes ont été d'environ 1,500,000 actions.

La clôture fut faible. La dernière heure a été marquée par la vente précipitée de titres industriels types, U. S. Cast Iron Pipe reculà de 10 points, General Electric, de 8, et Houston Oil et Baldwin, de 5.

**Cours de cet avant-midi à 11 hrs, fournis par H. M. Connelly & Cie:**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Atchison | 122 | 120 | 120¼ |
| American Can | 181¾ | 178¼ | 178½ |
| American Loco | 136⅞ | 133⅛ | 133⅛ |
| American Wool | 43⅜ | 40 | 40⅝ |
| Baldwin | 135 | 130¼ | 130¾ |
| C. P. R. | 147¼ | 146¼ | 146¼ |
| Erie, Railroad | 32¼ | 31⅝ | 31⅝ |
| Famous Players | 98½ | 95 | 95 |
| Houston Oil | 75½ | 70 | 70 |
| Int. Nickel | 26⅝ | 25½ | 25¼ |
| Int. Paper | 50⅜ | 49⅝ | 49½ |
| Lehigh Valley | 75¾ | 75 | 75 |
| Marine Common | 11½ | 11¼ | 11½ |
| Marine Preferred | 44 | 43 | 43 |
| Nevada Copper | 14 | 13⅞ | 13⅞ |
| Overland | 13 | 12⅞ | 12⅞ |
| Pure Oil | 29¼ | 27⅝ | 27½ |
| Pullman | 137¾ | 136 | 135 |
| Republic Steel | 54⅜ | 53 | 53 |
| Replogle Steel | 17 | 15 | 15 |
| St Paul com. | 8⅝ | 7⅝ | 7⅝ |
| St Paul pfd. | 15⅝ | 13⅝ | 14 |
| Studebaker | 44⅜ | 43 | 43 |
| Union Pacific | 146 | 145 | 145⅛ |
| White Motors | 63 | 62 | 62 |
| Vanadium | 27½ | 26¾ | 26¾ |
| U. S. Steel | 124⅛ | 121½ | 121¾ |

## A MONTREAL

**Liste des ventes de cet avant-midi, à 11 hrs, fournie par L. G. Beaubien & Cie:**

Steel of Canada—30 à 81¾, 50 à 81¾.
National Breweries—375 de 50¾ à 50, 150 de 50¼ à 50⅜, à 50¼.
Abitibi P. & P.—205 de 66 à 66½ à 66.
Bell Telephone—39 de 138½ à 138, à 138¼, 11 à 138.
Brazilian Traction—145 à 53½, 100 à 53½.
Brit. Emp. Steel, 2nd pfd.—260 de 10⅛ à 10⅜ à 10½, 25 à 10¼.
Brompton P. & P.—42 à 26¼; 50 à 26⅜.
Canadian Car—140 de 50 à 49; 25 à 49.
Can. Indust. Alcohol—45 de 18 à 17⅝, 120 à 17½.
Cons. Smelting—15 à 68½, 190 de 68¾ à 69.
Canada Steamship priv.—80 de 45½ à 45¼, 70 à 45.
Laurentide Co.—25 de 83 à 82¾; 5 à 82¾.
Montreal Power—280 à 176; 86 de 175½ à 174⅝.
Price Bros.—15 à 38½.
Quebec Power—30 de 87 à 86½.
Spanish River—125 à 106½.
Winnipeg Electric Ry—210 de 42½ à 42⅛.
Twin City—50 de 64 à 63⅞.
Sherw.-Williams—25 à 127¼.
Dom. Canners pfd.—20 à 99½.
Woods Mfg pfd.—25 à 74½.
Asbestos—25 à 44½.
Atlantic Sug.—315 de 24½ à 24¼.
Dom. Bridge—25 à 88.
Dom. Canners—25 à 92.
S. C. Power—30 à 72.

VENTES DE TORONTO

40 Atl. Sugar 24¼, 24, 24¼; 25 Abitibi 66½; 65 Brazilian 53¾, 53½, 53¾; 5 Bell Tel. 138; 105 Bunt 185½, 184½, 184½; 6 C. P. R. 147½, 147¼, 147¼; 20 Cons. Gas 166; 25 Dominion Can. priv. 99; 20 Dom. Telegraph 50; 25 Goodyear priv. 99¼; 8 Int. Milling priv. 100½, 100¼, 100½; 100 Mex. L. and P. 24; 1 Mackay 115¾; 3 Maple Leaf priv. 101; 26 Pac. Burt 94; 10 id. priv. 106; 100 Port Hope, 58½, 58, 58; 35 Porto Rico Ry 39½; 2 Rogers 60½; 10 Sales Book 43; 5 id priv. 93; 25 Twin City 64; 10 Winnipeg Ry. 42½; MINES—74 Dome 14.15, 14.10, 14.15; 35 McIntyre 17.50; 400 Hollinger 13.50. BANQUES—10 Commerce 202; 27 Dominion 200; 6 Imperial 190; 5 Toronto 199½; 42 Union 112½. PRETS, FIDUCIES, etc. — 10 Canada Permanent 198; 51 Huron and Erie 125.

# UN PROTET AUX AUTORITES MUNICIPALES

## UN AMENDEMENT AU BILL DE MONTREAL DANS LE BUT DE REDUIRE SA RESPONSABILITE POUR LE PAIEMENT DES FRAIS DE L'ENQUETE, S'IL Y A RESPONSABILITE

**Il serait présenté à la Législature. — On s'étonne du coût de l'enquête.**

## LE PREMIER MINISTRE

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 16. — Montréal paiera-t-elle les frais complets de l'enquête judiciaire sur la police de Montréal, comme l'hon. juge Coderre, président de l'enquête la condamne à le faire? Une rumeur qui paraît assez accréditée veut que la ville fasse des démarches dans le but de ne payer qu'une certaine partie des frais.

On parle ici d'un amendement qui serait fait à la charte de la ville quand elle viendra devant la Chambre pour qu'une clause soit insérée dans le bill afin que la ville ne soit autorisée qu'à payer qu'une partie des frais auxquels l'a condamnée l'hon. juge Coderre. Et si cet amendement était présenté, on dit qu'il serait immédiatement adopté par la députation.

Dans les cercles parlementaires et autres, on s'étonne qu'une enquête qui, dit-on, n'a rien révélé qui ne fut déjà connu, du moins pour ce qui concerne la situation en général, coûte si cher. On dit couramment que l'enquête n'a fait que rappeler que Montréal n'est pas exempte des maux qui se rencontrent dans toutes les grandes villes cosmopolites. On s'étonne des frais occasionés par une enquête qui n'a fait que démontrer que le vice est existant dans la métropole au même degré que dans toutes les autres grandes agglomérations.

Ce dont l'on s'étonne le plus c'est des frais accordés par le juge-enquêteur, non aux sténographes, mais aux avocats des requérants, au greffier et au juge lui-même. A ce sujet on trouve quelque peu élevé le mémoire de Mes Brossard et Lanctôt et que le juge condamne la ville à payer une partie du mémoire de Me Germain, avocat du chef Bélanger et autres officiers. Mais ce qui porte le plus à parler les gens, c'est que le juge en chef suppléant ait accordé au juge enquêteur la somme de $8,625, malgré un amendement à l'acte de la judicature, portant le salaire de $7,000 à $9,000 par année.

Il est fortement rumeur que toutes ces questions seront longuement étudiées lors de la seconde ou de la troisième lecture du bill de Montréal à la Législature, que les frais accordés seront étudiés avec grand soin et que plusieurs députés appuieront l'amendement ayant pour but de réduire la responsabilité de la ville pour le paiement de ces frais si responsabilité il y a.

## L'HON. M. TASCHEREAU

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — Interrogé, ce matin, au sujet de cette rumeur concernant les frais de l'enquête de Montréal, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, a déclaré ne savoir absolument rien de cet amendement qui serait présenté, en Chambre, portant que la cité de Montréal ne serait responsable que de la moitié des frais de cette enquête.

"Personne", a répondu le premier ministre, "ne nous a encore soumis la chose et nous avouons même que c'est la première nouvelle que nous en avons".

D'un autre côté, un ministre de la Couronne a affirmé qu'un tel amendement serait présenté lors de la deuxième lecture du bill de Montréal.

## PASSAGERES DE MARQUE

Halifax, 16. — Parmi les personnes qui ont quitté Halifax ce matin sur le "Caronia" étaient la comtesse de Strafford et sa fille lady Mary Byng, qui ont été les hôtesses du baron et de lady Byng, à Ottawa.

## DES CHIFFRES SE RAPPORTANT A NOTRE NUMERO DE SAMEDI

**Nul doute que nos lecteurs aimeront à avoir quelques détails concernant le numéro extraordinaire que nous avons publié samedi dernier. Voici des chiffres:**

**Il a fallu 146 rouleaux de papier d'une largeur de 72 pouces, pesant une moyenne de 1,350 livres chacun. C'est plus de 98 tonnes. Ceci représente quatre wagons de papier.**

**Il a fallu aussi 3,600 livres d'encre ou 9 barils de 35 gallons chacun.**

**On a empli 1,887 sacs de malle pesant 78,099 livres.**

**Il a fallu 19,360 livres de métal pour faire les moules.**

**Le journal comprenait 320 colonnes d'annonces dont 268 de grandes et 52 de petites. Les grandes annonces avaient une longueur totale de 97,600 lignes agatés.**

**48 charretiers ont fait la distribution en ville, 38 ont dû faire deux voyages.**

**Ces chiffres se rapportent exclusivement à la partie ordinaire du journal et ils ne comprennent pas la quantité énorme de papier et d'encre employée pour l'impression de notre supplément de rotogravure.**

# GROS DEBAT EN PERSPECTIVE AU COMITE DES COMPTES PUBLICS

**Il est attendu pour demain à la reprise de l'enquête sur la Commission des liqueurs. —Le comité a-t-il le droit d'examiner des particuliers au sujet de la contrebande?**

## REFUS DU MAIRE DE MONTREAL-NORD

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 16. — C'est demain que se continuera l'enquête sur la Commission des liqueurs de Québec, au Comité des comptes publics de la Législature. Comme on le sait, cette enquête demandée par l'opposition, fut accordée par le gouvernement, mais suivant certaines modifications apportées par M. Damien Bouchard, député de Saint-Hyacinthe et adoptées par la députation. L'amendement Bouchard comportait une enquête sur la contrebande. A la dernière séance du comité, jeudi dernier, M. Alfred Duranleau, député de Laurier, proposeur de la motion demandant l'enquête sur la Commission, proposa que l'on fasse d'abord l'examen des opérations de la Commission et s'opposa à ce que l'on commence à examiner des cas de particuliers relatifs à la contrebande, comme le voulait une motion faite par M. Bouchard. M. Sauvé, chef de l'opposition, appuya M. Duranleau, déclarant: "Depuis trois ans, l'opposition n'a pas dévié de sa ligne de conduite. Elle a soutenu que la Commission étant une branche de l'administration du gouvernement, les députés avaient le droit de connaître toutes ses opérations, prix coûtant, etc.

C'est ce qu'elle demande encore cette année. Quant à ceux qui auraient enfreint la loi, c'est à la Commission à les poursuivre devant le tribunal judiciaire".

De son côté, l'hon. M. Patenaude demanda que si l'on veut interroger des particuliers, on forme un sous-comité afin de laisser au comité des comptes publics le temps nécessaire pour examiner les opérations de la Commission.

La bataille recommencera demain. On s'attend à un gros débat car des particuliers ont été assignés. Ce sont MM. Albert Brosseau, Lavallée, Lord et Brien. Ces personnes se rendront-elles à l'assignation du comité des comptes publics? Peuvent-elles ne pas obéir à cette assignation? Voilà ce que l'on se demande ici.

Si on en juge par une lettre de M. Albert Brosseau, maire de Montréal-Nord, l'un des particuliers assignés devant le comité, il semble que l'ordre ne sera pas obéi du moins par M. Brosseau. Celui-ci a en effet adressé à M. Cordeau, président de la Commission des liqueurs, une lettre dans laquelle il dit, entre autres choses, qu'il est prêt à comparaître devant un tribunal s'il est accusé d'infraction à la loi des liqueurs, mais il refuse au comité des comptes publics le droit de le juger.

A suivre sur la page 23

# NAVIRE EN DETRESSE

Halifax, 16. — C.-H. Harvey, agent du département de la marine et des pêcheries, a reçu de Glace Bay une dépêche annonçant que la goélette "Primo" est en détresse et fait eau, dans la position suivante: latitude 40, longitude 46.37. Aucun autre détail n'est donné.

## UN BEAU COURAGE

Tokio, 16. — Les Japonais viennent de donner un extraordinaire exemple de ténacité et de courage. En dix-sept mois, ils ont reconstruit Yokohama.

**Il serait signifié aujourd'hui même par un groupe de citoyens afin que la ville refuse de prendre une décision concernant le rapport de l'hon. juge Coderre.**

## A L'HOTEL DE VILLE

Chacun, depuis samedi, ne parle pour ainsi dire que du rapport de l'hon. juge Louis Coderre concernant l'enquête judiciaire sur la police, et toutes sortes de potins courent la rue, le palais de justice, les bureaux d'avocats. Un protêt, déclare-t-on en certains milieux intéressés, serait signifié aujourd'hui même par un groupe de citoyens aux autorités de la ville afin qu'elles ne prennent aucune décision concernant le rapport de l'hon. juge Coderre.

### M. L'ECHEVIN DUBREUIL

Interrogé, cet avant-midi, M. l'échevin J.-M. Dubreuil a déclaré à notre représentant qu'il verra, ainsi que ses amis, à ce que le rapport de l'hon. juge Coderre soit envoyé dès cet après-midi, devant le comité exécutif pour étude immédiate. Si ce comité, a-t-il ajouté, ne fait pas d'ici lundi prochain un rapport favorable, il est plus que probable qu'une délégation partira aussitôt pour Québec où elle rencontrera les membres de la législature qui seront alors priés d'intervenir sous le plus court délai possible.

M. l'échevin Dubreuil ainsi que M. T.-A. Laurence, secrétaire du comité des citoyens qui l'accompagnait, se sont tous deux déclarés on ne peut plus satisfaits du rapport de l'hon. juge Coderre. Ils se sont, toutefois, refusés, pour le moment, à plus de commentaires à ce sujet.

### Me A. BROSSARD

Me Arthur Brossard, l'un des procureurs des requérants, s'est contenté de nous dire qu'il était "absolument satisfait du rapport, parce que juste, pondéré et de nature à rendre à notre ville les plus grands services, s'il est accepté dans son entier".

### Me J.-P. LANCTOT

Me J.-P. Lanctôt, également procureur des requérants, est du même avis que son collègue. Au cas où le rapport en question ne serait pas accepté par les autorités de la ville, et au cas aussi où la législature refuserait, pour une raison ou pour une autre, d'intervenir, Me Lanctôt préconise, quant à lui, qu'une grande campagne d'assemblées populaires à travers notre ville devrait être entreprise dans le but de tenir l'opinion publique éveillée jusqu'à ce que le rapport de l'hon. juge Coderre ait porté tous ses fruits.

### Me O. GAGNON

Me Oscar Gagnon, l'un des procureurs de la défense, que nous avons aussi interrogé, nous a répondu qu'il n'avait pas encore eu le temps matériel de faire une étude sérieuse et détaillée du rapport de l'hon. juge Coderre. Il a toutefois remarqué que trois de ses clients ont été condamnés à payer les frais de leur défense. Il a notifié les autorités de la ville, nous confirme-t-il, que ceux-ci refuseront de payer.

Il a aussi noté que quatre de ses clients, savoir: le capitaine Ainey, le lieutenant V. Trudeau, le sergent Desrosiers et le détective Ernest Bélanger avaient été exonérés de tout blâme. "Je constate que, nonobstant leur acquittement, a dit Me Gagnon, la ville a été condamnée à payer les frais occasionnés par leur défense". La chose lui paraît injuste.

Suivant Me Gagnon, le commissaire enquêteur n'avait le droit d'accorder des honoraires à aucun avocat. Son seul pouvoir était de déterminer si les frais devaient être payés par les requérants ou les incriminés.

### M. JOHN-A. SULLIVAN

Il est délicat pour un avocat de donner une opinion sur un jugement dans une cause, nous a déclaré Me John-A. Sullivan. Je puis cependant dire que le rapport ne m'a pas tout-à-fait surpris. Quant à ce qui regarde l'Union, il faut l'envisager à plusieurs points de vue. L'existence d'une union peut en théorie sembler une cause d'indiscipline. Les faits, cependant, démontrent que loin d'avoir été une cause d'indiscipline, elle a aidé au bon fonctionnement de la police; et, ce qui frappe davantage, c'est qu'au cours d'une enquête aussi longue, pas un de ses membres n'a été incriminé.

De plus, le rapport demande la réinstallation de trois anciens membres de l'union destitués sans raison, parce qu'ils faisaient partie de l'union.

L'union, comme on le sait, a été formée précisément pour la protection de ses membres, et en même temps, des citoyens de la ville de Montréal, contre cette organisation surannée et défectueuse dont parle l'hon. juge Coderre. Le témoignage des experts, ajoute Me Sullivan, démontre qu'elle était nécessaire vu le système existant.

Si l'union, telle que constituée, ne semble pas trouver faveur aux yeux du juge Coderre, il admet cependant que les policiers ont droit à une organisation qui leur permettre de se protéger contre les abus et les exactions dont ils pourraient être victimes. Sans partager entièrement les vues de l'hon. juge Coderre, réserve que le fais avec tout le respect dû à la Magistrature, déclare, Me Sullivan, je puis ajouter que j'ai la conviction que les membres de l'union qui forment plus de 90% de la force policière, ne demandent qu'à faire leur devoir, et à avoir la somme de protection nécessaire pour exercer leurs fonctions avec discipline, intelligence, zèle, et avec l'assurance d'obtenir pleine et entière justice.

Les membres de l'union sont des citoyens de la ville de Montréal, intéressés comme tous les autres à la bonne administration de la ville, et ne désirent que les meilleurs intérêts de la ville et de ses concitoyens.

Le manuel de l'union prêche la discipline, la politesse envers les citoyens, et l'enquête a démontré que les membres de l'union suivent les préceptes de leur manuel.

### AU CONSEIL MUNICIPAL

Il semble fort peu probable que le rapport de l'hon. juge Louis Coderre, relativement à l'enquête qui a été tenue sur la police municipale et sur l'administration de ce service, soit discuté à la réunion du conseil municipal, à l'assemblée qui a lieu cet après-midi. L'assemblée a été convoquée spécialement pour discuter la loi des pavages, et comme l'on s'attend à un long débat sur ce sujet, deux projets étant sur le tapis, il resterait peu de temps pour traiter du rapport. Certains échevins sont d'avis que le rapport devrait être envoyé au comité exécutif attendu que c'est le comité qui a sous sa juridiction immédiate le service de police, et non pas le conseil.

Les échevins laisseraient au comité exécutif le soin d'étudier le rapport et de prendre les mesures qu'il jugera convenables. A la séance de cet après-midi, il s'agira tout simplement, dit-on, de juger si le rapport doit être déposé sur le bureau pour être discuté plus tard, s'il sera envoyé au comité exécutif, ou bien encore s'il sera soumis à une commission échevinale, à celle qui a déjà commencé une enquête sur la police.

On fait remarquer que le comité exécutif est le seul corps qui peut agir quant à l'administration de la police et des changements à apporter dans ce service. Le conseil peut toujours faire au comité les recommandations qu'il jugera à propos. Peut-être sera-t-il demandé à la séance de cet après-midi, des copies du rapport, afin que les échevins puissent le consulter avant de prendre une décision quelconque, à ce sujet.

Certains échevins, d'un autre côté, insisteront pour que le comité exécutif agisse en tenant compte des conclusions du rapport.

### LE COUT DE L'ENQUETE

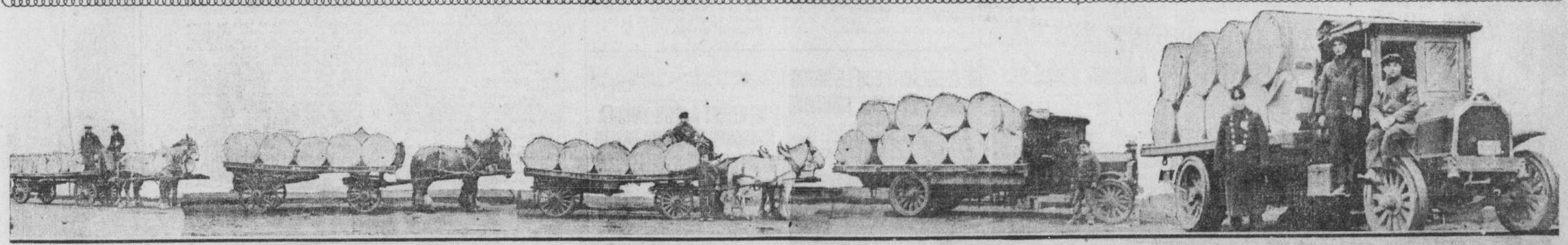
Des membres du conseil ont fait allusion aux frais de l'enquête. Des échevins trouvent que le coût de l'enquête est fort élevé, tandis que d'autres sont d'avis contraire. C'est encore au comité exécutif à décider

A suivre sur la page 23

### ACCUSE DE MEURTRE

Winnipeg, 16. — Wasyl Padova, cultivateur d'Arbor, a été accusé par le jury du coroner d'avoir tué son voisin D. Zator, le 6 mars dernier.

## L'EXPANSION FORMIDABLE DE LA "PRESSE"



**Notre numéro de samedi dernier a dépassé de beaucoup toutes les entreprises journalistiques à Montréal. La vignette ci-dessus donne une idée du papier qui a été employé. On voit quelques-uns des camions qui ont apporté à nos ateliers, vendredi, non moins de 192,000 livres de papier.**—(Cliché du photographe de la "Presse").

## AU FIL DE L'HEURE

### "A CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE"

Toutes les femmes, à très peu d'exceptions près, on en convien-dra, dames de la haute ou de la petite bourgeoisie, mères, filles ou soeurs, sont appelées à "tenir une maison" ou tout au moins à exer-cer un certain contrôle personnel en ce qui concerne ce que nous ap-pellerons la régie interne d'un in-térieur. Plusieurs parmi celles de notre siècle se font une idée plus ou moins fausse de leur mission sous ce rapport, surtout celles à qui sourit la richesse. Mais leur esprit étant ouvert de plus en plus par une éducation intellectuelle et progressive dans le bon sens du mot, elles savent que rien n'est à dédaigner de ce qui contribue dans une très large mesure au bien-être du foyer, à la paix familiale, à la prospérité, à l'honneur de "la maison". Elles me suivront donc, j'ose l'espérer, dans la tâche, fût-elle quelque peu téméraire, que j'ai assumée de traiter un sujet appa-remment banal, mais moins qu'il en a l'air vu son importance quo-tidienne.

Une maison bien tenue, d'au-cuns l'ignorent, commande tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, une série de menus travaux concernant d'abord la mise en or-dre, puis la propreté. Ces menus travaux sont nombreux et inces-sants . Ils ne sont point rebutants ni compliqués, mais à condition de procéder avec méthode de même qu'en temps opportun.

Se lancer dans des rangements éperdus de loin en loin et à des époques indéterminées de l'année, dans des nettoyages à grand or-chestre, dirait l'autre, crier après ses domestiques, si domestiques il y a, enfin remplir le logis de va-carme et de poussière pendant vingt-quatre ou quarante huit heu-res consécutives ,sauf à tout lais-ser retomber ensuite dans le dé-sordre et la négligence, ce n'est guère une façon d'agir intelligen-te ni pratique.

En quelques jours, parfois en quelques heures, surtout si la fa-mille est quelque peu nombreuse,les habitudes d'incurie, on peut en être convaincu à l'avance, referont leur néfaste besogne : en un clin d'oeil chiffons, vêtements, livres, ustensi-biles de travail, objets de toilette divers s'entasseront dans les coins, hors des coins, sur les tablettes, dans les armoires, etc., et l'on gé-mira, et l'on récriminera, et l'on répétera avec l'accent du plus pro-fond découragement ou de la plus véhémente indignation, suivant les tempéraments : "Il est impossible de tenir cette maison propre".

Si la ménagère, riche ou pauvre, qui s'exclame ainsi se donnait la peine de réfléchir un peu, elle ad-mettrait elle-même que cette mai-son est mal dit ; c'est ma maison qui serait l'expression appropriée. Or, s'écrier : "il est impossible de tenir ma maison propre", c'est for-muler un aveu humiliant.

Que la femme s'occupe journelle-ment de son intérieur, comme le mari ou le frère de son bureau ou de ses affaires, c'est-à-dire de fa-çon continuelle, exacte, sérieuse, et elle n'aura pas de reproches de ce genre à s'adresser.

Mais si la maladie, hôte doulou-reux, encombrant et imprévu, arri-ve, me direz-vous peut-être ; si un voyage d'urgence s'impose, ou si quelque autre événement indépen-dant de la volonté vient troubler momentanément l'ordre établi ?...

A cela je me contenterai de ré-pondre que quand le pli est pris, quand le fond est bon, quelques jours suffiront pour ramener la maison à sa bonne tenue coutumiè-re.

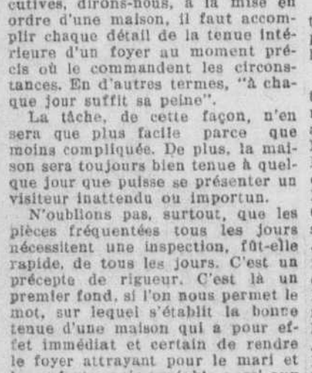
Rien ne sert de courir, dit un vieux proverbe bien connu, il faut partir à temps. Rien ne sert, non plus, de travailler à perdre haleine et plusieurs longues heures consé-cutives, dirons-nous, à la mise en ordre d'une maison, il faut accom-plir chaque détail de la tenue inté-rieure d'un foyer au moment pré-cis où le commandent les circons-tances. En d'autres termes, "à cha-que jour suffit sa peine".

La tâche, de cette façon, n'en sera que plus facile parce que moins compliquée. De plus, la mai-son sera toujours bien tenue à quel-que jour que puisse se présenter un visiteur inattendu ou importun.

N'oublions pas, surtout, que les pièces fréquentées tous les jours nécessitent une inspection, fût-elle rapide, de tous les jours. C'est un précepte de rigueur. C'est là un premier fond, si l'on nous permet le mot, sur lequel s'établit la bonne tenue d'une maison qui a pour ef-fet immédiat et certain de rendre le foyer attrayant pour le mari et les enfants, puis agréable aussi aux amis qui nous viennent visiter.

## UN NOUVEL ORGANISTE A L'EGLISE SAINT-GEORGE

M. H. Mathias Turton a été nom-mé organiste de l'église Saint-Geor-ges. Il succède au docteur Percival-J. Illsley, décédé récemment. Le nouvel organiste est très avanta-geusement connu dans les cercles musicaux de Montréal. Il est entré en fonctions, hier.

Frottez-vous les mains de Gelée de Pétrole "Vaseline" avant de les exposer au froid ou à l'humi-dité lorsque vous travaillez de-hors et vous éviterez les ger-çures ainsi que les crevasses aux jointures. Pour les coupures, les brûlures, les contusions, etc, appliquez la Gelée "Vaseline" libéralement. Toujours sure, calme la douleur et guérit.

*Vérifiez la présence de la marque de fabrique "Vaseline"*

Chesebrough Mfg. Company (Cons'd)
1880 Chabot Ave., Montreal


## LA VIE SOCIALE

—L'hon. M. et Mme J.-E. Ro-bidoux, qui ont passé quelques se-maines à Jacksonville, Floride, sont maintenant à Washington, où ils feront un séjour de deux semai-nes.

—Mme L.-J. Tarte recevra à une partie de bridge, mercredi, en l'honneur de Mme John-H. Roy, d'Ottawa, actuellement en ville, l'invitée de Mme Tancrède Bien-venu.

—Mme A.-N. Brodeur reviendra, ce soir ,d'Ottawa, où elle a fait un séjour d'une semaine chez sa fille, Mme Robert Laurier.

—Mme Paul Bauset a reçu à dé-jeuner, ces jours derniers, en l'hon-neur de sa soeur, Mme E. Laterriè-re-Garneau, de Québec, qui est l'in-vitée de son père, M. J.-N. Dupuis.

—Mlle Marcelle Turgeon recevra à déjeuner, demain, en l'honneur de Mlle Louise Taschereau, de Qué-bec, qui est l'invitée de Mlle Mag-deleine Hébert.

—Mlle Claire Marcil, d'Ottawa, est en ville, l'invitée de sa soeur, Mme John-G. Ahearn.

—Mlle Marguerite Dupré est re-tournée à Québec, après un séjour de quelques semaines en ville l'in-vitée de Mme Jean Lafontaine.

—La réunion de couture des da-mes bienfaitrices de l'Institution des Sourdes-muettes aura lieu, mer-credi, à 2 heures.

—M. et Mme Héliodore Fortier, actuellement en voyage aux Indes occidentales, sont attendus à New York à la fin de mars.

—Mme A. Roberge, rue Saint-Denis, est en voyage à New-York où elle passera quelques jours.

—M. le Dr Gaston Lapierre fera une conférence, à l'hôpital Sainte-Justine, mercredi à 4 heures et par-lera de la "Première enfance et du service social d'un hôpital d'en-fants".

—M. le notaire Tardif est re-tourné à Saint-Casimir après avoir passé quelques jours en ville, à l'hôtel Mont-Royal.

—Parmi les personnes qui assis-teront à la partie de cartes qui au-ra lieu à l'hôtel Windsor, demain, au bénéfice de l'hospice Saint-François Solano que dirigent, à Rosemont, les Petites Soeurs Fran-ciscaines de Marie, mentionnons: Mmes G. Robert, N. Latourelle, G. Caron, E. Latourelle, H. Richard-son, E. Dufresne, J. Benn, O. Reed, J. Moreau, A. Dufresne, H. Papi-neau, L. Lafleur, E. Blais, N. Ri-chard, F.-D. Davidson, H. Hooper, B. Lefebvre, Mlles M. Moreau, Ma-rie-Anna Durivage, C. Bigonesse. Mmes J.-F. Saint-Cyr, P. Meunier, A. Lafleur, J.-B. Archambault, Mme Victor Carmel, rue Saint-Hu-bert, et Mme Albert Jarry, rue Saint-Denis, donneront des rensei-gnements à ce sujet à quiconque en désirerait. Les personnes qui ont encore des billets à placer sont priées d'en rendre compte aujour-d'hui.

—Mlle Lucienne Lionais est à Rivière-du-Loup, l'hôte de Mme E.-D. Ouellette, et fera ensuite un sé-jour à Québec, chez Mme E. Drolet.

QUEBEC

—L'hon. M. et Mme Adélard Tur-geon ont reçu à dîner, jeudi, au Pa-lais Législatif, en l'honneur de l'hon. M. et Mme J.-L. Perron, de Montréal, actuellement leurs invi-tés, et aussi en l'honneur de Mme Ernest Lapointe, d'Otta-wa. Les convives étaient : Son Honneur le lieutenant gouverneur, l'hon. M. Pérodeau, Mme Frank Mc-Kenna, l'hon. M. et Mme L.-A. Tas-chereau, l'hon. M. et Mme Honoré Mercier, l'hon. M. et Mme Antonin Galipeault, M. et Mme Neuville Bel-leau, M. et Mme Arthur Amos, Mme Archie Fraser, Mme C.-R. Devlin, l'hon. M. J.-E. Caron, l'hon. M. J.-N. Francoeur, l'hon. M. John-Hall Kelly, M. Jules Duchastel de Mon-trouge, M. Arthur Déry.

—Mme C.-R. Devlin a reçu inti-mement à une partie de mah-jong, jeudi, en l'honneur de Mme Ernest Lapointe, d'Ottawa, et de Mme J.-L. Perron, de Montréal.

—Mme J.-D. Brousseau a reçu à déjeuner, jeudi, en l'honneur de Mme S.-N. Parent, d'Ottawa. Les invitées étaient : Mmes Ernest La-pointe, d'Ottawa ; Antonin Gali-peault, Georges Parent, Adolphe Stein, Cyrille-F. Delâge, E.-B. Gar-neau, C.-E. Lemieux, Georges-Edouard Tanguay.

OTTAWA

—Mme Hewitt Bostock recevra à l'heure du thé, mercredi, dans ses appartements, au Sénat.

—Mme R.-E. Valin a reçu à dé-jeuner, vendredi, en l'honneur de Mme N.-A. Brodeur, de Montréal, qui était l'invitée de Mme Robert Laurier.

—Mme S.-N. Parent est revenue de Québec, où elle a fait un séjour de quelques semaines, l'invitée de M. et Mme Georges Parent.

—Mlle Simone Parent, qui voya-ge en Europe depuis quelque temps, est actuellement à Venise.

—Mme Louis Bertrand, de Hull, a reçu intimement au bridge et au thé, vendredi, en l'honneur de Mme L.-N. Bertrand, de l'Ile Verte, qui est son invitée. Mme Elzébert Roy, Gustave Brault et Mlle M. Barnard ont servi le thé.

—Mme H.-Hector Langevin a re-çu à une partie de bridge et au thé, vendredi. Mmes L. de G. Ra-by, Georges-D. Kelley et Ernest Ga-gnon ont servi le thé, aidées de Mlles Germaine Sainte-Marie, An-nonciade Fortin, Yvonne Roy et Ga-brielle Sainte-Marie.



Madame LEO DANDURAND, femme du gérant de l'équipe de hockey "Canadien" qui a remporté le championat de la N. H. L.

## LES COURS

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commer-ciales de Montréal, pendant cette se-maine, sont les suivants :

LANGUES VIVANTES

Espagnol : lundi 8 h. ; jeudi 7 h. et 8 h.
Italien : mardi 8 h. ; vendredi 8 h.
Allemand : mardi 8 h. ; vendredi 8 h.
Anglais commercial : lundi 7 h. et 8 h. ; mercredi 7 h.
Français commercial : mardi 7 h. ; vendredi 7 h.

MATIERES COMMERCIALES

Comptabilité : lundi 9 h. ; jeudi 7.30 h. ; vendredi 7 h.
7 h. ; mercredi 7 h.
Mathématiques financières : mardi 7 h. ; mercredi 7 h.
Droit commercial : mercredi, 8 h.
Droit civil : lundi 7 h.
Droit public : jeudi 7 h.
Organisation des entreprises moder-nes : jeudi, 8 h.
Opérations de banque : mardi 8 h.
Economie politique : jeudi 8 h.
Géographie économique : jeudi 7 h.
Assurances : mercredi 7.30 h. ; ven-dredi 7.30 h.

## FEU M. L. DELORME

(Spécial à la PRESSE)

Joliette, 16. — M. Lothaire De-lorme, artiste peintre, est décédé hier matin, à l'âge de cinquante-deux ans et neuf mois, dans sa demeure, No 111, rue Saint-Louis, à Joliette. Il laisse son épouse, née Emma Bibeau et huit enfants, dont cinq fils et trois filles.

## CONVOCATIONS

DANS SAINT-ANTOINE

La réunion régulière du club libéral des femmes de la division Saint-Antoi-ne-Saint-Joseph aura lieu ce soir, à 8 heures, au No 348 rue Saint-Antoine. M. J.-H. Dillon, M.P.P., sera l'hôte d'honneur et donnera la causerie. Mme M.-L. O'Dell présidera cette réunion.

AU CLUB GOUIN

Une importante assemblée du club Gouin aura lieu, ce soir, à la salle du jardin de l'enfance, rue Saint-Laurent, angle Saint-Zotique. Des questions d'une grande actualité sont sur le tapis et tous les membres sont invités à par-ticiper à la discussion.

FEMMES LIBERALES

La réunion mensuelle du club libéral des femmes de Montréal a lieu, cet après-midi, à 3 heures, dans le salon bleu de l'hôtel Windsor. Le confé-rencier est M. Jean-J. Denis, député de Joliette aux communes.

## ACCIDENT A JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 16 — M. Paul-Emile Comtois,à l'emploi de la maison Du-fresne Ltée, travaillait au chargement d'un char, lorsqu'une boîte d'une certaine pesanteur lui tomba sur le poignet gauche. Il fut con-duit à l'hôpital où le Dr Edmond Piette, assisté du Dr Pelletier, pra-tiquèrent une opération assez gra-ve. Il y avait septicémie, qui pou-vait causer la mort, mais l'opéra-tion a fort bien réussi,écartant tout danger.

Nairobi, Kenya, 16.—Deux per-sonnes ont été tuées dernièrement par un rhinoceros dans le district de Nanyki.

LEÇON D'HYGIENE DU LUNDI

# ON PEUT FACILEMENT PREVENIR LE GOITRE

(Ecrit spécialement pour la "Presse" par le Dr T.-C. Routley, secrétaire de la "Canadian Medical Association". — Droits de reproduction réservés.)

Lorsque l'on fit, récemment, un examen médical de 224 jeunes filles aux écoles de la ville d'Owen Sound, Ontario l'on découvrit que 113 d'entre elles, soit plus de 50 pour cent, avaient le goitre. Il va sans dire que la révélation que cette maladie régnait à ce point surprenant chez les enfants des écoles fut cause de nombreux commentaires et de beaucoup de consternation. Tous les enfants d'Owen Sound sont main-tenant soumis à l'examen médical. L'on ne prendra pas seulement les moyens nécessaires pour guérir les enfants affectés de goitre, mais l'on indiquera les moyens à prendre pour prévenir cette affection de beau-coup trop commune de la glande thyroïde. L'on veut aussi mettre ces moyens en pratique, à l'avenir, dans ce district.

La ville de Winnipeg, qui possède des services médical et dentaire ainsi qu'un service d'infirmières très étendus et très coûteux pour ses écoles a fait faire, tout dernièrement, des examens spéciaux pour ce qui est des enfants goitreux. Cinq cents enfants, garçons et filles, ont été examinés. L'on constata des cas de tuberculose, d'affections de coeur, de défauts orthopédiques et d'affections dentaires, mais l'on prêta une attention toute particulière aux cas de goitres. Environ 2½ pour 100 des enfants avaient des enflures appréciables du cou; près de 6 pour 100 avaient des enflures moins prononcées, et chez 36 pour 100 l'enflure n'était que légère. C'est-à-dire que 43 pour cent des enfants étaient affectés.

Une enquête fait au village de Selkirk, à vingt milles de distance, fit voir que plus de 50 pour cent des enfants examinés étaient goitreux. Selkirk est évidemment une section où le goitre règne. Dans quelques sections de l'Etat du Michigan, des enquêtes ont fait découvrir que trois enfants sur quatre sont goitreux, et dans d'autres sections l'on n'y en a découvert que 26 pour cent. Ce ne sont que des examens médicaux qui ont révélé ces faits. Pour dire la vérité, il faut reconnaître que d'ici à ce que les examens médicaux deviennent à faire partie de la routine dans toutes les écoles du Canada, la médecine préventive restera dans son enfance.

L'on sait maintenant que le goitre est une affection qui peut parfaitement être prévenue. Mais afin d'adopter les mesures néces-saires pour sa prévention, nous devons en comprendre la nature ainsi que celle du remède.

Le goitre simple est une affection causée par un épuisement de la glande thyroïde, laquelle est placée sur le devant du cou. Elle pro-vient du défaut d'approvisionnement normal d'iode dans la glande. Celle-ci agit comme un réservoir où l'iode est recueilli et d'où il est versé dans le système. Si l'iode est en excès dans le sang, la glande enlève cet excès et l'emmagasine. Mais si l'iode n'est pas en quantité suffisante dans le sang, la glande s'épuise d'iode pour le fournir au système. Cet épuisement de la glande thyroïde ne se produit pas si elle reçoit une quantité normale d'iode. C'est pour cela que l'épuisement de la glande se manifeste beaucoup plus fréquemment chez la popu-lation qui vit à l'intérieur des terres, que chez celle qui vit au bord de la mer. L'eau de la mer et l'air marin sont imprégnés de sels d'iode. Il y a de l'iode dans l'eau de la mer, dans des puits salins, dans certaines sources, dans des eaux minérales et dans certaines plantes Les personnes qui vivent sur le bord de la mer ne sont pas aussi expo-sées au goitre, parce qu'elles respirent de l'air imprégné d'iode, et parce qu'elles consomment des aliments (animaux et végétaux) qui ont puisé de l'iode dans l'eau de la mer.

L'homme n'est pas le seul être de la création qui soit affecté du goitre. De nombreux animaux, par exemple les chevaux, les chèvres, les bestiaux, les mules, les moutons, les chiens, les lapins et même des poissons d'eau douce peuvent être affligés du goitre. En effet, c'est par suite des observations faites en 1910 et 1911 par Marine et Len-hart, sur des truites de ruisseaux affectées d'hypertrophie de la glande thyroïde, que l'on a clairement démontré l'utilité de l'iode comme moyen de prévention du goitre. Cette hypertrophie de la glande thy-roïde chez des truites de ruisseau, communément nommée le "carci-nome" de la thyroïde, fut guérie en ajoutant simplement de l'iode à l'eau dans laquelle vivaient ces poissons. En se basant sur cette décou-verte, l'on administra avec succès de l'iode pour le traitement du goitre simple et du goitre accompagnant la grossesse. Ceci fut d'abord fait à l'hôpital Lakeside, à Cleveland, et ce traitement y est depuis resté d'usage courant.

En 1917, Marine et Kimball établirent comme usage courant le traitement par l'iode chez les enfants des écoles d'Akron, Ohio, où les cas de goitres étaient très nombreux. L'iode fut administré à la fois comme préventif et comme curatif. Il est encore employé de cette manière dans cette ville et dans d'autres villes des Etats-Unis, parti-culièrement dans les districts des grands lacs. L'iode peut être mêlé à l'eau que l'on boit, sous forme de sels de soude ou sous forme de com-primés spéciaux. On administre aussi des préparations organiques d'iode combinées avec du chocolat sucré. Les enfants ne demandent pas mieux que de le prendre sous cette forme et on peut être assuré qu'ils le prendront ainsi jusqu'à guérison. Un comprimé de la force requise donné chaque semaine est suffisant, a-t-on constaté, pour assurer la prévention de l'affection.

En Suisse, où le goitre était chez lui, un miracle moderne de médecine préventive se produit depuis 1919. En cette année, Klinger y fit ses premières expériences chez les enfants des écoles du Canton de Saint-Gallan. Il y avait découvert 87 enfants goitreux. Dans un récent livre qu'il a publié, le docteur Hunziker citant le cas du canton d'Appenzell, où les goitreux étaient tout aussi nombreux, dit qu'au-jourd'hui il ne s'y découvre plus de goitres, et l'on n'y connaît plus de crétins. Il a été déclaré, par un autre homme de science qui y a fait des enquêtes, que le nombre des crétins reconnus comme tels en Suisse est de 50,000. Les crétins sont des espèces de nains de faiblesse men-tale héréditaire. Ils sont dans cet état parce que leurs mères étaient goitreuses. Les crétins idiots et les sourds-muets remplissent les asiles de la Suisse, mais cet état de choses aura changé dans quelques années, et la transformation sera produite par l'usage de sels convenables, avec l'emploi, pour ce qui est des enfants, de chocolats à l'iode. La disparition du goitre et du crétinisme sera accompagné d'autres résul-tats bienfaisants. La glande thyroïde contrôle la croissance, d'une manière restée encore mystérieuse. L'emploi de l'iode causera donc une amélioration générale au point de vue du physique et de la santé.

En Angleterre et au Canada, l'on a trop tardé à utiliser cette nou-velle connaissance scientifique contre le goitre. La Nouvelle-Zélande peut nous faire honte à ce sujet. A la conférence médicale qui a été tenue à Aukland, en mars dernier, il a été recommandé que le gouvernement oblige, par une loi spéciale, que tout le sel de table contienne une quan-tité spécifiée d'iode.

Au Canada, il se vend un sel de table à l'iode. Mais son usage se restreint à ceux qui en connaissent l'utilité, et qui savent qu'en peut l'obtenir chez les épiciers, en le demandant. Tous les grands manufac-turiers anglais de sel de table produisent du sel à l'iode, mais il règne encore en Angleterre beaucoup de confusion sur la quantité convenable d'iode que le sel doit contenir.

Les règlements de la Nouvelle-Zélande pourvoient à ce que le sel d'iode ne soit que dans la proportion d'une partie pour 250,000 parties de sel ordinaire. Des sels de table en contenant de plus fortes quantités peuvent être vendus, mais comme préparations médicales et non comme sels de table ordinaires.

Cela peut étonner l'imagination qu'une si petite quantité d'iode puisse opérer de telles merveilles. Cependant, il faut se rappeler qu'il s'agit d'une substance très remarquable. L'iode agit à la manière des vitamines, et nous savons quels miracles opèrent les vitamines dans l'organisation du corps humain bien que nous ne sachions pas exacte-ment ce qu'elles sont.

Si de très faibles quantités d'iode sont employées, ce n'est pas parce que l'iode est un poison, mais parce que de très petites quantités suffisent pour d'excellents résultats. La glande thyroïde ne demande pas, au maximum, plus d'un vingtième de grain d'iode par mois, et elle en contient normalement environ un quinzième de grain.

Et cependant l'absence de l'iode cause les pires cas de myxoedème, lors même qu'il n'y aurait pas de goitre. Il peut en résulter aussi ce redoutable crétinisme qui s'attaquera à un peuple, comme en Suisse.

Il s'élève pourtant une difficulté au sujet de l'iode. Car si beau-coup d'enfants ont particulièrement besoin d'iode, certains adultes qui ont des glandes thyroïdes malades depuis longtemps peuvent être affec-tés d'une manière nuisible par l'addition d'iode à leurs aliments. On ne saurait donc conseiller de se traiter soi-même. Mais, ordinairement, le problème peut être résolu très simplement et d'une manière satisfai-sante avec une connaissance convenable des conditions.

Le docteur J.-A. Goodfellow, une autorité médicale anglaise, a écrit ce qui suit au sujet du goitre qui existe en nombre dans plusieurs pays: "J'espère voir venir le jour où tout le sel destiné à des usages culinaires contiendra de l'iode. Je ne connais pas de mesure qui soit mieux calculée pour relever le niveau de la santé dans tout le pays. Quand le goitre disparaîtra, ce ne sera pas seul".

Non, il ne disparaîtra pas seul. Avec lui disparaîtront le myxoe-dème, le crétinisme et le cancer de la glande thyroïde, ainsi que cette affection déconcertante et souvent fatale que l'on appelle le "goitre exophtalmique", une variété de la maladie qui affecte les yeux, le coeur et les nerfs si sérieusement que la mort s'en suit souvent.

## CONFERENCES SUR LE BETON ARME ET GENIE SANITAIRE

MM. Mailhiot et Wendling ont termi-né vendredi dernier, à l'Ecole Polytech-nique, leurs cours du soir en Géologie et en Physique. Ces cours ont été des plus intéressants et il est à souhaiter que ces Messieurs seront appelés à trai-ter de nouveau plus tard, de ces sujets trop ignorés par les nôtres.

Une nouvelle série de conférences commence demain soir, mardi. Cette fois M. S.-A. Bauine donnera cinq con-férences sur le Béton Armé, et M. Théo. Lafrenière cinq autres sur le Génie Sa-nitaire. Les premières auront lieu le mardi et vendredi à 7 hrs 45 p.m. et les deuxièmes les mêmes jours à 9 hrs p.m.

Le prix d'inscription est de $2.50 la série de cinq conférences. Comme pour la première série, des résumés polyco-piés seront donnés gratuitement aux auditeurs. Le public en général est ad-mis.

## L'ON REMET A PLUS TARD LA REPRESENTATION DU DRAME "L'AVEUGLE DE S.-EUSTACHE"

La représentation du drame pa-triotique canadien qui devait avoir lieu au Monument National le 19 du courant a été remis, pour des raisons majeures, à une date ulté-rieure.

Chez Archambault, Granger et chez Hainault-Lafortune, où l'on a vendu des billets, on remboursera l'argent au public.

## L'ULSTER NE CEDERA POINT

Belfast, 16. — Le premier ministre Craig a publié un ma-nifeste adressé au peuple de l'Irlande du Nord, manifeste concernant la querelle relative aux frontières. Il rappelle que la politique du gouvernement de l'Ulster a été de refuser de la commission des frontières ou de nommer un membre de cette commission. "Mais", ajou-te-t-il, "le cabinet socialiste anglais de MacDonald a cons-titué la commission malgré nos solennelles protestations. Je désire que le peuple, par des moyens constitutionnels, ma-nifeste de la façon la plus ef-ficace sa solidarité sur cette question suprême et obtienne la victoire sur les forces du so-cialisme et du Sinn Fein."

## UNE CONFLAGRATION QUI A ETE PENIBLEMENT ENRAYEE

Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Simon-de-Rimouski, 16. — Un incendie a détruit ici la grange de M. Cyrille Thibault et tous les instruments aratoires qui s'y trou-vaient, mais aucun animal n'a péri.

Le feu a été mis par une étincelle échappée d'un moulin à scie. On a craint une conflagration, les flam-mes s'étaient propagées à plusieurs maisons, notamment à celle de M. Ernest Bélanger, où seulement une partie du toit a été endommagée. Mais on a eu beaucoup de peine à circonscrire l'incendie.

M. Thibault fait une perte de $1,500 environ.

## AMIS DE LA GAIETE

Samedi, le club de raquette Les amis de la Gaieté, donnera un euchre-bal à la palestre du National. M. Lucien



M. LUCIEN TOUSSAINT

Toussaint agira comme maître de céré-monie. Un excellent programme musi-cal a été préparé et il y aura de magni-fiques prix pour les gagnants de la partie de cartes.

## PLESSISVILLE

—Pour fêter la mi-carême un grand concert sera donné le 19 mars dans la salle de l'hôtel de ville. Les artistes seront M. Joseph Saucier et Mme Ber-geron, soprano. Les accompagnera au piano, Mme Saucier.

## UNE LEÇON DE CATECHISME

Suite de la page 3

tés à ne pas envoyer leurs enfants, lundi le 16 mars, aux écoles pri-maires des départements du Haut et du Bas-Rhin.

Les écoles interconfessionnelles que répudient les évêques sont ou-vertes aujourd'hui à Colmar sur les ordres de M. Herriot.

Ces écoles dont les catholiques n'auraient plus le contrôle donne-raient l'enseignement religieux sé-parément aux enfants des différen-tes confessions. Le président du conseil a autorisé ces écoles en ver-tu d'une vieille loi. L'évêque affir-me que les conditions en vertu des-quelles ces écoles peuvent être lé-galement constituées n'ont pas été remplies, et que les écoles inter-confessionnelles sont une atteinte à la conscience catholique.

### HOMMAGE A JAURES

Castries, France, 16—M. Edouard Herriot, président du conseil, a pris deux fois la parole hier, mais il n'a fait qu'une allusion aux sujets étrangers à l'objet immédiat de sa visite, l'inauguration d'un monu-ment au chef socialiste Jean-Léon Jaurès, natif de Castries, assassiné en 1914.

Après avoir déclaré que Jaurès n'avait jamais séparé ses idées so-cialistes de son amour de la Répu-blique, M. Herriot ajouta:

"Ce n'est pas lui qui aurait pro-noncé ces mots criminels contre la loi que nous avons entendus récem-ment."

Les personnes présentes virent dans ces paroles une allusion au récent manifeste publié par les car-dinaux et les évêques, et applaudi-rent l'orateur chaleureusement.

L'amiral Jaurès, frère du chef socialiste, était au nombre des ora-teurs. Il établit un parallèle en-tre Jaurès et Herriot, tous deux nés de parents pauvres, tous deux élèves de l'Ecole Normale et tous deux consacrant leur vie à la Ré-publique.

### AMOUR REPUBLICAIN

M. Herriot prononça son deuxiè-me discours après le banquet. Dans celui-là il déclara: "Je ne crois pas qu'il y ait deux sortes d'honnêteté, personnelle et publique. Un homme honnête est celui qui tient ses engagements."

M. Herriot déclara qu'il y avait eu peu de gouvernements sous la Rénub'ique si maltraité que le sien, mais il se consola en se rappelant que l'on ne jette des pierres qu'aux arbres qui portent des fruits. Ce qui le blesse particulièrement c'est qu'on lui reproche d'attaquer la li-berté du peuple de l'Alsace-Lorrai-ne, pour lequel le gouvernement ne ressent qu'une sollicitude affection-née et lorsqu'il entend mettre en doute l'amour des républicains pour leur pays, tandis que cet amour est souvent leur religion.

Le président du conseil conclut: "A Genève, nous républicains, fûmes les premiers à construire ce protocole qui peut rencontrer de la résistance et du scepticisme, mais qui sera la charte de l'avenir. Ce sera notre gloire d'avoir fait flam-ber cette pure torche."

## UNE RATIFICATION

Washington, 16. — Le Sénat a ratifié, samedi, le traité conclu avec la Grande-Bretagne et réglant le niveau du lac des Bois entre le Min-nesota et l'Ontario.




Débarrassez - vous des boutons en employant Cuticura

Le savon pour nettoyer l'onguent pour guérir

Essayez notre nouveau bâton à barbe

LE PLUS BEAU TEINT

Obtenu par l'emploi continu de la

Poudre AMBRE NOIR MARCEAU

(Teintes: Abricot, Naturelle, Rachel, Rose, Blanche)

Donne au visage cette fraîcheur et cet éclat naturel qui sont les apana-ges de la jeunesse.

Echantillon envoyé gratuitement sur réception de 3 cents en timbres. 2 rue RODNEY, Montréal.

Les Chapeaux de Feutre pour Hommes nettoyés par DECHAUX sont presque aussi Bons que des Neufs

EST 5000

Dechaux

FRERES LIMITEE

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION

190-710 RUE STE CATHERINE EST

EXPOSITION ET VENTE

de

PASTELS ET AQUARELLES

par

CHARLES E. De BELLE, A.R.C.A.

aux

WATSON ART GALLERIES

679 Ste-Catherine O. (angle de la rue Bishop)

16.23




4 sur 5

Les statistiques dentaires prouvent que quatre personnes sur cinq au-dessus de 40 ans—et des milliers de plus jeunes—sont atteintes de la pyorrhée. Voulez - vous éluder cette redoutable maladie ?

Vos Dents ne sont pas plus saines que vos Gencives

Les gencives sont la clef de la santé. Vous devez les tenir fermes, dures et saines, sinon vos dents commenceront à se déchausser et finalement elles tomberont. C'est là un des pénalités de la pyorrhée.

Mais il y en a d'autres encore pires. Les poches de pus se forment et engendrent des poisons qui se répandent dans tout l'organisme, causant un grand nombre de cas de rhumatisme, névrite, anémie, indigestion et autres maladies si communes à l'âge mûr.

*Prévenez la Pyorrhée avec le Forhan*

N'attendez pas que des gencives tendres et saignantes vous annoncent l'approche de la pyorrhée. Eloignez-la en allant voir votre dentiste régulièrement et en vous servant de la Forhan pour les gencives deux fois par jour.

Cette pâte dentifrice sûre, efficace, agréable au goût, contrecarre les effets des mortelles bactéries, durcit les gencives molles, les conserve saines, fermes et roses. En outre, elle nettoie et blanchit les dents, et tient la bouche fraîche, propre et hygiénique.

Les pâtes dentifrices ordinaires sont impuissantes à prévenir ou enrayer la pyorrhée. Même si vous ne tenez pas à abandonner votre dentifrice favori, au moins commencez à bros-ser vos gencives et vos dents une fois par jour avec Forhan.

C'est une préparation prouvée effi-cace dans le traitement de la pyor-rhée. Depuis des années, des mil-liers de personnes ont bénéficié de ses effets bienfaisants. Dans votre propre intérêt, ne manquez pas de vous en procurer. Demandez et exi-gez la Pâte Forhan pour les genci-ves. Dans toutes les pharmacies, en tubes de 35c à 60c.

*Formule de R. J. Forhan, D. D. S.*

Forhan's Ltd., Montréal.




Forhan's

POUR les GENCIVES

*Plus qu'une pâte dentifrice—elle enraye la Pyorrhée.*

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

# LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, LUNDI, 16 MARS 1925

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA



# UNE LEÇON DE CATECHISME AU PEUPLE DE FRANCE

**Le cardinal Dubois provoque une scène sans précédent dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, en dénonçant les lois de sécularisation.**

## LA GREVE DES ECOLIERS

Paris, 16. — La lettre des cardinaux et archevêques français relative aux lois neutres n'était pas une lettre politique, mais une leçon de catéchisme. Voilà ce qu'a déclaré le cardinal Dubois, archevêque de



LE CARDINAL DUBOIS, archevêque de Paris, qui a donné une leçon de catéchisme aux Français et qui a soulevé un tonnerre d'applaudissements, dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris.

Paris, dans ce qu'il a appelé un postcriptum de la lettre qu'il a lue aux fidèles, après son sermon d'hier soir, à Notre-Dame.

Le cardinal Dubois a dit que le Saint-Siège n'avait pas inspiré cette lettre et que le nonce papal n'avait été renseigné que par les journaux, mais qu'il ne faut pas oublier que le pape a toujours condamné les lois de sécularisation. Il a soutenu que la lettre ne constituait pas un acte politique et il a affirmé que l'Eglise était en dehors et au-dessus des partis politiques. Il n'a ni condamné ni appuyé aucune forme séculaire de gouvernement et il a protesté fortement contre les accusations disant que la lettre exprimait le désir de renverser la république. Les cardinaux et archevêques avaient raison de suivre la politique du pape en demandant la revision ou même l'abrogation des lois de sécularisation, qui sont réellement des mesures antireligieuses. C'est leur mission et leur devoir d'éclairer les fidèles, de mouler leurs consciences et de prêcher la vérité. Il a terminé en disant: "Que les catholiques aient confiance dans leurs chefs. Ils ne peuvent douter de leur fidélité à l'égard de l'Eglise ou de leur dévouement pour la patrie".

Les déclarations du cardinal ont été accueillies par un tonnerre d'applaudissements, fait sans précédent dans la cathédrale. Les fidèles se sont levés et ont poussé des vivats jusqu'à ce que le prince de l'Eglise, profondément ému, leur eut demandé de modérer leurs applaudissements.

### GREVE A STRASBOURG

Strasbourg, 16.—La grève des écoliers de Strasbourg demandée par Mgr Ruch comme protestation contre l'établissement d'un régime interconfessionnal a été marquée, d'après les premiers rapports, par l'absence de 860 élèves, soit 30 pour cent du nombre régulier des enfants fréquentant neuf écoles.

### COMME BISMARK

Colmar, 16.—Mgr Ruch a présidé, hier soir, un meeting catholique pour protester contre l'attitude du préfet Noromes en déclarant illégale la grève des écoliers, en Alsace. Les députés Pfléger et Walter Brom ont prononcé des discours extrêmement énergiques. M. Brom a comparé la politique de M. Herriot avec celle de Bismarck, le chancelier de fer de l'Allemagne.

Les catholiques ont adopté une résolution protestant contre le décret de la préfecture, exprimant la détermination d'appuyer les évêques et les députés par tous les moyens légaux et promettant de faire tous les sacrifices nécessaires pour obtenir satisfaction.

### L'ALSACE PROTESTE

Strasbourg, France, 16 — Mgr Charles Ruch, évêque de Strasbourg, a proclamé la grève scolaire dans toute l'Alsace, à partir d'aujourd'hui, en protestation contre l'institution par le gouvernement français d'écoles interconfessionnelles ou neutres.

La grève durera trois jours à Colmar et une journée ailleurs. La proclamation dit que la grève sera



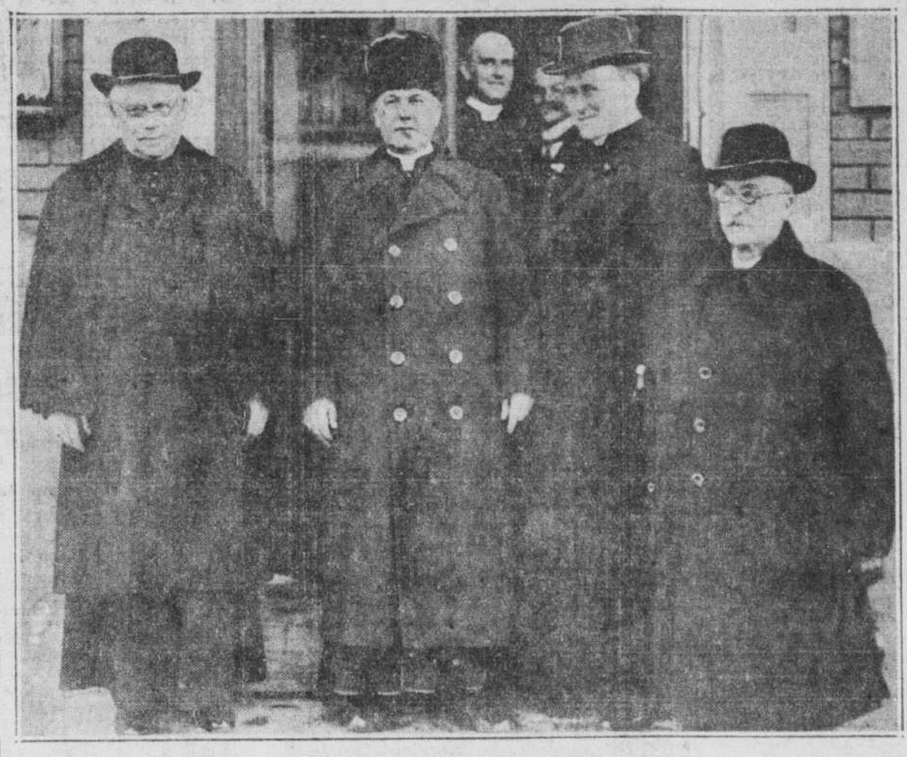
Mgr CHARLES RUCH, évêque de Strasbourg, qui a proclamé la grève des écoliers d'Alsace pour protester contre les lois antireligieuses.

renouvelée pour qu'elle dure aussi longtemps que nécessaire.

Dans une proclamation adressée aux pères et aux mères catholiques, l'évêque appelle le mouvement une grève d'avertissement général et de menace. Les parents sont invi-

A suivre sur la page 2

# LE SYNDICALISME OUVRIER CATHOLIQUE A MONTREAL



Mgr Georges Gauthier, archevêque de Tarona, administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal, et Mgr Heylen, évêque de Namur, photographiés, hier après-midi, à leur arrivée à l'édifice des syndicats catholiques et nationaux, où Leurs Grandeurs ont assisté à la célébration du 10e anniversaire de fondation du syndicat catholique des carrossiers. De gauche à droite: Mgr Heylen, Mgr Georges Gauthier, M. le chanoine Tharcisius, secrétaire particulier de Mgr Heylen, et M. le comte Henry d'Yanville, secrétaire général du comité permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, de Paris, France. En arrière, M. l'abbé Aimé Boileau, aumônier général des syndicats catholiques de Montréal. (Cliché du photographe de la "Presse".)

**Importantes déclarations de Mgr Gauthier, administrateur apostolique du diocèse.**

## FETE DES CARROSSIERS

Une démonstration ouvrière, imposante et touchante, avait lieu, hier après-midi, à l'édifice central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal, 655 rue Demontigny Est, à l'occasion du 10ème anniversaire de fondation du syndicat catholique des carrossiers. La cérémonie, quoique d'un caractère intime, empruntait un éclat tout particulier de solennité et d'intérêt, grâce à la présence de deux évêques: Mgr Georges Gauthier, archevêque de Tarona et administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal, et Mgr Heylen, évêque de Namur, Belgique. Sur l'estrade d'honneur, on distinguait aussi M. le comte Henri d'Yanville, secrétaire général du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux; M. le chanoine Tharcisius, secrétaire particulier de Mgr Heylen; M. l'abbé Oscar Maurice, vicaire à Sainte-Brigide, qui fut le premier aumônier du syndicat des carrossiers; M. l'abbé Aimé Boileau, aumônier général des syndicats catholiques de Montréal; M. D. Pilon, président du syndicat des carrossiers; M. Clovis Bernier, président du conseil central des syndicats catholiques; MM. les abbés Armand Perrier et Ed. Lacroix, aumôniers des syndicats. Plusieurs centaines de membres des syndicats remplissaient la vaste salle, qui était magnifiquement décorée.

### M. L'ABBE A. BOILEAU

M. l'abbé A. Boileau, aumônier général, souhaita la bienvenue à Leurs Grandeurs. S'adressant à Mgr Gauthier, M. Boileau dit la joie qu'éprouvent les ouvriers syndiqués catholiques de recevoir la visite de Sa Grandeur: "Vous personnifiez ici, Monseigneur, dit M. l'abbé Boileau, tout ce qui est cher aux ouvrers syndiqués catholiques de Montréal, et tout ce qui les soutient dans leur travail de solidarité chrétienne. Ils voient en vous le représentant des Pontifes illustres qui se préoccupèrent du sort de la classe ouvrière et établirent les principes immuables qui forment la base intangible de leurs revendications. Ils voient en vous le chef de toutes nos institutions religieuses, qui forment le patrimoine national le plus précieux qui soit, le rempart le plus assuré de notre entité ethnique. Ils voient en vous, enfin, le Père vénéré et aimé de cette association à laquelle ils appartiennent et dont ils sont fiers: je veux dire l'oeuvre des syndicats catholiques et nationaux de Montréal. Vous en avez été le fondateur; vous en fûtes le chapelain et vous en demeurez le protecteur officiel; et c'est pourquoi c'est grande fête, aujourd'hui, pour tout le mouvement, de vous recevoir parmi nous".

M. l'abbé Boileau exposa les rapides et constants progrès accomplis par les syndicats catholiques en notre métropole. "Nous devenons, dit-il, une puissance qui pèse sur l'opinion: les gouvernants nous écoutent avec attention et nous exaucent de temps à autre. Les patrons nous invitent à des pourparlers, et, hier encore, notre syndicat des plombiers était invité par l'Association des maîtres-plombiers à jeter les bases d'un contrat collectig de travail, et tout fait espérer que l'entente sera conclue."

M. l'abbé Boileau fit un vif éloge des officiers, organisateurs et aumôniers du mouvement syndical catholique, et il les remercia de leur dévouement: "Ce qui nous donne l'assurance du triomphe final, continua l'orateur, c'est évidemment, Monseigneur, parce que nous vous sentons derrière nous. Votre encouragement moral et pratique est le grand facteur du progrès constant que nous voyons s'opérer partout."

M. l'abbé Boileau salua ensuite Mgr Heylen et lui dit combien les ouvriers syndiqués catholiques de Montréal sont heureux et fiers de la visite de l'évêque de Namur, que les syndicats chrétiens de Belgique ont proclamé à si juste titre "l'évêque des ouvriers".

### M. D. PILON

Le président du syndicat catholique des carrossiers, après avoir remercié Leurs Grandeurs de leur présence à cette fête, au nom de son syndicat, rappela les circonstance qiu ont amené sa fondation.

"Il y a 10 ans exactement, dit en substance M. Pilon, à l'issue des conférences du chanoine Desgranges, qui prêchait alors la station de carême à Montréal, nous résolûmes de fonder un syndicat catholique des carrossiers. Ce n'était pas chose facile. Déjà l'Ecole Sociale Populaire avait jeté la

A suivre sur la page 21

# LES ANECDOTES CANADIENNES

**L'étonnante fécondité de Benjamin Sulte**



On sait que Benjamin Sulte a été à la fois humoriste, poète, journaliste, historien, économiste et conférencier, et qu'il écrivait indifféremment en français ou en anglais.

Quarante ans avant sa mort, ce distingué compatriote avait déjà à son actif une oeuvre considérable et à ce sujet M. E.-Z. Massicotte racontait naguère l'anecdote suivante:

La faculté de production de Benjamin Sulte étonne les profanes, mais pour lui ce n'est pas extraordinaire.

Un jour, c'était vers 1880, Louis-H. Taché lui demandait comment il avait pu produire tout ce qu'il avait livré au public. La réponse ne se fit pas attendre:

"Deux mille pages en vingt ans, c'est deux pages par semaine: deux pages à écrire, cela se fait en une veillée. Le secret consiste donc à ne pas lâcher prise".

"Lors même, faisait remarquer l'honorable L.-O. David, que l'on retrancherait de l'oeuvre de Sulte ce qui pourrait être critiquable, il en resterait encore assez pour faire honneur au talent de cet écrivain, à son amour du travail, à sa persévérance, à l'effort qu'il a dû faire pour se former lui-même et devenir l'un des auteurs les plus féconds, les plus érudits et les plus estimés du Canada".

Ces lignes sont extraites de la brochure que M. Gérard Malchelosse a consacrée à M. Sulte en 1916, et qui a pour titre "CINQUANTE-SIX ANS DE VIE LITTERAIRE".

Benjamin Sulte, né aux Trois-Rivières, le 17 septembre 1841, est mort à Ottawa, le 6 août 1923.

(Il paraît une anecdote tous les lundis. Celle-ci est la septième de la série).

# GRAVE CONFERENCE A PARIS

**MM. Chamberlain et Herriot discutent les grands problèmes qui affectent la France et la Grande-Bretagne.—Bon accueil pour Coolidge.**

## EGARDS POUR LE REICH

Londres, 16. — Les rapports de Washington annoncent que le président Coolidge est prêt à convoquer une nouvelle conférence sur le désarmement sont mis en vedette par plusieurs journaux de Londres, journaux qui approuvent déjà cette idée. On sait bien que le gouvernement britannique ferait bon accueil à une telle discussion. Il est compris que cette question sera touchée par M. Chamberlain, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, et M. Herriot, président du conseil des ministres de France, dans leur conversation d'aujourd'hui, à Paris.

### PHASE DIFFICILE

Paris, 16.—M. Austen Chamberlain, qui revient de Genève, devait reprendre aujourd'hui ses conversations avec M. Herriot. Parmi les sujets qui allaient probablement attiré l'attention des deux hommes d'Etat, on comptait les suivants: l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations; le protocole de sécurité qui a été enterré par M. Chamberlain, à Genève, où le secrétariat de la Société des Nations a reçu une communication du premier ministre King déclarant que le Canada ne pouvait pas adhérer au protocole, et les propositions allemandes pour un pacte de sécurité.

La question des propositions allemandes présente les plus grandes difficultés, car elle soulève le problème des frontières orientales du Reich. On croit que l'Allemagne désire altérer ces frontières aux dépens de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Les Anglais, dit-on, ne veulent pas courir le risque de complications pour l'amour de ces deux Etats de l'Europe centrale; mais la France, en raison de sa politique demandant la rapide application du traité de Versailles et en raison de ses ententes avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, est obligée de prendre une attitude différente.

Les premiers ministres de la Pologne et de la Tchécoslovaquie doivent conférer avec M. Herriot ce soir ou demain.

### LE REICH A L'HONNEUR

Genève, 16. — Le conseil de la Société des nations s'est ajourné samedi soir, après avoir exprimé le voeu sincère de voir l'Allemagne associée à ses travaux en entrant dans la Société et en jouant ainsi dans l'organisation de la paix, le rôle auquel lui donne droit sa position dans le monde. Si le conseil n'a pu approuver la demande de l'Allemagne d'une situation exceptionnelle sous le rapport des obligations imposées par le pacte, il lui a rendu un honneur signalé, car aucun pays n'a encore été invité à accorder un siège dans la Société, et une place autour de la table du conseil.

Tout le monde croit que l'Allemagne aura un siège permanent au conseil.

La décision est jugée importante.

### POUR LA SECURITE

En dépit du coup porté à la cause du désarmement la semaine dernière, les diplomates quittent Genève toujours résolus à régler le problème de la sécurité. Plusieurs membres du conseil disent que la raison pour laquelle le protocole a été rejeté c'est qu'en outre des défauts dûs à une hâtive préparation, il contient des idéals trop avancés pour notre temps.

### SANS PRIVILEGES

L'Allemagne peut entrer dans la Société des nations sur une base d'absolue égalité avec les autres membres, mais sans faveur spéciale. Telle est la décision formelle prise par le conseil de la Société en adoptant le texte de la réponse à envoyer à l'Allemagne concernant l'entrée de cette dernière dans la Société.

### BERLIN EST PRET

Paris, 16. — Une dépêche de Genève à l'Havas se lit comme suit:

"Le correspondant de l'Havas est en position de dire que les représentants allemands qui assistent au conseil de la Société des nations sur les questions de la Sarre et de Dantzig ont fait savoir à leur gouvernement qu'il serait dans l'intérêt de l'Allemagne de ne pas ajourner plus longtemps son entrée dans la Société des nations".

### LES REPARATIONS

L'Allemagne fournira sous peu aux chemins de fer français 4,000 wagons qui seront crédités au Reich dans le compte des livraisons en nature. Les chemins de fer n'ont consenti à accepter les wagons que s'ils étaient égaux aux wagons français en qualité et meilleur marché.

### UNE VIVE ATTAQUE

Londres, 16. — A une assemblée ouvrière tenue à Londres, M. Ramsay MacDonald a vigoureusement critiqué la politique poursuivie par M. Austen Chamberlain à Genève. Il a déclaré que le parti tory avait rejeté le protocole simplement parce que le parti travailliste l'avait créé.

M. MacDonald affirma qu'il n'avait jamais lu un discours plus mesquin que celui du secrétaire britannique des affaires étrangères prononcé à Genève. M. Chamberlain, dit-il, n'a jamais saisi la grandeur des choses qu'il avait à régler.

## BALFOUR COURT-IL QUELQUE DANGER?

Londres, 16.—Le comte de Balfour est parti hier pour Jérusalem où il présidera l'inauguration de la nouvelle université juive, le 1er avril. Il a refusé, en souriant, de faire de commentaires sur le rapport disant que les Arabes avaient l'intention de provoquer une grève générale pour protester contre sa visite à la Terre Sainte.

L'attitude des Arabes s'explique par le fait que lord Balfour, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, s'est montré favorable à l'établissement d'une patrie juive.

## LA VIE DE WILSON FUT MISE EN PERIL

New York, 16. — Le "World" dit aujourd'hui que l'homme désigné par le nom de Garland qui, d'après l'autobiographie de Samuel Gompers, aurait découvert un complot pour assassiner le président Wilson, a été identifié. C'est Oscar Greenhalge, neveu de Frederick T. Greenhalge, ancien gouverneur du Massachusetts, ancien policeman de Chicago et agent de la Trésorerie.

### DANS LA MISERE

Paris, 16. — Avoir été trois fois président du Conseil des ministres et laisser sa veuve dans la misère, quelle aventure! C'est celle qui est advenue à ce pauvre M. Charles Dupuy.

## LE PRINCE GEORGES A SUBI UNE OPERATION

**Londres, 16.—Le prince Georges, le plus jeune des fils du roi, a subi ce matin une opération. Il s'agissait de l'ablation des amygdales. Un bulletin publié après l'opération disait que l'état du prince était satisfaisant et que si des complications ne se produisaient pas, il ne serait pas publié d'autres bulletins.**

### POSTE IMPORTANT

Washington, 16. — M. Eugène Meyer a été nommé directeur de la "War Finance Corporation".

*MADAME, VOICI LE REMEDE A SES MAUX*




EST-CE LE BON?

Croquets au Gingembre
Marque
"SOM-MOR"
*Savoureux et Croustillants*
(Présentés en Cartons Rayés)
De l'ouest aux Blés d'or
GINGER SNAP

Où l'Agréable se joint à l'Utile
Sur dix maisons que vous visiterez, trouverez-vous cet article, dû à la finesse et au goût subtil de l'art français: un vase aux dessins agréables que vous transformez en lampe, laquelle s'orne d'un abat-jour d'un fini délicat. C'est un CADEAU entre 1000 que nous vous offrons à bon marché.
Lampes avec abat-jour en tous les genres
Armand Des Rosiers Limitée
657-659 rue Ste-Catherine Ouest, près Crescent

Il vous faut 3 boîtes de
SNAP
— UNE POUR LE GARAGE
— UNE DANS L'AUTO
— UNE DANS LA MAISON
SNAP
LE FAMEUX NETTOYEUR POUR LES MAINS

Vichy Suprême
*Limonade Gazeuse*
Purgative
L'eau naturelle de Vichy—rendue plus savoureuse par l'addition du jus de citron. Un agréable breuvage matinal. Il stimule le système et règle les organes digestifs. Exigez la Limonade Purgative Vichy Suprême. En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.
Agent Général pour le Canada:
J. ALFRED OUIMET
23 Est, rue St-Paul, Montréal. Main 6558.
*De Vichy, France!*
Distributeurs pour Ottawa
S. J. MAJOR, Limitée, 126-136 rue York, Ottawa, Ont.

# LA VIE AU FOYER

## COURS DE COUPE POUR LE MOULAGE

## PREMIERE LEÇON

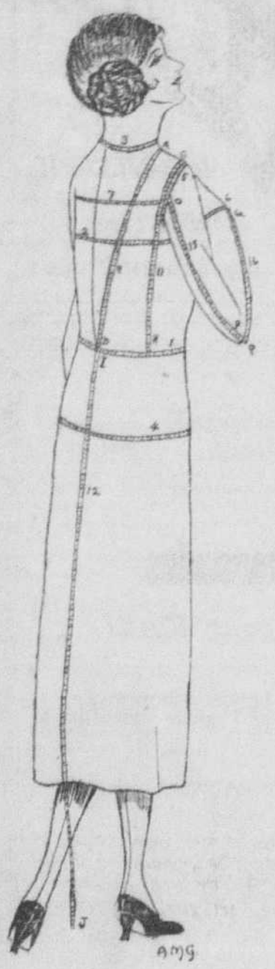
**Comme nous l'avons annoncé, la "Presse" commence aujourd'hui un cours de coupe que nous publierons au complet afin de faciliter à nos lectrices le moyen de se confectionner elles-mêmes sans aucune difficulté tous les modèles que nous publions, ou ceux qui, en feuilletant les revues de modes, leur plairont particulièrement sans qu'il leur soit pour cela nécessaire de se préoccuper de se procurer le patron. Et même elles auront ainsi à leurs dispositions les moyens de copier chez elles des modèles qui, dans leurs tournées dans les magasins, leur auront plu et qui étaient malheureusement trop coûteux pour leur bourse.**

**Nous répétons que ce cours est surtout pratique et que nous lectrices n'auront qu'à se donner la peine de suivre attentivement les leçons illustrées que nous leur offrons, faciles à comprendre et à mettre en pratique.**

**Cette innovation a pour but de rendre encore plus intéressantes ces pages de la "Vie au Foyer" pour lesquelles nous recevons de si gentils compliments et des félicitations de nos lectrices de la ville et de la campagne.**

* * *

La coupe par le moulage est la méthode employée dans toutes les grandes maisons de couture parce qu'elle est la plus simple. Elle élimine presque complètement les mesures si fatigantes à retenir et si faciles à fausser. Elle vous permettra aussi de copier rapidement



toutes les robes dont le modèle vous aura tenté soit dans les cahiers de mode, sans vous préoccuper de vous procurer le patron ; soit dans les magasins où nous voyons des robes si coûteuses et que l'on pourrait exécuter si on savait s'y prendre.

Vous prendrez donc les mesures simplement afin d'y référer si vous le désirez. Les mesures se prennent dans l'ordre suivant: première mesure: tour de taille; deuxième mesure: tour du buste; troisième mesure: tour du cou; quatrième mesure: tour des hanches; cinquième mesure: tour du bras; sixième mesure: tour du poignet; septième mesure: largeur du dos; huitième mesure: longueur du dos à la taille, A à B, jusqu'à l'épaule; neuvième mesure: longueur du devant, de l'épaule à la taille, C à D; dixième mesure: longueur du côté du devant à l'épaule, E à F; onzième mesure: longueur de l'épaule au côté du dos, à la taille, G à H; douzième mesure: longueur de la jupe en arrière, jusqu'à terre, I à J; treizième mesure: longueur de côté, K à L; quatorzième mesure: longueur de la jupe devant, M à N.

On prend les mesures de jupe jusqu'à terre, et l'on retranche ensuite autant de pouces de longueur que l'on désire la jupe distante du sol.

Quinzième mesure: manches, de l'emmanchure du dos au coude, O à P; seizième mesure: du coude au poignet, P à Q; dix-septième mesure: de l'emmanchure en avant au pliant du bras, R à S; dix-huitième mesure: du pliant du bras, au poignet, S à T.

Il ne faut pas oublier et par conséquent tenir bien compte que l'on peut mesurer 38 et avoir, sous les bras ou au dos, la proéminence que d'autres auront ailleurs, quelques-unes ont les épaules hautes et d'autres les auront basses. Il faut toujours s'assurer aussi si la personne a les hanches et les épaules sur une même ligne.

Les mesures que nous venons de prendre ne seront pas toutes utiles pour les robes droites de la mode actuelle, mais elles vous serviront pour les doublures de robes semi-ajustées et les costumes-tailleur. Comme nous ne savons jamais ce que la mode nous réserve pour demain, nous vous offrons ce cours



de coupe au complet, car cette méthode permettra de couper les patrons, tout aussi bien dans dix ou vingt ans, qu'il nous est facile de le faire à l'heure actuelle. Que nos lectrices soient fidèles à conserver chaque leçon de coupe que nous publierons et elles se formeront ainsi un cours complet de coupe pratique.

La prochaine leçon sera publiée, le jeudi 26 mars, dans la "Vie au Foyer".

## LE CONSEIL QUOTIDIEN

### Verrues

Pour détruire les verrues, affection si laide et si tenace, il faut appliquer 2 fois par jour et maintenir le plus possible en contact un morceau de papier brouillard enduit de savon noir. La verrue se détachera peu à peu sur les bords, puis on l'enlèvera simplement par un léger grattage lorsqu'elle ne tiendra presque plus. Bien des cors aux pieds ont disparu par le même moyen.

Pour les verrues de la figure, on appliquera le mélange suivant: Savon noir, 40 gr.; fleur de soufre 40 gr.; glycérine, 40 gr. Bien triturer le tout et mettre en pot bouchant hermétiquement. Faire matin et soir une légère application à l'aide d'un batonnet ou d'une allumette dont on aura enlevé la partie qui s'enflamme.

Prendre à chaque repas avec l'un ou l'autre traitement, une pincée de magnésie dans de l'eau pure.

Vous pouvez aussi les faire toucher par un pharmacien avec de l'acide azotique ou du nitrate d'argent.


*ENO'S pour Constipation, Indigestion, Brûlements d'Estomac, Nervosité, Impureté du Sang, Dépression, Manque d'Appétit, Maladie du Foie, Insomnie, Rhumatisme.*

**Pour ceux qui travaillent à l'Intérieur**

L'AIR frais et les exercices sont souvent en dehors de question avec les résultats que plusieurs légères indispositions se déclarent. Dans de tels cas la nature indûment impuissante a besoin d'aide. Le verre d'eau pétillant d'une pincée d'ENO's "Fruit Salt" est le meilleur ami du travailleur sédentaire — il garde son système exempt d'impureté et cela d'une façon absolument naturelle. Votre pharmacien vend ENO's.

*Représentants des Ventes pour l'Amérique du Nord.*
*Harold F. Ritchie & Co., Ltd, Toronto.*



ENO'S FRUIT SALT


## LA VOGUE DES TISSUS RAYES



CETTE PETITE ROBE de sport est heureusement combinée en tissu rayé et tissu quadrillé dans les tons rouge, or et noir. Des boutons rouges sont l'unique ornement de cette gracieuse robe. (Modèle fourni par la maison John Murphy & Co. Ltd.)

## CITOYEN QUI SAIT SE FAIRE JUSTICE

William Dufresne, âgé de 34 ans, qui n'a pas donné son adresse, a plaidé coupable, samedi, à une accusation de vol de grand chemin. Il recevra sa sentence, mercredi. Comme nous le disions, samedi, Dufresne s'était attaqué à M. J.-B. Allard, de Vaudreuil, et lui avait enlevé la somme de $125. En constatant le vol, M. Allard qui est âgé de 70 ans, s'est élancé sur Dufresne à qui il a administré une raclée en règle. Puis il a remis le prévenu entre les mains du constable Riel, du poste No 5. Comme preuve de la vigueur de M. Allard, l'inculpé Dufresne a les yeux au beurre noir. En s'avouant coupable de vol, le prévenu a ajouté qu'il était ivre, sans cela il n'aurait jamais eu l'idée de commettre l'offense qu'on lui reproche.

## M. L'ABBE LESSARD A SAINT-LAMBERT

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Lambert, 16. — M. l'abbé Albert Lessard, ancien curé de Sainte-Julie de Verchères, a pris hier officiellement possession de la paroisse de Saint-Lambert, où il est arrivé jeudi. Il a prêché en français et en anglais aux quatre messes. Il a annoncé qu'il n'y avait rien de changé. Il n'est d'ailleurs pas un étranger à Saint-Lambert où il prêta le concours de son ministère quand il était curé de Montréal-Sud.

Hier soir s'est ouverte la retraite des femmes et des jeunes filles. Le prédicateur est le R. P. Marie-Joseph Archambault, prieur du couvent des dominicains à Saint-Hyacinthe. C'est lui qui prêchera aussi la retraite des hommes et des jeunes gens. Cette seconde retraite commencera dimanche prochain. Le 29, ce sera le tour des paroissiens de langue anglaise. Le prédicateur sera un jésuite, le R.P. Lawrence.

## COURS SPECIAL A LA CRECHE D'YOUVILLE

Sous la présidence du Dr J.-A. Leduc, professeur titulaire de la faculté de médecine de l'université de Montréal, membre du Conseil d'hygiène de la province de Québec, la Crèche d'Youville, à Notre-Dame de Liesse, donne un cours de pédiatrie et puériculture, comprenant les premières notions d'anatomie, de physiologie et d'hygiène.

Les jeunes filles qui n'ont pas l'âge requis pour commencer un cours dans un hôpital régulier, y trouveraient une excellente préparation. Le certificat qui leur serait donné à la fin de l'année leur assurerait déjà un emploi lucratif comme bonne d'enfants.

Pour plus amples informations, s'adresser à la supérieure, Crèche d'Youville, Notre-Dame de Liesse, téléphone Atlantic 2717.

## POUR L'AMUSEMENT DE NOS ECOLIERS

L'échevin Léon Trépanier doit présenter une requête à la réunion du conseil, cet après-midi, pour demander aux membres du comité exécutif de s'aboucher avec les membres des commissions scolaires catholiques et protestantes, pour obtenir que celles-ci mettent les cours de récréations à la disposition des enfants durant les mois de vacances.

A la réunion de cette après-midi, sera discutée au conseil la loi des pavages. Deux projets, celui de l'échevin J.-H. Bédard et celui de l'échevin DesRoches, seront mis à l'étude. Le dernier projet est appuyé par l'échevin J.-A.-A. Brodeur.

L'échevin Alfred Legault est informé que la Montreal Light, Heat and Power commencera de bonne heure au printemps la pose de tuyaux à gaz dans le district compris entre la rue Saint-Urbain, la 42ième avenue, la ferme des Frères Saint-Gabriel et la rivière des Prairies, quartier Ahuntsic. Le coût de l'installation sera de $100,000 environ.

## FETE A GUYBOURG

C'est demain après-midi à 3 hrs qu'aura lieu le euchre organisé par les dames et demoiselles de Guybourg, au profit de l'église. Déjà un grand nombre de prix ont été donnés et tout fait prévoir une intéressante réunion.

## FEU M. W.-G. OWENS

M. William-G. Owens qui, depuis environ un quart de siècle, faisait partie du bureau municipal des estimateurs, est décédé hier après-midi à l'hôpital Western. Il était âgé de 69 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, une femme et un fils, ainsi qu'une fille.

## MORT DE L'HON. W.-H. BENNETT

**Le défunt, âgé de 67 ans, était sénateur depuis 1917.**

### VACANCES AU SENAT

Ottawa, 16. — L'hon. sénateur W.-H. Bennett, d'East-Simcoe, Ontario, est décédé à l'hôpital de Guelph, Ont., de bonne heure hier matin annonce un télégramme de Guelph. Le sénateur était malade depuis quelque temps. Il était âgé de 67 ans.

Il y a maintenant sept vacances au sénat, une en Ontario, une en Alberta, une au Nouveau-Brunswick, deux dans Québec et deux dans l'Ile du Prince-Edouard.

Le sénateur Bennett était conservateur. Il naquit à Barrie, en 1859 et demeurait à Midland, Ontario.

Il laisse une femme et un frère, M. J.-H. Bennett, de Barrie.

Le défunt était le fils de Humphrey et de Annie Fraser. Il reçut son éducation au Barrie High School et fut admis à la pratique du droit en Ontario en 1881. Il se présenta pour la première fois comme candidat conservateur dans East Simcoe en 1891, mais il fut défait. Il était toutefois élu dès l'année suivante, et conserva son siège jusqu'en 1896. Défait de nouveau en 1896, il fut réélu l'année suivante et resta député jusqu'en 1908. Réélu en 1911, il avait été nommé sénateur en 1917.

## LA GUERRE AU JEU

Trois individus se sont reconnus coupables à l'accusation d'avoir tenu des maisons de jeu, et le juge Enright les a condamnés à $200 d'amende, aux frais de la cause ou, à défaut de paiement, à trois mois de prison. Trente-six individus trouvés dans ces endroits s'en sont tirés avec une amende de $25. Les maisons en question ont été vidées par le sergent J. Archambault et une escouade de la police des moeurs; une, rue Saint-François-Xavier, une autre, rue Saint-Jacques, et la troisième, rue Sainte-Catherine-Ouest.


**CONSULTEZ DECHAUX EST 5000**

**Les problèmes relatifs au nettoyage et à la teinture des vêtements seront vite résolus pour vous chez Dechaux.**

EST 5000 Dechaux FRERES LIMITEE

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
199-710 RUE STE.CATHERINE EST






*L'Ami de toute ménagère*

**BAUME ITALIEN CAMPANA**

**Il conservera vos mains souples, blanches et douces, quelle que soit la somme de travail que vous ayez à faire. Servez-vous-en libéralement après le lavage de la vaisselle pour prévenir la rougeur et les gerçures aux mains. En vente dans toutes les pharmacies et les magasins à rayons.**



**Maux de tête névralgiques**




**Le Sloan donne un soulagement rapide et positif**

Ce martelage intolérable dans les tempes qui rend la mal de tête névralgique si dur à supporter cède rapidement au liniment Sloan.

Appliquez-vous-en tout bonnement. Vous n'avez même pas besoin de frictionner. Il stimule la circulation dans tous les tissus endoloris.

Immédiatement les élancements cessent. Bientôt vous ne souffrez plus. Le liniment ne tache pas. Dans toutes les pharmacies — 35 sous.

**Liniment Sloan** *Tue la douleur !*


## SUCCES EN PERSPECTIVE

La matinée récréative qui aura lieu, le 19 du courant, à l'hôtel Mont-Royal, au bénéfice du "Salve Regina Protectorate", pour les garçons, promet d'être un gros succès. Comme on le sait, il y aura partie de cartes et musique. La partie de cartes sera jouée de 3 à 4 heures et 30, cependant que la musique sera exécutée sous la direction de M. J. Shea, directeur musical du théâtre Capitol.

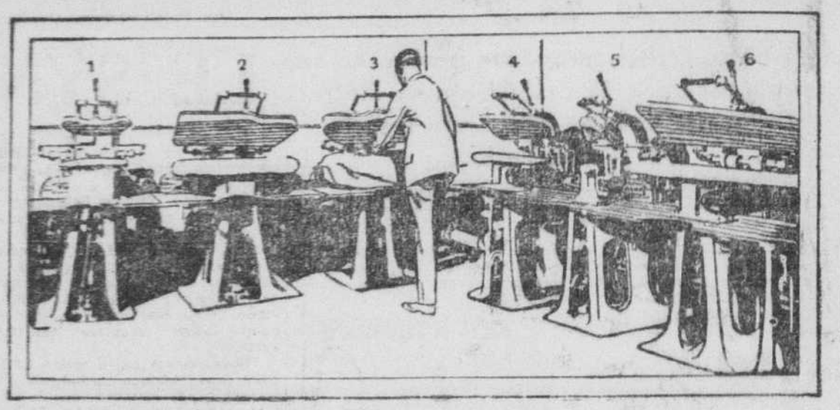
## POUR L'INSTITUT BRUCHESI

L'Institut Bruchési fait de nouveau appel aux bonnes volontés pour lui fournir les bouteilles nécessaires à son dispensaire.

Par le passé, cet appel a toujours été entendu avec bienveillance et nous a permis de faire une économie très appréciable.

Ceux qui pourraient, sans trop de dérangement apporter eux-mêmes leurs bouteilles, nous rendraient doublement service.

Quant aux autres, un appel téléphonique suffira. (Communiqué).


*On ne Parle plus en Ville que du Merveilleux Nouveau Service de Pressage "Valeteria" de Burnett, lequel*

**Rend aux Vêtements leurs Véritables Formes**

VOUS avez probablement vu le nouveau système "Valeteria", pour redonner la forme aux vêtements tel qu'annoncé dans le "Saturday Evening Post". Vous pouvez maintenant l'obtenir de Burnett—et de Burnett uniquement.

Au lieu du vieux système de machine pour pressage à plat, généralement en usage, nous employons une batterie de six moules à presser spéciaux — chacun destiné expressément à ne presser qu'une partie d'un vêtement.

Par exemple, le col est pressé sur une presse à former les cols. Une autre presse moule la forme du côté gauche du veston —une autre, du côté droit. Le haut du pantalon et le gilet sont arrondis sur une presse de forme spéciale. Les jambes du pantalon sont formées, et le pli est fait sur une presse spéciale à faire les plis aux pantalons, ce qui donne comme résultat un pli uniforme en avant et en arrière, de même qu'une forme et une "chute" parfaites.

Chaque moule à presser est mis en opération par un expert, lequel se spécialise dans une seule partie du vêtement.

Nota: — Chaque presse est contournée Pas de pressage à Plat. Au lieu d'enlever la forme à vos vêtements, nous la leur redonnons — nous moulons à nouveau la forme dans votre complet — nous lui donnons la forme exactement comme le fit le tailleur lorsqu'il le confectionna.

Ceux qui ont fait l'expérience de cette nouvelle méthode de pressage sont enthousiastes dans leurs louanges. Pourquoi n'en faites-vous pas l'expérience vous-même — aujourd'hui ?

**Téléphonez Uptown 3848 — Nous allons chercher vos vêtements et nous vous les retournons.**

**Burnett**
LIMITED

**Teinturiers-dégraisseurs. — 231, RUE CHATHAM, MONTREAL, QUE.**



Tube de 10 jours Gratis—

**Attention au coupon**



Il se peut que vos dents soient superbement claires et simplement couvertes d'une pellicule. Faites cette épreuve remarquable et renseignez-vous.

**Dents d'une blancheur éclatante**

Voici une méthode rapide et *nouvelle* que les dentistes recommandent beaucoup

Faites cette épreuve unique. Donnez à vos dents un poli supérieur, et une fraîche couleur nouvelle simplement en supprimant la couche terne qui les recouvre et provoque la carie et les maladies des gencives.



CETTE épreuve simple et scientifique — *fut jugée la plus remarquable épreuve dentaire.*

Elle fera ressortir de vos dents des qualités que vous ne leur soupçonniez pas. En peu de temps vous pouvez transformer leur couleur et leur lustre.

La science moderne a produit une méthode nouvelle et radicalement différente qui enlève avec succès la pellicule terne qui met en danger des dents et des gencives saines.

Envoyez simplement le coupon. Ne croyez pas que vos dents sont naturellement "sans couleur" ou ternes. Ceci vous prouvera *qu'elles ne le sont pas.*

*La pellicule — l'ennemie des belles dents et des gencives saines*

Passez votre langue sur vos dents, et vous sentirez une pellicule... une couche visqueuse qui les recouvre.

Cette pellicule est une ennemie de vos dents — et de vos gencives. Vous devez la supprimer.

Elle adhère aux dents, pénètre dans les interstices et y demeure. Elle absorbe les décolorations et donne à vos dents cette apparence obscure et "sans couleur". Les germes par millions y prennent naissance, et, avec le tartre, sont la principale cause de la pyorrhée.

Les embarras du côté des dents et des gencives sont aujourd'hui dus en grande partie à cette pellicule. Les méthodes de l'ancien temps ne peuvent la combattre avec succès. Voilà pourquoi, malgré tous les soins que vous prenez aujourd'hui, vos dents restent ternes et dépourvues d'attrait.

*De nouvelles méthodes l'enlèvent et affermissent les gencives*

Maintenant la science dentaire a découvert en un dentifrice nouveau genre le moyen de la combattre efficacement. Son action est de coaguler la pellicule et de l'enrayer, puis d'affermir les gencives.

Ce que vous verrez quand la pellicule sera disparue — la blancheur de vos dents — vous émerveillera.

Les méthodes ordinaires ne peuvent produire ces résultats.

Les substances dures et graveleuses sont jugées dangereuses pour l'émail.

Voilà pourquoi l'on a adopté généralement l'idée nouvelle, cette méthode du jour.

* * *

Quelques jours de son emploi vous en feront voir toute l'efficacité.

Mettez le coupon à la poste. Il vous en sera envoyé un tube gratuit de 10 jours. Pourquoi suivre de vieilles méthodes quand les autorités universellement réputées sont en faveur de quelque chose de meilleur?

***Envoyez le coupon Faites l'épreuve***

GRATIS Pour avoir un tube de 10 jours envoyez ce coupon à

Fabrication canadienne
Pepsodent CANADA REG. US

THE PEPSODENT COMPANY,
Sec. 598, 191 George St.,
Toronto, Can.

*Le nouveau dentifrice de qualité universellement approuvé par les autorités dentaires.*

Envoyez à

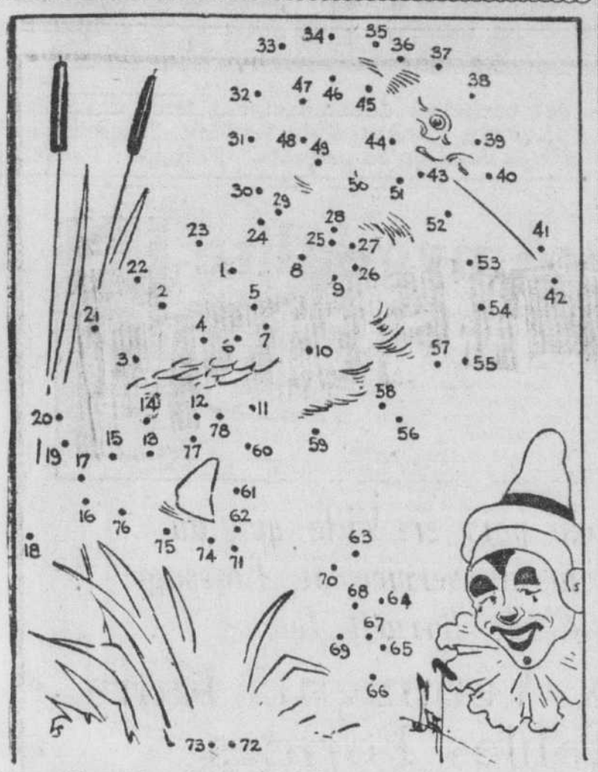
Nom . . . . . .

Adresse. . . . . .

Un tube seulement à chaque famille 1736 Can.

# Le Coin des Enfants

*DESSIN A COLORIER*



Par une ligne droite, réunissez les chiffres et, une fois le dessin exécuté, coloriez à votre goût, au crayon ou au pinceau.

## LA RUSE DU DENTISTE

Un dentiste qui a la réputation d'être un farceur invétéré a trouvé le moyen suivant d'extraire une dent de la bouche d'un pauvre campagnard.

Jeannot lui arriva avec la joue toute gonflée. Il désire se faire extirper la dent qui le fait souffrir, mais dès que le villageois est assis dans le fauteuil du praticien et aperçoit la brillante paire de forceps qui doit persuader à la molaire récalcitrante d'abandonner son os maxillaire, il se refuse positivement à ouvrir la bouche.

Voyant l'unitilité des objurgations, notre dentiste appelle son groom et lui commande à voix basse de piquer le mollet du campagnard avec une épingle. Au moment où le patient ouvrait la bouche pour crier, il insinua prestement l'instrument, saisit la molaire et l'arracha.

—Eh bien, cela ne vous a pas fait la moitié du mal que vous pensiez n'est-ce pas? demanda le dentiste, souriant.

—Ma foi, non, dit le villageois; mais, ajouta-t-il, en plaçant la main sur l'endroit où le groom avait enfoncé l'épingle, je ne pensais pas que ses racines allassent jusque-là.

## PARADIS D'OISEAUX

Depuis son déclassement comme forteresse, l'île d'Héligoland, jadis anglaise, maintenant allemande, est redevenue ce qu'elle était autrefois: un vaste reposoir pour les oiseaux migrateurs qui passent dans ces parages. Et Dieu sait combien il en passe, bon an, mal an! Parfois, ce sont des alouettes qui s'y abattent par centaines de milliers, ou bien encore de ces roitelets à huppe d'or dont les phalanges ailées qui s'y succèdent plusieurs jours durant sont si nombreuses que le ciel en est comme obscurci lorsqu'elles reprennent leur vol en masse.

Dans la mer du Nord, l'archipel des Farne est également visité par de prodigieuses quantités de volatiles. De peu scrupuleux chasseurs en faisaient des hécatombes. On a songé à protéger leurs innocentes victimes. Désormais, pour la gent à plumes, ces îles sont comme autant d'édens. Défense de l'y relancer! Elle y croît, s'y multiplie en toute quiétude. Heureux oiseaux! Où donc, dans quel paradis terrestre, les pauvres humains que nous sommes goûteront-ils jamais aux joies d'une telle sécurité et d'une telle paix?

# UN PRETENDU DANGER POUR L'ANGLETERRE

### La multiplication des Canadiens-français inquiète un pasteur de Londres.

### GRAND PESSIMISME

Londres, 16. — "Notre position est encore bonne, mais elle n'est plus des meilleures, a déclaré le très révérend William Ralph Inge, doyen de la cathédrale Saint-Paul, en partant, à Chichester, de l'expansion de l'Empire britannique. Les Français au Canada se multiplient beaucoup plus que les Anglais et ils nous chassent de la province de Québec et menacent de nous chasser d'autres endroits aussi.

"Nous éprouvons la même difficulté dans l'Afrique du Sud, où l'on remarque une recrudescence de violent nationalisme parmi les Hollandais, ce qui a créé une très grave situation, et les Cafres peuvent nous causer beaucoup plus de trouble que les Hollandais. Dans l'Inde nous n'avons jamais pu et nous ne pourrons jamais résister au réel mouvement nationaliste. Le Canada et l'Australie contiennent des Canadiens et des Australiens qui se considèrent comme tels et non Anglais. Je crains qu'au Canada et en Australie peut-être, la population ne se sente plutôt attirée vers le peuple américain que vers nous. Si le lien politique entre le peuple anglais et le peuple des dominions est coupé, nous devrons nous résigner à être un très petit pays, trop petit, malheureusement, pour exercer une influence prépondérante sur les grandes nations du monde.

Malheureusement, toutes les autres nations auront à perdre par la décadence de l'Angleterre, de sorte que, quand elles ne nous aimeraient pas beaucoup, elles devraient nous aimer si l'on juge que notre empire est réellement en danger de périr. Je n'ai pas le moindre doute que c'est le motif qui a fait entrer les Etats-Unis dans la guerre à la hâte. Ils vinrent en réalité pour sauver l'Empire britannique, bien que je ne crois pas pour un instant qu'ils le faisaient de bon coeur.

Le doyen ajouta qu'un grand personnage américain, qui avait dit que ce qui le frappait le plus dans les anciennes universités anglaises, c'étaient les milliers de jeunes gens qui aimeraient mieux perdre une partie que de jouer déloyalement. Il est impossible de trouver cela dans beaucoup d'autres parties du monde.

## COUPABLE D'HOMICIDE

Winnipeg, 16.—William Elder, praticien de la Christian Science, a été trouvé coupable d'homicide involontaire en raison de la mort de la petite Doreen Watson, 12 ans, morte de diphthérie en octobre dernier. Le verdict a été rendu samedi après-midi. Le jury délibéra pendant 90 minutes.

## ADIEU AU MONDE



Mlle EUGENIE LONGTIN, fille de M. Eugène Longtin, de Saint-Philippe de Laprairie, qui est entré au noviciat des Soeurs Grises à Montréal.

## UN DINER OFFERT AU BRIG.-GEN. MEIGHEN

Le lieutenant colonel Stairs, commandant des Canadian Grenadier Guards, ainsi que les officiers de ce régiment ont offert, samedi soir, un dîner au brigadier général Frank-S. Meighen, à l'occasion de la retraite de cet officier comme officier commandant les Canadian Grenadier Guards. Une centaine de convives étaient présents. On remarquait parmi ceux-ci d'anciens collègues du général Meighen, des officiers qui ont servi sous ses ordres dans les 14e et 87e bataillons des forces expéditionnaires canadiennes, des officiers actuels et de nombreux amis du général. Le dîner était présidé par le lieutenant-colonel Stairs, qui proposa la santé du général Meighen et qui fit son éloge. Le général dit, dans sa réponse, combien il regrettait de se séparer du régiment. De brefs discours furent ensuite prononcés par sir Frederick Williams-Taylor, par le lieutenant-colonel K.-M. Perry, par le brigadier général Dodds et par le colonel Cooper.

Au nombre des convives, mentionnons le général sir Arthur Currie, le brig. général C.-J. Armstrong, sir Frederick Williams-Taylor, le maj.-général sir Frederick Loomis, le brig.-gén. Ross, le brig.-gén. Dodds, le lieut.-col. Price, le lieut.-col. Burland, le lieut.-col. McCombe, le lieut.-col. P.-R. Hanson, le lieut.-col. Perry, le lieut.-col. Cooper, le major Mitchell, le major Lewis, le major Shaw, Harold Hampson, M. C.-H. Godfrey et M. D.-R. Clarke.

## IL EXISTAIT UN DROIT DE RETENTION DE L'AUTO

La compagnie Poulin limitée a été condamnée par l'hon. juge Surveyer à payer une certaine somme à W. Chamberland et autres qui avaient fait des réparations à un automobile lui appartenant.

La demanderesse avait revendiqué l'automobile, alléguant que les défendeurs le détenaient illégalement. Chamberland et autres plaidaient qu'ils avaient le droit de retenir la voiture tant qu'ils n'auraient pas reçu ce qui leur était dû.

Le juge a déclaré que les défendeurs avaient d'abord reçu instruction de mettre l'auto en aussi bonne condition qu'un neuf. Subséquemment, la demanderesse engagea un autre mécanicien, mais dans le temps, les défendeurs l'avaient mise au courant des travaux faits. La cour a décidé que les défendeurs avaient droit de retenir l'auto tant qu'ils n'auraient pas été payés du montant de $17.77. La compagnie devra payer les frais de la revendication.

## COUR SUPÉRIEURE

14 mars 1925. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Joseph Sadrio, débiteur. Assemblée des créanciers. Georges Duclos, nommé syndic.

Webster, Sons Limited vs J. Soucisse. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Olivier-T.-C. Jonsseas vs A. Ducharme. Jugement maintenant la saisie-revendication. Juge Coderre.

L'Orientale Limitée, en liquidation, et J.-A. Marion et H. Perras, liquidateurs provisoires. Assemblée des créanciers. Référée au greffe pour faire rapport.

Color and Chemical Corporation Limited, débitrice. Assemblée des créanciers. Percy-K. Brown nommé syndic.

John Coford vs May Ryan et vir. Jugement pour $166.48, suivant confession de jugement. Juge Coderre.

The Montreal Star Publishing Co. vs Dame Ada Wood et vir. Jugement pour $210. Juge Coderre.

Emile Vézina vs Victor A. Payne. Jugement pour $140. Juge Coderre.

Jarry et al vs The Lee Cosi Company Limited. Jugement pour $309.18. Juge Coderre.

A.-Z. Cohen et al vs Fred Rinfret. Jugement pour $700. Juge Coderre.

Caroline Forget et vir vs Olivier Foucault. Jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée moins $20.

La Cité de Montréal, requérante et lignes des avenues Westbury et Isabella. Requête pour établissement de lignes; accordée.

La Cité de Montréal, requérante et lignes de la rue Lajeunesse. Requête pour établissement de lignes; accordée.

La Cité de Montréal, requérante, et lignes de la rue Hochelaga. Requête pour établissement de lignes; accordée.

Vaughan's Seed Store vs William Cooper. Requête de la demanderesse pour commission rogatoire accordée, dépens à suivre, 3 jours de délai pour contre-interrogatoire.

E. Susseville vs Wilson Beetz Co. Limited. Jugement pour $175.50.

Henri-Abraham Saliba vs Joliette Desjardins. Jugement pour $225.

Mackinnon Steel Co. Limited vs les héritiers de feu P.-L.-W. Dupré et T. Brossard et al mis-en-causes. Jugement pour $2,400.

Fortunat Mayrand vs Louis Germain. Jugement pour $4,320.

Raoul Larose, débiteur. Assemblée des créanciers. Hermas Perras, nommé syndic.

Smith Bros. vs Wm. Lane et al. Jugement pour $150.

L'Orientale Limitée, en liquidation. Assemblée des créanciers. H. Perras et F.-R. Paquette nommés liquidateurs et C. Milne, Horace Renaud et Calixte Moisan, nommés inspecteurs.

André Gendron, débiteur. Assemblée des créanciers. Vincent Lamarre nommé syndic.

S. Kennedy vs J.-F. Jarvagio. Jugement pour $167.

Dame J.-J. Ully vs Taylor Guest. Jugement pour $520.

Emery Gendron vs Eugène Smith. Jugement pour $225.

Alfred Doutre vs Joseph-P. Doutre et al. Jugement ordonnant licitation.

S. Boutin vs N.-A. Hun et al. Jugement pour $480.

Adélard Cousineau vs Ulric Langlais. Jugement pour $360.

Isaac Rosenzwig vs H. Phillips. Jugement pour $198.

# UN PROCES DRAMATIQUE

### Le germe de la typhoïde fut-il inoculé au millionnaire McClintock.

### FIANCEE EN CAUSE

Chicago, 16. — Quatre témoins comparaissent devant le grand jury, ici, aujourd'hui, pour témoigner contre William-D. Shepherd, le père nourricier de l'orphelin millionnaire William-N. McClintock, qui succomba à la typhoïde, au mois de décembre dernier. La nouvelle a été apprise à la suite d'une conférence des avocats et des témoins, dans le bureau de Robert-E. Crowe, procureur de l'Etat.

Les autorités ont aussi conféré avec les avocats de Mlle Isabelle Pope, de Los Angeles, fiancée de McClintock, à laquelle ce dernier légua une somme de $8,000 par année, en vertu de son testament. Mlle Pope viendra immédiatement à Chicago, afin de témoigner devant le grand jury.

Les témoins cités devant le grand jury sont le Dr George-E. Fosberg, le Dr Charles-C. Faiman, de l'Université nationale des sciences; John P. Marchand, ancien vendeur de l'université, et le juge en chef Harry-A. Olson, de la cour municipale.

Les avocats ont interrogé Marchand, au sujet d'une lettre que Shepherd aurait écrite à l'université, concernant un cours de bactériologie. A propos de cette lettre, Marchand a rappelé une conversation qu'il eut avec Shepherd qui s'intitulait le Dr O'Connor.

Pendant que l'on interrogeait Marchand, une autre réunion avait lieu, c'était celle des avocats de Shepherd.

Grâce à une entente passée entre les avocats de l'Etat et Shepherd, il est détenu sans qu'aucune accusation ait été portée contre lui. Il fut conduit au bureau du procureur de l'Etat, samedi. Il y est détenu depuis, sauf pour une petite visite qu'il fit chez lui pour emporter des vêtements. Il était accompagné des représentants des procureurs de l'Etat.

Shepherd déclare qu'il n'aime pas à être détenu, et qu'il n'a aucun aveu à formuler, puisqu'il n'a rien à faire avec la mort du jeune McClintock. Il nia les déclarations du Dr Faiman voulant que lui, Shepherd, ait suivi un cours de bactériologie, qu'il ait acheté du médecin une lettre concernant le cours, et qu'il ait emporté trois tubes remplis de bacilles de la typhoïde.

## IMMIGRANT QUI JOUE AVEC LES MILLIONS

Toronto, 16. — Arrivé à Toronto, il y a dix-neuf ans, sans le sou, âgé seulement de 15 ans et ne sachant pas l'anglais, Jacques Franceschini possède maintenant une fortune de plusieurs millions. Il commença à être connu lorsqu'il acheta le château Ormsby, au coût de $100,000 sur le lac Ontario.

A son arrivée ici, Franceschini fut confié à un généreux agent de police qui le présenta à une autre famille italienne. Pendant neuf ans, il travailla aux terrassements. Il se constitua un petit capital qu'il perdit sans perdre courage. Il se remit à l'oeuvre et devint l'un des plus importants entrepreneurs de voirie de la province.

Il est tout fier d'avoir épousé une Canadienne, il y a douze ans.

## UN AUTRE KLONDYKE

Swan-River, 16.—Le découverte de minerai contenant de l'or a donné lieu à une course semblable à celle du Klondyke sur la terre de M. J.-A. McVicar, à 17 milles d'ici. Cinquante claims ont été pris dans les environs de la terre McVicar, en quarante-huit heures.

McVicar creusait un puits récemment, lorsqu'à une profondeur de 12 pieds, il frappa une couche de roc, dans lequel il trouva des traces d'or.

## IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse" du 17 mars 1895

L'Union Saint-Joseph de Lachine célèbrera avec éclat, demain, sa fête patronale.

* * *

Son Eminence le Cardinal Taschereau célèbrera, mardi prochain, le vingt-quatrième anniversaire de sa consécration épiscopale.

* * *

Le gouvernement vient de changer la qualification des jurés. Dorénavant, les grands jurés devront avoir une qualification d'au moins $4,000 et les petits jurés une qualification d'au moins $1500.

* * *

La dernière séance du conseil de Sainte-Cunégonde a été très mouvementée. Deux échevins se sont réciproquement dit des injures, et sans l'intervention du maire suppléant, M. G.-N. Ducharme, on ne sait trop ce qui en serait résulté.

* * *

Il semble s'élever beaucoup de difficultés entre le curé de Berthier et ses paroissiens relativement à la dîme sur le foin.

* * *

M. Geo.-W. Stephens, M.P.P., est parti, ce matin pour Stanstead où il prendra part à la lutte électorale.

* * *

Mme J.-B. Charest de Garthby est une vraie Canadienne-française. Elle avait déjà donné à son mari plus d'une douzaine d'héritiers; elle vient de l'enrichir de nouveau de trois solides jumeaux de la plus belle apparence.

## FEU M. J.-B. LABRANCHE



Feu M. J.-B. LABRANCHE

Ces jours derniers ont eu lieu, à l'église Saint-Jean de Matha, les funérailles de M. J.-B. Labranche, époux de Délima Hamel, décédé à l'âge de 68 ans et 4 mois.

La levée du corps fut faite par le R. P. Pie, qui chanta aussi le service. Le choeur de chant rendit la messe Parosi. M. Bellefleur touchait l'orgue.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme née Délima Hamel; deux fils: Arthur et André; une fille, Mme veuve Hector Bergeron (Délia). Nos sympathies à la famille.

## UN DOUBLE MALHEUR

Niagara Falls, Ont., 16. — Le cadavre de Bertha Weiss, âgée de trois ans, de Cayuga Island, qui s'était éloignée de la maison de ses parents avec Ruth Ratcliffe, une camarade de jeu, a été trouvé hier dans la petite rivière Niagara. On croit que Ruth Ratcliffe s'est aussi noyée.

## GRANDE VALEUR PERDUE

Vancouver, 16.—D'après le testament de feu James Carruthers, le marchand de grain millionnaire de Montréal, testament déposé au greffe des tutelles, samedi, des actions de l'ex-compagnie "Pacific Coast Collieries" valant au pair $1,785,000 ne sont maintenant d'aucune valeur, d'après le "Montreal Trust", exécuteur testamentaire. Il est fait mention également de 999 parts de l'ex-compagnie de marbre et de granit. Ces actions n'ont aucune valeur maintenant, mais leur valeur au pair fut de $100.

## Coutumes de l'ancien régime

### Traditions ancestrales restées dans la vie moderne.

Plus d'un siècle et demi s'est écoulé depuis que le Canada fut colonie française, et pourtant les traditions et les coutumes de ces valeureux ancêtres font encore partie de notre vie présente. Dans tous les foyers de la province de Québec, dès qu'une personne souffre d'un mal de gorge ou d'un gros rhume de poitrine, de rhumatisme ou de crampes, on se sert encore de mouches faites avec de la moutarde en poudre, de la farine et de l'eau.

La coutume s'est transmise de génération en génération. Certaines coutumes, disparaissent avec le temps, comme les bottes à revers, le sabre et les bas de soie pour hommes. Mais la moutarde survécu à toutes les phases de progrès, parce qu'elle est jugée indispensable tant pour l'usage de la table que pour soulager les douleurs. Aujourd'hui, les mouches de moutarde telles que les employaient nos grand'mères sont le remède favori du foyer. On les fait avec la moutarde sèche qui se vend dans les boîtes rouge et jaune.

**Employez la Moutarde Keen**





# La Fleur de Beauté Prend Racine *Sous* la Peau




*La fleur de Beauté renait sous l'influence d'Instant Postum*

DES traits étirés et une peau terne gâtent les plus beaux visages. Ces causes de laideur ne peuvent être enlevées par un traitement de surface. Pour recouvrer la beauté perdue par des écarts de régime, il faut recourir à la vie simple et éviter les stimulants du système nerveux, tels que le thé et le café.

Le tannin et la caféine du thé et du café sont nuisibles. Leur action chez vous peut être lente ou rapide; mais tôt ou tard, vous en éprouverez sûrement les mauvais effets!

On compte par centaines de mille les personnes qui, en toute *sécurité*, boivent Instant Postum à chaque repas et le font boire à leur famille. Ce breuvage chasse les ennemis de la santé et de la beauté: l'insomnie et le nervosité. Mais il y a plus! Instant Postum est apprécié parce que sa chaleur aide au travail de la digestion. Economique, il se prépare instantanément dans la tasse, au coût d'un demi sou. Il existe un Postum Céréale qu'on prépare par une ébullition de vingt minutes. Demandez Postum partout. On le trouve chez tous les épiciers.

Lisez l'offre gratuite de Madame Carrie Blanchard, experte en régimes alimentaires.

*Offre de Madame Carrie Blanchard*

"Je désire que vous essayiez Postum durant trente jours. Je veux vous mettre en bonne voie, en vous faisant cadeau de votre approvisionnement pour la première semaine.

"J'estime que ce projet d'essai doit intéresser tout particulièrement les meres soucieuses de la bonne santé de leur famille.

"Me ferez-vous connaitre votre nom et votre adresse? Vous me direz celui que vous préférez, d'Instant Postum ou de Postum Cereal (celui qu'on fait bouillir). Je vous ferai parvenir promptement votre approvisionnement pour la première semaine."

*Sans Tarder, Jetez ce Coupon à la Poste!*

Canadian Postum Cereal Co., Limited, 106-F
45 Front St. East, Toronto, Ontario.

Je désire faire essai, durant trente jours, de Postum. Sans déboursé, ni obligation de ma part, veuillez m'expédier l'approvisionnement de la première semaine.

INSTANT POSTUM ☐ Pointez celui
POSTUM CEREAL ☐ que vous préférez

Nom .....
Rue .....
Ville ..... Prov. .....

# Instant Postum

*"Et Pour Cause"*



Les enfants adorent Instant Postum préparé au lait!

Vous savez que beaucoup d'enfants détestent le lait. Vous savez aussi qu'ils veulent boire ce que boivent les grands. Vous savez enfin qu'un breuvage chaud leur fait grand bien.

La conclusion s'impose: donnez-leur Instant Postum préparé au lait chaud, au lieu d'eau bouillante! Ils l'apprécieront tout de suite! Ils bénéficieront des précieux éléments du blé et de la *valeur* nutritive du lait dans ce breuvage *chaud*, si économique et si facile à préparer!

Le seul poli qui lustre la tôle
Poli à Poêle Liquide
Nonsuch
il garde votre poêle à gaz ou électrique propre et luisant
Etabli, contrôlé et fait au Canada depuis plus de 30 ans par la
Nonsuch Mfg. Co. Limited, Toronto

*Font des amis des ennemis de l'estomac*

Comment les pastilles Stuart contre la dyspepsie vous réconcilient avec la saucisse et le pâté aux épices.

Rien ne fait tant plaisir à un homme que d'être rassuré au sujet des aliments qu'il redoutait. Une ou deux pastilles de Stuart contre la dyspepsie assurent ce résultat. Plus de gaz, d'acidité ni d'indigestion. Il mange tout avec satisfaction. Pâtés aux épices, fèves au lard, il se rit de tout maintenant.

La raison de tout ceci réside dans l'effet alcalin que donnent ces pastilles à l'estomac. La digestion en est facilitée, de sorte qu'à cette sensation d'acidité qu'on ressent si souvent après les repas succède une sensation de douceur, d'activité et de confort. Procurez-vous une boîte de 60 cents de pastilles de Stuart contre la dyspepsie à n'importe quelle pharmacie et invitez vos "vieilles branches" à votre table.

F. A. STUART CO.
Marshall, Mich.

Ste-Catherine The John Murphy Company Limited et Metcalfe

# "Vente Introductoire" de Cotonnades

*Crêpes et Ratines au Programme pour Mardi*

La vente spéciale de guingans anglais, annoncée pour le jour d'ouverture, se continue toute la semaine. Pour mardi nous offrons, à des prix également remarquables, une intéressante collection de crêpes et ratines, exquis dans leurs nouvelles textures et couleurs printanières.

**Ratines Françaises — .49**

Belle qualité et fini doux, appropriée pour robes de sport, etc. Carreaux de un quart de pouce, *mauves* et *verts, rouges* et *gris, verts* et *sable, verts* et *gris, rose* et *copen, marine* et *orange*. 38 pouces de large.

**Crêpe Français — .59**

Importés pour détailler à 1.25. Jolis dessins sur fond *tan, rose, copen, vert, gris, orange* ou *bleu poudre*. Aussi jolis dessins brodés sur fond *orchidée, sable, bleu poudre, vert, gris, rose, rosée de miel, noir et blanc*. 36 pouces de large.

*Commandes par téléphone—Uptown 6010.*

Murphy—Deuxième étage.

# Mardi—Vente de Souliers pour Dames



*Rég. 6.50, 7.50, 8.00 et 8.50. Tous à trépointe Goodyear* 2.99

Moins que le prix réel de la fabrication! C'est ce que vous paierez pour ces jolis souliers de printemps mardi! Nous avons acheté tout le stock disponible d'un grand manufacturier de chaussures à trépointe Goodyear de premier ordre à d'immenses réductions de prix.

*Il y a dans l'assortiment 100 paires de bottines pour fillettes qui grandissent. Rég. 6.50. Toutes pointures.*

*Toutes les pointures de 2½ à 7 à l'ouverture du magasin.*

Rayon des chaussures pour dames—Murphy—Rez-de-chaussée.

*23 couleurs printanières dans la*

## Flanelle Fini Broadcloth - 1.69

*Prix spécial*

Vous payez généralement 1.95 la verge pour cette belle qualité. Elle vous offre les nouvelles couleurs pour robes de sport et robes tailleur. *Renne, vert cigale, castor, mauve, pomme sauvage, Mandalay, tourbillon, log cabin, vert irlandais, henné, nickel, copen, noir, taupe, marine, jade, nouveau rose, sable, amande, pourpre, crevette, saphir, saumon.* 54 pouces de large.

## Mouchoirs à Prix Spéciaux Mardi

DEMI-TOILE—Douzaine .69

Très grands et d'excellente qualité. Bord de un demi-pouce à point d'ourlet. Rég. .10 chacun.

NOUVEAUX DESSINS DE BRODERIE—Chacun .10

Beau linon suisse blanc ou de couleur avec broderie fantaisie.

GARNIS DE DENTELLE—Chacun .25

Beau linon suisse blanc avec bord en dentelle et motif inséré en dentelle guipure. Rég. .35 chacun.

POUR ENFANTS—3 dans une boite .15

Soie blanche avec bords de couleur et fillettes de couleurs pastel. Rég. .25 la boite.

*Commandes par téléphone—Uptown 6010.*

Murphy—Rez-de-chaussée.



## Manteaux de Printemps

Il ne manque pas un seul modèle accepté dans notre collection de manteaux de printemps. Dès que les dessinateurs enregistrent un succès, celui-ci apparait sous son meilleur jour dans notre assortiment de manteaux de printemps.

Ainsi vous trouverez ici le nouveau manteau tailleur à la manière d'O'Rossen, de même que la mante de soie bordée de fourrure et beaucoup d'autres.

69.50 à 200.00

Murphy — Troisième étage.

# LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

**LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est** une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 16 MARS 1925


## LE RAPPORT CODERRE

Les citoyens de Montréal ont pu, à loisir, prendre connaissance du volumineux rapport dans lequel le juge Coderre a résumé l'évidence recueillie pendant les nombreuses séances de la commission d'enquête sur la police et présenté ses conclusions.

Une conclusion à laquelle les citoyens de Montréal seront vraisemblablement unanimes à concourir, c'est que le rapport en question constitue un document d'une incontestable valeur sur lequel baser désormais une appréciation saine et judicieuse de la situation en ce qui concerne le fonctionnement de la police.

Le juge constate et énumère les preuves relevées contre un certain nombre de membres de la police. Il spécifie leur plus ou moins grande gravité et suggère les sanctions qu'elles comportent.

Sur ce point, on peut croire l'opinion unanime. Les coupables doivent être punis et, sans aucun doute, le seront par la commission exécutive.

Il importe cependant, en bonne justice pour la police de Montréal, de ne pas oublier qu'en somme, le nombre des délinquants est peu considérable par rapport au chiffre numérique de nos policiers.

Nous ne devons pas oublier, non plus, que dans un certain nombre de cas, les reproches parfaitement justifiés relevés contre certains individus résultent plutôt d'un défaut de compétence que de motifs vicieux.

Somme toute, cette enquête, dont la répercussion en cours de procédure paraît avoir été assez fâcheuse pour la bonne réputation de notre ville, ne révèle point un état de choses particulièrement scandaleux. Si déplorable soit-il, cet état de choses, somme toute, peut supporter la comparaison avec celui prévalent dans nombre de villes également situées et comme population et comme grand port de mer.

Il n'en reste pas moins qu'il y a lieu clairement de procéder à améliorer cette situation, à réprimer courageusement tous les abus et les vices.

Le rapport du juge Coderre contient à cet égard d'intéressantes suggestions, qui ne manqueront pas de faire l'objet de sérieuses études et discussions devant la commission exécutive, aussi bien qu'au conseil.

Sans doute, il y aura lieu de choisir peut-être de nouvelles méthodes, mais, en définitive, les méthodes ne valent que par les hommes qui sont chargés de les mettre en pratique.

D'autre part, le simple bon sens enseigne que les améliorations et réformes à apporter dans nos méthodes policières ne peuvent, d'un trait de plume, par leur seule adoption, changer du jour au lendemain la situation.

C'est une œuvre de longue haleine, requiérant un effort poursuivi et tenace, l'éducation progressive des agents, l'exercice d'un jugement compétent tendu vers un but déterminé, tout en tenant compte des contingences diverses.

Il n'y a rien, dans le rapport du magistrat enquêteur, qui permette de mettre en doute le sincère bon vouloir des autorités municipales pour cette œuvre de sanitation morale, dans le passé et non plus dans l'avenir.

Le seul reproche que, peut-être, on y pourrait relever en ce qui les concerne, serait de n'avoir pas réalisé à temps, et donc prévu, les conséquences inévitables que les prodigieux développements de Montréal ont progressivement, mais insensiblement provoquées, rendant inadéquates les méthodes qui jadis avaient fait leur preuve.

A cela il sera facile de remédier avec du bon vouloir et la ferme détermination de travailler à réprimer tous les abus.

Nous ne sommes pas prêt à porter jugement sur l'exacte valeur pratique, ni sur le bien fondé des suggestions, du moins de certaines suggestions faites par le juge Coderre, mais il suffit qu'elles soient mises devant le public et suggérées aux autorités compétentes, pour que, nous en sommes certain, nous retirions de l'étude de ces suggestions tout le bénéfice possible, tout bien considéré.

Cette enquête nous coûte cher, peut-être, au dire de certains, trop cher; mais il est à souhaiter que de bons résultats en découlent, en assurant à Montréal une organisation policière capable de faire face adéquatement à un difficile problème.

## POUR LE REBOISEMENT

A l'unanimité, l'Assemblée législative vient de voter une somme de cent mille dollars pour encourager le reboisement des forêts dans la province de Québec. Il a suffi à l'hon. M. Mercier d'exposer sa demande à ses collègues pour qu'elle fût aussitôt acceptée et ratifiée. C'est qu'on reconnait de plus en plus l'importance du reboisement de nos étendues forestières, si largement exploitées. On doit s'en réjouir et souhaiter que le gouvernement continue dans cette voie.

C'est par millions que, chaque année, dans tous les districts, la hache ou la scie du bûcheron abattent les arbres de diverses espèces que compte la province de Québec. Que ce soit pour des fins de construction ou pour fabriquer de la pulpe, peu importe, le résultat est le même : de vastes territoires sont dépouillés rapidement de leurs forêts. L'une de nos principales richesses nationales diminue, et si nous n'y prenons garde, le moment viendra, plus tôt que l'on ne le pense généralement, où nous regretterons de nous être montrés si prodigues d'un bien dont la Providence avait si généreusement doté notre pays.

Le reboisement s'impose donc et sans plus tarder. Non pas au hasard et par miettes. Non, nous devons établir un système, calqué sur les meilleurs systèmes en usage dans les autres pays. Le gouvernement provincial a déjà envoyé plusieurs jeunes gens étudier les méthodes de reboisement en France, en Norvège et en Suède. Ces spécialistes devront nous être maintenant d'un précieux secours, à la condition, bien entendu, qu'on donne suite à leurs recommandations ou qu'on leur fournisse les ressources dont ils auront besoin.

Si l'exploitation rationnelle de la forêt s'impose dans la province de Québec, la "reconstitution" de cette forêt dans les sections exploitées ne s'impose pas moins. Or, c'est par le reboisement intelligent, général, méthodique, que nous pourrons assurer la permanence de cette richesse. Et semblable reboisement est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que le nombre des établissements industriels qui utilisent les produits forestiers comme matières premières augmente constamment.

L'administration provinciale est donc bien inspirée de prendre les moyens d'encourager le reboisement. Les $100,000 qu'elle vient de voter à cette fin sont de l'argent très bien placé.

## FEU L'HON. JUGE DESY

Dans la force de l'âge, hautement estimé, tant pour ses brillantes qualités de magistrat que pour son caractère gai et affable, vient de succomber l'hon. juge Joseph-Alfred Désy, de la Cour Supérieure pour le district de Trois-Rivières. Cette nouvelle causera une douloureuse surprise aux nombreux amis que Sa Seigneurie comptait dans la province de Québec et à l'étranger.

L'hon. M. Désy aurait eu quarante-sept ans au mois de septembre prochain. Il était donc l'un des plus jeunes membres de notre haute magistrature. Reçu avocat en 1901, il ne tarda pas à se faire remarquer par sa grande activité, au Barreau et dans le champ de la politique provinciale. En 1915, il était choisi bâtonnier général de la province, après avoir été élu bâtonnier du district de Trois-Rivières. En 1915, également, il devenait conseiller du roi, et, l'année suivante, il était élevé à la dignité de juge de la Cour Supérieure. La mort, suivant une attaque de grippe, est venue brusquement interrompre une carrière déjà si belle et qui s'annonçait comme devant être des plus longues.

A Montréal, où il était bien connu, non seulement des membres de la magistrature et du Barreau, mais du grand public, l'hon. juge Désy sera vivement regretté. On conservera de lui le souvenir d'un excellent magistrat, qui était en même temps un citoyen des plus sympathiques.

## C'EST A NOTER

Il faut se garder soigneusement de toute exagération en rapport avec les manifestations communistes qui, en ces derniers temps, ont provoqué des bagarres et surtout causé moult tumulte, à Chicago, à New-York et jusqu'à Toronto.

En général, à part quelques caboches contusionnées par contact avec les bâtons des agents de police, appelés pour rétablir l'ordre, le principal dégât en ces manifestations consiste en gorges enrouées, car c'est le propre des communistes, semble-t-il, de vociférer avec une énergie aussi désastreuse pour le larynx du manifestant que pour le tympan des auditeurs.

Décidés à renverser la société bourgeoise et capitaliste, cause de tous les maux, obstacle à l'universelle fraternité dont nous avons pu apprécier le règne en ces dernières années en Russie bolcheviste, les adeptes de Lenine, s'inspirant du biblique exemple de Jéricho, s'essayent chez nous à coups de trompettes beuglantes à renverser la société.

Depuis quelque temps, ils ont ainsi interrompu toute réunion où d'audacieux suppôts de la bourgeoisie osaient discuter et critiquer les faits et gestes des bolchevistes russes.

Ainsi s'affirme la dévotion communiste pour la sainte liberté !

Pour ce qui est de la justice, on sait que ni le mot, ni la chose n'existent pour cette secte.

A Chicago, ces jours-ci, il a fallu l'intervention trois fois répétée d'une centaine de policiers pour avoir raison des manifestants communistes, s'opposant aux remarques d'un nommé Abramovitz, qui s'était proposé de discourir sur la situation en Russie.

Du haut d'un poteau de télégraphe, un fougueux communiste a annoncé le déclanchement "de la révolution américaine", mais la prédiction, d'ailleurs répétée, singulière coïncidence, le même jour à New-York, cette fois par une agitatrice de la rue, a eu le même sort que celle concernant la fin du monde, qui créa un certain émoi, il y a quelques semaines, en un coin du territoire américain.

Nous le répétons : il n'y a pas lieu de s'émouvoir outre mesure de ces explosions de fureur communiste, et nos voisins ne sont pas gens à tolérer ce dévergondage de propos révolutionnaires. Ils ont la poigne solide et ne sont pas d'humeur à se laisser dicter la loi par des énergumènes, la plupart étrangers.

Il ne faudrait point, cependant, ignorer l'existence de ces éléments perturbateurs qui, en sous-mains, poursuivent une propagande incessante favorisée par les conseils de Moscou, plus déterminés que jamais à chercher dans la révolution internationale, partout où se révèle quelque mécontentement, le salut d'un régime qui, très vraisemblablement, commence à déguster même les Russes. On le serait à moins !

Nous avons le devoir de veiller à protéger notre société contre cette propagande insidieuse, destructive de toute morale sociale.

En définitive, cette doctrine bolcheviste se résume très clairement en cette maxime : "Si tu es avec moi, nous prendrons ensemble le bien du voisin ; si tu es contre moi, je prendrai ton bien".

Ce n'est pas compliqué, ni nouveau, mais il se trouve toujours de pauvres dupes pour couper dans le mirage.

BILLET PARISIEN

## Femmes journalistes

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 12 février 1925.

Mme de Girardin, dont je vous parlais l'autre jour, n'était pas la première femme journaliste et elle eut un grand nombre d'imitatrices, comme le rappelle le "Progrès" de Lyon, M. Georges Renard, professeur au Collège de France, qui vient de publier deux beaux et gros volumes : "Les Travailleurs du Livre et du Journal", volumes d'une rare science, sans pédantisme, d'un puissant intérêt, et dont il faudra que nous reparlions à notre premier moment de loisir. M. Georges Renard rappelle les Souvenirs de Pauline Roland, Flora Tristan, Eugénie Nibroget. Sous la troisième République, nous avons connu Mme Edmond Adam, qui dirigea "La Nouvelle Revue", et Mme de Rute, dont les diners littéraires étaient si originaux, dans l'ancien appartement du boulevard Poissonnière, abandonné précisément par Mme Ed. Adam. Ah! les soirées pittoresques, où on rencontrait le meilleur et le pire. On citait cette anecdote: Un soir, une personnalité parisienne avait quitté la maison de bonne heure, et le valet de chambre, le vieux François, laissait échapper cette exclamation :

—"Monsieur s'en va? Et nous n'avons pas encore compté l'argenterie !"

Parmi les femmes journalistes qui sont au premier rang ,citons le nom de Séverine, qui dirigea "Le Cri du Peuple", où elle méritait, par sa pitié pour les faibles, le surnom de "Notre-Dame-de-Larme-à-l'œil" que lui donna Henri Rochefort. Et M. Georges Renard continue :

"N'y eut-il pas à Paris, au début de notre siècle, un journal quotidien qui fut dirigé, rédigé, administré et même imprimé exclusivement par des femmes? Il s'appela "La Fronde", hommage rétrospectif aux héroïnes de cette époque turbulente; et voici qu'il va reparaître.

"C'est du moins ce qu'annonce son ancienne directrice, Mme Marguerite Durand, qui profite de l'occasion pour égrener spirituellement quelques souvenirs de ce temps-là; alors que raillée, suivant la coutume parisienne, elle allait tranquillement son chemin, suivait les séances de la Chambre dans la tribune des directeurs de journaux, où la galanterie, ne perdant jamais ses droits, elle trouvait toujours à sa place un petit bouquet; alors que, n'ayant pas de dossier où s'appuyer, elle avait pour soutien les bras croisés d'un confrère qui siégeait derrière elle et qui se nommait Aristide Briand — ce qui permit à celui-ci de dire un jour en riant: "Comment ne serais-je pas l'ami de Marguerite Durand ? Je l'ai tenue dix-huit mois dans mes bras".

"C'est en ces temps héroïques que Marie-Louise Néron se travestissait en trottin de couturière, afin de forcer l'entrée de l'appartement où était confinée la reine de Madagascar, Ranavalo, et que Maria Vérone faisait du reportage avant de faire de l'éloquence au Barreau."

La liste de M. Georges Renard n'est pas complète; il y manque Mme Georges Renard elle-même, qui est non seulement une romancière de talent, mais une chroniqueuse émérite et dont la place serait dans les grands journaux. Si on accueillait les femmes, mais on les évite pour des causes diverses qu'il serait un peu long de discuter. M. Georges Renard assure qu'il y avait, en 1896, 295 femmes qualifiées de publicistes. Combien sont-elles aujourd'hui? Si on feuillette le "Bulletin de l'Association des Journalistes Parisiens", on y trouve, par lettre alphabétique: Mmes Jeanne Bouchez, Adrienne Cambry, Juliette Clarens, Marie Figenwalt, E. de Grandvelle, Alice de la Mazière, Désirée Langer (Georges Reynal), Augusta La Touche, Remandat Flammarion, Louise Zeys.

La liste ne doit pas être complète; je ne vois pas Mme Marcey Ducray, d'"Excelsior" ; Mme Huguette Garnier, romancière émérite, auteur des contes si vivants du "Journal", et dont les articles d'actualité parisiens ont des qualités de précision et de style; l'animatrice des "Annales", Mme Adolphe Brisson. La fille de Sarcey n'est pas là non plus, ni Mlle Lilianne Sarcey, la petite-fille du célèbre critique dont les débuts récents ont été remarqués. Où écrivent toutes ces femmes publicistes, reconnues comme professionnelles, dont "le journalisme est la principale occupation", suivant les statuts assez sévèrement appliqués? On ne sait exactement; parfois elles dissimulent leur véritable personnalité pour ne pas éveiller les susceptibilités de confrères — hommes qui n'aiment pas beaucoup avoir des concurrentes dans la lutte âpre de la vie, et qui, elles aussi, ont le droit tout de même de "gagner le pain de leurs vieux jours", comme disait Cornely, Joseph et non Jules, comme on l'écrit d'habitude.

Flandrin

"LA CROIX", de Paris :

Pour célébrer le vingtième anniversaire de la création du 5e régiment de la garde prussienne, une fête militariste a eu lieu au "Garde Kasino" de Berlin, en présence du prince Oscar de Hohenzollern.

Du fond de sa retraite de Doorn, l'ex-kaiser avait envoyé un clou en argent destiné, suivant un vieil usage, à être solennellement enfoncé dans la hampe du drapeau de cet ancien régiment.

En grande solennité, le prince Oscar enfonça le clou offert par son glorieux père, "S. M. Guillaume II, seigneur et maître", et appela de ses voeux la guerre de revanche.

La Reichswehr du ministre de la Guerre, Gessler, assistait en uniforme à la fête.

Les invités, très nombreux, acclamèrent les déclarations du prince.

CHRONIQUE D'OTTAWA

## L'opposition anglaise

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 16. — La croisade entreprise par le gouvernement pour s'assurer le contrôle des taux de transport sur l'océan n'a pas rencontré en Angleterre la sympathie à laquelle notre pays était en droit de s'attendre de la part de la métropole. Mais elle a recueilli précisément la portion de froideur, de sourde opposition et de dépit déguisé qui a été notre lot chaque fois que nous avons tenté, au cours des quinze dernières années, de briser l'étreinte qui menace d'étouffer notre commerce d'exportation.

Si tôt que l'on apprit, en Grande-Bretagne, les efforts que tenterait le ministère Mackenzie King pour échapper aux taux prohibitifs de la North Atlantic Conference, le gouvernement Baldwin, conservateur dans son essence, fit savoir à Ottawa que les compagnies de transport maritimes anglaises viendraient lutter au parlement contre les démarches des autorités canadiennes. Et le "Morning Post", organe sérieux du Royaume-Uni, poussait encore plus loin le ressentiment éprouvé en Angleterre contre le geste utile et fier de notre Chambre en lâchant le cri d'alarme qui ne rate jamais son effet chez les ultra-loyalistes des deux côtés de l'océan: "Cette entente constitue une attaque sinistre contre l'unité de l'Empire".

L'hon. George-P. Graham, ministre des chemins de fer, qui demeure l'un des esprits les plus lucides du monde politique canadien, et qui s'est déjà frotté aux rudes rebuffades de John Bull, n'a pas paru autrement étonné du tollé qui a éclaté sur les bords de la Tamise et il a expliqué, dans un brillant et clair discours, la genèse de ce mouvement oppositionniste dans les milieux anglais. A trois reprises déjà notre pays a demandé au Bureau des Colonies qu'un comité soit nommé pour étudier la question des taux de transport sur la mer et chaque fois nos requêtes ont essuyé un refus formel ou emmiellé.

Au temps de sir Wilfrid Laurier, le juge Mabee, chef de la commission des chemins de fer, recommanda au gouvernement d'alors d'obtenir une réduction des tarifs océaniques. Lord Minto se mit en communications avec le pouvoir central pour qu'une commission conjointe impériale fût nommée afin de refréner quelque peu les appétits insatiables des armateurs anglais. La réponse arriva en 1910. Elle déclarait que l'organisation d'une telle commission n'était "ni désirable, ni pratique".

Immédiatement avant la guerre, en 1913, même démarche fut accomplie par le gouvernement Borden, cette fois, sans plus de succès. "Il revient, dit une missive signée par sir George Perley, en parlant de sir Henry Drayton, fort peu encouragé sur la possibilité de s'entendre". En 1921, sous l'administration Meighen, un comité impérial de transport fut organisé, mais la majorité, des Anglais, prit soin de ne pas aborder le problème des taux qui était le seul à nous intéresser.

L'amendement conservateur présenté, cette année, au bill soumis par le gouvernement pour le contrat Petersen, a pour but la nomination d'un semblable comité qui nous a déjà été refusé par la Grande-Bretagne ou tourné à notre désavantage. Un comité impérial ne peut pas régler la question du transport parce que le transport océanique est la principale industrie de la Grande-Bretagne et parce que les habitants de la métropole songeront d'abord à leurs dividendes plutôt qu'à l'avancement de notre commerce.

Il est possible que le vote soit pris sur la motion du ministre de l'industrie, mardi prochain, et qu'il soit renvoyé à un comité spécial des Communes pour être étudié. Immédiatement après, au cours de la journée de jeudi probablement, l'hon. James-A. Robb, déposera son budget, ce qui demeure la dernière mesure importante de la session, à part les taux de chemins de fer qui peuvent être discutés, mais non pas réglés, par les Chambres.

FULGENCE.

## DE BELLES PAROLES

Ce sont celles que M. Herriot, le premier ministre français, prononçait dans les premiers jours de février, au Trocadéro, dans une grande réunion de partisans de la paix. En voici le passage principal, qui met si bien en lumière et la volonté de paix de la France et la nécessité d'obtenir les concours nécessaires à cette œuvre :

Je le dis, nous ne voulons pour notre pays ni conquête, ni annexion, ni extension. Le temps est venu où il faudra que notre grande nation, victime si longtemps de sa position géographique, sorte de cariatide qui a porté sur ses nobles et grandes épaules le poids de la liberté du monde, fût affranchie de cet atroce souci de la sécurité et puisse enfin entreprendre les nobles tâches de la démocratie, pour essayer de donner au travailleur son statut, à la souffrance la protection, à la misère ses tutelles, à la vieillesse ses consolations, à la mort même sa dignité.

Ah! certes, nous ne nous faisons pas d'illusion. L'atroce coutume de la guerre, la honteuse coutume de la guerre, qui amène à certaines heures l'homme à commettre des actes que,dans le monde vivant, d'autres êtres hésiteraient à accomplir avec cette persévérance, cette coutume, elle vient du fond des âges, nous ne la trouvons pas seulement installée au début de notre ère : il y a dix-huit siècles et plus, si loin que l'on remonte dans l'histoire, elle est constamment la règle qui tranche les conflits ; c'est même la guerre qui donne la gloire, qui classe les hommes et donne les réputations. Pour arracher une telle coutume, pour la rendre impossible à ceux-là mêmes qui voudraient y recourir, que d'efforts, nous le savons bien ! Ceux qui ont la responsabilité des destinées du grand pays qui a tant souffert, ceux qui ont la charge de son avenir, n'oublient pas que pour la paix il faut être plusieurs, que pour la collaboration il faut être également plusieurs. Nous ne voulons pas risquer de voir la tradition mauvaise se développer ici ou là, parce que nos actes déjà accomplis, nos idées déjà réalisées sombreraient dans le gouffre.

Pour réaliser la paix il faudra sans doute tout autant de force, de persévérance, d'application, qu'il en a fallu souvent pour diriger les guerres.

—Ce n'est que par la violence qu'on entre au ciel. Il faut chercher les traces du petit nombre, les pas des saints, le sentier escarpé de la pénitence, grimper sur les rochers et s'attendre que le dernier pas de la vie sera encore un violent effort pour entrer par la porte étroite de l'éternité. (FENELON).


Odorant et Pur
LE THÉ "SALADA"
H605F
est conservé délicieusement frais dans des paquets cachetés de feuilles d'aluminium. Ne se vend qu'en paquets. Faites-en l'essai!

Amygdalite

QUAND des amygdales sont endolories et infectées, cela veut dire que les microbes sont à l'oeuvre et vous empoisonnent tout le corps.

Commencez immédiatement un traitement antiseptique vigoureux — de tout le jour — non par un simple gargarisme soir et matin.

Procurez-vous une bouteille de Formamint, et à toutes les heures ou demi-heures, faites dissoudre une de ces agréables pastilles dans votre bouche.

Formamint dégage dans la gorge un antiseptique puissant mais sûr qui agit *continuellement* et assez longtemps pour détruire réellement les germes qui causent le mal.

Et ce traitement ininterrompu de tout un jour fait disparaître le malaise comme aucun gargarisme ou inhalation ne pourrait le faire.

Pour *prévenir* le mal de gorge et l'infection de l'influenza, la grippe, l'amygdalite et autres maladies contagieuses, prenez une pastille Formamint à peu près toutes les deux ou trois heures.

*Envoyez quatre sous en timbres pour avoir la petite boîte métallique remplie de Formamint. Adressez: Dept. 16-F, The Bauer Chemical Co., Ltd., 729 rue King Ouest, Toronto, Ont.*




Formamint
PASTILLES GERMICIDES pour la GORGE
*Eprouvées et approuvées par plus de 10,000 médecins*




"King George IV"
"TOP NOTCH"
SCOTCH WHISKY
THE DISTILLERS AGENCY LTD.
EDINBURGH

Pour Risques de Choix

Sans Examen Médical

SI vous êtes âgé de moins de 45 ans, notre police à dotation de 20 ans comportant les garanties énumérées ci-dessous devrait vous intéresser.

| Age | Taux |
|---|---|
| 15 | $81.40 |
| 20 | 81.90 |
| 25 | 82.90 |
| 30 | 84.40 |
| 35 | 86.90 |
| 40 | 90.90 |
| 45 | 97.50 |

(1) $2,000 en cas de mort de causes naturelles.
(2) $4,000 en cas de mort résultant d'un accident.
(3) $20.00 par mois en cas d'incapacité totale et permanente et $2,000 à la mort—aucune prime à payer durant l'incapacité.

**$2,000 payés au comptant à l'assuré s'il est vivant au bout de 20 ans.**

EXCELSIOR INSURANCE LIFE COMPANY

METTEZ CE COUPON A LA POSTE AUJOURD'HUI
J. J. Robichaud, gérant provincial,
11, Place d'Armes, Montréal, Qué.
Veuillez m'envoyer des détails complets sur cette police "à double indemnité".
Je suis âgé de . . . . . .
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Bureau de poste . . . . . Prov. . . . . 53

# Henry Morgan & Co Limited

*Vous êtes Cordialement Invités à Assister à*

## L'Inauguration Officielle

*des*

## Nouvelles Modes du Printemps

*de 1925*

### Mardi, 17 Mars, et les Jours Suivants

Manteaux, costumes, robes et chapeaux, tels que créés par les plus grands dessinateurs du monde.

**Henry Morgan & Co. Limited**

### Les Chapeaux, Grands et Petits, sont de Couleurs Vives

*Une des plus chics parures de la saison consiste en un chapeau et un parasol à l'avenant.*



Chapeau en soie Poiret citron avec dessin imprimé en noir — pittoresque forme retombante ornée de roses noires faites à la main. Le parasol de la même soie citron a un bord en taffetas noir et le manche ambre est serti de pierres du Rhin. 65.00





Le grand bord inégal, dernière fantaisie de la mode, est représenté ici dans toute sa beauté. Ses lignes retombantes sont gracieuses, tandis que ses garnitures de fleurs vives rehaussent cette création déjà magnifique. 45.00.

*—Deuxième étage.*

Parure jeune, gaie comme le printemps, consistant en un chapeau et une écharpe dans les nouvelles nuances pablo et terrapin, avec fleurs de teintes vives faites à la main, et feuilles appliquées. 55.00.

*—Deuxième étage.*

Robe imprimée multicolore endossant la vogue de la manche paysan. Remarquez aussi l'emploi gracieux de l'écharpe rejetée en arrière—**295.00.**

Chiffon — un favori du printemps — superbe avec son trou-trou à la main. Autruche et dentelle sur chiffon lilas—**495.00.**

Robe d'après-midi mêlant le tulle de soie et les broderies épaisses couleur pervenche sur fourreau orchidée. Frange lacet de soulier sur l'écharpe et la tunique—**250.00.**

Ensemble frappant en georgette noir sur crêpe Canton blanc; très chic avec son point de chainette et sa fourrure de singe—**395.00.**

De superbes broderies, le crêpe pêche et la fourrure de renard beige distinguent la mante offerte à **350.00.**

De petits plis espacés caractérisent le manteau de georgette rouge castillan pour les après-midi plutôt chauds. Garni de fourrure de singe et de broderie de perles—**350.00.**

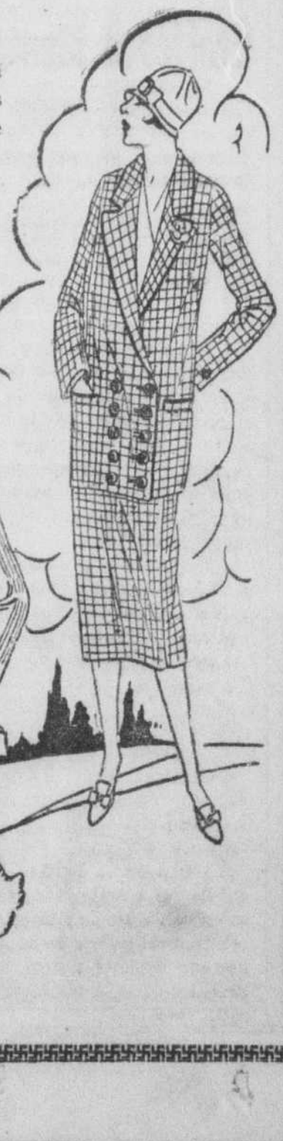
Pour l'accorte jeune fille il y a un manteau en cordé Rodier paon ,avec nouveau collet écharpe—**145.00.**

Costume discret mais crâne, en quadrillé Bochmann avec bords à nervures—**65.00.**



Costumes ensemble en cachemire indien bleu de roi, avec robe genre Batik — **295.00.**

Le manteau du bas, en tweed toscan et à revers roulés, implique une idée sportive—**49.50.**



### LES ACCESSOIRES AGREMENTENT LES COSTUMES DE PRINTEMPS



Les écharpes s'expriment en crêpe de Chine et georgette imprimée, ce qui leur donne plus de chic. 10.00.

Les gants doivent être courts—et suivent la mode des broderies, simples ou prodigues. 2.50.

*Les plus gaies des jolies choses qui peuvent rehausser le costume — vous les trouverez toutes ici.*

Le rayon de soleil — une caractéristique qui nous est exclusive — donne de l'éclat et de l'individualité à la mode des souliers. 25.00.

La sacoche encercle sa minceur comme Paris l'a décrété. 27.50.

Les parapluies courts se pavanent sous les ondées d'avril, avec leurs manches sculptés magnifiquement coloriés à la chinoise. 8.95.









DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

# CINQUANTE SEPTIÈME ANNIVERSAIRE

## Notre objectif dépassé



*TOUS les étages de nos vastes magasins sont, depuis 9 heures ce matin, une véritable fourmilière où des foules anxieuses de prendre avantage de nos occasions d'économie se pressent nombreuses et sans interruption. Tous les comptoirs sont assiégés, toutes nos marchandises annoncées sont demandées, tous nos employés réguliers et supplémentaires sont débordés, tous nos téléphones sont occupés, toutes nos ressources disponibles en personnel et en marchandises sont utilisées et nous ne parvenons pas à répondre à toutes les demandes. Bref, nous anticipons déjà que notre objectif sera dépassé et avant même la fin de cette première journée, nous sentons le besoin de dire au public qui nous témoigne une bienveillance si marquée, un cordial et chaleureux merci.*

## TISSUS LAVABLES

**PERCALE** imprimée de fantaisie; 36 pouces.

**GUINGAN DE FANTAISIE** ; dessins rayés ou quadrillés; 32 pouces.

**FLANELLETTE** blanche Saxony; 34 pouces.

**INDIENNE DE FANTAISIE**; 30 pouces; la meilleure qualité.

*Qualités jusqu'à* **.40** *pour* **.25**

*DUPUIS FRERES — Rayon des tissus lavables — au premier.*



## Complets à Deux Pantalons pour Hommes, Rég. 45.00 28.50

Worsted de haute qualité et tweed anglais ou écossais tout laine; modèles les plus nouveaux et les plus élégants; coupe anglaise ou ordinaire e; toutes les grandeurs.

## Bottines

noires ou brunes, pour hommes; modèles à trépointe Goodyear; solde de séries; presque toutes les pointures; rég. 5.00, mardi 60 paires seulement, à . . . . . **2.95**

*DUPUIS FRERES — Rayon des chaussures pour hommes — au rez-de-chaussée.*

## Paletots de Printemps 10.50

Vécuna noir ou gris fer de bonne qualité; modèle Chesterfield; grandeurs: 34 à 46.

*DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour hommes — au rez-de-chaussée.*

## SACS DE VOYAGE



en kératol imitant le cuir lion de mer; doublure en tissu; monture en acier; serrure et fermoirs en cuivre ; poignées doubles; longueur : 18 pouces . . . **2.85**

*DUPUIS FRERES — Rayon des malles — au deuxième.*

## Spécial pour Collégiens

COMPLETS à 2 culottes pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk; serge cheviote bleu marine tout laine . . . . . **12.95**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour garçons — au premier.*

## Manteaux de Printemps

*Régulier jusqu'à 29.50 pour* . . . . . **19.75**

Drap velours et croisé Poiret tout laine, attrayants modèles dont plusieurs avec bande étroite de fourrure sur le col et les manchettes; nuances: cendre de rose, vert amande, sable et coco; toutes les grandeurs.



## Nouveaux Costumes

*Régulier jusqu'à 39.50 pour* . . . . **29.75**

Splendides nouveaux modèles tailleur en tricotine tout laine; garniture en pareil; magnifique doublure en crêpe; nuances: noir, marine et coco; toutes les grandeurs.

*DUPUIS FRERES — Rayon de la confection pour dames — au premier.*

## CRAVATES

étroites en tricot de soie artificielle pour garçons ; nuances unies ou à rayures de couleur . . . **.15**

*DUPUIS FRERES — Rayon des articles pour garçons — au rez-de-chaussée.*

## BOITES

de papeterie et cartes de correspondance de fantaisie; fini toile, chevreau et vellum; 24 feuilles et 24 enveloppes; rég. .75 à 1.20 ; spécial . **.59**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la papeterie — au rez-de-chaussée.*

## Papier de Toilette

légèrement crêpé; rouleau de 4 onces, régulier .05, mardi, 7 pour . . . . **.25**

***Pas plus d'un lot à chaque client.***

***Pas de commande postale ni téléphonique.***

*DUPUIS FRERES — Rayon des articles de toilette — au rez-de-chaussée.*

## Bas



en soie artificielle pour dames; semelle et haut de la jambe renforcés ; nuances : blanc, noir, gris, beige, chair, mastic, bronze, etc.,spécial

**.39**

*DUPUIS FRERES—Rayon des bas pour dames — au rez-de-chaussée.*

## Gants

en chamoisette pour dames; nuances: jaune, blanc uni ou blanc avec rayures noires; 2 fermoirs; pointures: 6 à 7½; qualité de .89 pour . . . . . **.19**



*DUPUIS FRERES — Rayon des gants pour dames — au rez-de-chaussée.*

## COUVRE-PIEDS 1.89

blancs au crochet; fabrication canadienne; dimensions pour lit simple; qualité souplee ; jolis dessins; offre spéciale pour hôtels, maison de pension et institutions.

**COUVERTURES** en flanellette blanche pour berceau et lit d'enfants; qualité très souple; filets bleus ou roses; grandes dimensions; la verge . . . . . **.98**

**DAMAS** blanchi à nappes; bonne qualité forte; 56 pouces de largeur; choix de dessins; la verge . . . . . **.59**

**ESSUIE-MAINS** pour rouleaux; pure toile avec bordure de différentes couleurs ; 2 verges de longueur ; prêts à être posés ; chacun . . . . . **.39**

**TOILE** à rouleau Union; belle qualité souple; la verge . . . . . **.18**

*DUPUIS FRERES — Rayon de la toile — au premier.*

## Torchons de Vaisselle

8 POUR **1.00**

pouvant servir aussi pour linges à verrerie; qualité très souple; bordure rouge; grandes dimensions: 20 x 33 pouces;

## Serge tout Laine .89

54 POUCES
Régulier 1.49 pour . . . **.89**

Grande variété de nuances ainsi que noir, bleu marine; pesanteur spéciale pour jupes ou robes.

## SOIE FUGI .89

*Régulier 1.29 pour* . . . **.89**

Texture broadcloth, 29 pouces; qualité durable et se lavant bien ; pour différents usages ; grande variété de nuances.

## Satin Duchesse Noir, 1.69

*Régulier 2.50 pour* . .

36 pouces; surface d'un beau fini brillant; qualité garantie ni se froisser ni se couper.

## Etoffes à Manteaux Costumes 1.89

*Prix réduits de 2.50, 2.95, 3.50 et jusqu'à 4.95 à* . . . . . .

Toutes les plus nouvelles textures de la saison: Croisé Poiret, Tricotine, Velours de laine, Drap Polo, etc., etc., grande variété de nuances en vogue.

## Soies Unies et de Fantaisie 1.95

*Qualités de 2.95, 3.50, 4.50 jusqu'à 5.95 pour* . .

Dix textures les plus en demande de la saison; toutes portent la garantie de Dupuis, et si elles ne donnent pas satisfaction votre argent vous sera remboursé.

## Etoffes Noires à Robes 1.29

*Prix réduits de 1.95, 2.50 et 2.95 pour* . . .

40 à 54 pouces de largeur; texture pure laine de haute qualité; appropriées pour différentes saisons. Chaque verge est garantie.

*DUPUIS FRERES — Rayon des soies et étoffes à robes — au rez-de-chaussée.*



## 600 Robes d'Intérieur

*Qualités jusqu'à 3.98 pour* . . . . . **1.98**

Toutes assez jolies pour être portées sur la rue; guingan carreauté, à dessins damier ou à effet plaid; nuances combinées dans les tons les plus brillants; rose, ciel, orchidée, Nil, serin, orange, bleu poudre, etc., buste: 36 à 44.

### Robes de Nuit

*Qualités jusqu'à 2.50 pour* . . . . **1.49**

Toutes nouvelles, en crêpon qui ne se défait pas au lavage; dessins de fleurs ou de papillons de nuances pâles en bleu, rose, mauve, jaune, etc., buste: 36 à 40.

### Pyjamas en Crépon

*Qualités jusqu'à 2.49 pour* . . . . **1.79**

Crêpon uni ou fleuri; garniture de couleur contrastante, de point d'ourlet et de ruban; nuances: rose, pêche, ciel, blanc, et mauve; buste: 36 à 44.

*DUPUIS FRERES — Rayon de la lingerie pour dames — au premier.*



## Une Valeur sans Pareille en Chapeaux Garnis pour Dames

*Qualités jusqu'à 4.00 pour*

**1.98**

Paille Milan et paille galon Timbo; choix des plus nouvelles nuances: pomme sauvage, alcazar, chardon, chêne, bleu poudre, sable, brun africain et noir. Modèles à effet baissé ou relevé avec garniture de fleurs et de ruban.

*DUPUIS FRERES — Rayon des Modes — au premier.*



## Radio à Termes Faciles

*DeForest-Crosley No 50*

Récepteur à une lampe, complet avec lampe, batteries, accessoires pour antenne et téléphone Brandes . . . . **34.50**

Récepteur à deux lampes No 51 — complet . . . . . **59.50**

Récepteur à trois lampes, No 52 — complet . . . . . **70.00**

Le même avec haut parleur . . . **82.00**

*DUPUIS FRERES — Rayon du radio — au deuxième.*

## TRES SPECIAL

CAMISOLES ET CALEÇONS en baibrigan, marque Penman; pour hommes; manches et jambes longues ; grandeurs des camisoles: 34 à 44.

Grandeurs des caleçons: 32 à 42 — le morceau .



**.65**

## ROBES LAVABLES



***Pour Fillettes***

La plupart sont des échantillons de manufacturiers mais en parfaite condition; les modèles sont si jolis et le guingan de si belle qualité que toutes les mamans voudront acheter plusieurs de ces robes pour leurs fillettes ; grande variété de nuances; âges: 6 à 14 ans. Qualité de 2.98 à 4.50 p. **1.98**

*DUPUIS FRERES — Rayon des robes pour fillettes — au premier.*

## Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

*rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.*

J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

## Savon

Baby's Own ; régulier .10 le morceau; 3 pour **.21**

***Pas plus d'un lot au même client. Pas de commande postale ni téléphonique.***

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

# CINQUANTE SEPTIÈME ANNIVERSAIRE

# Carpettes, Prélart, Draperies

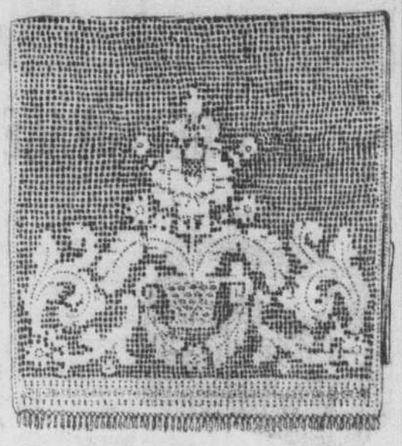


## Carpettes Velours Wiltonia
**(SANS COUTURE)**

Très jolies carpettes de texture Wilton; superbes dessins de provenance orientale et chinoise. Donneront une aussi bonne durée que les carpettes de grand prix. Dimensions: 9 x 6.9 pieds rég. 35.00, mardi . . . . **24.00**

## Carpettes Balmoral
**(SANS COUTURE)**

La carpette idéale pour les petits appartements; dessins orientaux sur fond crème ou fond bleu; le prix n'est pas plus cher que pour une carpette de liège. Dimensions: 7.6 x 5.3 pieds — mardi . . . . . **9.35**



## Carpettes Axminster
**(SANS COUTURE)**

Importées tout spécialement pour cette vente; offertes à des prix jusqu'ici inconnus.

Dimensions: 9. x 7.6 pieds **23.45**
" 9. x 10.6 pieds **35.00**
" 9. x 12. pieds **37.50**

## Marquisette

à rideaux; 36 pouces de largeur; finie unie ou avec bordure chaque côté; nuances: crème, blanc et écru; qualités jusqu'à .35 la verge, mardi . . . . . **.19**

*Pas de commande téléphonique.*

## Carpettes en Tapisserie
**(SANS COUTURE)**

Choix de plusieurs dessins de nuances variées. Nous attirons votre attention sur ces prix qui sont les plus bas en ville.

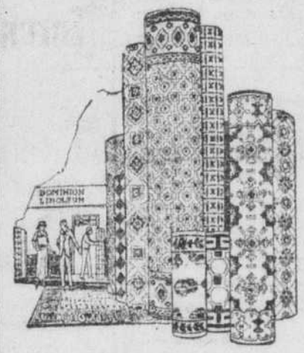
Dimensions:
Dimension : 9. x 6.9 pieds — rég. 17.00 — mardi . . . . **11.95**
Dimension : 9. x 9. pieds — rég. 22.50 — mardi . . . . **15.75**
Dimension : 9. x 10.6 pieds — rég. 26.50 — mardi . . . . **17.39**
Dimension : 9. x 12. pieds — rég. 30.00 — mardi . . . . **18.95**

## Grands Panneaux
**EN TULLE TUSCAN**

pour fenêtre; dessin tel que vignette; hauteur 2½ verges; largeur 45 pouces; régulier 2.50 chacun, mardi . . . . . **1.69**



## Véritable Prélart



sur fort canevas peint; joli dessin sur fond crème convenables pour tous les appartements; ce ne sont pas des coupons, mais du prélart en pièces de 75 verges. Largeur : 2½ verges (7.6 pieds) ; qualité de .50 la verge carrée, mardi . . . . Apportez-nous les dimensions de vos pièces. **.29**

## Carpettes Linoléum
"Dominion" reconnues les meilleures pour la durée; choix de dessins pour tous les appartements; dimensions: 9 x 12 pieds; qualité de 18.00, mardi . **10.95**
Toutes les autres dimensions à des rabais proportionnels.

## Linoléum
"Dominion" de 2 verges de largeur (6.0 pieds); choix de jolis dessins nouveaux. Epaisseur de la première qualité; aucune imperfection qui puisse en altérer la durée ; qualité de .95 la verge carrée, mardi . . . . . **.63**

## Cretonne Reversible
50 pouces; vieux rose ou bleu sur fond blanc; qualité de 1.25 la verge pour . . . . **.89**

*DUPUIS FRERES — Rayon des carpettes et des fournitures de maison — au troisième.*

## Ustensiles de Cuisine en Aluminium "WEAR EVER"



*CASSEROLES* à bec; capacité 1 chopine . . . . . **.17**
*CASSEROLES* ordinaires; capacité 1 pinte . . . . . **.29**



*CASSEROLES* avec couvercle; capacité 3 pintes **1.39**



*MARMITES* pour la cuisson ; couvercle ; capacité 3 pintes . . . . . **1.39**



*BOUILLOTTES* à eau; 5 pintes; régulier 5.00 pour **3.49**

## 200 Morceaux en Verre Pressé



Jolis dessins de fleurs taillées sur verre pressé américain de qualité pesante ; au choix: bols de 8 pouces ; vases de 10 pouces forme ronde ou carrée; paniers; bols sur pied; etc., etc. **1.57**



## Jardinières en Cuivre **1.57**

fini brillant ou mat; hauteur: 8½ pouces, diamètre de 8½ pouces dans le haut.

*DUPUIS FRERES — Au sous-sol.*

## Lampes Bridge

*en fer forgé d'un magnifique fini artistique noir et or ; hauteur 60 pouces ; tête se*



*tournant et se baissant ; douille en deux parties ; sept pieds de corde noire.*

*Complètes avec abat-jour d'un riche fini parchemin antique de différentes nuances et différents dessins.*

**5.85**

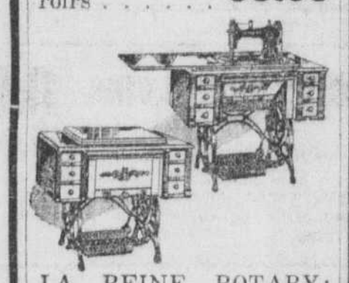
*Dupuis Frères—Rayon des meubles—au deuxième*

## MACHINES A COUDRE

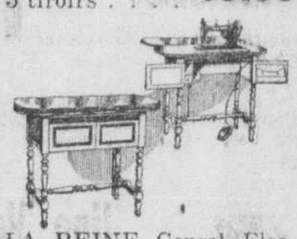
***Comptant 5.00*** et petits versements hebdomadaires faciles.



PORTABLE ELECTRIC 6 tiroirs . . . . . **69.95**
"IRIDEX", 5 tiroirs . . . . . **39.95**



LA REINE ROTARY; modèle à 6 tiroirs . . . . . **69.95**
LA COMTESSE 5 tiroirs . . . . **45.00**



LA REINE Consol Electric . . . . . **145.00**
LA PRINCESSE; 6 tiroirs . . **55.00**
"LA PRINCESSE Desk Electric . . . . **90.00**



LA PRINCESSE; modèle cabinet . . . . . **75.00**

## Devenez Membre du FOYER PROTEGE, filiale du Club du Foyer Modèle

Vous bénéficierez à un coût nominal d'une POLICE D'ASSURANCE-VIE de **$1000,00** et vous obtiendrez un DELAI DE 10 MOIS pour payer vos meubles et articles de maison. Informations au secrétaire du club, au rayon des meubles.

## ARGENTERIE ½ prix
### à moins que

***Qualités de 10.00 à 16.00 pour*** . . . . . **5.97**

Choix de dessins perforés, martelés, et de fantaisie sur modèles hollandais.
Feront de magnifiques cadeaux et au prix auquel nous les offrons ces argenteries offrent une des plus belles valeurs de la saison à ce rayon.
Paniers à fruits, bols à fruits, compotiers, corbeilles à pain, plats à légumes, corbeilles à sandwiches, assiettes à biscuits et à fromage, plats à gâteaux pouvant aller au four, assiettes sur pied.

## Aspirateur Electrique "Empire"



***Une démonstration de dix minutes vous convaincra beaucoup mieux que tout ce qu'on peut en dire. Téléphonez à notre rayon à ce sujet. Prix :*** **35.00**
. . . . . .

*FACILITES DE PAIEMENT*

*DUPUIS FRERES — Rayon de l'électricité — au deuxième.*

## POELES

"Equator"; ronds de 7 pouces pour la cuisson; 660 watts; sans corde . . . . . **1.57**

# Vente de Papier-Tenture



## de qualité supérieure à rabais de ⅓ à ½ sur les prix réguliers

Vente des plus remarquables surpassant en valeurs toutes les offres précédentes. Les prix sont tels, que vous vous souviendrez longtemps de cette Vente Anniversaire.

**PAPIER-TENTURE** pour cuisine, chambre à coucher et passage; vendu seulement avec bordure assortissant très bien; régulier .12 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire . . . . . **.05**

**PAPIER-TENTURE** pour salon, salle à manger et chambre à coucher; bordure découpée ou finie unie, assortissant très bien; régulier .18 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire. . . **.09**

**PAPIER-TENTURE** pour cuisine et chambre de bain; fini vernissé de la meilleure qualité; régulier .42 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire . . **.28**

**PAPIER-TENTURE** farine d'avoine marque Duplex; toutes les nuances populaires pour n'importe quelle pièce de la maison; régulier .35 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire. . . . . **.19**

**PAPIER-TENTURE** pour vivoir et salle à manger; régulier .47 le .65 le rouleau pour **.47**

**EXTRA SPECIAL**
**2,000 ROULEAUX DE MAGNIFIQUE PAPIER-TENTURE** de 30 pouces de largeur; fini uni ou à effet herbe, pour n'importe quelle pièce de la maison; régulier 1.50 le rouleau; prix de la vente anniversaire. . . **.37**

**PAPIER-TENTURE** pour salon et salle à manger; variété de dessins; régulier .27 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire. . . . . **.18**

**PAPIER-TENTURE** pour n'importe quelle pièce de la maison ; régulier .47 le le rouleau, prix de la Vente Anniversaire . . . . . **.32**

**PAPIER-TENTURE** pour n'importe quelle pièce de la maison; choix de dessins rayés, fleuris, etc., régulier .24 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire. . . . . **.14**

**PAPIER-TENTURE** pour n'importe quelle pièce de la maison; grande variété de dessins; régulier .75 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire . . **.59**

**PAPIER-TENTURE** pour vivoir, salle à manger et passage; régulier 1.50 le rouleau, prix de la Vente Anniversaire. . . **.95**

*DUPUIS FRERES — Rayon du papier-tenture — au troisième.*

## Cages d'oiseaux
**EN CUIVRE**

Forme ronde; 9 pouces de diamètre et 13½ pouces de hauteur; réceptacle en opale pour le grain et protecteur en broche de cuivre. **3.95**



—*au sous-sol.*

## Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

*rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.*

J.-N. Dupuis, Président. Albert Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

## Services à fruits ou de console



**2.57**

Bol sur pied, forme ronde ou ovale et deux chandeliers; choix de 6 dessins; fini polychrome. —*au sous-sol.*

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

# LES SPECTACLES

## GAYETY

Un spectacle de vrai burlesque Columbia, intitulé "Nifties of 1925", est à l'affiche, du Gayety cette semaine. La partie comique en a été confiée au jeune comédien Danny Murphy, que secondent deux vaudevillistes de renom, Will Rogers et Harry Loff. Les autres principaux artistes de la troupe sont Violet McKee, autrefois protagoniste des créations de danses d'Earl Lindsay; Mabel White, comédienne; Elsie Gregory, des music-halls anglais; Lillian Murphy, soubrette ingénue; Honor et Smiles, danseurs, Jack Doyle. Des choristes exquisement vêtues, contribuent à faire de ce spectacle un ensemble exceptionnel.

## PRINCESS

Un spectacle tout à fait nouveau est donné cette semaine au théâtre Princess avec comme principal numéro les "Royal Siamese Entertainers", qui font leur première apparition ici. Ce sont tous des Siamois très versés dans l'art de jouer les instruments de musique de leur pays et d'exécuter leurs danses nationales. Leur programme en plus de la musique et de la danse comprend une partie de tars, leur jeu national. Ce jeu se joue avec une balle un peu plus grosse que la balle ordinaire et consiste à tenir la balle constamment en mouvement sans se servir des mains. Quant aux danses siamoises, elles sont remarquables par leurs rythmes et leur musique.

Nola Saint-Clair paraîtra dans "The Road to Starland" avec William Goodall, A. Boschetti, Armand Feltzer et les sœurs Wheeler. C'est une fantaisie des plus drôles avec du chant, de la musique et de la comédie.

Jimmy Lucas qui est un artiste en travestissement présente avec sa troupe "Vampires and Fools" un spectacle qui est à la fois tragique et comique, mais fort intéressant.

Jack Haley et Eby Rock régalent les spectateurs avec leurs chants, leurs danses et leurs reparties. Mlle Jean Sothern qui eut de si grands succès dans la comédie musicale et sur l'écran est revenue au vaudeville et elle paraîtra dans un sketch fort attrayant "Boys will be boys".

Les Spinettas sont cinq artistes qui dansent la tête en bas et qui exécutent des danses et des pas les plus compliqués en même temps que de véritables tours d'équilibristes. Leur numéro a créé toute une sensation partout où ils ont joué.

Mlle Duprêt, le modèle bien connue des artistes, et sa propre troupe présentent une série de poses représentant les groupes les plus fameux de la statuaire. C'est un numéro artistique des plus agréables.

## PALACE

L'auditoire féminin du Palace a été très intéressé par le film de modes qui est au programme pour la semaine et nous montre plusieurs créations du fameux Paul Poiret, de Worth, de Boué de Worth et autres, les principaux arbitres élégances et new yorkais des élégances féminines. La jolie Hope Hampton servait de modèle à ces toilettes. On remarque que les styles sont assez conservateurs. Courte, la jupe descend cependant plus bas qu'en 1919; comme le film est coloré, on voit que les alliances de couleurs sont faites avec beaucoup de discrétion.

Le grand film de la semaine, "Smouldering Fires", met en vedette Pauline Frederick et Wanda Hawley dans une histoire très captivante. C'est celle d'une femme d'affaires d'âge mûr qui épouse son secrétaire. Celui-ci, cependant, ne l'a épousée que pour être plus près de la sœur de cette femme, qu'il aime sans oser le lui dire. Il est fort intéressant de voir comment se résout cette originale intrigue. Les rôles sont superbement tenus. De plus, on nous montre de magnifiques vues d'un voyage en Mongolie, des cartons animés, une gazette intéressante, une très fine comédie et de beaux divertissements.

## CAPITOL

Rarement une pièce de théâtre a été aussi parfaitement adaptée au cinéma que "The Great Divide", le beau film qui est à l'affiche depuis hier, en raison de la nouvelle politique du Capitol. Un auditoire immense a été très intéressé par cette production, et l'on croit qu'elle aura un succès considérable partout où elle sera montrée. Ordinairement, l'intrigue des pièces de théâtre est changée au point d'en être méconnaissable, quand elles sont adaptées au cinéma. Dans "The Great Divide" on reconnaît, incident par incident, le beau thème de la pièce si connue et si aimée. C'est la solution du problème concernant le mal impardonnable causé par un homme à une femme. Des scènes magnifiques ont été prises dans le grand canyon du Colorado et la grandeur de la nature est reproduite avec une force saisissante. Les interprètes, tous de premier ordre, sont : Alice Terry, Conway Tearle, Huntly Gordon, Wallace Beery, Zasu Pitts, etc. La Revue d'art de la semaine présente de très jolis numéros de chant, danse, violon. La comédie, "Hal Roach". "Commencement Day", est très divertissante et les autres petits films suscitent un bel intérêt.

## AU MONT-SAINT-LOUIS

A l'assemblée, qui le 1er mars assistait au Mont-Saint-Louis à la distribution des prix sportifs, succédait, hier, une nouvelle réunion, de parents et d'amis venus cette fois pour participer à un régal littéraire, sous la présidence de M. le Dr C. Baril, secrétaire de la Faculté des Sciences. Cette fête de l'esprit, non moins que du coeur, fait le plus grand honneur aux élèves du cours scientifique qui en ont assumé tous les frais. Elle témoigne, chez les acteurs d'un goût sûr et d'une culture littéraires qui n'ont rien à envier à nos meilleures maison d'éducation.

Après les souhaits de bienvenue présentés par M. A. Vennat au nom de ses condisciples, la séance s'ouvrit par le 1er acte du Misanthrope ; ce fragment du chef-d'oeuvre de Molière offre encore, à trois siècles de distance comme une tranche de vie si concrète, qu'on croirait la scène prise sur le vif et écrite d'hier... MM. J. Chaput, dans le rôle d'Alceste ; R. Fiset, dans celui d'Oronte, ont su incarner et traduire les caractères de leur personnage avec un mérite et un bonheur peu communs. Le rôle de Philinte fut rendu avec perfection par M. Meunier, dont le talent ne tardera pas à être de notoriété publique.

Vint ensuite un extrait du "Cid" de Corneille ; la querelle des Pères, suivie de la scène du défi. Les interlocuteurs : MM. E. Langevin dans le rôle de Don Diègue, M.-A. Vennat dans celui de Don Gomes, et J.-C. Stadler, représentant le "Cid", par la netteté de leur diction, la chaleur du débit, et l'à-propos des gestes surent faire goûter à l'auditoire quelques-unes des beautés du grand siècle.

La note gaie est son tour avec la farce si populaire et si bien conduite de Pathelin, l'Avocat sous l'orme. Le rôle du Drapier, très bien rendu par M. J. Vézina, lui a valu de multiples applaudissements. Bien qu'ayant parfois un peu forcé la note comique, M. J. St-Jacques a remporté avec M. L. Larivière, dans le rôle d'Agnelet, le plus franc succès.

La musique, soeur de la poésie, ne pouvait demeurer étrangère à une exhibition dans l'art de bien dire ; aussi, les élèves de l'orchestre ont-ils rivalisé de zèle pour ne le céder en rien à leurs condisciples faisant leur cour aux muses. Trois morceaux ont été exécutés avec un brio supérieur, sous la direction du professeur J.-J. Goulet. L'ouverture de "Martha", de V. Flotow, fut celui qui le plus longtemps retint les applaudissements de l'assemblée.

Le solo de violon de M. A. Hone fut fort goûté du public.

## AU MATINEE CLUB

La présidente du Matinee Musical Club a lancé nombre d'invitations pour la réception et concert qui seront donnés dans la salle des balles, hôtel Mont-Royal, mercredi soir prochain, à 8 heures. 20. Mlle Mildred Seeba, jeune soprano de New York et dont la célébrité commence à se répandre par tout le continent, a été engagée pour ce concert, ainsi que la Petite Symphonie de Montréal. Un très intéressant programme sera rendu sous la direction de M.-J. Gagnier.

## MAISONNEUVE

Aujourd'hui et demain, "The Beloved Brute", avec Marguerite de LaMotte, Victor McLaglan, William Russell et Stuart Holmes. Edna Marian dans "My Baby Doll", William Desmond dans un autre épisode de "The Riddle River"; Larry Semon dans "Babes and Boobs", et bon vaudeville.

De mercredi à samedi, Norma Talmadge dans "The Only Woman", avec Eugène O'Brien. On montrera aussi "White Hands" avec Billy Sullivan, "The [illegible] excellent vaudeville et autres [illegible] ressants.

## FILM DE LUXE

Cette "Vie de Saint-François d'Assise", que la compagnie Film de Luxe offre en primeur au public de Montréal, au théâtre Saint-Denis, est plus qu'une tranche de la vie des saints adaptée au cinéma.

Sans doute que c'est là un spectacle de grande édification chrétienne dont doivent être fiers à juste titre ces frères dévoués de la charité que sont les Franciscains; mais, ce que tant de profanes ne savent peut-être pas assez, c'est qu'il y a dans la vie de saint François tous les éléments d'un roman de haute envergure, rempli de scènes dont l'intérêt va sans cesse croissant jusqu'au dernier tableau, alors que l'art du film s'étale sous nos yeux dans ce qu'il peut donner de plus parfait.

Il y a là toute la reconstitution d'une époque tourmentée constituant l'une des plus admirables pages de l'histoire du Moyen-âge. On voit d'abord le jeune François, fils d'un riche marchand, revenir de captivité en compagnie de jeunes libertins, mais heureux de pouvoir embrasser les siens. Nous le suivons quelque peu au milieu de sa vie de plaisirs et nous constatons que même au milieu des distractions les plus profanes, il obéit à un sentiment intime qui le pousse à être charitable et à partager ses biens avec les déshérités. Son départ pour la croisade et le rêve qu'il a en Terre-Sainte, alors qu'il voit celle qui dirigera désormais toute sa vie, la noble Dame Pauvreté, sont de bien belles scènes. Au retour, la scène où il obtient la courtisane et la bataille qu'il a à livrer dans une taverne, sont du pur romantisme, tandis qu'on sent toute l'influence qu'exerce de loin sur lui, la patrioienne qui l'aime secrètement et dont il fera plus tard la fondatrice du premier monastère des nonnes de saint François. Malgré son père et malgré sa famille, il décide de suivre sa voie, en se couvrant de haillons et en distribuant aux pauvres et aux malheureux tout ce qu'il possède. Et c'est ensuite la série des miracles qui commencent, miracles et guérisons, suivis de la grande croisade de charité qui entraîne les foules à sa suite. Puis, c'est après mille embûches, le pèlerinage à Rome où le Saint-Père reconnaît officiellement son ordre, suivi de la construction du premier temple franciscain à la gloire de Dame Pauvreté. D'autres scènes fort belles sont celles où sa fiancée spirituelle refuse tous les prétendants du monde au monde pour suivre François dans la voie de la pauvreté, de la charité et du bien. La scène de la mort de François et de ses funérailles est aussi d'une grande beauté d'exécution.

## LOEW'S

Norma Shearer apparaît, au théâtre Loew's la semaine prochaine, dans son premier et vraiment considérable succès comme étoile de cinéma. Le film que l'on annonce est "Lady of the Night", qui a été inspiré par une histoire écrite par Adela Rogers St. John. Mlle Shearer y joue un rôle double et l'un des plus difficiles que l'on ait peut-être encore vus au cinéma. Dans le rôle de Mollie, jeune danseuse de salle publique, elle excelle tout particulièrement et démontre comment une jeune Montréalaise a su se révéler artiste aussi parfaite, cela après une courte et heureuse carrière dans le cinéma.

"The Wania-Seamon Revue", avec Jane Moore, est au programme de vaudeville. C'est une revue des plus amusantes au cours de laquelle les spectateurs entendent différentes chansons populaires ainsi que plusieurs airs de musique instrumentale. On voit Raymond et Royce dans "Southern Humor", ainsi que Hodge et Lowell dans une comédie intitulée "Object Matrimony". Les jumelles Beasley, deux charmants jeunes dames, font de la musique symphonique. Il y a aussi un numéro par les trois frères acrobates Walters, qui est suivi d'un numéro par la troupe Jean Jackson comprenant cinq cyclistes experts. Une jolie comédie et les Sanborn's Syncopators complètent enfin l'excellent programme de la semaine.

## FRANÇAIS

Aujourd'hui à mercredi, programme double : "Greater than Marriage" avec Marjorie Daw et Lou Tellegen; aussi "The Breath of Scandal"; c'est l'un des drames mondains les plus passionnels qui aient été produits au cours de cette année. Les principaux rôles sont joués par Betty Blythe, Lou Tellegen, Patsy-Ruth Miller, Forrest Stanley, Jack Mulhall, Phyllis Haver et Myrtle Stedman; titres français. En plus, trois numéros de vaudeville et plusieurs autres attractions spéciales. Tous les vendredis soirée de cabaret.

## CONCERT DE HEIFETZ

Jascha Heifetz, le prodigieux virtuose que la plupart des critiques placent au premier rang des violonistes, tant par son incomparable technique que par sa profonde compréhension des auteurs et des moyens du violon, nous sera donc présenté dans trois jours, par M. Louis-H. Bourdon, au grand concert de jeudi soir, au théâtre Saint-Denis. Les connaisseurs se sont dits enchantés de la beauté du programme que Heifetz a décidé de donner, et l'on s'attend à une audition qui restera inoubliable dans nos annales musicales. Ce concert suscite d'autant plus d'intérêt que, cette saison, ce sera le seul grand récital qui nous sera donné par un maître du violon. Il faudra ensuite attendre plus de six mois, si toutefois il s'en donne à cette date. La grande soirée musicale de jeudi soir prochain est donc une occasion unique pour nos mélomanes de jouir des beautés du roi des instruments, avec l'avantage d'entendre le violoniste le plus aimé, le plus populaire, le plus parfait d'un raffinement et d'une élégance à nul autre pareil. Le programme, comme l'on sait, comprendra des oeuvres superbes de Grieg, Achron, Saint-Saëns, Paganini, Hubay, Chopin, Lily Boulanger et Wieniawsky. Isidor Achron accompagnera au piano.

## CHAMBERLAND-LALIBERTE

C'est ce soir que nos deux distingués artistes canadiens-français donneront le concert qu'ils nous annoncent depuis quelques semaines. Nous ne doutons pas du succès de ce concert qui attirera à la salle Saint-Sulpice un auditoire sans doute considérable. La réputation des deux artistes n'est pas à faire et ce serait de la vaine réclame que d'essayer dans ce sens. Tous deux ont fait leurs preuves, tant dans les auditions publiques que dans le professorat ; et s'il est une chose que l'on doive regretter c'est qu'on n'ait pas pu les entendre plus souvent. Nous sommes confiants que les amateurs de belle musique voudront ne pas manquer ce concert qui sera, d'une valeur incontestable et supérieur, dans tous les sens, à celui de nombre d'artistes étrangers qui nous ont visités, que nous avons écoutés et qui nous ont déçus.

Voici le programme qui sera interprété à ce concert :

Sonate, Opus 78, Johannes Brahms (pour violon et piano). Mouvements : Vivace ma non troppo ; Adagio ; Allegro molto moderato.

Poème, Opus 20, G. Gatofre (pour piano et violon). Cette oeuvre est en réalité la deuxième sonate. Ce titre "Poème" définit bien le caractère d'intense lyrisme qui se dégage de cette composition magnifique. Les trois mouvements de cette sonate sont : Andante ; Allegro moderato ; allegro risoluto.

Rondo, Opus 15, G. Dobrowen (pour violon et piano). Mouvements : Allegro energico ; andante cantabile ; scherzo vivo ; grave religioso ; finale allegro molto.

## CONCERT POPULAIRE

Le premier concert populaire, donné au Monument National, hier, a remporté un beau succès artistique, devant un auditoire sélect et connaisseur, Mme Amadou-Jacquet, harpiste; M. Armand Gauthier, basse; M. Lucien Martin, violoniste; M. et Mme Walter Thorpe, chanteurs, ont donné un fort beau programme d'oeuvres intéressantes, et leur interprétation a été beaucoup appréciée. Quatre autres concerts du même genre seront bientôt donnés, avec des artistes différents. Il faut féliciter les organisateurs de vouloir ainsi faire connaître encore mieux nos artistes locaux et de mettre la musique à la portée de toutes les bourses. Ce sont des concerts vraiment populaires.

## A SAINT-EUSEBE

C'est ce soir, à 8 h. 30, qu'aura lieu, dans la salle paroissiale de Saint-Eusèbe-de-Verceil, la réception organisée en l'honneur de M. Charles Goulet, de retour de Belgique, par la chorale Saint-Eusèbe-de-Verceil. L'Association des chanteurs de Montréal et le Cercle symphonique Saint-Pierre. Le comité de réception se compose de MM. Georges Deslauriers, président; A. Laverdure, secrétaire; Ch. Lessard, trésorier; A. Mainville, J.-A. Donato, L. Laroche, O. Rochon et U. Chapleau. Le programme comporte des discours de bienvenue par M. le curé Joseph-N. Dupuis, le R. P. Alfred Turgeon, O.M.I., MM. Georges Deslauriers et A. Mainville; réponse de M. Charles Goulet; morceaux d'orchestre par le Cercle symphonique Saint-Pierre; solo de violon par M. Jean Goulet; solo de chant par M. Charles Goulet et choeur par la chorale Saint-Eusèbe.

## STRAND

"A Lost Lady" est l'une des principales attractions, au théâtre Strand. C'est le drame empoignant d'une vie de femme qui est passée de la richesse à la pauvreté après avoir connu la déchéance, les hauts et les bas de la bonne fortune. L'intensité d'intérêt de toute cette histoire de femme est tellement grande que "A Lost Lady" passe pour une oeuvre fictive la plus populaire.

Les grandes vedettes du film annoncé sont Irène Rich, John Roche, June Marlowe et Matt Moore. Une histoire d'amour très captivante, "Strathmore", est aussi une des principales attractions au programme. Quant au programme du reste de la semaine, il comprendra "The Marriage Market" avec Pauline Garon et Jack Mulhall, ainsi que "Pampered Youth" avec Cullen Landis et Alice Calhoun dans les principaux rôles.

## PAPINEAU

La vue au programme, "Tarnish", est l'histoire d'un jeune garçon et d'une jeune fille d'un caractère typique, qui passe pour être l'un des drames les plus empoignants qu'on ait encore vus. Ce sera l'une des grandes vedettes au programme du théâtre Papineau, aujourd'hui et demain. On y voit de nouveau les artistes populaires suivants : May McAvoy, Marie Prévost, Ronald Colman, Norman Kerry, Harry Myers, etc. "The Man Who Played Square", qui passe pour le gros succès de Buck Jones à date, sera aussi au programme. Pour le jubilieu de la semaine on annonce Thomas Meighan dans "Coming Through", et Lois Wilson, Raymond Hatton, Noah Beery dans "Contraband". Vendredi et samedi "East of Suez" et "Racing Luck" seront les principaux films à l'affiche, avec Pola Negri dans le premier et Monte Banks dans l'autre.

## RIALTO

"K The Unknown", qui a inspiré un film du même nom dans lequel figure comme première grande vedette Virginia Vallis, est l'un des meilleurs ouvrages de l'écrivain Percy Marmont, l'un des artistes de cinéma les plus aimés, y remplit le rôle-titre. Il est admirablement bien secondé par d'éminents artistes tels que Margarita Fisher et John Roche.

On montre aussi "The Silent Stranger" avec Fred Thompson dans le rôle-titre. Il y a aussi au programme les fascinantes histoires "Go-Getters" et les "Fox News". Pola Negri sera à l'honneur dans "East of Suez", et Jack Hoxie dans "Flying Buffs", le reste de la semaine au même théâtre. Il y aura, comme d'habitude, soirée de gala au Rialto vendredi.

## CORONA

Aujourd'hui et demain : Broadway Gold" et "North of 36". Le premier de ces films a pour héroïne principale une jeune chanteuse qui se jette dans les eaux dangereuses et agitées du Broadway en vue d'acquérir de la renommée et de la fortune. C'est Elaine Hammerstein qui y remplit le rôle principal, et elle est admirablement secondée par plusieurs autres artistes de valeur, dont Elliot Dexter, et Kathleen Williams. Quant aux interprètes de "North of 36", ce sont aussi des étoiles, savoir: Lois Wilson, Ernest Torrence, Jack Holt, Noah Beery, etc. Les deux films doubles pour le milieu de la semaine sont: "Tarnish" avec May McAvoy, Marie Prévost, Ronald Colman, Norman Kerry, Harry Myers, et "In Love With Love" avec comme vedette de premier plan Marguerite de la Motte. Les nouvelles histoires "Go-Getters" seront aussi au même programme. Enfin, on annonce pour vendredi et samedi "So This is Marriage" et "The Silent Watcher".

## BELMONT ET MONT-ROYAL

Quand "Nellie the Beautiful Cloak Model" a été mis à l'écran sous son titre original, il s'en est trouvé plusieurs pour prédire que l'histoire était trop ancienne et qu'elle ne plairait pas au public. "The Midnight Express", qui est au programme des théâtres Belmont et Mont-Royal, a provoqué plus ou moins les mêmes commentaires pessimistes que "Nellie". C'est une histoire concernant la vie des hommes de chemin de fer combinée à une ancienne histoire d'amour, et le tout est traité avec une technique littéraire moderne. Or, son succès à l'écran a dépassé son succès littéraire proprement dit. Les différents épisodes qu'elle comporte se déroulent encore mieux au cinéma que dans le livre, c'est-à-dire que le spectateur est mieux en position d'en saisir le caractère que le lecteur. Les principaux interprètes choisis sont Elaine Hammerstein, Phyllis Haver, William Danes et Lloyd Whitlock. Le programme du théâtre Belmont comprend, en plus, "Contraband" et "Eastern Westerner" avec Harold Lloyd ; celui du Mont-Royal, "In Love With Love" et "Up on the Farm". Comme d'habitude, il y aura soirée de gala, mardi, au Belmont.

## REGENT ET PLAZA

Un très beau film sur la vie conjugale, "So this is Marriage", est la grande attraction aux théâtres Regent et Plaza. Ce n'est pas seulement une étude superficielle de l'existence à deux, mais une fine analyse des conditions dans lesquelles vivent aujourd'hui les jeunes couples que l'on compare à celles des anciens. A titre d'illustration, il y est fait une allusion allégorique de l'histoire biblique du roi David et Bath-Sheba. Cette partie du film se déroule dans des décors et au milieu de personnages représentés suivant leurs couleurs naturelles. Les interprètes de premier plan sont Eleanor Boardman, Conrad Nagel, Lew Cody, Clyde Cook, Warner Oland, Mamel-Julienne Scott et Mlle DuPont. Le programme du théâtre Regent comprend, en plus, Thomas Meighan dans "Coming Through", et celui du Plaza, Alma Rubens et James Kirkwood dans "Gerald Cranston's Lady". Il y aura aussi, au théâtre Regent, un numéro spécial des Melody Kings, mardi soir, et au théâtre Plaza, un numéro spécial également par les Harmony Girls, ce soir.

## ELECTRA

Aujourd'hui et demain, le programme à l'affiche est l'un des plus beaux de l'année; la vue principale à l'affiche est intitulée "East of Suez"; c'est une production en neuf parties, avec titres français. Pola Negri, qui tient le principal rôle, remporte le triomphe de sa carrière. Le spectacle comprend aussi une forte comédie. De mercredi à samedi, un programme double est affiché : "Wife of Centaur" et "Forgive and Forget". Ces deux vues ont des titres français.

## A L'IMMACULEE-CONCEPTION

Le Cinéma Canadien va donner une représentation de la "Vie de Notre-Seigneur", lundi et mercredi prochains, le 16 et le 18 mars, à 8 h. du soir, dans la salle paroissiale.

Ce film de la Maison Pathé de Paris, par son naturel et son fini d'exécution est un des plus beaux qui existent. C'est une vraie leçon de religion.

## MARIUS – POPULARITE CHERE!




## LE JEU D'ECHECS

### TOURNOI MINEUR

La cinquième ronde du tournoi mineur s'est jouée vendredi dernier, le 13 courant, au Cercle Iberville, où les trois prochaines rondes doivent aussi se jouer. Et le tirage au sort de la ronde amena le pairage suivant:

| Blancs | Noirs |
|---|---|
| W. Décarie, x, H. Vidal, x | Partie Saragossaise. |
| P. Brault, 1, G. Gaudet, 0 | Gambit Evans. |
| H. Lidsky, 1, René Roy, 0. | Ruy Lopez |
| C. Brisebois, x, A. Tanguay, x | Gambit Dame Refusé. |
| L. Richard, x, D. Saunders, x | Défense Sicilienne. |

### COMMENTAIRES SUR LES PARTIES

M. W. Décarie reste de plus en plus fidèle à ses nouvelles amours espagnoles, ce qui est la preuve d'une rare constance en ces temps désastreux d'après guerre, où les événements comptent les sentiments, en prise à la plus terrible des danses St-Guy, cascadent de haut en bas, du soir, au matin. Félicitons donc M. Décarie de son inviolable constance, envers le début Saragossais qui lui a permis de se maintenir dans les premiers rangs de ce tournoi jusqu'à date. Il l'adopta donc pour une troisième fois consécutive contre M. H. Vidal qui, bien que ne la connaissant pas, se défendit avec acharnement contre la terrible entreprise de cette Saragossaise, fine et souple, en se servant du poids massif d'une Hollandaise, bâtie en force et ferme sur ses pieds, mais qui ne lui apporta pas, dans l'occurence, l'aide qu'il en attendait. Et M. Décarie, profitant hardiment de la lenteur hollandaise, prit énergiquement une offensive de large envergure qui devra, il nous le semble, lui rapporter... Mais comme il se faisait tard et que nos deux ingères, la Saragossaise et la Hollandaise, étaient vraiment retenues du nouveau par immortel de leurs querelles antiques sous Charles Quint, et de leur actuel crêpage de cheveux, elles décidèrent unanimement de se reposer en ajournant une violente bataille.

M. P. Brault qui, mercredi dernier, se trouvant au Westmount, avait vu son ami, M. D. Lebain adopter contre M. Falconer un dangereux Gambit Evans, débuta dans sa partie contre M. G. Gaudet, par la vieille partie de nos pères, le Gioco Piano, qu'il modifia subitement à l'ébahissement de M. Gaudet et de la galerie en un violent Gambit Evans, à la manière de Tchigorine, que M. Gaudet, aussi brave que Bayard, accepta aussitôt en le défendant par la plus sûre des variantes classiques, P—4TD. Il y réussit si bien que M. Brault, qui regrettait déjà son audace, se trouva bientôt avec une partie fort compromise, avec trois ou quatre pions en moins. M. G. Gaudet, alors sans doute émerveillé du courage et de la ténacité extraordinaires de M. Brault à se défendre, se mit à jouer avec une telle prudence, qu'il finit par reprendre un pion précieux. Petit avantage matériel que M. Richadr s'empressa, sans aucune gêne de modifier en sa faveur, naturellement, par l'obtention de deux pions reliés à un troisième, qui leur sert d'étal sur l'aile de la Dame. Un Pion noir contre trois blancs... c'est presque la répétition classique du légendaire combat des trois Horaces contre les trois Coriace. Ce serait presque l'occasion en ces jours quasi-printaniers, de re-éditer le fameux cri de Cornwille. Mais j'aurais peur de faire des anticipations que Wells ne me pardonnerait pas où que l'on m'accuse de plagiat, c'est pourquoi je me recuse en remettant nos lecteurs à plus tard.

* * *

Comme M. P. Brault sera dans l'impossibilité de jouer vendredi prochain, le 20 courant, il fut convenu unanimement que la deuxième ronde effective du tournoi sera jouée, laquelle donne le pairage suivant:

| Blancs | | Noirs |
|---|---|---|
| 1—H. Décarie | vs | P. Brault |
| 2—R. Papineau-Couture | vs | H. Lidsky |
| 3—D. Saunders | vs | C. Brisebois |
| 4—H. Vidal | vs | R. Roy |
| 5—E. Brisebois | vs | A. Tanguay |
| 6—L. Richard | vs | G. Gaudet |

## FEU M. A. BRASSEUR

Nous sommes au regret d'annoncer la mort, survenue vendredi soir dernier, de M. Arsédas Brasseur, pendant plusieurs années à l'emploi de la Compagnie Harris Ltée.

M. Brasseur laisse son épouse, née Eva Gauthier, ses enfants, Armand, Lucien, Jean-André, Noella, Marie-Berthe ; son père, M. Ezdras Brasseur; ses frères, MM. Eugène et Herménégilde Brasseur; ses soeurs, Mlle Laura, Alexandra, Amanda, Mme Hervé Lapierre, Laurette et Germaine; son beau-frère, M. Hervé Lapierre.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 heures, à l'église Saint-Jean de la Croix.

La dépouille mortelle est exposée au No 226, rue Saint-Hubert, chez M. Ezdras Brasseur, père du défunt.

## LE JEU DE DAMES

### NOTES

Les directeurs et intéressés sont priés d'assister à l'assemblée qui a lieu ce soir au National.

* * *

Grande pratique des classes B, C et B, au club Villeray, mardi soir, MM. L. Geoffrion et H. Beaudry sont priés de bien vouloir reprendre le cours de leurs parties du tournoi, afin que la distribution des prix puisse se faire le 1er avril.

### RENCONTRES DE DIMANCHE

Les rencontres d'hier après-midi ont été intéressantes et fort bien disputées, surtout par les clubs Maisonneuve-National et Villeray-Plessis, dont le score fut de 4½ à 3½ pour chaque équipe.

Il en fut de même pour le Sacré-Coeur (classe D) qui triompha de Delorimier par 4½ à 3½.

Les membres des différentes équipes ont fait un réel progrès au cours de la saison qui se termine, et plusieurs des joueurs vont certainement avoir l'honneur de changer de classe, ce qui sera une belle récompense de leurs efforts.

Voici le détail de quelques rencontres:

CLASSE B

| Maisonneuve | | National | |
|---|---|---|---|
| A. Desrocher | 0 | O. Ethier | 1 |
| F. Gervais | 1 | Jos. St-Jean | 0 |
| A. Lafond | 1 | A. Lacasse | 0 |
| G. Lessard | 0 | E. Métivier | 1 |
| A. Bell | 1 | N. Gendron | 0 |
| H. Duval | ½ | A.-C. Malo | ½ |
| E. Gagnon | 1 | G. Lacasse | 0 |
| E. Gauthier | 0 | N. Daigle | 1 |
| Total | 4½ | Total | 3½ |

| Villeray | | Plessis | |
|---|---|---|---|
| L. Hotte | 1 | A. L'Archevêque | 0 |
| R. Caron | 1 | N. Bignac | 1 |
| H. Mauffette | ½ | E. Ethier | ½ |
| E. Brazeau | ½ | D. Grisé | ½ |
| J.-E. Caron | ½ | J. Hudon | ½ |
| H. Brazeau | ½ | E. Landry | ½ |
| P. Brière | 0 | R. Robert | 1 |
| J. Marchand | ½ | C. Lamarche | ½ |
| Total | 3½ | Total | 4½ |

CLASSE D

Le club Sacré-Coeur est allé enregistrer une belle victoire contre son redoutable adversaire, le Social Delorimier, qu'il battant par 4½ à 3½. En voici le sommaire :

| Sacré-Coeur | | Delorimier | |
|---|---|---|---|
| E. Larose | 1 | M. Desmarais | 0 |
| J. Hétu | 0 | H. Mc.ançon | 1 |
| L. Mathieu | 1 | E. Lemieux | 0 |
| E. Trépanier | 1 | N. Pépin | 0 |
| A. Vézina | 0 | C. Nadeau | 1 |
| H. Laurendeau | ½ | E. Bastien | ½ |
| M. Ratelle | 0 | J. Desmarais | 0 |
| O. Mathieu | 0 | F. Guertin | 1 |
| Total | 4½ | Total | 3½ |

Juges : MM. J. Mailloux et E. Renaud.

* * *

Les membres du club Sacré-Coeur sont cordialement invités à se rendre au local, mercredi prochain, afin de prendre part à une bonne et sérieuse pratique pour bien terminer la saison.

## UN INCENDIE AMENE LA PERTE DE VINGT CHEVAUX DE TRAVAIL

Vingt chevaux ont été asphyxiés par la fumée, samedi soir, un peu après 11 heures, lorsque l'écurie de M. Georges Deslongchamps, charretier, 59, avenue Papineau, a été pratiquement détruite par les flammes. L'incendie a pris naissance, sans qu'on en découvre la cause, dans la partie est de la construction et, lorsque les pompiers de la division de l'est, sous les ordres du chef de district P. Doolan, sont arrivés sur les lieux, toute l'écurie était en flammes. Un seul cheval a pu être sauvé par les membres de la brigade. L'écurie a été pratiquement détruite mais les constructions voisines ont pu être sauvées.

Hier soir, à 7 h. 25, les pompiers du centre, sous les ordres du capitaine Fiset, ont promptement maîtrisé un commencement d'incendie dans une épicerie tenue par la compagnie Calcé, 120, rue Saint-Antoine; l'alarme avait été sonnée par le constable Bernard, du poste de la rue Montfort.

## SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE D'ARTHABASKA

(Du correspondant de la PRESSE)

Arthabaskaville, 16. — Une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du comté d'Arthabaska a eu lieu jeudi de la semaine dernière, pour procéder à l'élection des officiers et faire le programme des opérations de l'année.

M. F.X. Labbé, de Sainte-Victoire, a été réélu président ; M. Félix Verville, de Saint-Christophe, vice-président, et M. C.-R. Garneau, notaire d'Arthabaska, secrétaire-trésorier.

L'exposition de récolte sur pieds aura lieu cette année du 17 au 22 août dans les paroisses de Saint-Louis, Sainte-Anne, Saint-Rosaire, Sainte-Hélène, Saint-Paul et Saint-Rémi.

L'exposition agricole aura lieu quinze jours plus tard que les années précédentes, savoir, les 22 et 23 septembre.

Les prix et règlements seront les mêmes que ceux de l'an dernier, c'est-à-dire qu'il sera distribué aux cultivateurs du comté environ $2,000 en prix.

Il y aura en plus un concours spécial d'appréciation du bétail ouvert à tous les membres.

La société a encore les deux percherons de MM. F.-X. Labbé et Maurice Verville, et l'étalon belge de M. Joseph Marcotte, de Saint-Norbert.

Les cultivateurs comprennent de plus en plus l'importance et les avantages qu'il y a pour eux d'appartenir à la société et il y a lieu de croire que les membres seront encore plus nombreux cette année que les années précédentes.

## CETTE VENTE DE MEUBLES FUT FAITE PAR ERREUR

Dans une cause de F.-A. Dubreuil contre J.-T.-Z. Patenaude, l'hon. juge Archambault, de la Cour de circuit, a décidé que la loi des faillites n'enlève pas à un failli la propriété de ses biens en les transmettant au syndic, mais que celui-ci n'a droit d'en prendre possession qu'à titre de séquestre.

Dubreuil revendiquait certains meubles qu'il disait être détenus illégalement par le défendeur. Ce dernier plaidait avoir acquis tout l'actif mobilier du demandeur en faillite et que la possession et la propriété de ces meubles lui avaient été transmises par le syndic.

Le juge fait remarquer que les meubles en question n'avaient pas été portés au bilan et que le syndict n'en avait jamais pris possession. Il est prouvé, dit-il, que Patenaude a acquis l'actif mobilier du failli suivant l'inventaire dressé par le syndic et comme ces meubles n'ont jamais été compris dans l'inventaire, ils n'ont pu être vendus au défendeur.

La saisie-revendication a été maintenue et Patenaude devra retourner les meubles ou en payer la valeur, soit $80.

## SA MAJESTE SORT

Londres, 16. — Le roi Georges V, rétabli de sa récente attaque de grippe, a fait sa première promenade dans les jardins de Buckingham Palace, hier, le temps étant adouci.

Le roi a tardé à sortir du palais non pas en raison de la lenteur de son rétablissement, mais à cause du mauvais temps.


CHANTECLERC
VILLAGE LORRAINE
LE DEMON DE LA NUIT OU LE MAUVAIS GARS
Drame en cinq actes 16.17.18

TWICE DAILY GAYETY 2.15 & 8.15 P.M.
COLUMBIA BURLESQUE
NIFTIES OF 1925
Mercredi après-midi, Concours de choristes
Vendredi soir—Soirée d'opportunité
Matinée spéciale pour les dames tous les jours—25c 125-5E

ORPHEUM
SAISON DE COMEDIE ANGLAISE
sous la direction de LEO G. CARROLL
Aujourd'hui:
Just Like Judy
comédie en trois actes de ERNEST DENNY
Prix des sièges (taxe comprise)
Le soir 8.30 hres de 30c à $1.50
L'après-midi 2.30 hres jeudi et samedi de 25c à 75c

LOEW'S
A L'AFFICHE
Le récit de ceux qui vont à l'aventure pendant que le monde sommeille
Lady of the Night
—mettant en vedette—
NORMA SHEARER
—ET—
6 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE 6

PASSE-TEMPS Lundi, Mardi, Mercredi
'Midnight Express' avec Elaine Hammerstein | "The Lighthouse by the sea" avec Rin-tin-tin
TITRES FRANÇAIS

LORD NELSON & NAPOLEON PALACE
Aujourd'hui et demain. Bon programme double. George Sidney, Alexander Carr et Betty Blythe dans
"IN HOLLYWOOD"
avec Potash & Perlmutter (Titres français)
et "THE BORDER LEGION" avec Antonio Moreno. (Titres français)

ELECTRA
AUJOURD'HUI et DEMAIN, SPECIAL
Pola Negri dans EAST OF SUEZ en 9 parties. Titres français
Comédie et autres
VERA GUILAROFF au

# ECHOS MONDAINS

—Mme A. Beaulne, de Lachine, a reçu à un travesti, ces jours derniers, en l'honneur de ses fillettes, Maria et Anna. Parmi les invités : Mlles Thérèse Steele, costumée en "sheik"; Mlle Margaret DeWitt, portant un costume de "gipsy"; Mlles Lucienne Dery et Clérinda Généreux, Mlle Dorothy McHugh, portant un costume de Pierrot; Mlle Carmine Gagné, costumée en "Pierrot"; Mlle Bertha Généreux, costumée en Princesse; Mlles Alice Beaulne et Bernadette Beaulne, costumées en égyptiennes; Mlle Margaret O'Neil portant un costume de mexicain; Mlles Dorothy et Margaret Kane, Alma Defazio, Viola Trevers, Margaret Ranger, Irène Dubois, Hélène Plouffe, Kathleen Booth, Cecilia Maluherron, Kathleen Shore, Kathleen Clayton, M. Rasario Brunet portant un costume de "gipsy"; MM. Paul Descarries et Adélard Beaulne.

—Mlle Lucienne Pilon, rue Delorimier, a reçu à un thé-dansant, ces jours derniers, en l'honneur de ses cousines, Mlles Laflamme, de Hull, actuellement à Montréal. Etaient présents : Mmes Louis Corbeil, F. Pilon, MM. et Mmes A.-P. Bruneau, L. Lachance, Omer Bruneau, Mme A. Legendre, Mlles Joséphine Lavigne, E. Bruneau, Alice, Adrienne et Justine Corbeil, Juliette, Lucinne Bruneau, Rose et Joséphine Laflamme, A. Delisle, Mlles Piette, T. Bergeron, J. Boisvert, J. Lanoix, M. Bircher, G. Rodrigue, L. Pilon, A. Bruneau, MM. P. Corbeil, R. Lafleur, R. Martin, C. Pepin, R. Rodrigue, Z. Leroux, L. Pilon, Edmond Bruneau, R. Brien, P. Bircher, R. Bruneau, Léon et Gaston Pilon.

—M. et Mme Donat Valiquette ont été l'objet d'une fête, organisée par leurs filles, Blanche et Amanda, à l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage. Une adresse leur fut lue par leur fille, Amanda, une bourse et des fleurs leur furent présentés. Il y eut chant, musique et danses. Parmi les invités, on remarquait: Mlles J., B., Y., et L. Valiquette, M. R. Valiquette, MM. et Mmes C. Dagenais, J. Couvrette, R. Mageau, R. Pambrun, D. Deslauriers, M. V. Dagenais, Mlles A et J. Couvrette, MM. R. Dagenais, A. Couvrette, E. Leroux, Mme veuve E. Massie, Mme veuve Aubry, MM. et Mmes A. Gravel, Galarneau, L. Daunais, MM. E. Paquette, Chevrette, N. Lagacé, G. Laurin, Mlles F. et M. Lamoureux, M. Paul Jacques, Mlles A. Leblanc, I. Desroches, MM. H. Desroches, E. Boyer, Mlle Girard, MM. R. F. P. Dagenais, Mlle L. Dagenais, M. C. David, Mlle L.-R. David, M. P. David, M. H. Charbonneau, Mlle R. Charbonneau, MM. R. Guibord, R. Methé, Gagnon, Dubois, Mainville, L. Galarneau, Mlle R. Tremblay, MM. E. et C. Deslauriers, E. Monette.

—M. et Mme Cyrille Ouellette ont été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Une adresse leur fut lue par leur fille, Germaine; un bouquet leur fut offert par leur petite-fille Rita Saint-Cyr; des cadeaux leur furent présentés. Etaient présents : MM. et Mmes Emilien Saint-Cyr, Alphonse Ouellette, Alphondor Gaudreau, Auguste Levesque, Arsène Hébert, Joseph Proulx, Napoléon Laflamme, Wilfrid Hébert, David Hébert, Gérard Rivard, Edmond Gauthier, Girard Boulé, Cyrille Ouellette, Henri Ouellette, Mlles Camille Proulx, M. Proulx, Clara Hébert, Adèle Hébert, Gilberte Chalifour, Emilia Péloquin, Marie-Anna Péloquin, Mlles Y. Dompierre, J. Dompierre, C. David, M. Roby.

—M. et Mme Albert Talbot, rue Saint-Hubert, ont reçu à une partie de bridge et de cinq cents, ces jours derniers. Les salons étaient décorés de tulipes et de jonquilles. Mlles Frances et Estelle Crilby, Adrienne Labelle, Ninette Durant et Mildred Meehan ont servi le thé. Les prix furent gagnés par Mlles Alice Denis, Ninette Durant et Kathleen Chabot, MM. J.-H. Duguay et Charles-Auguste Durant. Les invités étaient: M. et Mme Emile Imbleau, Mme Charles Champagne, M. et Mme J.-H. Duguay, Mme Edmond Denis, MM. et Mmes A. Rivage, Austin Crilly, Mlles Hélène Durant, Sénora Gariépy, Laurette Labelle, Fleur-Ange Labelle, Adrienne Labelle, W. Leblanc, Eva Lefebvre, Simone Aubin, Véronique et Ninette Durant, Alice Denis, Launer et R. Didier, MM. Roger Champoux, Charles-Auguste Durant, Jean Beaudry, Paul Reed, Georges Crilly, A.-E. Crilly, Albert Talbot, L.-T. Lefebvre.

—Partie de cartes, ces jours derniers, chez Mme Wilfrid Marsolais. Des cadeaux furent offerts. Parmi les invités: Mmes E. Thevenon, E. Gauthier, A. Aubry, J. Gagnon, A. Provost, C. Perrault, A. Goudreau, O. Paul, T. Bélair, A. Séguin, Z. Filiatrault, Mlles Jeannette Provost, Lilianne et Lucienne Marsolais, I. Provost, J. Gagnon, Denise Marsolais. Le thé fut servi.

— Mme F. Mesnard, rue Sherbrooke est, a reçu, ces jours derniers, en l'honneur de ses filles, Mlles Thérèse et Jeanne Mesnard. Les salons étaient décorés de tulipes, de jonquilles et de fougère. Les invités étaient: Mmes Charles Préfontaine, Louis-Philippe Paquette, Mlles A. Mesnard, B. Benoit, C. Mesnard, de Berthierville; Y. Ouimet, de Joliette; Y. Rousseau, Marguerite Mesnard, I. Beaulieu, E. Généreux, G. Mesnard, C. Caron, L. Desmarais, C. Trottier, L. Mesnard, J. Fillion, F. Habbib, Germaine Mesnard, A. Trottier, L. Fillion, M. Picard, H Mabric, G. Lamarre, J. Charbonneau, M. Couturier, H. Charbonneau, J. Lamarre, G. Charbonneau, T. Mesnard et J. Mesnard; MM. Charles Préfontaine, L.-P. Paquette, R. Lajoie, R. Mongeau, R. Corbeil, J. Giroux, M. Rochon, A. Dion, J. Picard, P. Radakie, L. Rousseau, J.-M. Blanchard, P. Boyer, L. Lefebvre, M. Rémillard, P.-E. Duranleau, J. Mesnard, P. Joly, M. Renaud, G. Gaudette, Z. Boyer, J. Picard, M. Rousseau, L. Bélanger, J. Lafrance, H. Barbe, E. Brunet, J. Lecompte, M. Coutelier, R. Caron, M. Picard, M. Mesnard, J. Mayer, M. Valiquette, L. Allard.

—M. et Mme Thomas Muldoon, rue Bordeaux, ont reçu dernièrement, en l'honneur de M. et Mme Louis Bernier, à l'occasion de leur départ pour Détroit, Michigan. Parmi les invités: MM. et Mmes Thomas Muldoon, Louis Bernier, Joseph Gariépy, Raoul Brisson, Philias Lessard, Mmes I. Mayer, N. Giroux, Mlles Rose Giroux, Lucienne et Adrienne Provançal, Laurette et Fleurette Gariépy, Réjanne Brisson, MM. Wilfrid Paquette, Hector et Arthur Gariépy, René et Léopold Gariépy. Il y eut chant et danse; un goûter fut servi.

—Mme J.-O. Dubois, rue Saint-Hubert, a reçu, ces jours derniers, à l'occasion de l'anniversiare de naissance de sa fille, Simone.

—Réunion de parents et amis chez M. I. Lapierre, ces jours derniers, rue Chambord. Parmi les invités: Mmes O. Léger, H. Crevier, J. Lozeau, Mlles Fernande Cloutier, Thérèse Denis, Rose Lapierre, Yvette Gougeont, Aurore Denis, MM. D. Beaulieu, J. Lozeau, C. Côté, L. Léger, O. Henri, A. Clossy et A. Lapierre.

## ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 16—La séance dramatique et musicale que devaient donner les élèves du collège de cette ville au commencement du mois a été remise à plus tard et sera jouée les 26 et 27 mars.

—Une fausse alarme, la quatrième depuis un mois, a appelé nos pompiers volontaires au coin des rues S.-Jacques et S.-Maurice.

—Les membres de la Garde d'Honneur donneront sous peu une série de quatre euchres. Les recettes aideront à défrayer les dépenses qu'occasionneront le voyage de ce corps au congrès qui se tiendra durant l'été prochain à la Rivière-du-Loup.

—M. Nazaire Ricard, maire de S.-Jean-Baptiste, et Rodolphe Deschesnes, maire de Sainte-Flore, sont allés à Yamachiche assister aux délibérations du conseil du comté de S.-Maurice.

—Mlle Anna Deshaies a fait un court séjour à Joliette, ces jours derniers.

—M. Jean-Paul Desbiens est retourné, ces jours derniers, au séminaire de Joliette après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-A. Desbiens.

—M. et Mme Joseph Perron, de Montréal, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Maurice Gervais.

## FEU M. O. PARENT

(Spécial à la PRESSE)



Feu M. O. PARENT

Rockland, Ont., 16 M. Olivier Parent, un des plus anciens télégraphistes du Canadien National, est décédé à Rockland, Ont., à l'âge de 71 ans et dix mois.

Le défunt était employé de chemin le fer depuis près d'un demi-siècle. Il fut Agent du Canada Atlantic Ry., pendant plusieurs années à Coteau Station; puis du Grand Tronc et du Canadien National successivement à Arnprior, Ont., Moose Creek et Rockland, Ont. Depuis 1920, M. Parent était à sa pension. Il ne quitta son emploi qu'en 1921 à l'âge de 68 ans. Il fut maire de Rockland, pendant quatre années.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Hudon, de Rockland et le service fut chanté par le chantre Touchette, curé de Casselman, assisté de M. le curé Hudon, de Rockland, comme diacre et du R. P. Forest, c.s.v., professeur au collège de Rigaud, comme sous-diacre.

Dans le choeur on remarquait le R. P. Tague, O.P., de S.-Hyacinthe, et M. l'abbé Aban Lapointe, vicaire à Rockland.

Les porteurs étaient MM. Olivier Houle, de Côteau Station, John Tague, A. S. Marion, Félix Rochon, de Rockland, Ont., T. E. Mansfield, de Côteau Station, Geo. Gaumont, de Rockland, Ont.

Conduisaient le deuil les filles du défunt, Mme O. J. Boulais de Sainte-Justine de Newton, Marie-Anne, de Rockland, Mme J.-Paul Paré, de Plessisville, Cécile, de Gabriels, N.Y.; ses trois fils, F.-Alonzo, d'Arnprior, Ont.; Polycarpe, et Le-Raphaël, de Rockland, Ont., ses gendres, Dr O. J. Boulais, de Sainte-Justine, et J.-Paul Paré, de Plessisville, ses belles-filles, Mmes F. Alonzo Parent d'Arnprior, Ont., et F. O. Parent, de Lancaster, Ont, ses petits-enfants, Raymond Parent, d'Ottawa, Eugénie Parent, d'Arnprior, Ont., Catherine Parent, de Lancaster, Ont




Garde la Peau du Bébé Saine Prévient l'Irritation et l'Eczéma.

L'ONGUENT du Dr CHASE




CONTRE LE RHUMATISME

¶ Le rhumatisme sous toutes ses formes peut être soulagé. Infortunés rhumatisants, bonne nouvelle!

¶ L'illustre Dr. Weil a inventé un remède "AREX COMPOUND", qui soulage pour longtemps, dès les premières doses. C'est le remède idéal, l'une des plus utiles découvertes de la science!!!

*Chez tous les pharmaciens*

Prix $1.00

The Arex Company, Lévis, P. Q.

POYANER

400 Boulevard St-Laurent

2ième Magasin de Soies, près Ste-Catherine

NÉ EN 1890

GRANDISSANT EN 1915

GRANDISSANT ENCORE EN 1925

35 ANNEES AU SERVICE des Dames de Montréal

Et nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur appréciation et de l'encouragement qu'elles nous ont accordé durant nos 35 années d'affaires. En effet, c'est grâce à elles que notre commerce a pris des proportions telles que nous nous voyons encore forcés d'agrandir notre magasin. Nous allons démolir le mur postérieur de notre magasin et l'allonger de 50 pieds. Pour y arriver, force nous est de liquider autant de marchandises que nous le pourrons, de sorte que, d'ici à la fin du

12 JOURS — MOIS de MARS — 12 JOURS

Nous allons faire une grande

VENTE D'AGRANDISSEMENT

PRIX ENCORE PLUS BAS POUR NOUS DEBARRASSER DE TOUT

La Vente Commence Demain, Mardi, 17 Mars

SOIES

Fuji de soie rayée de 36", vendue partout 1.25, pour .69

Broadcloth anglais rayée, de 38", pour robes, blouses et jupes, 1.00, pour .59

Georgette de 40", toutes nuances, 2.00, pour .95

Satin à envers crêpé, toutes nuances, 3.50, pour 1.95

Crêpe plat de 40", 25 nuances, 3.00, pour 1.49

Crêpe de Chine de 40", 10 nuances, y compris 5 pièces de blanc, 2.00 pour .95

Satin français, 17 nuances, 2.75, pour 1.39

Damas de soie Fleuri, pour doublures de manteaux et costumes, 2.50 pour 1.19

COTONS

Bourrures de table, 50" 2.25, pour 1.65

Tissu à rayures de soie pour chemises, très épais, .75, pour .39

Guingan de bonne qualité, .35, pour .22

Coton jaune de 36" .25, pour .16

Crêpe fleuri, magnifiques modèles, .35, pour .25

Voiles perlés de très bonne qualité, .90, pour .55

Taies d'oreiller, chacune .39, pour .25

Draps tout faits, 8/4, bonne qualité, chacun, 1.35, pour 1.10

Ratines, les plus nouvelles nuances, .85, pour .59

Couvertures en flanellette, pour lits doubles, 12/4, blanches seulement, 2.90, pour 2.39

SPECIAUX DE 9 A 12 A. M.

DEMAIN SEULEMENT

Soie Fuji de 30, 34 et 36 pouces, 9 nuances. Rég. 1.25 pour .69

Satin lavable et Habutai de 36". Rég. 1.50 pour .89

Crêpe à rayures de soie de 36". Rég. 2.00 pour .98

Taffetas deux tons de 36", 15 nouvelles nuances. Rég. 1.75 pour .95

Pongée de couleur, de 34". Rég. 1.25 pour .59

Soie Duchesse de 36", 10 nuances. Rég. 1.50 pour .89

Crêpe de laine de 40", vendu partout 1.50, pour .79

Broadcloth anglais de 38". Rég. .95 pour .49

Soie tricotée de 38", crêpe Springtyme et Alltyme. Rég. 2.50 pour .89

Coton à draps 8/4, blanc. Rég. .65 pour .39

Coton à draps 10/4. Rég. 1.00 pour .59

Paiesley soie et laine. Rég. 2.00, pour la verge .79

Bas de soie artificielle, merveilleuse valeur. Rég. .79 pour .35

Bas pure soie Pointex, première qualité. Rég. 1.98 pour .95

Bas pure soie entièrement en forme, qualité Marvel, des "intermédiaires". Vraie aubaine à 2.25 pour 1.25

Bas en pur fil de soie, toutes les dernières nuances. Rég. 1.75 pour .98

Toile de table damassée, 56" de large, épaisse. Rég. .95 pour .49

Camisoles pour dames. Rég. .75 pour .39

Bas pure soie, qualité très épaisse, "intermédiaires". Rég. 1.25 pour .69

Voiles perlés, 36 pouces. Rég. .50 pour .18

LAINAGES

Flanelle pure laine de 32", 1.25 pour .75

Flanelle pure laine de 54", 2.00 pour 1.19

Serge pure laine de 54", 1.50 pour .79

Serge française pure laine de 54", 2.50 pour 1.49

Croisé Poiret et Tricotine de 54", 2.75 pour 1.59

Les meilleurs croisés Poiret et Tricotine français, de 54". Spécial pour 2.49

Crêpe pure laine de 54", 2.50 pour 1.45

Faille pure laine de 54", 3.00 pour 1.89

Broadcloth pure laine de 54", 4.00 pour 1.75

Charmine française de 54", 4.50 pour 2.49

Satinette de 38" .34

Popeline de laine de 40", 1.75 pour .95

DIVERS

Bas en Lille de soie de bonne qualité, valant .65 pour .35

Bas en vraie soie artistique, renforcés, 1.15 pour .79

Serviettes en pure toile, modèles fantaisie, place pour initiales, chacune .75 pour .35

Serviettes de bain avec bords de couleur, .75 pour .45

Robes d'intérieur, toutes couleurs, 1.25 pour .79

Gants de chamoisette pour dames, .75 pour .39

Bas Golf pour garçonnets, 1.00 pour .65

Parapluies pour dames, derniers modèles, 4.00 pour 2.75

Brassières, .69 pour .37

Bas de soie pour hommes, .69 pour .35

Combinaisons en mérinos pour hommes, 1.65 pour 1.19

Combinaisons en mérinos pour garçonnets, 1.25 pour .89

Les Ventes POYANER sont toujours de Vraies Ventes

POYANER

INCORPORE

400 Boulevard St-Laurent

2ième Magasin de Soies, près Ste-Catherine

Toutes les lignes de TRAMWAYS conduisent chez POYANER

# NOUVELLES DE NOS VILLAGES

## SAINT-CASIMIR

M. Labelle, surintendant de la Shawinigan Water & Power Co., est venu donner une conférence sur la compagnie et ses opérations, conférence agrémentée de projections lumineuses.

## DUHAMEL

M. Elie Rodger garde-chasse, a tué un loup et 3 renards.

—Nos bûcherons sont presque tous de retour des chantiers.

—La température ici est très douce et les corneilles sont de retour.

—M. Alfred Benoit est gravement malade.

## SAINT-LIBOIRE

Une exposition de grains de semences a été organisée ici par la société d'agriculture du comté de Bagot. Il y avait grand nombre d'exhibits. Les juges étaient MM. A. Denis et Cartier. Tous les directeurs de la société, ainsi que M. Michel Archambault, de Saint-Dominique, membre du conseil d'agriculture, étaient présents.

## SAINTE-THECLE

Mlle Imelda Piché, institutrice dans l'Abitibi, est revenue ici dans sa famille.

—M. Rodolphe Painchaud et sa famille sont arrivés ici pour y demeurer.

—Mme A. Crête, née Mlle Davidson, est décédée à l'âge de 20 ans.

—Mlle Imelda Piché est allée à Grand'Mère ces jours derniers.

—M. J. Chantal, de Montréal, a été de passage.

## NAPIERVILLE

Mme Sévérin Bélanger est revenue d'une promenade à Montréal.

—M. et Mme Philippe Cloutier, de Saint-Paul, Ile aux Noix, et leur fille Irène, sont venus ici chez M. Sévérin Bélanger.

—Mme veuve Joseph Dionne, de Manchester, est revenue en promenade chez M. J.-Bte Carignan, son gendre.

—M. Napoléon Grégoire a vendu sa terre.

—Mme J. Heardon, de Montréal, a été de passage chez M. Médard Bélanger.

## NOREMBEGA

—Ces jours derniers une partie de cartes a eu lieu dans notre chapelle-école au profit de notre future église. Plusieurs jolis prix ont été distribués. Les recettes ont été encourageantes.

—M. Léo Côté a épousé ici Mlle Annette Francoeur. M. Jos. Côté servait de témoin à son fils et M. N. Francoeur à sa fille. Un programme de chant a été exécuté par Mlle A. Francoeur et quelques autres. Le dîner a été servi chez M. Francoeur et le souper chez M. Côté, où la soirée s'est écoulée dans l'agrément.

—Mme George Martin est retournée à Sainte-Anne de la Pocatière.

—M. et Mme E. Daoust ont quitté cette localité. On leur a fait une fête avant qu'ils partissent. Les nombreux amis de M. et Mme Daoust, lui ont offert des cadeaux.

—MM. H. Ferland et P. Michaud sont allés à Iroquois Falls, ces jours derniers.

## MANDEVILLE

Etaient de passage à l'occasion de nos Quarante-Heures, MM. les abbés Pauzé, de Saint-Gabriel de Brandon, Montgrain, de Saint-Alexis des Monts, Lessard, de Saint-Edouard, Richard, de Saint-Edmond, et Allard, vicaire à Saint-Damien de Brandon.

—Est de passage au presbytère, Mlle Rosa Saint-Arnaud, de Sainte-Geneviève de Batiscan.

—Une conférence agricole avec vues animées, a été donnée par M. Elphège Marseil, agronome, qui était accompagné de MM. Marcou et Robichon, sous la présidence de M. l'abbé Veillet.

—M. Narcisse Mousseau, parti pour l'hôpital, en décembre dernier, est revenu, ces jours-ci, dans sa famille.

—M. Joseph Charpentier, maire, est allé à Berthierville pour assister à l'assemblée du conseil de comté.

—M. et Mme Arthur Paquin sont revenus d'un voyage à Montréal ainsi que M. et Mme Siméon Provost.

## SAINT-JOACHIM

A été célébré ici ces jours derniers, le mariage de Mlle Marie-Rose Turcotte, fille de M. Aléide Turcotte, avec M. Victor Martel, fils de M. Aff. Martel, de Saint-Cyrille. M. A. Turcotte servait de témoin à sa fille, et M. A. Martel, à son garçon. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé S. Bibeau, curé de la paroisse. Le dîner a été servi chez M. A. Turcotte, et le souper chez M. Alf. Martel. Durant la soirée il y a eu chant, musique et danse.

—M. et Mme Arthur Jutras, M. W. Saint-Louis, de Sainte-Brigitte, M. Hector Benoit, de Sainte-Clotilde, ont été de passage.

—Une nouvelle école va être bâtie ici par M. E. Turcotte.

—En visite ici, chez M. G. Allard: MM. et Mmes Wilfrid Côté, Emmanuel Côté, de La Baie, et Hector Allard, de Sainte-Monique.

—M. et Mme Antonio Bergeron nouveaux mariés, de La Baie, ont visité ici M. Arsène Turcotte.

—M. et Mme Omer Allard sont repartis ces jours derniers pour Manchester.

## CHARTIERVILLE

—M. Alexandre Bernier, de La Patrie, et le Dr Charbonneau, ont été de passage, ainsi que M. Majoric Bourret, de La Patrie.

—M. Hervé Daigle est revenu de Syracuse, N. Y., accompagné de M. Paul Rouleau.

—Mlle Marie-Anne Lamy, est venue ici chez Mlle Fleurette Tremblay, de La Patrie.

—M. Bergeron, agronome du comté, a donné ici une conférence sur l'entretien des étables.

—Mlle Alida Hébert, de Montréal, a été appelée auprès de son père, M. Isidore Hébert, gravement malade.

—M. Louis Daigle est revenu de Scotstown.

—Mlle Angèle Chaillé était gravement malade, ces jours derniers.

—M. Simon Monfet est allé dans sa famille, à Disraëli.

—M. le curé Gauthier s'est absenté ces jours derniers.

—M. J.-A. Blanchette est allé, dernièrement, à Scotstown et à La Patrie.

—M. Jos. Tavernier est allé à Attleboro Falls.

—M. J.-C. Blanchette a assisté à une réunion du conseil de comté, à Cookshire.

—M. Tancrède Brousseau, de Boston, a été de passage.

## SAINTE-CECILE-DE-MILTON

M. L. Filbotte a vendu sa propriété à son beau-frère, M. R. Dupont.

—M. Irénée Lachapelle et sa sœur Angéline, de Saint-Hyacinthe, sont venus en visite chez leur grand-père, M. Adolphe Lachapelle.

—Mme P.-A. Reynolds est allée ces jours derniers à Sherbrooke voir sa fille, Mme Côté, malade à l'hôpital.

—M. Léo Casavant, de Saint-Dominique a passé quelques jours chez son oncle, M. Eugène Casavant.

—Ces jours derniers a été chanté ici le service anniversaire de M. Isaïe Auclair.

—Le 19 mars à la mi-carême, aura lieu une grande partie de cartes à la salle publique.

—MM. Johnny Saint-Jacques et Antoine Brodeur sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—M. Napolon Tétrault, de New-Bedford, a visité ici son père, M. N. Tétrault.

—M. et Mme Philippe Ménard ont perdu leur bébé.

—Les jours gras se sont passés joyeusement en cette paroisse. Il y a eu dans la salle publique une partie de cartes qui a rapporté $125.00.

—M. le curé Bergeron a prêté son concours à M. Beland, curé de Roxton Pond.

—M. et Mme Antoine Ducharme, de Mansonville, ont été de passage.

## VAL MORIN

Mlle Cécile Lahaye est venue chez sa sœur, Mlle Rebecca Lahaye.

—M. Emile Clément est de retour d'une promenade à Montréal.

—Le Mardi-Gras, quelques amis ont passé la soirée chez M. Louis Clément. On remarquait: Mlle Germaine Paquette, Jeannette Champagne, Jeanne Ouellette, Cécile Vanier, Rébecca et Cécile Lahaye, Mme Magnée, M. et Mme Champagne, MM. Emile Maupas, Albert Vanier, Philippe Ouellette, Oscar Locas, Clarence Brown. Il y eut chant, musique et danse.

—Un accident assez grave est arrivé à la fillette de M. Fidèle Ouellette. En glissant elle s'est jetée sur une clôture de fil de fer barbelé et elle s'est douloureusement blessée à la figure.

—Mme Isaac Bélair était dangereusement malade ces jours derniers.

—Mlle Fleurette Laplerre était aussi malade ces jours derniers.

—M. et Mme Tancrède Legault sont allés à Montréal ces jours derniers.

—M. Joseph Locas est allé à Saint-Jérôme.

—Ces jours derniers quelques amis se sont réunis chez M. et Mme Frédéric Vanier. On remarquait: M. et Mme Laplerre, sec.-trés., M. et Mme A. Champagne, M. et Mme Jean M. Vanier, M. et Mme. Emile Paquette, Mlles Jeannette Champagne, Germaine Paquette, Irène Laplerre, M. J. Messier, Oscar Locas, Philippe Ouellette.

## SAINT-BARNABE-NORD

A l'occasion de la fête de Mgr L.-Eug. Duguay, curé, a eu lieu au couvent une séance dramatique et musicale donnée par les élèves. Plusieurs prêtres étaient présents: MM. les abbés Elzéar Caruel, curé de Saint-Sévère, Dionis Gélinas, curé de Notre-Dame-des-Neiges, J. Meunier, curé de Saint-Elie, et M. Raoul Lamy, vicaire. Il y a eu chant, musique, déclamation. Une adresse a été lue, des cadeaux ont été offerts. En retour les benjamines ont demandé un jour de congé.

Mgr Duguay célébrait ce jour-là son soixante-douzième anniversaire de naissance.

De passage ici à l'occasion de cette fête, MM. et Mmes Lucien Bourassa et Ed. Lagasseur, de Shawinigan.

—M. et Mme Wilbray Ferron, de Sainte-Agathe-des-Monts, sont venus ici en promenade chez le Dr Ferron et M. Isaïe Lemay.

—Mlle Edith Ricard, de Shawinigan, a passé quelques jours ici chez sa sœur, Mme Freddie Gélinas.

—MM. Idège Diamond, Auguste Bourassa et Nellie Bellerive, de New-Bedford, Mass., ont été de passage, ainsi que M. E. Leclair, de Montréal.

—De passage au presbytère, ces jours derniers, M. Philippe Bourassa, curé de Saint-David d'Yamaska.

—Mlle Bernadette Bourassa est allée à Montréal ces jours derniers.

—M. et Mme Théod. Diamond sont revenus d'une promenade à Grand'Mère et à Montréal.

## MONTMAGNY

—M. Gordon McLeod, de Québec, a été de passage, ainsi que Mlle Chrétien, de Rivière-du-Loup, M. Rémi Tousignant, de Trois-Rivières, Mlle Bernadette Bédard, de Québec, en promenade chez sa tante, Mme Lavallée.

—M. et Mme Albert Collin ont assisté au service de Mlle Léontine Gaudreau, leur sœur, à Québec.

—M. J.-B.-Albert Normand est allé à Québec, ces jours derniers.

—Mme E. Bélanger, de Montréal, est venue en promenade chez MM. Jos. Bélanger, Arcadius Caron et Hector Bruchu.

—M. J. Hébert, de Québec, est venu chez M. Evariste Paquet.

—Mlle Germaine Lamarre, de Québec, a été ici l'invitée de Mlles Green.

—M. Donat Paquet est allé à l'Islet, ces jours derniers.

—Mlle Anita Létourneau a fait une promenade à Québec chez Mlle Marie-Jeanne Normand.

—M. Lacasse Rousseau est revenu d'un voyage à Montréal.

—M. Amédée Doyer, de Québec, a été ici l'hôte de son beau-frère, M. Jos.-C. Hébert, N.P.

—M. Lucien Gaumont, de Saint-Raphaël, est venu chez son père, M. Louis Gaumont.

—Mme Paul Allard, de Lorette, est venue en visite chez sa mère, Mme veuve Napoléon Bernatchez.

—M. l'abbé J.-Victor Boucher est revenu d'un voyage à Ladurantaye où il a été l'hôte de M. l'abbé Adélard Chouinard, curé.

—Mlle Blanche Couillard, du Cap Saint-Ignace, est venue passer quelques jours chez ses cousines, Mlles Yvonne et Azilda Couillard. Elle a aussi rendu visite à son amie, Mlle Yvonne Paré.

—Mlle Rita Dion est revenue d'une promenade à Québec.

—Mlle Alexandrine Vézina a passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et Mme Joseph Dion.

—MM. Albert Gagné, Elzéar-J. Duchesnay et le Dr Jean-Marie Couillard sont allés à Québec, ces jours derniers.

—M. Edmond Bernatchez est allé à Sainte-Anne de la Pocatière visiter son fils Henri, au collège, ces jours derniers.

—M. l'abbé D. Lemay, inspecteur diocésain, est passé au couvent de la congrégation.

—Le Rév. Frère Théodose, Provincial des Frères du Sacré-Cœur, a visité ici les classes, ces jours derniers.

## GRAND'MERE

Voici le nom des élèves de l'externat et de l'école Saint-Jean-Baptiste ayant conservé toutes leurs notes au concours d'enseignement ménager tenu en janvier et février:

Ecole St-Jean-Baptiste: janvier, Annette Lord, Mariette Ricard, Marguerite Boucher, Olive Lavergne, Juliette Caron, Madeleine Poulin; février: Germaine Rivard, Annette Lord, Jeanne Laforme, Mariette Ricard, Marguerite Boucher, Juliette Caron, Jeanne d'Arc Gagnon.

Externat des Ursulines: janvier, 6e année: Gabrielle Dontigny, Germaine Morais, Rose-Emma Jacques; février: Auréa Bolsvert, Marie-Anna Desrosiers, Madeleine Landreville, Fernande Nadeau, Diane Roy, Florence Côté, Madeleine Julien, Malvina Désaulniers; janvier, 4e année (a): Yvette Simard, Bibiane Lahaie, Imelda Bruneau, Bernadette Paquet; février, Yvonne Normandin, Lucille Maurais, Jeannine Desserres, Bibiane Lahaie, Monique Gagnon, Rosilda Bachand, Rose-Anna Sawyer, Imelda Bruneau, Cécile Poulin, Lucille Chauvette; janvier, 3e année (a) Lucile Massicotte, Germaine Adam, Sadie Genest, Armande Pascal, Rachel Pichette, Jeanne Darchen, Jeanne Peterson, Gracia Berthiaume, Florence Poudrier, Marie-Rose Pellerin, Alice Lefebvre, Jeanne Cournoyer, Rose Francoeur, Georgette Therrien, Yvette Matteau; février: Lucille Massicotte, Armande Pascal, Rachel Pichette, Yvette Hérard, Marie-Jeanne Camirand, Jeanne Darchen; Marie-Rose Pellerin, Madeleine Poulin.

—Les élèves qui suivent les cours de culture physique donnés par le professeur Raoul Ouimet, à l'externat des Ursulines, sont: 5e année, Marie-Anna Desrosiers, Annette Prince, et Yvonne Huard; 4e année (a), Ida Quesnel, Bibiane Lahaie, Cécile Matteau, Rose-Ida Sawyer, Rose-Ida Branchaud, Lucille Morais, Marie-Flore Boucher, Germaine Tétreault, Irène Philibert et Henriette Bienvenue; 4e année (b), Claire Quesnel, Edna Lamarche, Liliane Laguerre, Suzanne Trépanier, Yvette Gingras, Jeanne LeBlanc, Anita Simard, Elsie Tétreault, Léda Désaulniers, Germaine Normandin, Jeanne-Marie Julien, Malvina Désaulniers et Bernadette Matteau.

—Mlle Germaine Nicole est revenue d'une promenade à Trois-Rivières, chez Mlle Irma Lachance.

—Mlles Pauline et Germaine Leclaire sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. Moïse Hébert et sa sœur Rita, ainsi que M. Willie Rocheleau, du Cap-de-la-Madeleine, ont été ici les hôtes de Mlle Léonida Clermont.

—MM. Hervé Hogue et Edgar Simard sont revenus d'une promenade à Montréal.

—Mme Bellemare, de Trois-Rivières, ainsi que M. Clovis Ferron, élève du séminaire de Nicolet, sont venus en visite chez Mme Vve Philippe Clermont.

—Le tableau d'honneur chez les Ursulines pour le mois de février fut le suivant:

Au pensionnat: Classes françaises, 7e année, Marie-Anne Rivard et Laurette Landry; 6e année, Florence Gagnon, Rachel Thiffault; 5e année, Germaine Veillette, Aida Ally; 4e année, Marguerite Champigny, Germaine Boisclair, 3e année, Marcelle Hélie, Marguerite Champigny et Madeleine Desroches; 2e année, a, Madeleine Nicole, Ida Grenier; 2e année, b, Françoise Desroches, Irène Hoffman; 1ère année, a, Gabrielle Ferron, Suzanne Godbout; 1ère année, b, Agathe Therrien, Claire Champigny; cours préparatoire, Berthe Lambert, Dorothy Downie.

Classes anglaises.—5e grade, Ellen Théberge, Alice Connors; 4e grade, Lucienne Grenier, Rosa LaBrie; 3e grade, a, Germaine Veillette, Laurette Maltais; 3e grade, b, Germaine Dallaire, Blandine Bernier; 2e grade, a, Esther Gaudet Germaine Gagnon, 2e grade, b, Ida Grenier, Hélène Aboud; 1er grade, a, Lucille Thibault, M.-Blanche Ducheene; 1er grade, b, Irène Hoffman, Cécile Dubé; 1er grade, c, Hélène Neville, Marguerite White; cours préparatoire, Suzanne Godbout, Fernande Godbout.

Musique:—Cours Modèle, Germaine Desbiens; cours supérieur, Lucille Thibault; cours senior, Yvonne Lord; cours junior, Ida Grenier.

Externat:—Classes françaises: cours complémentaire, Maria Gélinas, Rosa Dontigny; 7e année, Rosie Massicotte, Germaine Saucier; 6e année, Mabel Hagan, Théa Bellemare; 6e année, Florence Côté, Auréa Bolsvert; 4e année, a, Bobiane Lahaie, Yvonne Normandin; 4e année, b, Joséphine Fugère, Alice Ricard; 3e année, a, Jeanne Cournoyer, Gracia Berthiaume; 3e année, b, Louise-Hélène Saint-Arnauld, Simone Gagnon; 2e année, a, Alice Boucher, Florette Bernier; 2e année, b, Madeleine Boisvert, Jeannine Massicotte, 2e année, c, Thérèse Dion, Mireille Corriveau; 1ère année, a, Jeannette Foster, Cécile Duguay; 1ère année, b, Simonne Gélinas, Madeleine Berthiaume.

Classes anglaises:—6e année, Germaine Saucier, Germaine Morais; 5e année, Cécile Denoncourt, Germaine Lecours; 4e année, Bibiane aLhaie, Lucille Champoux; 3e année, Joséphine Fugère, Elsie Tétreault; 2e année, Thérèse Quesnel, Antoinette Boucher; 1ère année, Yvette Sawyer, Simonne Gagnon.

## FEU M. M. CHABOT

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny, 16 — Ces jours derniers, ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, les funérailles de M. Magloire Chabot.

M. l'abbé Léandre Chabot fit la levée du corps et Mgr Alfred J. Paré célébra le service, accompagné de MM. les abbés J. V. Boucher et J. Hudon, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, MM. les abbés Chabot et Castonguay ont célébré la messe pendant le service.

M. Louis Gaudreau, cousin du défunt, portait la croix. Les porteurs étaient MM. Napoléon et Joseph Thibault, Magloire Coulombe et Thomas Chabot, tous neveux du défunt. Portaient les coins du poêle MM. Elzéar Dion, Horace Bélanger, Adélard Collin et Albert Thibault. M. Louis Létourneau portait le trophée de la Passion.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt, MM. Magloire, Hubert, Alexandre, Napoléon, Albert et Arthur Chabot, ses gendres, MM. Thomas Fournier, Ovide Dominique et Chas. Aimé Richard, de St-Cyrille, son frère, M. Thomas Chabot, ses beaux-frères; MM. Louis Coulombe, Hubert Coulombe, ses petits-fils, MM. Maurice Chabot, Magloire, Gérard, Philippe, J. Charles et Alexandre Fournier, Gérard et Camile, Dominique, Ludger Chabot, ses neveux, MM. Edouard Tondreau, du Cap Santé, Ignace, Philippe, Adélard et Albert Gaudreau, Narcisse Chabot, Jos. Proulx, ses cousins, MM. Nazaire, Arthur, Hubert et Magloire Coulombe, Cyrille, Arthur et Rosaire Chabot, Adélard Gaudreau, Amédée Nicole, Narcisse, Cléophas, Amédée Nicole, Narcisse, Cléophas, Joseph et François Boulet, Johnny Robin.

On remarquait dans le cortège MM. Arthur Fournier, Louis Nicole, Louis Bélanger, Joseph Proulx, Ernest, Armand et Aimé Boulet, Maurice Proulx, Raoul Gaudreau, Arsène Robin, Zéphirin Coulombe, Emile et Joseph Cloutier, Joseph et Ernest Collin, Eugène Lacombe, Maurice Thibault, Joseph Gaudreau, Solyme Fiset, Albert Talbot, Elzéar Laberge, Théophile Mercier, Odilon Gaudreau, Pierre Gaudreau, etc.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Adélard Gaudreau, Rocher Noir; Napoléon Thibault, Cléophas Fournier, M. Narcisse Chabot, MM. et Mmes Adélard Gaudreau, de Rivière du Sud; Thomas Chabot, de Rocher Noir; Napoléon Chabot, Hubert Chabot, Magloire Chabot, Thomas Fournier, Mlle Aima Chabot, MM. et Mmes, Ovide, Dominique, Arthur Chabot, Chs. Aimé Richard, Alexandre Chabot, Albert Chabot.

Bouquets Spirituels: Mme. Nazaire Létourneau, M. et Mme. Louis Boulet, la famille Joseph Gaudreau, Mlle Berthe Chabot, la famille Narcisse Chabot, M. et Mme Alexandre Chabot, la famille Louis et Raoul Gaudreau, les enfants de M. et Mme Thomas Fournier, Mme Edouard Couture, les familles Louis Boulet, Arthur Coulombe, de Rocher Noir; Mlle Caroline Chabot, Mme Vve. Thomas Gaudreau, la famille Arthur Chabot, Sœur Sainte-Marie Cléophas, de la C. N.-D. à St-Malo, Québec; M. l'abbé Léandre Chabot, la famille Eugène Proulx, MM. et Mmes J. Emile Dubé, Thomas Chabot, Aimé Richard, M. Hubert Coulombe, MM. et Mmes Jos. Maurice Proulx, Raoul Gaudreau, Louis Gaudreau, M. Magloire Bernatchez, Mlles Maria et Ida Bernatchez, la famille Thomas Chabot, Mmes Nazaire Létourneau, Louis Coulombe, de Fort William, Ont.; veuve Achille Chabot, M. et Mme Thomas Fournier, M. Louis Gaudreau, fils de Thomas, la famille Amédée Nicole, M. et Mme. Arsène Robin, MM. Cyrille Chabot, J. B. C. Fournier, MM. et Mme Thomas Fournier, Ovide Dominique, Napoléon Bernier, et David Collin.

## LES DIRIGEABLES

Akron (Ohio) 16. — Les travaux de construction des sept nouveaux dirigeables américains avancent rapidement dans les chantiers de la "Goodyear-Zeppelin Corporation".


### Etes-vous obèse? Essayez-ceci

Des milliers de personnes trop grasses sont devenues sveltes en suivant le conseil des médecins qui recommandent les pastilles de la Prescription Marmola, ces inoffensives petites réductrices de la graisse qui simplifient la dose de la fameuse Prescription Marmola. Elles produisent régulièrement et facilement sans exercices fatigants ni régime de privation et ne laissent aucun mauvais effet. Si vous êtes trop gras n'attendez pas, allez maintenant chez votre pharmacien et procurez-vous pour un dollar, ce qui est le prix dans le monde entier, une boîte de ces pastilles. Si vous le préférez, vous pouvez vous les procurer directement en en envoyant le prix à la

MARMOLA COMPANY
1703 General Motors Bldg Detroit, Mich.






QUALITE ET ECONOMIE
10¢
LE PAQUET





L'Opération

n'est pas nécessaire, contrairement à ce que croient beaucoup de femmes souffrant de maladies particulières à leur sexe. FEMOL est le remède infaillible qu'il faut employer dans les cas d'irrégularités, douleurs au côté, aux reins, épuisement nerveux, etc. Il faut réagir contre le mauvais fonctionnement de la nature et FEMOL a été créé pour cela — de nombreuses années de succès attestent son efficacité. Prenez la résolution d'en faire l'essai.

Envoyez votre adresse et 10 sous pour frais de poste et vous recevrez la cure complète du Dr Caze pour les maladies féminines et assez de FEMOL pour vous prouver son efficacité. En vente partout 1.00 le traitement de 30 jours, soit 3 sous par jour.

Adresse INSTITUT CAZO
Dept. A3—1 Place Royale, Montréal. 2



# Grands Magasins

Goodwin's LIMITED

## La Vente Anniversaire Goodwin

*Nous ne pouvons laisser passer cette occasion sans remercier tous nos clients pour l'encouragement qu'ils nous ont donné lors des dernières semaines, ce qui a permis à notre Vente Anniversaire de remporter le plus grand succès de notre histoire. En même temps, nous ne pouvons nous empêcher de les féliciter pour avoir si bien compris l'importance des occasions que nous leur offrions et avoir si bien su en profiter.*

*Nous désirons également faire part de notre gratitude à notre personnel pour la somme de travail qu'ils ont donné pendant ces jours si occupés, et exprimer aux manufacturiers combien nous avons apprécié leur collaboration qui a si largement contribué au succès de notre Vente Anniversaire.*

Notre Exhibition Officielle de

## Modes Printanières

AURA LIEU

MERCREDI, 18 MARS

**à 2.30 p.m. au deuxième étage**

Des mannequins vivants feront admirer les modes nouvelles pour le printemps.

*Il y aura de la musique.*

## MARDI-Une foule d'occasions à pour les acheteurs économes .98

**4 Taies d'Oreillers pour .98**
En bon coton, 40 et 42 pouces.

**Draps à chacun .98**
2 x 2½ verges.

**Nattes de Bain chacune .98**
20 x 34 pouces, bleues, roses ou mauves.

**Serviettes de Bain 2 pour .98**
Très épaisses, 21 x 42 pouces.

**Serviettes de Bain de couleurs 3 pour .98**

**Serviettes de Bain de couleurs 4 pour .98**
16 x 34 pouces.

**Serviettes de Bain 4 pour .98**
Blanches avec bordures roses, mauves ou bleues.

**Coton Naturel Rayé 5 verges pour .98**
38 pouces de largeur.

**Serviettes Brodées 9 pour .98**
Serviettes ouvrées blanches.

**Serviettes de Bain Blanches 5 pour .98**
18 x 28 pouces.

**Cretonne 4 verges pour .98**
Plusieurs dessins et couleurs.

**Toile Cirée Blanche 2 verges pour .98**
45 pouces de largeur, qualité parfaite.

**Stores chacun .98**
Crême, blancs ou verts, sur bons rouleaux, garnis de dentelle ou de frange.

**Longs Panneaux de Rideaux chacun .98**
2¾ verges de longueur, dessins assortis.

**60 Paires d'Oreillers la paire .98**
Bien remplis et bien recouverts, 17 x 25 pouces.

**Oreillers de Plume chacun .98**
17 x 25 pouces.

**Bourrures de Coussins 2 pour .98**
22 x 22 pouces, rondes 20 x 5 pouces, traversins 24 x 8 pouces, ovales 22 x 16 x 5 pouces.

**Bas de Fil et Coton pour Dames 4 paires pour .98**
Entrée élastique, noirs, blancs ou bruns, tous de première qualité. Pointures 8½ à 10.

**Bas en Fil de Soie pour Dames 2 paires pour .98**
Toutes les nuances à la mode, telles que pêche, coucher de soleil, nu, fauve, bûche, noir et blanc. Pointures 8½ à 10.

UN SPECIAL A 9 HEURES

**Chemises pour Hommes .98**
Rég. 1.60 à 2.75
Encolures 15, 15½, 16 et 16½. En cordé D.B., zéphir anglais et madras, bon choix de dessins et couleurs.

**1 Planche à Laver en Verre et 1 Vadrouille de Coton à Long Manche pour .98**

**Boites à Pain Emaillées Grises .98**
Lettres dorées, 13 x 9 x 7½ pouces.

**Articles d'Aluminium chacun .98**
Bassines à confitures, 10 pintes—bains-marie, 2 pintes— rôtissoires rondes, 10½ pouces — casseroles couvertes, 4 pintes — chaudrons à patates, 4 pintes — séries de 3 casseroles, 1, 1½ et 2 pintes—séries de bols à pouding, 1, 2 et 3 pintes,—théières avec boule à thé, 4 tasses — passoires — poêle à frire—séries d'ustensiles de cuisine.

**Prélart pour Passage 2 verges pour .98**
27 et 36 pouces de largeur.

TRES SPECIAL

**600 Complets "Oliver Twist" pour Garçonnets chacun .98**
En bon tissu croisé de laine, modèle Oliver Twist avec culotte boutonnée au "middy", col et manchettes en étoffe du pays de fantaisie. En gris, bleu et brun.

**Nouvelles Formes en Paille de Milan .98**
Rég. 1.98
En noir, marine et autres couleurs.

UN SPECIAL A 9 HEURES

**Bottines et Souliers "Fleetfoot" pour Dames 3 paires pour .98**
Pas moins que 3 paires à chaque clients. Bottines, souliers lacés et escarpins. Toutes les pointures dans le lot.

**Brassières de Dentelle 2 pour .98**
Attachant en avant. Tailles 32 à 42.

**Un certain nombre de Salopettes de Peintres chacune .98**

**Gâteau 3 livres pour .98**
Avec ou sans raisin.

**Un spécial à 9 heures**

**40 Costumes de Tissu Croisé Gris pour Dames**

**6.98 chacun**



En tissu croisé tout laine de deux nuances de gris, modèle masculin avec 3 poches à patte. Jupe avec poches et ceinture.

Tailles 16 à 40.

**Jerseys de Laine pour Garçonnets .98**
Tailles 22 à 32. Modèles ouverts, boutonnant sur l'épaule ou fermés avec encolure en pointe. Toutes les couleurs.

**Chandails pour Hommes .98**
Chandails fermés, sans manches ou avec manches, col roulé, teintes chinées. Tailles 34 à 42.

**Bas de Soie "Monarch" pour Dames .98**
Bas de première qualité à "rayure verte", toutes les nuances. Pointures 8½ à 10.

**Chandails tout Laine pour Fillettes .98**
Fauve ou bleu paon, pour fillettes de 6 à 14 ans.

**Robes Lavables pour Enfants 2 pour .98**
En chambrai ou "Seersucker", plusieurs jolis modèles avec col et manchettes Peter Pan. En mais, bleu ou rose. Tailles pour 2 à 6 ans.

4 boîtes de petits pois "Le Soleil" pour . . . . . .98
24 paquets de savon en poudre Lion Bleu pour . . . . . .98
1 boîte de 5 livres de pruneaux Del Monte . . . . . .98
1 livre de thé et 1 livre de cacao Rowntree pour . . . . .98



## Glacières Amyot



Pour épiciers et bouchers. Toutes dimensions, filtration économique, brevetée.
Vendues, échangées, louées.
Bas prix. Paiements faciles.

AD. AMYOT
475 rue Valois
Montréal, P.Q.
Clairval 0682.



**Il est difficile de se débarrasser de la toux ou du rhume qui s'attache aux poumons**

Ces rhumes sont très dangereux, ils affaiblissent les poumons et les microbes de la tuberculose se répandent dans tout l'organisme.

M. John E. Luloff, de Golden Lake, Ont., écrit: —"L'an dernier j'avais un rhume, une toux qui s'attachait à ma poitrine. J'essayai différents remèdes mais sans obtenir de soulagement. Un ami me conseilla d'essayer le

**Sirop de Pin de la Norvège du Dr WOOD**

et après en avoir pris quelques doses, je sentis que j'étais mieux. Je continuai à en prendre et en moins d'une semaine mon rhume était disparu."

Le "Sirop du Dr Wood" est sur le marché depuis plus de 35 ans. Ce n'est donc pas une expérience que vous faites en en achetant. Préparé exclusivement par

THE T. MILBURN CO., LIMITED
TORONTO, ONT.



## "Cascarets" 10c pour étourdissements, excès de bile, constipation



Pour nettoyer vos intestins, sans crampes ni exagération, prenez des "Cascarets".

La migraine, les étourdissements, l'excès de bile, les gaz, l'indigestion, l'acidité d'estomac et tous les malaises analogues sont disparus le matin. Le meilleur laxatif-cathartique sur terre pour adultes et enfants. En boîtes de 10c, 25c et 50c — dans toutes les pharmacies.

STERLING PRODUCTS INC.
WINDSOR, ONT.



# ANATUSSOL



**VOTRE MEILLEUR AMI!**

Le secours qu'il vous faut contre la mauvaise température. Prenez-en aux premiers symptômes d'un rhume. Il vous évitera une toux déprimante, peut-être une bronchite ou une grippe. Pas de remède plus efficace contre toutes les maladies des voies respiratoires.

25c. La bouteille ou envoi franco, sur réception de cette somme par
ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164 rue du Pont - Hull, Qué.

41e ANNEE — No 126
MONTREAL, LUNDI, 16 MARS 1925

2e SECTION

# LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 13

La circulation de la "Presse", samedi dernier, a établi un nouveau record et sa publicité en devient plus précieuse.

# SWEEZY ET EVANS COUPABLES D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

## AUJOURD'HUI LE JOUR

*Mars s'adoucira-t-il ?*

*Ce mois qui nous est arrivé en lion retournera-t-il en mouton ?*

*C'est demain la fête nationale des fils de la Verte Erin. Tous les Canadiens-français s'unissent pour leur offrir, à cette occasion, leurs meilleurs voeux. ERIN GO BRAGH ! Vive l'Irlande !*

*Les noires corneilles se découpent sur les blanches neiges du Mont-Royal où de leurs croassements joyeux elles nous annoncent l'approche du printemps.*

*La blonde sève commence à couler de nos érables et déjà apparaissent sur nos marchés le sirop et le sucre nouveaux du pays. Souhaitons que la moisson soit abondante, cette année, dans nos érablières.*

*La province de Québec est la meilleure cliente de la Nouvelle-Ecosse en matière de charbon. En 1924, elle en a acheté plus de 1,570,733 tonnes. Nous sommes donc intéressés à ce que la malheureuse grève qui vient d'éclater dans les mines néo-écossaises se règle au plus tôt.*

*Nos échevins devront prendre bien garde, en cherchant une nouvelle solution au problème des pavages, de provoquer une situation pire que l'état de choses actuel. Sans doute, le système en vigueur aujourd'hui n'est pas parfait, mais avant d'effectuer aucun changement, on devra être certain d'avoir trouvé mieux.*

*Si la question du féminisme ne préoccupe pas les esprits chez nous autant que dans les pays d'Europe et dans les Etats-Unis, elle n'en présente pas moins un puissant intérêt. Aussi doit-on féliciter M. le chanoine Coubé, prédicateur du carême à Saint-Eusèbe de Verceil, d'avoir choisi le féminisme comme sujet des deux conférences qu'il doit donner à la salle Saint-Sulpice, demain et jeudi.*

*Dès aujourd'hui, les administrateurs de la Cité seront priés par le conseil de faire les démarches nécessaires auprès des commissions scolaires catholiques et protestantes pour obtenir l'usage des cours d'écoles comme terrains de jeu pendant la période des vacances. On ne commencera jamais trop tôt ces pourparlers. L'expérience des années antérieures est là pour le démontrer. Chaque fois, on paraissait s'y être pris trop tard.*

## PROMOUVOIR L'EDUCATION DES AVEUGLES

### A cette fin, une délégation demande des subsides au gouvernement provincial.

### UNE SOMME DE $10,000

Une délégation de la Montreal Association for the Blind s'est rendue rencontrer le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau, aux bureaux du gouvernement, samedi dernier, dans le but d'obtenir une subvention substantielle du gouvernement.

Les délégués lui ont expliqué en détail le but poursuivi par cette association qui, depuis seize ans, s'occupe des aveugles tout en ne recevant pas beaucoup d'aide du trésor public. Actuellement, la subvention annuelle est de $3,000; on voudrait qu'elle fût portée à $10,000.

Les délégués ont aussi dit au premier ministre qu'un subside de $300 par aveugle ne serait pas exagéré. Ils lui ont fait remarquer que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse accorde un subside de $400 annuellement et que celui de la province d'Ontario en accorde un de $700. En plus de ceci, le gouvernement de la province-soeur accorde un autre subside annuel de $50,000.

Le premier ministre a écouté attentivement les explications qui lui furent données et a promis d'apporter à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

La requête demandant une augmentation de la subvention est signée par de nombreux personnages de cette ville.

EN AVANT TOUJOURS

## LA CIRCULATION DE LA "PRESSE" MONTE A 197,301 COPIES VENDUES

**LA CIRCULATION du numéro de modes que la "Presse" a publié samedi dernier, le 14 mars 1925, a établi un nouveau record : elle s'est élevée au chiffre énorme de 197,301 COPIES VENDUES.**

**Nous disons 197,301 copies VENDUES, afin de souligner le fait que dans ce chiffre NE SONT PAS COMPRISES LES NOMBREUSES COPIES NON DIRECTEMENT VENDUES mais qui font partie quand même du tirage régulier de la "Presse".**

**Le nouveau record que nous enregistrons aujourd'hui marque une nouvelle étape dans le journalisme canadien, et nous tenons à féliciter et nos annonceurs et nos lecteurs du mérite qui leur revient dans cet éclatant succès.**

**Les juges du concours de ce numéro de modes organisé sous les auspices des petites annonces classées de la "Presse" ne tarderont pas à se mettre à l'oeuvre pour vérifier les chiffres de notre circulation que nous allons leur soumettre incessamment, en sorte que d'ici peu nous serons en mesure de proclamer les noms des heureux gagnants de ce concours qui a suscité un si grand intérêt.**

## UNE SENSATION A WASHINGTON

### Un débat dramatique est attendu au Sénat où le président Coolidge doit recourir à une tactique exceptionnelle pour obtenir une nomination.

### CETTE AFFAIRE WARREN

Washington, 16—Alors que les sénateurs se réunissaient, ce matin, pour la phase finale de la bataille sur la nomination de Charles-B. Warren, au poste de procureur général, il était dit que le président Coolidge pourrait bien intervenir dans l'un des plus vifs débats prévu. On déclarait que M. Coolidge se proposait de donner un aspect dramatique au conflit en paraissant personnellement devant la chambre haute pour demander ce qu'il considère comme son droit constitutionnel, c'est-à-dire le droit de choisir les membres de son cabinet. Cependant, cette sensationnelle rumeur n'a pas pu être confirmée à la Maison Blanche, ce matin, et les observateurs politiques se montraient sceptiques. M. Coolidge verrait son prestige subir un rude coup, affirmaient les observateurs, si, après avoir paru à la Chambre haute pour obtenir la nomination de Warren, il devait retourner chez lui avec une déception.

On croit généralement que la nomination sera rejetée par une faible majorité de voix, quand le vote sera pris, cet après-midi. Le débat flurera quatre heures, deux heures pour les partisans de Warren et deux heures pour ses adversaires, puis on aura recours au vote. La nomination de Warren fut repoussée par le Sénat, il y a dix jours, les voix s'étant divisées également. Le président Coolidge créa un précédent en soumettant de nouveau cette nomination à la Chambre Haute. Le comité judiciaire du Sénat fit un rapport hostile à la nomination, juste après que M. Coolidge eut appelé à la Maison Blanche plusieurs membres de la Chambre Haute pour leur demander leur appui.

Le président a le droit de nommer des membres du cabinet pour remplir des vacances, quand le congrès n'est pas en session. Il a annoncé que si la nomination de Warren était encore rejetée, il décréterait une nomination de vacance, pour lui.

## AVOCATS CHERCHANT A SE FAIRE PAYER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — La ville ayant contesté les frais des procureurs des citoyens qui ont attaqué et fait annuler le referendum du mois de décembre, sur l'emprunt de $200,000, l'hon. juge Gibsone, de la Cour supérieure, est appelé, maintenant, à décider du litige. Le cas lui a été soumis, samedi, en chambre, où les procureurs des requérants se sont présentés et dit que leurs frais sont parfaitement justifiés au point de vue légal, apportant entre autres raisons, qu'il ne serait pas équitable de forcer les requérants, dans cette affaire, qui ont agi dans l'intérêt du public, de leur faire porter tout le fardeau du coût des procédures.

Le juge Gibsone a pris la cause en délibéré.

On sait que déjà — le protonotaire, à qui le compte de frais avait été soumis, pour un montant de près de $3,000, a retranché de $800 à $900, ce qui met les procureurs dans une singulière de position qu'ils ne veulent pas accepter sans en appeler.

## LE ROI REÇOIT

Londres, 16. — Pour la première fois depuis qu'il est tombé malade, le roi Georges a reçu aujourd'hui plusieurs personnages éminents, au palais de Buckingham. Parmi ces personnages était lord Birkenhead, secrétaire d'Etat pour l'Inde.

## LE CHANOINE LUDGER DUMAIS EST DECEDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — La nouvelle est parvenue à Québec, samedi, de la mort du chanoine J.-D.-L. Dumais, directeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Il est décédé après une longue maladie, vendredi soir, à l'âge de 59 ans.



Le chanoine J.-D.-L. DUMAIS, supérieur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui vient de mourir.

Le chanoine Ludger Dumais était né à Saint-Denis, comté de Kamouraska, le 24 mars 1866.

Il avait fait ses études au collège de Sainte-Anne. Il avait été ordonné prêtre dans la basilique de Québec, le 23 mai 1891 et pendant plusieurs années, il avait été professeur au collège. C'est en 1917 qu'il avait été nommé directeur. Il était ensuite élevé à la dignité de chanoine honoraire du diocèse de Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, dans la chapelle du collège, à 9 heures.

## ORDRE QUI MECONTENTE LES FONCTIONNAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — Des réglements sévères viennent d'être édictés dans les différents départements du service civil par un décret ministériel qui a été remis aux sous-ministres contre tout genre de vente ou d'achat de produits entre les fonctionnaires durant les heures de travail. Les employés civils ressentent vivement les effets de ces ordres qui signifient d'après eux, l'abolition des systèmes de coopératives qui existent dans plusieurs départements. Au ministère de la défense nationale et dans la gendarmerie à cheval des coopératives de cette sorte existaient depuis longtemps, ce qui permettait d'acheter les produits au prix du gros. Plusieurs marchands d'Ottawa s'étaient déjà plaints de cet état de choses qui les prive injustement, prétendent-ils, de la clientèle des fonctionnaires.

## BLESSURES DOULOUREUSES

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 16. — Un accident est arrivé ici chez M. Alfred Gosselin, domicilié rue Fraser. Une fillette âgée de 22 mois, en jouant dans la cuisine, est tombée dans une cuvette d'eau bouillante. Elle a été brûlée très cruellement, mais ses blessures ne seraient pas mortelles.

## UNE MORT TRAGIQUE

(Spécial à la PRESSE)

Knowlton, 16. — C. Blanchard, 26 ans, de Saint-Germain, a été électrocuté samedi pendant qu'il réparait des fils électriques. Le jury du coroner rendit un verdict de mort accidentelle.

## PRELAT A L'HONNEUR



MGR EMILE GROUARD, vicaire apostolique d'Athabaska, qui vient d'être décoré de la croix de la Légion d'honneur par M. F.-C. Roquette, auteur et délégué spécial du président de la république française. Depuis soixante ans, Mgr Grouard s'occupe de travaux apostoliques et des oeuvres des missions.

## PROCHAIN VOYAGE DU ROI GEORGES

Londres, 16. — Le beau temps a permis au roi, ces jours derniers, de marcher un peu dans les jardins de son palais, ce qui lui a fait beaucoup de bien.

D'après les dernières nouvelles officielles, il a été définitivement décidé que le roi, accompagné de la reine Marie, quittera Londres le 19 mars pour se rendre à Gênes. Le roi et la reine monteront à bord du yacht royal, à Gênes. La princesse Victoria, qui est alliée dans le nord de l'Italie, dans l'intérêt de sa santé doit rejoindre le roi et la Reine, à Gênes.

## LE VOTE SUR LE PROJET PETERSEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16. — La semaine s'annonce comme l'une des plus actives au parlement, car elle verra le vote sur le bill des subsides à sir William Petersen et probablement le budget.

Avant que la Chambre vote sur le projet de contrôle des taux de transport océanique, le chef de l'opposition et le premier ministre prononceront chacun leur discours. Immédiatement après, jeudi probablement, le ministre des finances présentera le budget pour l'année courante. C'est la première fois, depuis quelques années, que la législation tarifaire est présentée avant la fin de l'année fiscale. L'an dernier le budget a été déposé le 10 avril.

## MEDAILLE MILITAIRE A M. PAUL LECOINTE

M. Paul Lecointe, professeur à l'Ecole Polytechnique, vient de recevoir du Consul général de France à Montréal, la médaille militaire, ainsi que la croix de guerre avec palme, que lui a conférées le gouvernement français pour sa belle conduite pendant la guerre.

Nous croyons devoir reproduire à ce sujet la remarquable citation dont il a été l'objet:

"LECOINTE, Pierre-Paul, caporal au 46ème régiment d'infanterie.

"Caporal brancardier très dévoué. S'est fait remarquer à différentes reprises par son sang-froid et son courage, s'offrant toujours pour les missions périlleuses.

"A été très grièvement blessé en se portant seul sur la ligne de feu sous un violent bombardement, pour y reconnaître l'emplacement d'un blessé avant d'y conduire son équipe de brancardiers, le 26 novembre 1914 au Bois Bolante."

### La Couronne et le tribunal acceptent ce plaidoyer de leur part.—Les six complices du vol des sacs de malle sont déclarés coupables.

### ON EPUISE LE ROLE DU TERME

Alexander Sweezy et Arthur Evans, qui étaient accusés de meurtre pour avoir pratiqué sur Mary Kelly une opération illégale qui lui fut fatale, ont plaidé coupables d'homicide involontaire, cet avant-midi, aux Assises, après que la Couronne eut accepté cette offre de plaidoyer. L'hon. juge Charles-A. Wilson, président des Assises, enregistra l'aveu des deux prisonniers et passera sentence lundi prochain, le 23 mars, en même temps que celles de tous les accusés qui ont été trouvés coupables au cours du présent terme.

Le magistrat aura de très fortes sentences à distribuer, lundi, notamment celles de la femme Napoléon Demuy, Sydney Harrison, Alfred Deschambault, Alexander Sweezy et Arthur Evans, tous coupables d'homicide involontaire; celles des six bandits qui ont volé les malles de Sa Majesté, lors de l'attentat du 5 août dernier, et qui furent trouvés coupables samedi ; celles de leurs complices Harry McIvor, Ben et Harry McLaughlin; celles de plusieurs autres prévenus trouvés coupables de faux-monnayage, blessures, vols, voies de fait, etc. Comme les causes de libelles des journalistes italiens ont été remises au prochain terme, le rôle du terme des Assises de février est donc complètement vidé, et il ne reste plus qu'à entendre les causes en appel, fixées à lundi prochain.

L'hon. juge Wilson a libéré tous les petits jurés, les félicitant de leur ponctualité aux séances et de leur attention donnée aux causes instruites. "Vous avez servi dignement et le tribunal est satisfait de vous, dit le juge. Cette Cour du banc du roi est la cour du peuple, du public, et plus que jamais dans notre histoire, nous avons besoin de bons jurés".

A l'ouverture de l'audience, Mes Alban Germain et Joseph-C. Walsh présentèrent à la cour les sympathies du Barreau à la magistrature pour la mort de l'hon. juge Joseph-Alfred Désy, survenue hier matin. Ils firent son éloge et rappelèrent ses états de service aux Assises de Montréal. L'hon. juge Wilson, qui perd un ami personnel par cette disparition précoce, concourut dans les remarques des avocats. "C'était, dit-il, un travailleur infatigable, d'un tempérament ardent, d'un esprit vif et averti, que la mort est venue faucher au moment où son jugement avait atteint un développement complet.

Le regretté défunt présida avec dignité et courage, sans peur, et si quelques-unes de ses décisions furent critiquées, elles étaient marquées de la plus grande intégrité. Le juge Désy est mort jeune, laissant une carrière bien remplie. Il est mort au travail. Je me plais à le citer en exemple à tous les membres du jeune Barreau."

Le président fit ensuite venir Arthur Archambault, l'un des témoins-complices dans la cause du vol des sacs de malle et qui a été acquitté à la demande de la Couronne. Après lui avoir rappelé tout ce que ses parents ont fait pour lui et lui avoir montré la gravité de cette première faute, le président le remit en liberté.

### LE VOL DES MALLES

Nathan Goldberg Thomas Sanford, George Rifkin, Norman Sylvester, Lester Benson et Jack Gittleson, ont été trouvés coupables, samedi, d'avoir attaqué une voiture de la Canadian Transfer, le 5 août dernier, rue Saint-Jacques, vers 10 heures 30 du soir, et d'avoir volé deux sacs de malle. Les deux sacs volés contenaient une somme de $35,000 et des débentures.

Lorsque le jury rendit son verdict, les six accusés l'acceptèrent d'un air indifférent, comme s'ils n'étaient pas concernés. L'honorable juge Wilson, qui a présidé au procès, annonça ensuite qu'il prononcerait la sentence à la fin du terme des assises, qui commença le 2 février dernier, et au rôle duquel il n'y a plus qu'une seule cause. Le procès des six accusés commença mardi, de la semaine dernière, et il dura quatre jours et demi.

Dès l'ouverture de la séance de samedi, M. Léonce Plante adressa la parole aux jurés. L'avocat parla pendant environ un quart d'heure, au nom des accusés Benson et Gittleson, et déclara au jury que les deux accusés avaient justement produit un alibi qui les sauvait de la possibilité d'une conviction.

Me R.-L. Calder, procureur de la Couronne, fit d'abord l'historique du crime, qu'il a qualifié du plus lâche que l'on ait vu depuis quelque temps, puis il a défendu le témoin Barck, un complice-avoué des accusés, dont la défense a attaqué le témoignage.

### REMARQUES DU JUGE

Le juge a parlé un peu moins d'une heure. Il a repassé tous les faits de la cause. Puis il a dit au jury qu'il pouvait rendre quatre verdicts, contre un, deux ou tous les accusés. Ou encore un verdict contre l'un des accusés, puis un autre contre un deuxième et ainsi de suite. Les quatre verdicts sont les suivants: coupables de vol à main armée; coupables de vol; coupables de tentative de vol; coupables de voiets de fait graves.

Le juge a expliqué au long la loi au sujet de la complicité et de la preuve par un complice et de la corrobation du témoignage d'un complice. Il a fait remarquer en passant qu'un complice pouvait très bien dire la vérité. Judas, en vendant le Christ était un traître, mais il disait vrai en désignant son maître.

Le juge a dit aux jurés que la première chose qu'ils devaient examiner c'est la question des alibis invoqués par certains des accusés. Si ces alibis sont justifiés et prouvés, il est inutile d'examiner le reste de la preuve.

Le président a terminé son adresse à midi juste, après avoir commencé à 11 h. 4 minutes. Le jury s'est aussitôt retiré pour délibérer et, une demi-heure plus tard, il rapportait un verdict de culpabilité contre tous les accusés.

## MODIFICATIONS QUE L'ON JUGE TROP RADICALES

### Outremont, Westmount et autres municipalités défendent leur autonomie.

### UNE REQUETE A QUEBEC

Dans une requête qu'ils ont adressée au premier ministre Taschereau, samedi, les représentants des commissions scolaires protestantes de l'île de Montréal, comprenant Mont-Royal, Outremont, Montréal-Ouest, Sault-au-Récollet, Lachine, Saint-Laurent, Hampstead et Westmount, affirment que les modifications proposées au système des commissions scolaires protestantes, par la commission spéciale qui a étudié cette question, sont trop radicales.

Les municipalités scolaires indépendantes de Montréal, qui ont offert et soumis des plans pour aider celle de Verdun, seraient fortement affectées, à moins qu'elles conservent leur autonomie, explique la requête. Ces municipalités auraient répondu d'un commun accord, pour aider Verdun et, l'on prétend que cette offre faite est à la fois généreuse et suffisante pour pourvoir au besoin actuel.

On rappelle, dans ce document, que le projet soumis pour venir au secours de Verdun comprenait le paiement du déficit accumulé jusqu'à date, l'amortissement de la somme ainsi accumulée ainsi que des mesures suffisantes pour régler les déficits annuels en même temps que des provisions pour arriver à diminuer sensiblement le taux de la taxe, le tout devant être contrôlé par une commission spéciale semblable à la Commission Métropalitaine. La somme nécessaire à défrayer le coût et l'amortissement de la dette devait être fournie par les municipalités scolaires soeurs de l'île de Montréal, par souscription proportionnelle. On affirme encore que depuis que cette suggestion a été faite, de nouveaux faits qui ont été révélés, justifient encore plus cette méthode de règlement.

### LES POPULATIONS

Sofia, 16. — D'après le recensement de 1924, la Bulgarie compte 5,115,906 habitants.

## Sur la SCÈNE de L'ACTUALITÉ



*M. DIDACE PILON, président du syndicat catholique et national des carrossiers de Montréal, duquel syndicat on a célébré, hier, avec un grand éclat, le 10e anniversaire de fondation.*—(Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

## TROIS-RIVIERES ACCEPTERA-T-IL?

### Une franchise lui est demandée pour la distribution du gaz d'éclairage et de chauffage.

### IMPOSANTE ENTREPRISE

Trois-Rivières, 16. — Une franchise de quinze ans, sujette à exemption de taxes, avec un privilège exclusif pour la fabrication et la distribution du gaz d'éclairage et de chauffage à Trois-Rivières, aux maisons privées, aux industries et aux hôtels, est demandé à la ville par un groupe de capitalistes de Montréal et des Etats-Unis. Le projet a été soumis, hier soir, au maire et aux échevins siégeant en comité.

Les promoteurs de cette usine pour la fabrication du gaz s'engageraient à le fournir aux maisons privées à un prix n'excédant pas $1.50 du mille pieds, et à un prix moindre, mais à être fixé plus tard, aux industries, aux hôtels, aux restaurants. Tous ces prix seraient sujets à un escompte de dix pour cent si le paiement est fait dans les dix jours suivant l'envoi de la facture.

Si le conseil accorde la franchise demandée, la pose des conduites de gaz, sur une longueur de 30 milles, et la construction de l'usine commenceront dès la première semaine du mois de juin prochain.

Le projet soumis au conseil demande aussi l'usage des deux ponts sur le Saint-Maurice, car les promoteurs entendraient fournir le gaz au Cap-de-la-Madeleine.

D'après M. C.-Gaspard Hébert, ingénieur de Montréal, représentant de ces capitalistes, la pose des tuyaux et la construction de l'usine exigeront une dépense de $600,000. Dès que la franchise aura été votée par le conseil, il déposera la garantie que l'on exigera. La compagnie sera capitalisée à $2,500,000.

L'avocat de la ville, M. Georges Méthot, a déclaré, de son côté, que la North Shore Power n'avait pas de privilège exclusif et que, par sa charte, la ville de Trois-Rivières a parfaitement le droit d'accorder la franchise demandée, mais seulement pour une période de dix ans et sujette à approbation par le peuple. M. C.-G. Hébert a accepté une franchise de dix ans en demandant au conseil de faire toute la diligence possible.

Tout le conseil s'est montré très sympathique à l'idée d'assurer du gaz à notre population surtout pour le chauffage. Il a été décidé de mettre immédiatement le projet à l'étude et dès la prochaine séance du conseil, le 23 mars prochain, de donner une réponse.

## FETE ANNIVERSAIRE AUX SYNDICATS OUVRIERS CATHOLIQUES ET NATIONAUX DE MONTREAL



Les membres du syndicat catholique des carrossiers, avec leurs invités, photographiés en face de l'Edifice des syndicats, 655 Demontigny est, hier après-midi, à l'issue de l'assemblée tenue à l'occasion du 10e anniversaire de fondation de leur syndicat et à laquelle deux évêques: Mgr Georges Gauthier, de Montréal et Mgr Heylen, de Namur. Au premier rang, de gauche à droite: MM. René Binette, Achille Latreille, H. Doucet, membre fondateur du syndicat des carrossiers; Clovis Bernier, président du Conseil Central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal; J. Beaumont, A. Lefebvre, Didace Pilon, président du syndicat des carrossiers; H. Fournier, vice-président; W. Mongeon, commissaire ordonnateur; J.-B. Huot, secrétaire; H. Lauzon, I. Théoret, M. l'abbé Aimé Bolleau, aumônier général; J.-B. Malo, M. l'abbé Ed. Lacroix, M. l'abbé Armand Perrier, Cls Lortie. En arrière on distingue, dans le groupe: MM. Gérard Tremblay, secrétaire général; A. Fournier, A. Laberge, J. Lauzon, W. Lefebvre, P. Montpetit, O. Daoust, Alfred Charpentier fils; A. Gauthier, M. Saint-Jean, A. Bertiaume, L.-G. Hogue, M. Dieumegarde, Jos. Laurier, Jos. Comeau et autres. — (Cliché du photographe de la "Presse".)

## TARIF
des annonces classées de
# LA PRESSE
(En vigueur depuis le 28 février, 1925)

| | |
|---|---|
| Naissance | 3 centins par mot avec minimum de 50c par insertion. |
| Emploi demandé | 2 centins par mot avec minimum de 20c par insertion. |
| Fiançailles | 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion. |
| Prochain mariage | 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion. |
| Mariage | 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion. |
| Décès | 2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion. |
| Remerciement In Memoriam | 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion. |
| Service anniversaire | 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion. |
| Toutes autres annonces classées | 3 centins par mot avec un minimum de 30c ou de dix mots par insertion. |
| En-tête en noir | 50 centins par insertion pour une ligne en caractère gothique, 9 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot |

**Ce tarif n'est que pour du comptant seulement.**

Les abréviations, signe de piastre ($), comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

## AVIS

**Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. et pour l'édition du samedi ces annonces devront nous parvenir la veille, avant 6 h. p.m.**

**LA PRESSE.**

# DEMANDES

## EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

A BAS PRIX, peinture, blanchissage, tapissage, par expert, satisfaction garantie. Est 0219J. 16,17,18,19,21

A L'HEURE ou contrat, r parages d'enduits, blanchissage et tapissage, ouvrage garanti. 1303 DeLaroche. Calumet 0285-J. 125-2

BON boucher demande position, peut fournir de très bonnes références. S'ad. Bélair 1329w. 126-2

CHAUFFEUR mécanicien licencié, avec références, demande ouvrage dans un garage. 2986 Clarke.

CHAUFFEUR désire position sur truck, 10 ans d'expérience, références. Est 7404J.

CHEF cuisinier et pâtissier, bonne cuisine canadienne pour hôtel de voyageurs et touristes, demande position dans toute partie de la province, $50 à $60 par mois pour position à l'année. Bonnes références. A. F. Poirier, 153 Metcalfe, appt 1.

CHEF cuisinier demande lunch comptoir. Cal. 3300J. Albert Lantnier.

JEUNE garçon fort avec expérience dans épicerie. 41 Marie-Anne Est.

STENOGRAPHE. Jeune homme, sténographe bilingue, orthographe parfaite, rapide dactylographe, expérimenté, références Appeler Est 8341 126-2

## EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

A DOMICILE ondulation Marcel Parisienne diplômée, Uptown 2393F. Leçons soir. 126-2

BON professeur ondulations Marcel, nombreuses élèves formées avant un mois. Parisienne, Salon, 49, McGill-Collège. Upt. 0569F. 126-4

BONNE fille de campagne désire position dans maison privée. 452 Gordon, York 5620w.

BONNE femme de journée pour ménage, lavage. Est 0104M.

BONNE femme de journée, avec références. Est 2797W.

COIFFURE ondulation Marcelle, chez moi 50 cts, domicile 76. Est 5542F.

CUISINIERE demande position. Mentionner salaire. Ecrire Casier 93, La Presse. 125-2

DACTYLOGRAPHE expérimentée, active et assidue, demande position. Travail soigné. Casier 71 La Presse. 125-2

DAME française demande lavage, repassage, spécialité laine et soie. Main 7252 126-6

DAME de campagne de confiance distinguée, économe avec sa fille prendrait charge de la maison d'un veuf avec enfant raisonnable. Téléphone Atlantic 1426F de 10 hrs à 11 hre du matin ou bien écrire à casier 123 la Presse.

FEMME respectable, moyen-âge désire position comme aide maternelle dans petite famille, 1713 Cadieux.

FEMME âgée demande place; pas d'enfants. 352 St-Louis. Téléphone Main 1425.

FEMME de journée, lavage de peintures, 1112A Parthenais.

FEMME de journée prendra lavages immédiatement. Est 0205J.

FEMME de journée, 1223 Bordeaux. Amherst 9038

FEMME demande ouvrage à la journée, tout faire, 230 rue St-Louis, 2ème étage.

FILLE distinguée demande position chez personne seule, fournira bonnes références. E. C. Poste restante, Saint-Hyacinthe, Qué.

GARDE-MALADE prendra cas, jour, nuit; visites. Bel 9188J.

GARDE-MALADE non diplômée prendra cas immédiatement, références. Est 0205J.

GARDE-MALADE prendra cas immédiatement. 132 Panet.

JEUNE fille demande position dans maison privée, adresser 749 ave Wellington. Tél. York 0761.

LAVAGES demandés, linge de famille, 7.00 par 25 lbs. séché. 1.25, repassé 1.75. Dominion Laundry, 398 des Carrières. Bélair 6302. 119-1.v.s

LAVER et repasser, tout genre de linge, soie, rideaux, laine, garantis. Cal. 4156w. 126-2

MENAGERE de campagne désirerait place dans maison privée sans enfants. 132 Panet.

MODISTE expérimentée demande ouvrage chez elle et famille, garantie. Est 2686F après 7 hrs p.m.

MODISTE habile et expérimentée ira coudre à domicile. Bélair 1131F.

MODISTE robes, manteaux, costumes, ouvrage tailleur, 5.00, entière satisfaction soir seulement. 532 St-Denis. Apt. 4. 126-2

PERSONNE possédant, anglais et français, recommandée et expérimentée, doit s'occuper de tous les travaux, désire position comme ménagère dans un presbytère de préférence aux Etats. S'ad. 267 Champ-de-Mars, casier 860, Montréal.

## ELEVES DEMANDES

A PAS mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 331 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 239-306

ANGLAIS, spécialité. Cours commercial complet strictement individuel, jour et soir; télégraphie et administration des gares. Collège Commercial Elle, 1 Carré St-Louis, Est 2539 121-6

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré, 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 126-5

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois. 908 Ste-Catherine Ouest. 126-6

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées attention spéc ale élèves arriérés, 503 St-Denis. Est 5734F. 122-10

ENSEIGNEMENT classique, brevets, attention spéciale aux élèves arriérés, Professeur Turmel, 315 Amherst. Est 2957J.

INSTITUT LAROCHE, collège classique, commercial, brevets, cours artériel privé. Cours spéciaux d'anglais et sténographie, deux sexes. 303 Saint-Denis. Est 7496. 16,18,20,23,25,27,3

## ELEVES DEMANDES

INSTITUTRICE diplômée donne des leçons chez elle ou au domicile des élèves. 1202 des Erables. 125-2

L'ANGLAIS s'apprend rapidement, professeur Lafleur, jeunes, vieux, deux sexes, jour-soir. Est 9751W. 465 Demontigny Est.

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Uptown 3250 276-306 F

NOUVELLE méthode, Anglais par correspondance, 20c la leçon; succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec 281-188

## AGENTS DEMANDES

AGENTS, vendez notre paratonnerre "Prudentiel" en cuivre, seul de ce genre, bonne commission payée. English Lake Mail Order Business Re.. Lac Frontière, Montmagny, Qué. 119-14

AVEC la ligne Watkins, vous ferez de gros profits, et c'est la vraie saison pour commencer. 175 nécessités de familles. Territoire réservé. Expérience pas nécessaire. J. R. Watkins Company, 879 rue Craig Ouest, Montréal. 9,11,13,14,16,18,20,21,23,25,27,28,30,1

## AGENCES DEMANDEES

AGENCE demandée. Dame demande agence pour toute marchandise de dames, spécialement, pourra fournir de très bonnes références, étant déjà en affaires, population de la ville où Thalite est de 12,000 âmes. Ecrire Casier 1518, la Presse. 16,21

## ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé immédiatement, une grande aubaine pour une personne ayant $300.00; salaire $30.00 par semaine. S'adresser chambre 72 immeuble Albee, 12 rue Mayor. 126-3

JEUNE notaire, six ans de pratique demande associé de bureau, courtier en immeubles préféré. Ecrire Boîte 70 La Presse. 125-3

MECANICIEN ayant garage et pompe gaz, bien situé, cherche associé ayant clientèle. Répondre D. L., casier 106 La Presse.

MERVEILLEUSE invention patentée, 900% profit, capital nécessaire $350.00. Tél. Clairval 6730F après 7 P.M.

## HOMMES, GARÇONS DEMANDES

A MONTREAL et dans les environs pour vendre stock de la Canadian Autosleigh Company Limited. Il faut envoyer références de première classe dans première lettre. L'Autosleigh a été démontré sous toutes les conditions de neige depuis les Monts Cascades jusqu'aux régions neigeuses du nord de l'Ontario et a été proclamé le seul véhicule pratique pour le transport dans la neige des postes, voyageurs, fret et service d'express dans le nord du Canada, de l'Alaska. Adresse: Canadian Autosleigh Company Limited, Timmins, Ontario. 125-2

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny. Est 4344. 194-306

ATTENTION, cours de chauffeur mécanicien, expert d'automobile, en 3 semaines, $15, position assurée; licence garantie en 6 jours W. Desrosiers, meilleur professeur à Montréal, 275 Visitation. Est 9889M. 124-3

AUTOMOBILE cours complet, mécanisme électricité, tous genres de moteurs. Ateliers les mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial, faire passer examens de "chauffeurs", "mécaniciens en véhicules-moteurs". Nos diplômés recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez, écrivez Ecole Technique, Montréal, 70, Ouest, Sherbrooke. 111-306

AVONS BESOIN huit hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill, seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez prêts tout en apprenant. Outils gratuits. Diplôme accordé. Gros salaire. Ecrivez ou venez chercher brochurette gratuite. Hemphill's College, 143 Saint-Laurent, Montréal. 121-6

BARBIER d'expérience demandés immédiatement au salon Lafayette, 307 Mont-Royal Est. Bélair 8667.

BON peintre automobile demandé immédiatement, Garage Boulevard St-Joseph, 383 Boyer.

BON boulanger demandé, 1259 Boulevard Crémazie, après 5 heures.

BOUCHER demandé, avec expérience, place permanente, bon salaire. S'ad. à Alfred Pellerin, 93 St-eGorges, Trois-Rivières, tél 1586. 14, 16, 18

CHANCE sérieuse, situation permanente, garantie exigée. Casier 124, la Presse.

CHAUFFEUR d'expérience demande emploi sur truck ou char privé. 551 Delanaudière. Bél. 6448.

COMMIS pharmacien demandé immédiatement, 1 an ou 2 d'expérience, références exigées. S'ad. Pharmacie Lachance, 454 Ste-Catherine Est.

COMMIS demandé avec expérience dans magasin de poêles. 524 Visitation.

COMPAGNON boulanger demandé, position immédiate. 2168 Chabot.

COUTURIER coat maker, couturière de première classe immédiatement. 64 Iberville.

EMBOUTEILLEUR expérimenté demandé pour le ginger ale. Dominion Soda Water Co., Ltd, 502 Cadieux.

EPICIER demande jeune homme avec expérience, parlant anglais, pour faire la livraison et ouvrage général, références exigées. J.-N. Dionne's Grocery, 1469 Ste-Catherine Ouest, Westmount.

ETES-VOUS sans emploi? Renseignez-vous au "Registre", 266, Saint-Denis, coin Demontigny.

ETUDIANT en pharmacie demandé sans expérience. S'ad. 1958 St-Jacques, entre 11 et midi.

FOURNISSEUR de matériaux de construction demande un homme pour ouvrage d'entrepôt, pouvant lire et écrire les deux langues. Ecrire boîte postale 1914. 126-2

GARÇON honnête orphelin, ouvrage général, prendra soin cheval, bon chez soi, pensionné, coucher. Est 3439m.

HOMMES désirant position, consultez-nous. 1228 ou 4576 St-Denis, près Mont-Royal; jour, soir. 121-6

HOMME demandé pour scraper les planchers, capable de conduire la machine, bon salaire payé à homme compétent. 1818A Henri-Julien.

HOMME demandé pour voyager, salaire 16.00, dépenses payées. Homme de campagne préféré, capital de 30.00 exigé. Casier, 62 La Presse.

HOMMES, garçons, sans expérience, pour conduire camions de livraison et chars privés pour une nouvelle compagnie de transport, apprentissage moderner. S'ad. immédiatement, 865 St-Christophe, près Roy. 126-6

HOMME demandé avec petit capital, expérience pas nécessaire, ouvrage l'année, salaire 40.00 semaine, capital remis après 3 mois. 238 Amherst.

HOMME, jeunes gens, expérience pas nécessaire, pour conduire automobile, ouvrage à l'année, licence du gouvernement garantie en quelques jours. Garage Plessis, 222A Plessis, près Sainte-Catherine.

HOMME ou femme ayant un peu de capital demandé comme associé pour travail de bureau. Il s'agit d'une nouvelle invention brevetée. Belle chance de faire de l'argent. Venez voir comme c'est une affaire importante. 126 Sherbrooke. Tél. Plateau 0406. 126-2

HOMME demandé pour conduire une grue Brown Hoist Crane. Devra chauffer la chaudière et agir comme ingénieur supplémentaire après 6 heures p.m. Bonne position pour un bon homme. Seul un homme de première classe devra écrire à case 64 la "Presse". 126-6

HOMMES, jeunes gens sans position ou non satisfait de leur emploi actuel. S'ad 1576 St-Denis, ancien numéro 1228, près Mont-Royal, ouvert soir. 126-2

HOMME d'expérience vulcanisation de pneus, un qui aura clientèle préféré. Références exigées, 1531 Papineau.

HOMMES bonne apparence, anglais français immédiatement. S'adresser 69 Marquette. 122-306

HOMME recommandé pour prendre des ordres de charbon. 384 Duluth est.

HOMME demandé avec expérience pour fabriquer balais et moppes, 117 Queen.

## 20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien pour se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs Ingénieurs Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto Tractor and Electrical School, 143, S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 121-6 F

JEUNE HOMME demandé de 18 à 20 ans connaissant sténographie, clavigraphie, correspondance commerciale anglaise et française et capable de faire ouvrage général de bureau. Ecrire boîte 43, la "Presse". 124-3

## HOMMES, GARÇONS DEMANDES

JEUNES hommes faites 25 à 30 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant, position garantie, établie depuis 32 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations Collège de Barbier Moler, 62 Saint-Laurent, Montréal. 2,5,9,12,16,19,23,26,30

JEUNE boucher demandé, de 3 à 4 ans d'expérience. 81 Inspecteurs.

JEUNE homme bonne apparence pour prendre commandes, entraînement donné, 26 St-Jacques, bureau 47.

MECANICIEN de première classe dans automobiles. S'ad. 1560 St-Laurent.

DEUX menuisiers d'expérience dans finition, immédiatement. 3111 St-Hubert.

MENUISIERS demandés. S'adresser 7808 St-Denis. Demander M. Duguay.

MESSAGER dans pharmacie. S'ad. 2801 Masson, coin 4ème avenue, Rosemont.

ON demande un homme d'expérience dans mercerie et confection pour hommes pouvant faire les réparations, parlant parfaitement les deux langues, bonnes références exigées, position permanente. 1297 Wellington, York 1218.

PATISSIER demandé, garçon, apprenti avec deux ans expérience, émigrant préféré. Botte 122 la Presse.

PEINTRE tapisseur au contrat. S'ad. Cal. 3294J, entre 6 et 8 hrs.

PEINTRE blanchisseur de mandé un ou deux plâtriers. J. A. Bélanger, 123 Aylwin.

PEINTRES demandés immédiatement. 600 Albert, York 1483, après 6 heures. Walnut 0265.

PEINTRES pour automobiles aussi un contremaître, hommes d'expérience seulement, 237 Guy.

Pharmacien diplômé pour prendre gérance de pharmacie, références. S'ad. 1958 St-Jacques, entre 11 et midi. 126-2

## PHARMACIENS DEMANDES

Une des plus grandes maisons de produits pharmaceutiques de qualité, jouissant d'une grande réputation chez les médecins et pharmaciens, a besoin de plusieurs pharmaciens, diplômés de préférence, pour vendre au détail aux médecins et aux pharmaciens en gros et en détail. Si vous êtes habitué de travailler fort et consciencieusement, si vous avez une bonne apparence et êtes habile, ceci est une occasion splendide pour vous. Il faut connaître l'anglais. Ecrire à casier 76, la Presse. 125-3 F

PLATRIERS manoeuvres demandés, coin Bremner et Abraham, Parc extension.

PLATRIERS demandés, inutile de se présenter sinon compétent. S'ad. rue Edouard-Charles, Outremont.

PLATRIERS demandés. Lapierre et Lefèvre, 2239 Chabot, Calumet 5261J.

PRESSEUR expérimenté demandé dans les robes de dames. Position stable. Se présenter immédiatement à Canada Costume Co., immeuble Wilder. 126-2

PRESSEURS de dessous demandées avec expérience dans les manteaux de dames. Modern Garment, 282, Ste-Catherine ouest.

PROFESSEUR de sténographie anglaise et française demandé à l'institut Laroche, 303 St-Denis. Est 7496. Se présenter de 7 à 8 hrs ce soir.

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'adresser Hemphill, 143 St-Laurent, Montréal. 121-6

SOLLICITEUR demandé. S'ad. à Frontenac Dairy, 164 rue Davidson.

SOLLICITEUR d'annonces pour programme de théâtre. 321 Ste-Catherine Est, chambre 4.

UN teneur de livres demandé ayant quelques années d'expérience. Ecrire à casier postal 850, Montréal.

VENDEURS de Ford demandés, bien payer. Se présenter 9 à 11 et 3 à 5 hrs. Adams Ford Service, 948 St-Urbain. 125-2

VENDEURS demandés pour vendre à commission. 1373 Notre-Dame Est.

VENDEURS. Compagnie progressive demande deux bons hommes sérieux, capables et surtout ambitieux et travailleurs. Salaire ou commission. Voir L.-E. Séguin, 146 Craig O.

VENDEUR pour la province de Québec, (Montréal excepté) et les provinces maritimes pour ligne supplémentaire d'articles pour constructeurs, à vendre chez les marchands et les entrepreneurs. Ecrire donnant expérience à Casier 127 La Presse. 126-2

VENDEUR, de fertilisants visitant les fermiers et les marchands de la province de Québec et des provinces maritimes; salaire fixe ou salaire et commission. Ecrire donnant expérience à Casier 128 La Presse. 126-2

VOITURIER demandé chez J. P. Montpetit, 600 Albert, York 1483, après 6 heures. Walnut 0265.

VOULEZ-VOUS gagner 60. par semaine?—vous dirons comment en venant à Ecole Canadienne de Télégraphie et Radio, 217 Ste-Catherine Est. 123-6

VOYAGEURS d'expérience dans chocolats, Colonial Specialty, 566 Parc Lafontaine.

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ perler, cours gratuit, crochets fournis, ouvrage garanti. 129 Maisonneuve.

BORDEUSE et piqueuse de tour et préparateuses demandées, Simon Shoes Co., 387 Panet.

COIFFURE Marcel chez moi 0.50, aussi coiffe à domicile, téléphone 1110W.

COIFFURE, cours complet, 35.00, leçon 2.00. Bel. 1540W.

COMMIS dans magasin de marchandises sèches, parlant les deux langues. S'ad. 1477 St-Laurent. 125-2

COMPTABLE absolument expérimentée demandée. Ecrire seulement, mentionnant qualifications, âge, expérience passée, dernier emploi et durée de l'emploi, la connaissance parfaite de l'anglais est essentielle, emploi continu assuré. Canadian Button Ltd., 611 Beaudry. S'ad. à M. Rissler.

COUTURIERES à la machine expérimentées pour confection de robes. H. Levy et Co., chambre 415, nouvel immeuble Caron.

COUTURIERES à la machine dans les robes tailleur; personnes expérimentées seulement demandées. Ouvrage toute l'année. Fine Children's Wear, 254 Ontario, 5e étage.

COUTURIERE à la main demandée dans les pantalons de pratiques, aussi jeune fille apprentie. S'adresser 146 Lagauchetière Ouest.

COUTURIERES à la machine demandées dans les sous-vêtements de soie. S'ad. à Classic Silk Underwear, 982 St-Laurent.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes demandées. Lazare & Novek, 207 Ste-Catherine ouest.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour confection de robes. Model Dress, 321 rue Bleury 124-3

DAMES demandées pour vendre des bas à commission, après 6 heures, 1443 Létourneux, près Ste-Catherine.

DEMOISELLES, apprenez dans 1 mois la confection des chapeaux, fleurs, plumes, fantaisies, succès garanti, 316 Delorimier.

DEMOISELLE avec expérience de bureau, bilingue et pouvant voyager pour travail lucratif dans nos succursales des Etats-Unis. Sécurité de quelques cents dollars bien garantis. Casier 125, la Presse. 126-2

ETES-VOUS sans situation? Renseignez-vous au "Registre", 266, Saint-Denis, coin Demontigny.

FAISEUSE de doublures expérimentée dans manteaux et costumes de dames demandée. Harry Rother Co., chambre 101 Immeuble Belgo, 242 ouest Sainte-Catherine. 125-2

FEMMES, filles désirant position, consultez-nous. 1228 ou 4576 St-Denis, près Mont-Royal; jour, soir. 121-6

FILLES d'expérience demandées pour cravates pour hommes. Majestic Neckwear Co., 7 Ste-Catherine Est, chambre 203. 123-4

FILLE de table expérimentée parlant les deux langues. 344 Ste-Catherine Est.

FILLE expérimentée dans les robes et costumes pour dames; une qui peut coudre à la machine comme à la main. 5800 Sherbrooke Ouest. 126-2

FILLES d'expérience demandées immédiatement pour dépt de rellure. Cie d'Imprimerie Moderne, 39 rue Dowd.

FILLE demandée pour servir les tables. 127 Craig Est.

FILLE de table demandée immédiatement. Frontenac Café, 2608 St-Laurent.

FILLE demandée immédiatement. North Star Café, 2501 St-Laurent.

FILLES demandées pour travailler à la machine, ouvrage continu. Chambre 1004 immeuble Wilder.

FINISSEUSES de manteaux de dames, expérimentées, demandées. Rosenbaum Freeman, 1435, Bleury.

GARNISSEUSES de chapeaux demandées, plus haut salaire payé. 459 Mont-Royal Est.

HOMMES et femmes pour faire $5 à $25 à la maison. Pas de sollicitation; expérience pas nécessaire, distance sans importance. Pour détails écrire à The Auto Knitter Hosiery Co. Ltd, Dépt. C 29, Toronto.

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE couturière demandée dans les habits de pratique. 1 ou 2 ans d'expérience. 127 Amherst.

JEUNE fille d'expérience pour servir les tables, bon salaire, 2180 Mont-Royal Est.

JEUNE FILLE demandée pour prendre soin d'un enfant le jour seulement. S'adresser après 7 hrs 1038 Verdun.

ON demande une fille pour salle à manger. 356 Hôtel de Ville.

OPERATRICES demandées pour manteaux dames. S'adresser au magasin 143 Ste-Catherine Est.

OPERATRICES demandées dans coats makinaw, une pour assembler pantalons. 123 Vitré Ouest, 5ième étage. M. M.

OPERATRICES à la machine expérimentées demandées immédiatement pour confection de robes. D. & W. Dress Co., nouvel immeuble Caron, rue Bleury.

OPERATRICE pour manteaux de dames et d'enfants. Cohen, 166 Clarke, dernier étage.

OPERATRICES expérimentées dans les pardessus pour hommes. Chambre 304, Wilder Building, 1435 Bleury.

OPERATRICE d'expérience dans les robes demandées. S'ad. Klever Dress Co., 149 Ste-Catherine Est, chambre 301. 126-6

PADEUSE expérimentée demandée, 40 Dufferin, Carré Chenneville, Plateau 3686.

PERLEUSES d'expérience demandées. 45 Voltigeurs. Est 0310M.

PREPAREUSE de chapeaux expérimentée, parlant les 2 langues. 190 Ste-Catherine est. 125-2

PREPAREUSES (15) avec expérience sur bons chapeaux. Bon salaire et position permanente. Mabelle Hat Co., 14 Ste-Hélène. 126-3

PREPAREUSE expérimentée demandée. S'ad. immédiatement à 1168, St-Laurent. London Millinery.

PRESSEUSES d'expérience pour robes et habits lavables. Manhattan Children Wear, 209 édifice Caron, 2050 rue Bleury.

SAUCEUSES de chocolat expérimentées demandées. 1205 S.-Dominique. 125-2

TAILLEUR (femme) demandée pour faire les réparations. Emploi continu. Devra parler l'anglais. S'ad. à 460 rue Guy. 125-2

VENDEUSE expérimentée demandée pour les bonbons et les pâtisseries. Les deux langues. Venus Sweets, 440 Ste-Catherine Ouest. 126-2

VENDEUSES d'expérience parlant les deux langues, bon salaire, références exigées. S'ad. magasin Stober, 895 Mont-Royal Est.

VENDEUSES expérimentées seulement confection pour dames. Maison Canadienne, 561 Ste-Catherine Est. 116-13

## SERVICE DOMESTIQUE

BONNE cuisinière pour le vapeur Soulanges, expérience requise, références exigées, bon salaire à personne compétente. S'adresser Capitaine Dugré, 1757 Chambord, Calumet 4861M.

BONNE servante sachant faire la cuisine dans petite famille, bon salaire. S'ad. 3008 S.-Laurent.

BONNE fille demandée immédiatement. 1254 Fallon, près Institution Sourds Muets.

BONNE servante, pas lavage, ni cuisine. 256 Visitation.

CUISINIERE demandée, références exigées, 228 Sherbrooke O., près Bleury. 125-2

DEUX jeunes filles demandées de préférence les deux soeurs, pour soin général d'une maison, avec références. S'adresser à 835 rue de St-Valier, Montréal.

FEMME âgée demandée comme servante, se fera un bon chez-soi, peu d'ouvrage. S'ad. 15A avenue des Pères Franciscains, face des pères franciscains.

FEMME demandée, moyen âge, pour prendre soin d'une maison de 2 personnes, doit coucher là. 545A Lasalle, Verdun, en haut. York 3243W.

FEMME demandée pour travailler à la cuisine, pas de travail le dimanche, 100 Notre-Dame Est.

FILLE demandée pour menus travaux domestiques. Devra comprendre l'anglais. 5602, Ave. du Parc, appart. 9.

FILLE demandée pour aider aux soins du ménage. 576 Fabre, Bélair 6509J.

FILLE demandée pour aider aux soins du ménage. Amherst 2886.

FILLE demandée. S'ad. 284 Mentana.

FILLE pour ouvrage général dans maison privée. 89a Ste-Elisabeth.

FILLE d'environ 20 ans pour aider au ménage et au soin de 2 petites filles. Doit avoir quelque expérience et parler un peu anglais. Deux mois à la mer. Tél. Walnut 1369.

FILLE demandée pour ouvrage général de ménage, une qui parle anglais préférée. 1427 St-Urbain. Bélair 8851J.

FILLE demandée pour soin du ménage avec références. 222 Sanguinet. Est 1908.

FILLE comme aide dans maison privée, petite famille. 1560, Esplanade.

FILLE, ouvrage général de maison. Parlant anglais. Petite famille. 49a Ste-Famille.

FILLE générale demandée à 141 Lasalle, Verdun. York 1799.

JEUNE fille pour petite famille, pas de lavage, bon salaire. 349 Dufresne.

ON DEMANDE une servante générale, devra coucher chez elle. 5 Seymour, près des Pères Franciscains. Uptown 3977.

SERVANTE générale parlant l'anglais, demandée. 2065, Waverley. Tél. Bélair 2165F.

SERVANTE générale demandée, petite famille, références exigées. 3646 St-Denis, en face Cherrier. 126-3

SERVANTE demandée, références exigées. Adresser 2205 St-Urbain, Bélair 6287J.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 215 Plessis.

SERVANTES générales, cuisinières, filles de chambre et de table, de la ville et de la campagne demandées. S'adresser Service d'Emploi du Canada, Bureau de Placement Provincial Gratuit, 61 rue Notre-Dame est, Montréal.

SERVANTE pour ouvrage général. Références exigées. 9 Christophe Colomb.

SERVANTE générale demandée, 1051 St-Hubert.

SERVANTE générale demandée immédiatement, 315 Visitation. Est 8596.

SERVANTE générale demandée, doit parler un peu anglais. Se présenter immédiatement à 88 ave des Pins ouest.

SERVANTE, bon chez-soi, petite famille, bon salaire. 1103 Ste-Catherine Est.

SERVANTE générale sachant faire cuisine ordinaire, petite famille, $25. 105 St-Luc, Appt 4. Tél. Up. 7737.

SERVANTE pour petit ménage, doit être jeune et parler anglais. 823 Atwater.

SERVANTE générale demandée immédiatement, sachant faire la cuisine. Lavage et repassage en dehors. Famille canadienne-française. No 4380 avenue Western. Tél. Westmount 6913.

SERVANTE générale, famille 3 personnes 25. à 30. par mois. 1141 St-Hubert.

SERVANTE générale, famille un enfant, bon salaire. S'adresser immédiatement 8595 St-Denis. Calumet 5241F.

SERVANTE demandée, habituée aux enfants, 1113 Delorimier.

SERVANTE générale demandée, sachant faire cuisine pour petite famille, références exigées. S'ad. 676 St-André.

SERVANTE demandée dans petite famille, pas lavages ni cuisine. 3512 rue Adam.

SERVANTE demandée avec bonne référence, bon gage. 2354a St-Denis.

SERVANTE demandée, petite famille, pas lavage, bon salaire. 2528A Chateaubriand.

SERVANTE pour petite famille, bon chez-soi. S'adresser à 148A Brébeuf.

SERVANTE générale pour maison privée, bon salaire pour personne compétente 1670 Papineau.

SERVANTE demandé. 116 Fabre.

SERVANTE générale demandée, bons gages, pas d'enfants. 185 Laval.

SERVANTE demandée pour soins homme et enfant avec références. 1100a Henri-Julien. Bélair 2469.

SERVANTE demandée pour aider au ménage, répondre à la porte et téléphone. Références exigées. 354 Saint-Denis, près Ontario.

SERVANTE demandée sachant faire cuisine; références. 360 Sherbrooke Est.

SERVANTE demandée, pas cuisine, pas lavage, petite famille. 1535 Esplanade.

SERVANTE demandée, expérience, bon salaire. 1058, Ontario Est. Est 7205.

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'ad. 2036 Hutchison. Atlantic 1626. 126-6

## ON DEMANDE A LOUER

SEMI-DETACHE ou cottage avec cinq chambres à coucher. Ecrire Casier 86 la "Presse". 125-3

## ON DEMANDE A LOUER

ON demande à louer du premier mai au premier sept. maison de 8 pièces ou plus, meublées ou non, dans la ville ou aux environs. Ecrire 1166 St-Hubert.

# A LOUER

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS 3 à 4 grandes pièces bien éclairées, taxe d'eau payée. 267 Laval.

APPARTEMENTS modernes, 3 à 4 pièces, bain, cuisinette, service concierge; références. 508 St-André. The Sun Trust Company Ltd, 26 St-Jacques. Main 2371. 16,19,21

## APPARTEMENT VALMONT

5283, Av. du Parc. 8 jolies pièces modernes, $80.00. La Société d'Administration Générale, 35, S.-Jacques. Main 2557.

APPARTEMENTS modernes, 3 à 4 pièces, bain, cuisinette, service concierge; références. 508 St-André. The Sun Trust Company Ltd, 26 St-Jacques. Main 2371. 87-1.j.s

APPARTEMENTS Masson — 860 S.-Denis; appartements chauffés, 3 à 5 chambres et chambres de bain en tuile, $35 à $65, taxe d'eau payée, eau chaude à l'année. S'ad. au concierge ou au bureau dentaire 96-1.M.v.s.

AVENUE du PARC 3567, près Prince-Arthur, appartement 6 pièces, plus bain et cuisinette, ménage récent. Possession 1er avril.

CLAREMONT, 340, appartements de 5 pièces, chauffés, taxe d'eau payée. Loyer $50.00 à $60.00 par mois. S'ad. au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 121-6

DES COMMISSAIRES 129, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublée ou non. S'ad. Chambre 17, téléphone Main 1864. 126-6

DUROCHER 81, sept pièces, bain, etc. Main 7296. Calumet 3869. 125-2

LAVAL 1, coin Sherbrooke. Absolument moderne. Deux et trois pièces. Loyer modéré. Guy Vanier. Main 2632. Plateau 5342. 10,11,14,16,18,21

ROY est, 512-514, appartements chauffés, taxe d'eau payée, 5 et 6 pièces. De 40.00 à 55.00 par mois. S'ad. au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4228. 121-6

ST-JULES 400, Vlauville, 12 pièces modernes. Bon marché. S'ad. 95 St-Jacques Main 3365. 126-3

SHERBROOKE Est 1048, flat chauffé, 7 chambres, galerie, balcon, moderne, concierge, eau chaude à l'année, $50.00. S'adresser concierge, 926 Bordeaux. Clairval 1810W. 126-2

SHERBROOKE ouest, 5109, appartements de 5 et 6 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année. Loyer $55.00 à $75.00 par mois. S'adresser au concierge ou 97 St-Jacques, chambre 200. Main 4428. 121-6

## APPARTS MEUBLES A LOUER

PARK AVE, 3434 près Sherbrooke, une ou deux pièces, cuisinette, bain, eau chaude, etc. Possession immédiate. Plateau 2933 121-6

PETIT appartement meublé à louer. S'ad. au concierge, 166 Wolfe. 124-3

SHUTER 685, près Sherbrooke, une chambre, cuisinette, chambre bain. S'ad. concierge, Plateau 5961.

## A LOUER

BOUTIQUE bien éclairée. Informations 918 St-André. Walnut 3773. 125-2

BOUTIQUE de cordonnerie à louer, bon poste. 454 St-Germain.

BOUTIQUE chauffée, 20 x 45 rue Maisonneuve. S'ad. 85 Ste-Catherine Est. 126-2

BOUTIQUE de volturier, 3 étages, 12 x 80, moteur ascenseur, machinerie moderne. 480 ou 222 Plessis. Est 2633 ou 6636. 125-2

BOUTIQUE, écurie, pour manufacture, ou plomberie arrière. No 870 Ontario Est. $40 par mois. Main 4108. 121-6

MONT-ROYAL Est 34. Deux petits plain-pieds propres, bien éclairés et chauffés, pour manufacture. Bélair 8472. 125-2

## BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer, 297 Mt-Royal, 15.00 par mois.

## IMMEUBLE ST-DENIS

Ste-Catherine et S.-Denis. Petits et grands bureaux. S'ad. à M. Louden. Main 5102, ou au surintendant. Est 2406. 122-6 F

## CHAMBRES A LOUER

AMHERST 287, grande chambre confortable, possession immédiate. Est 6995F après 6 hrs. 126-2

ATWATER Ave 823, chambre meublée pour personne comme il faut; dame ou demoiselle préférée. 126-2

AVE LAVAL 271, grande chambre richement meublée et petite, téléphone, eau chaude.

AVE. LAVAL, 135, jolie chambre avec grand balcon, confort, moderne.

AVENUE Hôtel de Ville 77, simple 2.00, double 3.00, 3.50, cuisine, paisible.

BEAUDRY 441B, chambre à louer, bon chez-soi.

BELLES chambres de $1.50 par jour en montant. Wilhelmine Hotel, 242 Mountain. Uptown 5346. 125-7

CHAMBRE avec cuisinette, autre petites. Est 2687F, 

# Le Dictionnaire Commercial

IL SE VEND DE TOUT par les petites annonces dans "LA PRESSE".

## AUTOMOBILES A VENDRE

CAMION Ford, une tonne, en parfait ordre, à sacrifice, conditions faciles. Alex. Coderre, Bél. 3951. 126-2

FORD Sedan 1923, $425.00. Franklin Touring 1919—600. Nash Touring 1921—950. Essex Coach 1923—950. Chevrolet Touring 1922—300. Ford Sedan 1921—00. Overland Sedan 1921—450. Camion Leo à panneau $1,500. Linteau Automobile Limitée, 44 Ontario Est. Est 4641-2. 125-3

FORD, batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage, moteur 25. Magneto rechargée, 3.50 Genereux Motor, 39 Balmoral. 114-1,M,v

FORD 1923, sedan, comme neuf, garanti, bien équipé, 125.00 comptant, balance 25.00 par mois. Belair 4618W. après 6 hrs. 126-3

FORD coupé 1923, parfaite condition. Occasion à 450.00. Termes faciles. M. Dion, Plateau 0271.

FORD sedan modèle 1923 tard, a fait 000 milles; comme neuf. A sacrifice, esoin d'argent. 1657 Esplanade.

FORD sedan 1923, propriétaire aux tats; faut vendre. Prix $310. Bonne ffre acceptée. Bélair 2073J.

FORD, Sedans et coupés, tous les modèles à partir de $360, assortiment complet d'autos fermés, usagés, refaits, ons pneus, bon capitonnage, récemment peints mécanisme garanti, démonstration faite avec plaisir. Just Motors, Plateau 4328, 5 ave. du Parc ouvert jusqu'à 10 heures tous les soirs. 126-6

FORD touring 1922, très neuf, slip-cover, bonnes conditions. Occasion 150. 179A St-Denis.

FORD TUDOR, 1924, frais peinturé. Aussi bon qu'un neuf. Faite une offre, termes si désiré, Dacier. Calumet 3194J. 126-6

FORD SEDAN, 1923, frais peinturé, aussi bon qu'un neuf, vendrais à sacrifice, termes si désiré. Plateau 6700. 126-3

FRANKLIN sedan en parfait ordre, sacrifiera à douze cent cinquante à prompt acheteur, cause départ. Atlantic 4597w ou 1725 Boulevard Gouin ouest. 124-3

GRAND choix d'autos usagés de qualité, des prix réduits. Venez les voir. Chevrolet Baby Grand Touring 1921-22, 490 Touring 1921, Essex Coach 1924, Hudson 1921-22, Hudson Coach 1922-23 Coupé 1921, Nash Touring 1921, Studebaker Spécial Six Sedan 1920-21 Chalmer Touring 1920, Reo Sedan 1920, Franklin Touring 1920, Packard Touring Twin-6 1920, Gray Dort Touring 1923, Ford Tudor 1924. Termes faciles. Ouvert tous les soirs. Legaré Automobile, 1545 St-Laurent, Bélair 2446-9560. 125-6

A WHITE CO., 3 Ave. du Parc a des White rebâtie, d'une et deux tonnes garantis, qu'elle vendra à prix raisonnables. Aussi quantité de Fords, Reo's, et plus gros camion, remis à point. Venez nous voir. Demandez M. O'Brien. 126-6

LICENCES d'autos et de chauffeurs facilement obtenues de la Montreal Motorists League, hôtel Windsor, en tout temps, tous les jours de 9 a.m. à 5 p.m. les jours de semaine, et de 9 a.m. à 6 p.m., le samedi. Le service des licences n'est qu'un de nos nombreux services pour les membres. Des formules de demandes seront remplies, assermentées et toute l'aide rendue. Téléphonez-nous à Uptown 7175 ou 2880 et notre représentant spécial ira vous voir et apportera les formules de licence et les plaques 116-24

McLAUGHLIN touring, acceptera truck Ford en échange. Clairval 4256W.

OVERLAND touring 230, cause départ, argain prompt acheteur. 210 Garnier. 126-2

PARTIES d'autos neuves et usagées, pour des milliers d'autos, les meilleurs prix, le plus gros assortiment du Canada, Montreal Automobile Salvage. 4247 Saint-Denis. 126-6

PETTITS a les autos usagés les moins chers de la ville. 482, St-Denis. 125-6

SEDAN et coupé Ford, deux mois d'usage seulement. Ces machines sont comme neuves. $200.00 moins que le prix régulier. Termes à volonté. M. Forest, 268 Ontario ouest. 16,18,20

SEDAN Ford 1923 comme neuf, garanti 30 jours, termes si désiré. Alex. Coderre, Bél. 3951. 126-2

STUDEBAKER coupé, la meilleure occasion de la ville, dernier modèle, $700 achetent. Pettit's Ltd, 482, St-Denis. 125-3

TRUCK Ford 1 tonne, tires souffiés, bon ordre. 378 Church, Verdun. 125-2

TUDOR comme neuf, 660.00, beaucoup d'extra, termes faciles. De Laval Plateau 0271. 126-2

TUDOR Ford a servi 3 mois, comme neuf, garanti 30 jours, à bas prix, termes si désiré. Alex Coderre, Bél. 3951. 126-6

## AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un touring Ford, modèle 1924, peu usagé, donnera un monument en échange. 2169 Boul. St-Laurent; soir 848 ave Lacombe. Artistique, marbrier. At. 3716. 125-7

ON DEMANDE à acheter au comptant Sedan Ford 1924 ou 1925. Pas d'agents. S'ad. à L. H. Hickmore, Carleton Place, Ont. 124-2

## A VENDRE, DIVERS

AUVENT 12 pds, propre, enseigne électrique. Bon marché. Bél. 2858.

BIBLIOTHEQUES, un set salon, 2 buffets à vendre, 1175 St-Denis.

CAISSES enregistreuses Nationale seconde main, garanties 3 ans; réparations. "Tandry & Berthiaume Limitée" à St-Laurent. Main 4357 90-306

CARROSSE bébé rotin gris, très léger pour escalier. 324 Sicard, Maisonneuve.

CARROSSE pour bébé, chaufferette à huile, bon marché. 440 Laval.

CARROSSE en rotin 10.00. 1883 St-Urbain.

CARROSSE rotin, trousseau baptême 10. manteaux neufs, 2 et 3 ans, ameublement 3 appartements moderne. 1163 Parthenais.

CARROSSE en rotin, 462 Delanaud'ère.

COFFRES-FORTS, pupitres et moteurs électriques. S'adresser 331 est, rue Ontario. 265-1,M,s,n

COLI carrosse bébé pour 16.00, coûte 2.00, presque neuf. 99 Ave des Pins Est. 125-3

MACHINE à vues animées portative dans un étui en cuir noir. Produit des celluloïds, de grandeur régulière. Fonctionne avec le courant d'éclairage (100 volts A. C.) Conviendrait pour petit théâtre, club ou usage domestique. Pratiquement neuve et en parfait état. Bon marché. S'ad. B. P. O. Elks, Trois-Rivières, Qué. 124-3

## ARTICLES DE SPORT

COSTUME de raquetteur, pardessus, habits gala, petite grandeur. 144 Durocher.

## ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE. Spécialités : tapis, prélarts, meubles. Nos prix sont connus comme les plus bas de la ville. Joseph Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth. 123-6

ACHETEZ de notre manufacture vos tapis et prélarts. Nos escomptes spéciaux comme manufacturier nous permettent de les vendre meilleur marché. Lalonde & Frère, Limitée, (ayant remplacé Moreau), 1550 Ste-Catherine Est. 122-5

AMEUBLEMENT 8 chambres richement meublées, décorées à neuf. 106 Sherbrooke Ouest.

AMEUBLEMENT 10 appts, continuation bail, chambres toutes louées. Bon revenu, 217 Berri. 126-2

AMEUBLEMENT 9 pièces, chambres louées, aubaine, 680 St-Hubert. Est 203F.

AMEUBLEMENT 7 appartements, St-Timothée près Legauchetière, loyer 34.00, revenu 90.00, prix 300.00. Est 982w.

AMEUBLEMENT maison pension à vendre, 13 chambres et grande salle à diner. 52 St-Paul Est. Main 8569.

AMEUBLEMENT 9 appts, 7 chambres louées, système chauffage, vendra immédiatement, cause santé, complet ou séparé. 316 Dorchester Est. 126-2

AMEUBLEMENT chambre, ivoire, couchette brune ¾, rug Axminster. 242 Parc Lafontaine.

AMEUBLEMENT 12 pièces, système gaz, fage, continuation du bail. 289 Sherbrooke. 126-2

## ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT Chesterfield,chambre coucher noyer noir, salle diner, rugs Axminster, lampe piano, piano excessivement bon marché, peu usagé. 5870 Parc Avenue, près Bernard. 126-6

AMEUBLEMENT de salle à manger en chêne doré. S'ad. 1918 St-Denis.

AMEUBLEMENT, chesterfield Mohair, magnifique salle à diner, noyer, 2 chambres coucher, table, lampe piano, gramophone, le tout très propre et bien bon marché, vendra en bloc ou séparément, 674 St-Hubert. 136-3

AMEUBLEMENTS complets pour 5 chambres à coucher et 3 salles à manger, fini noyer, divanette, set boudoir, table cuisine, chaises, poêle à gaz. 395 Cartier. 126-6

AMEUBLEMENT boudoir, chemin passage, rugs, couchette fer, sacrifice. Clairval 6830W. 2728 Adam.

AMEUBLEMENT 8 apts, continuation du bail. 49a Ste-Monique. 125-2

AMEUBLEMENT complet, 3e étage, détail 1068 Sherbrooke Est. 126-10

23 APPARTS meublés à vendre, très propre, bien payant. 150 Dorchester Est.

A VENDRE meubles, 1 set de salon acajou, 1ère classe, 1 set de chambre en chêne, 1 couchette en cuivre double et divers autres meubles, 1 poêle à gaz avec extension pour bois et charbon; habits, pardessus, peu usagés, etc. S'adresser entre 9 et 11 heures a.m., au No 585 Chemin Lasalle, Verdun. 125-3

A VOTRE prix, Davenport, bureau, couchette fer, table et chaises de salle à diner. 594 Amherst.

BEAU set chesterfield mohair, chambre coucher, set salle diner noyer, piano, rugs, gramophone, lampe piano, tout presque neuf, occasion. 5407 Ave du Parc, près St-Viateur. 125-5

BON marché sideboard, chaises, berceau, petite table. 703 Visitation.

BON marché, set de chambre, matelas, sommier compris. 1122 Bordeaux. 125-2

BUFFET, table ronde chêne, poêle gaz, bon marché. 168 DeLaroche.

BUREAU, lit double, poêle à gaz, tapis, 32 Ontario Est.

BUREAU, couchette, garde-robe, rug. Amherst 6381, 2009 Mt-Royal. 125-3

CHESTERFIELD, salle à diner, chambre à coucher ,toutes qualités acajou ou noyer. Prix du gros. Harristown Furniture Co., salle d'échantillons. 4569 Park Ave. 126-6

CHESTERFIELD, chambre noyer, salle diner, set boudoir acajou. Chance exceptionnelle. Peu usagé. 4869 avenue du Parc près Boul. S.-Joseph. 126-6

COUCHETTE en cuivre et émaillée,ménage à vendre bon marché. 98 Notre-Dame est.

COUCHETTE en cuivre au complet, bureau et chiffonnier bon marché, 338 Montcalm, porte à droite.

DIVANETTE en bois Mission à dossier basculant presque neuve, $45.00, poêle à gaz dos émaillé blanc, $35.00, fournaise Québec et 17 tuyaux, $5.00. 3214 Clarke.

DIVANETTE à vendre peu usagé. S'ad. 209 Letourneux.

DIVANETTE, chaises cuir, sofa, bibliothèque, tapis, passage, lit, 1316 St-Hubert.

IL NOUS reste quelques sideboards à 10% chacun. Nous en avons à 4.00, 5.00 et 6.00, un ou deux de chaque. 963 Ste-Catherine est. 126-6

$12.00 les trois morceaux: poêle à gaz, poêle de cuisine, fournaise. 445 Visitation.

LIT plume neuf, trousseau, baptême, lingerie, longue bébé. 225 Parthenais.

MACHINE à coudre, bonne occasion. De 6 à 8, 50 Labelle, appt 6.

MACHINES Singer Williams, autres, 10.00 à 40.00 avec garantie. 2248 Ontario Est. 114-1.m.j

MACHINE Singer en chêne doré, bon marché. 835 Des Erables.

MACHINES à coudre neuves et usagées, bon marché, comptant ou crédit; réparations et parties pour machines et phonographes. Jos. de Vaudreuil, 748 St-Laurent.

MAGNIFIQUE ameublement de 5 pièces, comprenant lingerie, ustensiles, etc., tout neuf. A coûté $2,500. Vendra $1,500. Tél. Est 3627. 16,19,21

MENAGE 4 appartemens, à vendre. 335 Wolfe. 16,18

MENAGE complet avec logement, à vendre, 2042 Letourneux. 124-3

MENAGE neuf à vendre, visible le soir à 8 à 9, 117 Marquette. 124-3

MEUBLES de six appartements, vendra bon marché, immédiatement. 718 Cadieux. 14,16

### Meubles Direct de Manufacture

Grande vente durant ce mois, une visite à notre magasin vous paiera, le plus grand établissement de meubles de l'Est. Les marchandises achetées seront emmagasinées et assurées jusqu'à demande. National Stove Mfg Co., 1044 Est, S.-Catherine. Est 1150. 102-1,M,v F

### MEUBLES DE SECONDE MAIN

Divanette, Davenport, lits - meubles, pupitres roll-top, sets de salon, bureaux, chiffonniers, lits fer et cuivre, carrosses et lits d'enfants, tables extension, chaises et berceuses, poêle à gaz, porte-chapeaux, glacières, garde-robes, E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 126-6 F

MEUBLES de ménage à vendre; départ de la ville. Pas de marchands. 273 ave Laval. 126-3

MEUBLES, tapis, poêle à gaz, miroir. 898 St-Hubert. 126-6

MEUBLES piano, poêle gaz, bon marché, mortalité. 336 Craig Est. 16,18,21

MEUBLES, 3 chaises, 1 berceuse, petit bureau. 2143A St-Jérôme.

### NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Assortiment complet en ameublement de maison. Nous défions toute compétition. E. Germain & Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 126-6 F

MOBILIER chesterfield reconvert de magnifique mohair, mobilier de salle à manger en noyer, 2 mobiliers de chambre à coucher, table de bibliothèque, gramophone, lampe de piano, lit simple, carpettes, images. Faut vendre. 181 Mont-Royal ouest 124-6

MOBILIER de salle à diner et de chambre à coucher. S'adresser 331 est rue Ontario 265-1,M,s,n

PIANO et ménage à vendre, cause départ, sacrifiera. 413 Dufresne. 126-2

POELE Kerr à six ronds avec connection à l'eau chaude, 9 rue Durocher.

POELE à gaz, couchette d'enfant, autres couchettes, set salon acajou, fixtures, cause déménagement, 212 Boulevard St-Joseph O. 125-2

POELE valant 75.00, mottié prix. 370 St-André.

PORCELAINE et meubles antiques en acajou, table, buffet, chaises, miroir, couchette à poteaux, tapis, colonne marbre, etc. Visiter de 9 à 5 hrs. J.-B. Peloquin. 365 Boul. Gouin, Ahuntsic 124-3

PRELART, grand tapis Bruxelle, meubles, miroir, 147 Dufresne, Clairval 0032. 124-3

2 RUNNERS de 5 verges chacun x ¾ de largeur, parfaitement neufs, ainsi que rug semblable de 2¼ x 3¼. S'ad. 356 Addington.

SET boudoir, table cuisine, tapis passage, poêle électrique, 3858 Drolet. Cal. 2874W.

SET à déjeuner comprenant une table et quatre chaises, a coûté $45, vendra à $20, aussi 2 lits complets. S'ad. 8338 St-Denis.

SET chambre acajou, couchette cuivre, gramophone, rideaux. 836A Ste-Catherine Est, app. 1. 126-2

SET de salle à diner en chêne, chaise tournante pour desk, set de salon noyer noir solide, en parfait ordre. S'adr. 570 St-André.

SET de salon 5 morceaux, 15, 1 sofa. 201A Chatham.

SET meuble, table cuisine, tapis passage, poêle électrique, 3858 Drolet. Cal. 2874W.

SET à déjeuner comprenant une table et quatre chaises, a coûté $45, vendra à $20, aussi 2 lits complets. S'ad. 8338 St-Denis. 126-3

SET chambre acajou, couchette cuivre, gramophone, rideaux. 836A Ste-Catherine Est, app. 1. 126-2

SET de salle à diner en chêne, chaise tournante pour desk, set de salon noyer noir solide, en parfait ordre. S'adr. 570 St-André.

SET de salon 5 morceaux, 15, 1 sofa. 201A Chatham.

SET salle diner chêne fumé, 9 morceaux, $55. 21 Lepailleur, Longue-Pointe.

SIDEBOARD en chêne, lit en fer émaillé; vendra à sacrifice. S'ad. 1 Prince George, coin Fullum. Clair 4288W. 126-2

TOUTES sortes de meubles y compris piano; à bon marché, abandon des affaires. 251 Craig Est.

VIEUX tapis transformés en superbes carpettes reversibles Canadian Oriental Rugs, 239 rue St-Hubert. Est 6908. 118-v,s,1

## CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BEAU cheval 1200, garanti, 7 ans, 55.00. 1035 St-André.

BUTTES, 773 St-Laurent, harnais, voitures tous genres, vallses, couvertes etc. 120-26

BON cheval 1000 lbs, bon pour épicier ou boucher, bon marché à prompt acheteur. 634 Mt-Royal.

5 BONS jeunes chevaux à sacrifice, aussi 2 express, 3 boghels. 460 Plessis. Est 5742W.

CHEVAL 1,100, gros train, garanti, 1 tombereau. 211 Desjardins, Maisonneuve. Clairval 4982W.

CHEVAL 1200 livres, bon marché. 644 Coloniale.

25 CHEVAUX de 1000 à 1600 livres, jeunes et sains, pour boulangers, laitiers, plusieurs juments. H. Dubeowsky, 1265 St-Dominique. 126-3

CHEVAL 1000 lbs, 35.00. 2 chevaux 1,300 lbs, 60.00 chacun, attelage express 20.00 express, capacité 2,000 lbs, 40.00, boghei rubber tire 16.00. 1839 St-Jacques. West 1139.

14 CHEVAUX à vendre 1000 à 1500 livres. 179 Workman. 16,17,18,21

[illegible] à vendre. [illegible] 179 Workman. 117-10

DEUX chevaux, pesant 1250 garanti sans défaut. 744 Dorion. 125-2

VOITURES simples et doubles, chevaux, attelages simples et doubles. 553 Joliette. Clairval 7188W.

15 VOITURES doubles et simples de toutes sortes. 335 Mentana.

## COMBUSTIBLE

BOIS franc fendu, 15 pouces, sec. Clairval 4396J. 5.00 corde. 125-2

## COMMERCE A VENDRE

A ACHETEUR anxieux. Hôtel meilleure ville de la province, bière et vin, 35 chambres meublées, clair d'hypothèque, à échanger propriété à Montréal, Duclos, 97 St-Jacques. 125-3

A QUI la chance, épicerie cash (and carry) obligé de vendre immédiatement cause: maladie. S'ad. York 4419. 125-2

23 APPTS, meublés, licencié bierre et vin, bien situé, près gare Viger. Chemin des Touristes, Hôtel Royal, 354 Notre-Dame Est. 126-6

A QUI LA CHANCE? Beau grand magasin, cave 7 pieds, cimentée, épicerie, boucherie, licence de bière au printemps, bail 6 ans, plus beau site de Montréal, Pas d'opposition, vendra dans les 8 jours sinon plus à vendre. S'ad. le soir seulement, 252 rue Mentana, tél. Est 2984W. 125-2

A SACRIFICE, agrays non réclamés, propice pour commerce, chapeau de noces ou autres. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 125-16

### A VENDRE

Magasin de provisions, avec bonne clientèle, 2801 Boulevard Rosemont. 125-2 F

A VENDRE épicerie et restaurant avec logement, pour cause de santé, dans le nord de la ville. Vendra d'après inventaire, argent comptant. Belle occasion pour prompt acheteur. Casier 44 La Presse. 14,16,19,21

A VENDRE, restaurant, bonne place, S'ad. 1241 Gliford.

A VENDRE, restaurant des plus fashionables et des mieux situés dans toute la ville de Québec comme site commercial, faisant de très grosses affaires, avec tout l'ameublement stock complet. Occasion exceptionnelle.—Une maison d'affaires établie depuis au delà de 40 ans et faisant de très bonnes affaires situées dans une place d'avenir à environ 30 milles de Montréal se spécialisant dans la construction d'églises et d'institutions religieuses et manufacturant ameublement et finition de tous genres à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser Geo. Paquet, édifice Guilmette, 37 de la Couronne, Québec. Tél. 2-1891, résidence 6678. 124-6

### AVIS AUX VOYAGEURS

Si vous avez des clients qui désirent vendre ou échanger leur commerce ou propriété, voyez-moi immédiatement. Rémunération. Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin S.-Denis. Jour: Bélair 7847; soir: Bélair 0437.

BARBER shop avec deux chaises, bonne clientèle, bon marché. 1358 Ste-Catherine Est.

BELLE grosse épicerie, place d'affaires, homme sérieux. 209A Amherst. Le soir 209. 125-2

BOULANGERIE, ville et campagne, avec propriété, très bon marché pour comptant à prompt acheteur. 297 Mont-Royal, coin St-Denis, pour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

BOUTIQUE de barbier à la campagne, à vendre. Ecrire case 1815, la Presse. 122-6

BOUTIQUE de cordonnier avec machineries, cause départ. 733 Laurier Est.

BOUTIQUE pressage, réparage, habit, clientèle choisie, mortalité. 336 Craig Est. 16,18,21

CLOS de bois et charbon, foin, grain, commerce établi depuis 20 ans rue Panet près Ontario, vendra aussi la propriété, 50 Fabre. 124-3

COMMERCE de bijouterie à vendre, avec bonne clientèle, boîte 7 la Presse. 124-3

COMMERCE d'automobiles prospère. Peut se payer amplement dès cette année. Excellente raison de vendre. Confidence assurée aux réponses. Ecrire boîte 100, La Presse. 125-3

COMMERCE général avec propriété. Considérera échange. 1067 Blvd Gouin Est. Cal. 3081. 125-3

DESIRE vendre d'ici à la fin de mai un beau magasin, un beau garage d'automobile avec maison privée, un moulin à scie avec maison privée. Prière de s'adresser chez David Ethier, Stottsville, Qué. 116-28

EPICERIE avec logement, bonne clientèle, bargain à prompt acheteur. Bélair 2623w.

EPICERIE avec logement, cause : autre position, prix raisonnable sera accepté. Atlantic 0305J ou Bélair 4299. 126-2

EPICERIE ou autres commerces, acheteurs sérieux. Si vous cherchez à vous placer avantageusement, voyez donc immédiatement Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin Saint-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

EPICERIE, près Beaubien, faisant bonnes affaires, avec logement propre, cause maladie. 297 Mont-Royal, coin St-Denis. Jour, Bélair 7847, soir Bélair 0437.

EPICERIE à vendre, cause maladie. 546A Delanaudière. 126-6

EPICERIE en bloc ou inventaire, bail 5 ans, licence si désirée. 2584 Adam.

EPICERIES licenciées, beau et bon coin, avec beau logement, cause départ, possession immédiate. Informations, Ludger Beauchamp, 297 Mt-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

EPICERIE avec logement neuf, $35, par mois, coin, stock frais. Affaires $200 par semaine, cause départ, 152 Laurier Est. Bélair 4562. 126-2

EPICERIES, rue Sherbrooke, avec licence et boucherie, affaires comptant. Echangerait. 297 Mt-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

EPICERIE licenciée, établie depuis 30 ans, coin Rachel et Rivard, cause maladie.

EPICERIE, petit comptoir, bon centre chance exceptionnelle, Clairval 4754w. 121-6

ETAL de boucher à vendre au comptant situé dans le quartier Delorimier, informations 1249 Parthenais ou téléphone Amherst 4103. 124-3

ETAL de boucher établi depuis 15 ans, installation neuf, centre des affaires, pas concurrence, Côte des Neiges, Westmount 5005. 125-3

GARAGE, réparage de radiateur et batteries des plus modernes, accessoires et gazoline, cause départ. Informations, 8176 St-Denis, près Laurier, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

MAGASIN de ferronnerie demandé dans bon centre, pour bonne propriété. Acheteur sérieux. Jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

MAGASIN général, près Montréal, licence, bonne propriété et bonnes affaires. Echangerait pour propriété et comptant. 297 Mont-Royal, coin Saint-Denis, jour Bélair, 7847, soir Bélair 0437.

MAGASIN de ferronnerie, au nord de la ville, très bien situé, stock nouveau, bon bail avec loyer, partie échange et comptant. Chance exceptionnelle. 297 Mont-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

MAGASIN coupons, épicerie à vendre, 400.00. 2795 St-Laurent. 136-3

MAISON pension, chambre pour 10 pensionnaires; loyer 30, avec bail. Faut vendre d'ici 8 jours; cause départ. West. 5146W. 124-3

MANUFACTURES de sucreries des mieux établies, échangerait pour propriété et comptant. 297 Mt-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

MANUFACTURE eau gazeuse, marque bien connue, belle installation, avec propriété si désiré. Bargain extraordinaire. 297 Mont-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

MERCERIE, 6 ans établie, quartier industriel échangera 2809 Ste-Catherine est. 126-6

MERCERIES, 6 ans établi, quartier industriel. Echangerait. 2809 Ste-Catherine est. 121-6

PETITE épicerie et restaurant, logement à sacrifice. 517 Montcalm. Tél. Est 6105.

PETITE épicerie avec logement, plusieurs bien situées. Informations, Ludger Beauchamp, 297 Mont-Royal, coin Saint-Denis. Jour Bélair 7847, soir Bélair 0427.

RESTAURANT avec logement, beau poste, bon marché. 297 Mont-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

RESTAURANT à vendre, beau coin Lafontaine et Letourneux No 1720, cause autre occupation. 16,19,21

RESTAURANT et boutique de barbier, 4 appts en arrière. 321 Papineau. Est 8272J. 126-2

## COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT à vendre, 550a Cartier, coin Lalonde. 124-2

RONDE de bonbons et truck, une vraie aubaine pour quelqu'un voulant s'établir. 1710 Delorimier.

SALLE à manger, bonne et belle place, près manufacture, bon marché. 297 Mt-Royal, coin St-Denis, jour Bélair 7847, soir Bélair 0437.

STORAGE réparation avec logement, 3896 St-Dominique. Cal. 0296. 126-2

## EFFETS, BUREAUX, MAGASINS

BALANCE Toledo et un comptoir, à sacrifice. 55 Rose-de-Lima.

FIXTURES de magasin de tous genres et réparations; satisfaction garantie. S'ad. E. Marcotte, No 1 ruelle Bissonnette. Télé. Est 0928; le soir Clairval 1900F. 123-4

FIXTURES pour magasin, doivent être vendues dans 3 jours, à n'importe quel prix raisonnable. 125 boul. St-Laurent.

GLACIERE à vitrine pour épicier, autvent, coupe-papier, gamelles, 63 Rose-de-Lima. 124-3

MACHINE à copier speedograph, No 14 x 18, parfait ordre. Occasion. Bel. 8700. 16,21

## FOURRURES

ACHETERAIT capot, castor convenable pour voiture, argent comptant. Ecrire casier 85 La Presse. 125-3

A NOTRE nouveau magasin fourrure à des prix exceptionnels. Bleau, Rousseau, 3852 St-Denis, près Roy. 16,19

A SACRIFICE, manteau mouton garni d'Alaska, dernier modèle, buste 40, tout neuf. 1841 Papineau.

BELLES peaux de mouton de Perse, le plus grand choix à Montréal. Prix spécial par quantité, gros et détail. McComber, 361 ouest, Ste-Catherine. 11,13,16

EXTRA beau renard brun foncé, luisant comme neuf, 23.00, aussi robes 15.00. Westmount 7763.

MANTEAU, 4.00, 10.00 robe et costume. Est 7621F.

MOUTON de Perse, ligne spéciale de manteaux en mouton de Perse, garnis d'Alaska, seal, etc., à 175.00. O.-A. Tremblay, 330 Beaubien.

SUPERBE manteau seal très peu usagé, vaut 200.00 pour 45.00, 1872 Eplanade, près Laurier.

## GRAMOPHONES

GRAMOPHONE style Victrola, hauteur 42 pouces automatique, diamant, 25.00 avec 60 selections, 1247 St-Denis, près Ste-Catherine. 297-176

GRAMOPHONE 25.00, beau cabinet, 60 sélections. 773 Est Ste-Catherine. 281-306

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti. 342 Mont-Royal, près Berri. 142-306

GRAMOPHONE Victrola records. Conditions faciles. Réparations. P. A. Phaneuf, 610 est, Mont-Royal. 175-306

GRAMOPHONE $25.00, beau cabinet, 62 sélections, après souper. 1172 Wellington. 281-306

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, beau son, sacrifiera 25.00, avec 64 sélections, 306 Visitation, près Ste-Catherine. 169-306

GRAMOPHONE, disques, piano, machine Singer, sacrifice, venez voir, 264 Mt-Royal Est. 126-2

GRAMOPHONE cabinet avec 100 sélections $20.00. S'adresser en tout temps, 1376 St-André, près Mont-Royal.

GRAMOPHONE cabinet, ressort double avec diamant et 65 records, vendra 25.00 comptant ou terme. 5318 (nouveau numéro) St-Denis, près Laurier. 125-2

GRAMOPHONE avec 20 sélections 15.00 besoin d'argent. 1654 St-Denis, près Laurier. 125-2

PHONOGRAPHES tous en bon état, Edison à disques à diamant, $119 ; Columbia gros modèle, cabinet acajou, valeur $155, spécial à $107. Brunswick modèle de table jouant tous les disques, $49, payable $1 par semaine. Layton Bros Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 12,16

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 est, rue Ste-Catherine. 125-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur, double, 100 sélections, le tout $25.00 comptant ou termes, 562 Mont-Royal Est. 114-26

## INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE pianos droits et carrés, plusieurs marques à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 125-6

BARGAIN pour piano de seconde main. J.-Q. Lauzon, 610 Mont-Royal. 126-6

### GERHARD HEINTZMAN

Pianos droits avec monture en fer, touches d'ivoire, trois pédales et en excellent état, conditions faciles, $25 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 124-2 F

### HARMONIUMS A BON MARCHE

Si vous avez besoin d'un bon harmonium, vous ne devriez pas manquer de voir notre variété dont les prix varient depuis $25 et qui sont vendus à conditions faciles depuis $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 124-3 F

KLEBER droit, modèle Colonial, caisse acajou, pratiquement neuf. Spécial à $295, payable $20 comptant et $8 par mois. Layton Bros Limited, 550 ouest, Ste-Catherine. 12,16

MAGNIFIQUE piano automatique comme neuf avec rouleaux aussi gramophone cabinet très bas prix. 832 St-Hubert. 16,18,21

PIANO cottage neuf, payé 400, vendra 275. 57 Hogan.

PIANO à vendre 3 mois usure, cause mortalité. 726 Dorion.

PIANO droit Eavestaffe, modèle de boudoir, jolis caisse, son riche et plein. Une aubaine à $155, $10.00 comptant et $1.50 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine. 13,16

### PIANOS DE PRATIQUE

de $70 à $125, à conditions faciles de $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 ouest, Ste-Catherine. 124-3 F

## MACHINERIES

### COURROIES, POULIES, 'HANGERS'

d'occasion à bas prix, gris stock au choix. Visite sollicitée. Tarshis & Sons Ltd, 184, McGill. F

### ETAUX DE MACHINISTES

Dimensions des mâchoires: 2½" x 4", $4.00 et plus. Tarshis & Sons Ltd, 184, McGill. F

STRECHER, shaper, moteur 5 forces, scie à ruban, shaft, etc. 365 Ontario Est. Est 7439.

TUYAUX, un stock frais, toutes sortes, très bonne condition à très bas prix. Louis Pickard & Co., 315 Papineau. 125-2

## MATERIAUX de CONSTRUCTION

### A VENDRE

Sable et gravois par lots de wagons. Prompte livraison. Voie d'évitement de chemin de fer Canadien National, à Montreal Bonner Sand & Ballast Ltd, 110, rue Bridge. Tél.: York 2054. 120-8 F

## MOTEURS ET YACHTS

A BAS PRIX moteurs complets Chevrolet, Dodge, Star, Continental 6 cylindres, aussi morceaux de ces mêmes chars, 2240 Boul. St-Laurent, Bélair 1227. 125-3

MOTEURS marins Buffalo, Evinrude et Kermath. Pour plaisance ou industrie. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 296-306

2 MOTEURS portatifs 32 volts, courant direct. Faire marcher moulin à laver, toute machinerie légère, $50.00 chacun. H. S. McMillan, 97 rue Mance.

MOTEURS de ¼ c.v., remarquablement bon marché. Fabrication de premier ordre. Voyez l'excellent assortiment de diverses qualités que nous en avons. Electric Motor & Machinery Co. Limited, 417, St-Jacques. 108-1,M,v

## MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

BICYCLISTES. Avant d'aller ailleurs pour vos réparations, venez me voir, satisfaction garantie ou argent remis; un essai vous convaincra. Toujours en mains, bicycles neufs et seconde main à 10%; pneus 1.75, garanti, chambres à air 90 cts, garanties. Adrien Lefebvre, 558 St-Denis. Est 7828. 12,14,16,21,23,28,30

C.C.M. Red Bird, le plus beau bicycle au monde. $7.50 sur livraison; balance $1.50 par semaine. McBride, 2081 Bleury, Jos. Lamarre.

MOTOCYCLETTE Henderson de luxe, Indian Scout, presque neuve. 77 Couvent, West. 5836F. 124-3

## MOTOCYCLETTES ET BICYCLES

On demande à acheter un bicycle de seconde main, grandeur moyenne. 230 Laurier Ouest.

## OEUFS ET VOLAILLES

500 POULES demandées, peu importe le prix. S'adresser ou écrire à Canadian Poultry, 90, Roi. Est 1991.

## RADIO

RADIO crystal garanti pour entendre tous les concerts de Montréal, $3, antenne extérieure pas nécessaire, aussi un 1 lampe pour concerts des Etats-Unis, complet téléphones, batteries, lampe. 95 Laurier Ouest. 122-11

RADIO avec lampe et batteries, sacrifiera 15.00 complet. 1654 St-Denis, près Laurier. 125-2

RADIOS fabriqués et réparés, antennes érigées. Ouvrage garanti. Est 7174J. 126-2

RADIO 3 lampes complet avec batteries longue distance; sacrifiera. 651 Berri, le soir.

RADIO crystal, antenne dehors pas nécessaire, garanti pour entendre tous les concerts de Montréal à la perfection, équivalent au radio à une lampe, $3.00. 95 Laurier Ouest. 117-15

## VETEMENTS, ETC., ETC.

COMPLETS, paletôts de printemps, toutes tailles, tout laine, toutes couleurs. Réelles aubaines. 5.00 à 15.00. Ne manquez pas cette occasion. 19a est Ontario. 125-2

COSTUME tailleur gris vert genre garçonne, bon marché, à vendre pour cause deuil. S'adresser soir seulement, 1040 Berri. Bélair 8214F. 125-2

MANTEAU suedine, couleur acajou, buste 38, neuf, garni seal, robe poiret bleu. Bon marché. 680 Visitation.

MANTEAU de printemps gris, costume brun, plusieurs jolies robes, je donne presque. Atlantic. Atlantic 3288. 135-2

ROBES peu usagées, grandeur 36, $6. 906 Sherbrooke est, app. 1. 124-3

TROUSSEAU de bébé tout neuf. 1886 Gilford. 125-2

# IMMEUBLES

## A ECHANGER

### DR CARTIER

A BON MARCHE, Laurier, 50 x 100 pieds, 3 étages, revenu $2,600. Echangera pour bon terrain.

BOURBONNIERE, 6 logements, loués $1,700. Echangera pour terre avec roulant.

DELORIMIER, 9 logements, revenu $4,000. Echangera pour terre.

RIVARD, 2 logements, près Duluth. Echang

# LE RADIO DE LA PRESSE

**La soirée irlandaise, donnée à l'hôtel Windsor, demain soir, sera transmise par le poste C. K. A. C. — Deux autres concerts de cet hôtel.**

## LES POSTES AMERICAINS

Trois émissions seront données, demain soir, par le poste C.K.A.C., station radiotéléphonique de la "Presse", en plus du programme spécialement dédié aux enfants, lequel, comme à l'ordinaire, commencera à 7 heures précises.

A 7 h. 30, le programme de musique, exécuté par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Harry Salter, sera transmis directement de la salle à dîner de cet hôtel. Il comprend les morceaux suivants :

1.—Trio en ré mineur, (1er mouvement) Mendelssohn.
2.—Fantaisie: (a) "A little bit of Heaven", Bail.
(b) "Mother Machree", Bail.
3.—Valse: "Blue Danube", Strauss.
4.—Solo de violoncelle: (au choix) par Raoul Duquette.
5.—Fantaisies: (a) "Indian Love Call",
(b) "Titina"
6.—Solo de violon: "Londonderry Air", par Harry Salter.
7.—Fantaisies: (a) "Mélodie", Tschaikowsky.
(b) "Narcissus", Neven.
8.—Morceaux choisis sur demande.

A 8 h. 30, sur demandes spéciales, le poste de la "Presse" transmettra la soirée irlandaise qui aura lieu en la salle Rose de l'hôtel Windsor, laquelle comprend des causeries par le professeur J.-P. Stephen, de l'université McGill; l'hon. George-P. Graham, et le chef suprême Flaherty des Chevaliers de Colomb.

Enfin, à 10 h. 30, le poste C.K.A.C., transmettra le programme de musique de danse exécuté dans la salle de bal de l'hôtel Windsor, par les "Red Jackets" de Harold Leonard.

LUNDI, 16 MARS

WEAF, New-York, 491.5
6, 7, 7.15, 8.30, 9, 10 et 10.30 p.m.—Orchestre Waldorf, Ralph-W. Tag, baryton; programme du théâtre Strand, programme de vieilles chansons, orchestre Gypsy, la chorale du collège Hamilton et l'orchestre Ben Bernie.

WJZ, New-York, 454.3
7, 8.40, 8.55 et 10.30 p.m.—Orchestre Commodore, Patrick Lynch, accordéon; le trio Royal, et l'orchestre Waldorf.

WNYC, New-York, 526
7, 8.15 et 9.45 p.m.—Orchestre Harry Ash, May Madan, mezzo-contralto; le trio Valentine, Elle Spivak, violoniste; Enid Anglers, soprano; Carmine Coppola, flute; Chris Meehan, ténor.

WGBS, New-York, 315.6
6 p.m.—Orchestre de danse.

WAHG, Richmond Hill, 315.3
8 à 11 et 12 p.m.—Bernice Walker, chant; Walter Scott, violoniste; trio, Jack Shatter, ténor; Margery Credo, soprano; Maud Mason, pianiste, et l'orchestre Adamo.

WOR, Newark, 405.2
6.20, 8, 9.30 et 11 p.m.—La musique au dînant, concert du studio, le groupe Spaeth, et musique populaire.

WIP, Philadelphie, 508.2
6.05 p.m.—Orchestre Seamon.

WFI, Philadelphie, 394.1
6.30 p.m.—Orchestre Meyer-Davis.

WOO, Philadelphie, 508.2
7.30, 8, 8.30, 9, 10, 10.30 et 11 p.m.—Orchestre Candelori, programme du Strand, solo de piano et ténor, orchestre Gypsy, WEAF, la chorale du collège Hamilton, orchestre Ben Bernie; orchestre Vincent Rizzo.

WLIT, Philadelphie, 394.5
8, 9.30 et 10 p.m.—Orchestre Arcadia, musique du théâtre Stanley, et musique de danse. Vaudeville.

WCAE, Pittsburg, 461.3
6.30, 8.30 et 9 p.m.—Orchestre William Penn, concert, et l'orchestre Gypsy, WEAF.

KDKA, E-Pittsburg, 309.1
6.15 et 8.30 p.m.—Orchestre Little Symphony, musique, Etta Cunningham, soprano.

WGAP, Washington, 468.5
7.30, 8.30 et 9 p.m.—Programme de musique, le quatuor Washington et l'orchestre Gypsy, WEAF.

WGY, Schenectady, 379.5
6.40 et 7.30 p.m.—Le trio Ten Eyck, Marion McKeon, soprano; George Avery, ténor; Julia Lemmle et Ralph Martin, pianistes.

WHAZ, Troy, 379.5
9 p.m.—Programme de musique hebdomadaire.

WGR, Buffalo, 319
6.30, 9, 10, 10.30 et 11 p.m.—L'orchestre Tokio de Kneil; concert, récital par Robert Fletcher, Dempsey, Engel et Muttagh. L'orchestre Lopez-Statler.

WBZ, Springfield, 333.1
6, 7.30, 8, 9, 9.30, 10.05 et 11.30 p.m.—Trio, Albertine Dean, soprano; Helen Irwin, pianiste; concert par la fanfare Shriner; orchestre McEnelly, trio, et orchestre.

WEEI, Boston, 475.9
6.30, 7.30, 8, 9 et 10 p.m.—Le Big Brother Club, les musiciens Eisenbourg, l'orchestre de jazz Bailey, l'orchestre Gypsy, WEAF, les artistes de May-D. Seal.

WNAC, Boston, 280.3
6.30 et 8 p.m.—La musique de WNAC, et concert.

WDBH, Worcester, 267.7
7.35 p.m.—Concert.

WJAR, Providence, 305.9
8 et 9 p.m.—Programme du studio, orchestre Gypsy, WEAF.

WWJ, Détroit, 352.7
8 et 8 p.m.—Concert et orchestre du News.

WCX, Détroit, 516.9
6 et 8.30 p.m.—Ensemble Goldkette et programme de musique.

WBAV, Columbus, 293.9
8 à 10 p.m.—Concert et orchestre WBAV.

WTAM, Cleveland, 389.4
6, 8 et 11 p.m.—Les Canadiens de Lombardo, l'ensemble symphonique de WTAM, Edwin-Arthur Kraft, organiste et autres artistes.

WHK, Cleveland, 273
6.50 p.m.—Orchestre Gili.
WEAR, Cleveland, 389.4
7 p.m.—Programme du théâtre State.
CFCA, Toronto, 356
6.30 p.m.—L'orchestre de l'Hippodrome.
(TEMPS CENTRAL OFFICIEL)
WLW, Cincinnati, 422.3
9 p.m.—Orchestre Times-Star, Karl Kirksmith, violoncelle.
WSAI, Cincinnati, 325.9
10 p.m.—Orchestre de Rogers Hill.
WCCO, Minneapolis, 416.4
8 et 10.30 p.m.—Concert et l'orchestre de Dick Long.
WMAQ, Chicago, 447.5
8 p.m.—Récital d'orgue et orchestre.
WCBD, Zion, 344.6
8 p.m.—Le quatuor mixte de Zion; le quatuor de trombones de Zion et solistes.

WCEE, Elgin, 275
11 p.m.—Le programme populaire de minuit.

WTAS, Elgin, 302.8
8 p.m.—Concert du lundi soir.

WHO, Des Moines, 526
7.30 p.m.—Leone Cavanaugh, violoniste; Ardith Kirkwood, soprano; Bernard Mason, violoniste, L'heure classique de Cowper et, à 11 hrs, L.-Carlos Meier, organiste.

WOS, Jefferson-City, 440.9
8 p.m.—F.-J. Zelsberg, récital de piano.

KSD, Saint-Louis, 546.1
8 et 10 p.m.—Quatuor aux pianos; Mme Edward Meisenbach, soprano; Ruth Wunder, soprano, et Paul Francis, pianiste.

WHB, Kansas-City, 365.6
7.30 p.m.—L'heure des hommes et ces jeunes garçons.

WDAF, Kansas-City, 365.6
11.45 p.m.—Programme des Nighthawks.

KFAB, Lincoln, 240
7.30 p.m.—Orville Andrews, chant; programme varié, Hazel Miller, soprano; Walter Carpenter, baryton.

WOAW, Omaha, 526
6, 8.30 et 9 p.m.—Arthur Hays, organiste; la musique en dînant et concert spécial.

KFKX, Hastings, 288.3
9.30 p.m.—Programme de musique.

WSB, Atlanta, 428.3
8 et 10.45 p.m.—Concert et programme de nuit.

KTHS, Hot Springs, 374.8
8.30 et 10 p.m. et 12.15 a.m.—Le quatuor All-Star; l'orchestre de Jazz Peter Pan, et l'orchestre Fischer.

WFAA, Dallas, 475.9
6.30 et 8.30 p.m.—Le Blue Melody Boys et le Wednesday Choral Club.

WBAP, Fort Worth, 475.9
7.30 et 9.30 p.m.—Programme par les Camp Fire Girls, et les Trail Blazers.
(TEMPS OFFICIEL des MONTAGNES)
KOA, Denver, 322.4
9 et 9.10 p.m.—Orchestre Rialto et programme irlandais.

CFAC, Calgary, 406
9 p.m.—Concert spécial.
(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)
KGO, Oakland, 360.5
10 p.m.—Orchestre Halstead.

KLX, Oakland, 508.2
6, 9.30 et 10 p.m.—Clement Parker, organiste; l'orchestre American, et les Lake Merritt Ducks.

KFI, Los Angeles, 467
7, 8, 9 et 10 p.m.—Programme du Herald, concert indien, le quatuor Apollo et solistes, dans un programme irlandais.

KPO, San Francisco, 348.6
7, 8 et 9 p.m.—Orchestre Seiger, programme de musique irlandaise et concert varié.

KGW, Portland, 491.5
6 p.m.—William Boone, organiste.

MARDI, 17 MARS

WEAF, New-York
6, 7, 7.30, 8.10, 9 et 10 p.m.—Orchestre Waldorf, G. Pettine, violoncelliste; le trio Eagle, Leroy Fischer, baryton; les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.

WJY, New-York, 465.2
7.30, 8.30, 9.15 et 9.35 p.m. — L'ensemble Bayorin, récital d'orgue; l'orchestre irlandais de Lynch; programme des Campfire Girls.

WJZ, New-York, 454.3
7.15, 9, 10 et 10.30 p.m. — Orchestre Vanderbilt, concours de musique, Marie Narelle, chansons; l'orchestre Le Paradis.

WNYC, New-York, 526
7.35 et 8.45 p.m. — Programme du théâtre Rialto et concert jusqu'à 11 h.

WGBS, New-York, 315.6
6, 8.30 et 11.30 p.m.—Orchestre, concert de musique irlandaise, John Hammond, organiste.

WOR, Newark, 405.2
6.15 p.m.—La musique en dînant.

WPG, Atlantic City, 299.8
7, 9 et 10 p.m.— La musique en dînant, programme irlandais, Esther Kelly, soprano; Charles Doolin, ténor; Sam Fiskleman, violoniste; Alice Sachse, pianiste et programme de musique de danse.

W.P, Philadelphie, 508.2
6.15, 8.15, 9, 10.05 et 10.30 p.m.—Orchestre Marburger, Marie Ten Broeck, pianiste; Rudolph Thomas, pianiste; Otto Meyer, violoniste; récital de chant, l'émission hebdomadaire d'Emo et l'orchestre Marburger.

WFI, Philadelphie, 394.5
6.30, 8 et 9 p.m.—Orchestre Meyer-Davis, programme de WEAF, les musiciens Eveready.

WFBG, Altoona, 377.8
6.15, 7.15 et 11.15 p.m.—La musique en dînant, les Frères McMann, le trio Little, et les moments de galeté.

KDKA, E.-Pittsburg, 309.1
6.15, 8, 8.15, 8.30, 9, 11 et 11.30 p.m.—Orchestre Sealzo, Clarabell Nordram, soprano; le programme des Campfire Girls; le programme du Advertising Club, l'heure de musique Brunswick, concert du studio du Post et concert du Grand Théâtre.

WCAE, Pittsburg, 461.3
6.30, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre William Penn, programme de WEAF, les musiciens Eveready, et l'orchestre Silvertown.

WRC, Washington, 468.5
7, 8, 9 et 70.30 p.m.—L'orchestre New Willard, récital de chant, l'heure de Brnewick, l'orchestre le Paradis.

WGY, Schenectady 379.5
6.30, 7.40, 9, 10.30 et 11.30 p.m.—Orchestre New Kenmore, airs et chants irlandais. l'heure de Brunswick, orchestre Le Paradis; BoiscIair, organiste.

WGR Buffalo, 319
6, 8, 9 et 10 p.m.—Le trio Halpryd, programme de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.

WBZ, Springfield, 333.1
6, 6.45, 7.45, 8.15, 9 et 10.10 p.m. — L'ensemble Wiggin, chant, par Violet Gridley; l'orchestre Hector, programme irlandais, l'heure de Brunswick et programme spécial irlandais.

WEEI, Boston, 475.9
6.15, 7.15, 7.30, 9, 9 et 10 p.m.—Le Big Brother Club, Fleur Brousseau, chant; les musiciens Eisenbourg, concert de WEAF, les musiciens Eveready, l'orchestre Silvertown.

WNAC, BOSTON, 280.3
6, 8.10 et 10.15 p.m. — Les Campfire Girls, l'orchestre American, et programme de musique de danse.

WJAR, Providence, 305.9
6, 9 et 10 p.m.—Programme de WEAF, les musiciens Eveready, et l'orchestre Silvertown.

WWJ, Detroit, 352.7
6, 8, 9 et 10 p.m.—La musique en dînant, programme de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.

WCX, Détroit, 516.9
6 et 10 p.m.—L'ensemble Goldkette et le programme du Roi Apple Club.

WTAM, Cleveland, 389.4
6. p.m.—Orchestre Statler.

WHK, Cleveland, 273.
6.30 p.m.—Orchestre Gili.

WEAR, Cleveland, 389.4
7, 9 et 10 p.m.—Vincent-H. Percy, organiste; programme de WEAF, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.
(TEMPS CENTRAL OFFICIEL)
WSAI, Cincinnati, 325.9
B 7, 8, 9 et 10 p.m.—Orchestre Gibson, orchestre Eveready, et orchestre Silvertown.

W.L.W., Cincinnati, 422.3
6, 8, 8.30 et 9.30 p.m.—La musique en dînant, quatuor, solo de flûte; la fanfare du Hughes High School, et les Campfire Girls.

W.C.C.O., Minneapolis, 416.4
6.15, 8 et 9 p.m.—Orchestre Dick Long, les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.

W.L.S., Chicago, 344.6
6.30, 10, 11 et 12 p.m.—Spécialités du studio, le Women's Glee Club, programme de vaudeville et revue de minuit.

W.M.A.Q., Chicago, 447.5
6 et 9.15 p.m.—Orgue et orchestre et programme de la Saint-Patrice.

W.G.N., Chicago, 370.2
6, 8 et 10 p.m.—Orgue et orchestre, l'heure classique, orchestre Bester.

W.Q.J., Chicago, 447.5
7 et 10 p.m. et 1 a.m.—La musique en dînant, les Skylarks de Rainbo et l'heure Hotsy-Totsy.

K.Y.W., Chicago, 535.4
7, 8, 9 et 10 p.m. et 1 a.m.—La musique en dînant, l'heure de Brunswick, la soirée musicale, la soirée "At Home", et le club Insomnia.

W.C.E.E., Elgin, 276
7 et 11 p.m.—L'orchestre Boss's Own, et musique de danse.

W.T.A.S., Elgin, 302.8
8 p.m.—Programme de danse du studio.

W.H.A.S., Louisville, 399.7
7.30 p.m.—Les musiciens de Zoeller.

W.O.C., Davenport, 483.6
8 et 9 p.m.—Les musiciens Eveready et l'orchestre Silvertown.

K.S.D., Saint-Louis, 545.1
6, 9 et 10 p.m.—Orchestre Rader, programme irlandais, John Wynne, baryton, Emma Walter, pianiste; programme de Evelyn Frawley.

W.H.B., Kansas-City, 365.6
7 et 8 p.m.—Programme de musique et concert de la Saint-Patrice.

W.D.A.F., Kansas-City, 365.6
11.45 p.m.—Programme des Nighthawks.

W.O.A.W., Omaha, 526
6.25 et 9 p.m.—La musique en dînant, programme de la Saint-Patrice.

K.F.K.X., Hastings, 288.3
5.15 et 10 p.m.—La musique de K.D.K.A. et le programme de K.D.K.A.

W.S.B., Atlanta, 428.3
5, 8 et 10.45 p.m.—Musique, les artistes de Vick Meyers et les Ritz Harmony Boys.

K.T.H.S., Hot Springs, 374.8
8.30 et 9.45 p.m.—Concert Saint-Patrice et l'orchestre New Arlington.

W.F.A.A., Dallas, 475.9
6.30, 8.30 et 11 p.m.—Musique hawaienne, les Campfire Girls, chorale, et Brown, organiste.

W.P.A.B., Fort Worth, 475.9
7.30 et 9.30 p.m.—Concert classique et ensemble de violons.

C.N.R.R., Regina, 420
9 p.m.—Concert irlandais.

C.F.A.C., Calgary, 400
8.45 p.m.—Trio, et Geo. Scothman, baryton.
(TEMPS OFFICIEL DES COTES DU PACIFIQUE)
K.G.O., Oakland, 360.3
8 et 10 p.m.—Concert irlandais et orchestre Halstead.

K.F.I., Los Angeles, 467
7, 8, 9 et 10 p.m.—Musique, studio de l'Examiner, quatuor mixte et l'heure de balade Packard.

K.H.J., Los Angeles, 404.1
6, 8 et 10 p.m.—Orchestre Hickman, musique et orchestre.

K.P.O., San Francisco, 348.6
6.30, 7.30 et 8 p.m.—Les Campfire Girls, l'orchestre Seiger et la fanfare de l'armée des Etats-Unis.

K.G.W., Portland, 491.5
8.30 et 10 p.m.—Concert et les Multnomah Strollers.


"KANT-KREASE"
35¢ FAUX-COLS
Chacun
3 pour $1.00
FLEXIBLES
Les faux-cols Semi-Mous qui ne se rétrécissent pas ni se froissent. Demandez à votre fournisseur de vous montrer les nouvelles formes aux coins arrondis.
Jooke
KANTKREASE CAMBRIDGE
CAMBRIDGE


## AU POSTE C. K. A. C.

Demain après-midi, le poste radiotéléphonique de la "Presse" donnera l'émission suivante :

A 4 heures : Température et les derniers cours de la bourse, à Montréal et New-York.

# BEL ELOGE DE GRANBY PAR LE MAIRE BOIVIN

**La grande prospérité de cette petite ville des Cantons de l'Est.**

## AU POSTE C. K. A. C.

Entre deux morceaux de musique, exécutés par l'Harmonie de Granby, hier après-midi, le maire Ernest Boivin, de cette municipalité, a prononcé le discours suivant :

Aujourd'hui, c'est la Cité de Granby représentée par son maire et l'excellent corps de musique qui porte le nom "Harmonie de Granby", qui profite du concours organisé par notre journal national la "Presse" pour faire connaître à tous les habitants de notre belle province de Québec, aux autres citoyens du Canada et à nos cousins des Etats-Unis, le talent de ses musiciens, un résumé de son histoire, ses attraits comme endroit de tourisme et ses nombreux avantages comme centre industriel.

La Cité de Granby est la plus jeune et la moins populeuse de toutes les villes qui, jusqu'à présent, ont participé au concours qui démontre si bien l'esprit d'initiative de notre grand quotidien, et l'intérêt que porte la "Presse" non seulement à la Cité de Montréal, où elle est si populaire et si répandue, mais aussi à toutes les villes, les paroisses et les cantons, qui composent notre patrimoine national. Granby a voulu céder le pas à ses sœurs aînées. Elle a attendu son tour. Elle vient maintenant réclamer sa part de publicité, démontrer que ses musiciens ont droit à vos suffrages, proclamer que ses citoyens sont actifs et entreprenants, et que ses avantages au point de vue de l'industrie et du commerce, en font un endroit recherché par les grands établissements du Canada et des Etats-Unis, qui cherchent à établir de nouvelles succursales et des industries nouvelles en notre pays.

C'est en 1801 que les cantons de Milton et de Granby, ont été cédés par le roi Georges III, à une quarantaine de loyalistes, restés fidèles au Drapeau et à l'Empire, et c'est à cause de sa grande amitié pour le Marquis de Granby, que le souverain d'alors décida que ce canton porterait toujours son nom. Le village établi au centre du canton et la cité qu'il est devenu, a porté, porte encore et portera toujours le même nom de Granby. C'est en 1830, alors que notre population était d'environ soixante-quinze personnes, qu'un pasteur anglican prêcha à Granby pour la première fois. C'est aussi en 1830 que fut constituée à Granby, la première église Congrégationaliste, et c'est en cette même année, que M. Harlow Miner y établit une tannerie, comme première industrie. C'est sept années plus tard que fut fondée la Paroisse Catholique du Saint-Cœur de Marie, qui compte aujourd'hui plus de seize cents familles, aussi à l'action spirituelle de M. l'abbé Romuald Lamoureux.

Nombreux sont ceux qui ont contribué à l'établissement et à la prospérité du village et de la cité de Granby. Le temps ne me permet pas de citer tous les noms mais deux méritent une mention toute spéciale. Feu S. Henderson C. Miner, fils de notre premier industriel, développa l'industrie fondée par son père. Il devint maire du village, établit nos deux grandes manufactures de caoutchouc, y amena notre industrie de tabac et assista de ses conseils, de son influence et de son argent presque toutes les autres industries qui sont maintenant établies parmi nous. Feu l'abbé Marcel Gill curé de Granby pendant trente ans, fut aussi le témoin et l'un des artisans de son expasion rapide et certaine. Il fonda notre collège commercial, dirigé par les religieux du Sacré-Cœur. Il agrandit, en partie avec ses propres deniers, notre excellent couvent qui est placé sous la direction des religieuses de la Présentation. Il construisit le presbytère actuel, et érigea sans répartition, notre belle et grande église catholique qui n'attend que sa décoration intérieure pour devenir l'une des plus imposantes de la province. Il fut à plus d'un titre le véritable père de notre population, jouissant de l'affection et de l'estime non seulement de ses paroissiens dont le nombre augmenta de huit cents à près de six mille, mais aussi du respect et de l'estime des adhérents des églises Méthodiste, Anglicane et Congrégationaliste qui toutes trois, ont à Granby des édifices religieux imposants et des congrégations nombreuses et prospères.

La population, à l'origine anglaise et irlandaise est devenue comme celle de tous les Cantons de l'Est en grande partie canadienne-française, mais les descendants des premiers pionniers de notre région conservent encore leurs intérêts dans nos industries et notre commerce et vivent avec les nôtres dans la plus grande harmonie. En effet, avec ses quatre églises, ses grandes usines, ses beaux magasins, son collège commercial, son magnifique couvent et l'un des meilleurs High Schools de la province, Granby donne à tous les habitants du Canada le plus bel exemple de la bonne entente entre les races, de la justice égale pour tous et du succès qui couronne la co-opération constante de tous les éléments de la population pour le plus grand bien de la cité.

Granby a une population d'environ 8000 personnes. Elle est sise sur les bords de la rivière Yamaska, et sa rue principale, qui sera cette année complètement refaite, forme partie de la Route de la Victoire qui relie la Métropole du Canada à la Ville Reine des Cantons de l'Est. Située à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke, elle possède trois hôtels, le Granby, le Windsor et l'Union qui ne cèdent en rien aux meilleurs des petites villes de la province et qui permettent aux voyageurs et aux touristes qui nous viennent toujours de plus en plus nombreux, de trouver chez nous l'agrément et le confort.

Nos principales industries sont celles du caoutchouc et du tabac. La plus ancienne est la manufacture de caoutchouc "Granby" fondée par l'ex-maire Miner et vendue par la suite à la "Canadian Consolidated Rubber Company", qui lorsqu'elle est en pleine opération, emploie environ 700 personnes. La manufacture de tabac Empire, succursale de la compagnie de tabac Imperial, vend ses produits dans tous les coins du pays et emploie environ 750 ouvriers. La manufacture de caoutchouc "Miner" établie elle aussi par notre ex-maire, contrôlée par sa digne veuve et dirigée par son neveu monsieur W. H. Miner, est notre usine la plus importante et emploie à elle seule près de 1000 personnes. La compagnie "Granby Elastic Web" fondée et dirigée par le maire actuel fut la première de son genre au Canada. Le succès a couronné ses débuts modestes et elle donne aujourd'hui un travail continue à environ 150 personnes. La manufacture de cigares de M. J. Bruce Payne fabrique les cigares Marie Antoinette, Lords of Canada, Pharaoh et autres avec une capacité totale de 5,000,000 de cigares par année. M. Payne est un enfant de Granby qui s'est toujours intéressé au succès de la ville et il est le seul manufacturier de cigares du pays qui ait exposé ses produits à la grande exposition impériale de Wembley. La manufacture de boîtes "Meyer-Thomas" est actuellement en opération vingt-quatre heures par jour. La compagnie "Giddings Limitée" fabriquant de voitures d'enfants et des chaises en bois et en jonc, est connue dans toutes les parties de l'Empire, par la qualité de ses produits. Je ne ferai que nommer notre manufacture de bain dirigée par M. Lapierre, nos manufactures de peignes et d'objets de fantaisie, dirigées l'une par MM. Clouston et Cowley et l'autre par M. McComiskey; nos manufactures de portes et de châssis dirigées par MM. Solomon et Charron, la Laiterie de Granby dirigée par M. Leclerc; la manufacture de briques portant le nom de "Granby Clay Products", la fabrique d'objets sanitaires dirigée par MM. Bradford et la compagnie "Unified Maple Products", mais j'ai déjà démontré à mes auditeurs que Granby est un centre industriel et que les nouvelles manufactures qui y seront fondées y obtiendront le même succès que celles qui y sont déjà établies.

L'un des plus beaux parcs naturels de la province occupe plusieurs arpents au centre de la ville. Un autre parc public, cadeau de la famille Miner, un terrain athlétique d'environ quinze arpents, un magnifique rond de courses, un terrain de golf, une patinoire, un "Curling Club", une salle publique à l'hôtel de ville et un théâtre moderne sont autant d'endroits de récréation et d'amusement. Les Chevaliers de Colomb, le Cercle Miner, et le Club des Hommes d'Affaires ont aussi des salles bien aménagées où les visiteurs étrangers sont toujours reçus avec courtoisie et bienveillance. Notre système d'aqueduc est parfait et l'eau provenant d'un lac limpide de la montagne du Shefford, distribuée par gravité et analysée deux fois par année a toujours été trouvée pure et hygiénique. Nos règlements municipaux répondent à tous nos besoins. La vente de la viande et du pain est minutieusement surveillée et nous croyons que Granby est la seule cité de la province ayant un règlement adopté avec l'approbation du Ministère Fédéral de l'Agriculture en vertu duquel un médecin vétérinaire spécialement nommé à cette fin, surveille constamment le lait dans les limites de la cité. Les registres de nos églises et les statistiques nous démontrent qu'il y a moins de décès à Granby que dans toute autre ville de population égale au pays. Nos citoyens sont respectueux des lois et des règlements que deux constables sont seuls requis pour y maintenir l'ordre et que le gouvernement provincial n'a pas encore jugé à propos d'y établir même une Cour de Magistrat. Il serait donc vrai de dire que les entrepreneurs de pompes funèbres et autres semblables sont les seuls que nous ne pouvons pas conscientieusement inviter à venir s'établir parmi nous avec l'assurance qu'ils pourront faire un succès de leurs professions respectives.

Notre dette municipale n'est pas élevée. Notre actif et nos surplus sont considérables. Nos taxes municipales et scolaires sont comparativement modérées. Nos trottoirs sont des plus modernes. Nos rues sont bien pavées. Notre système de protection contre le feu ne laisse rien à désirer et notre système d'éclairage électrique est absolument parfait.

Quatre convois par jour sur la voie du chemin de fer National Canadien et six convois par jour sur la ligne des tramways de la Rive Sud nous donnent des communications faciles avec la ville de Montréal et les autres centres importants du Canada. Notre service de fret est excellent et nous avons raison d'espérer que la construction prochaine d'une voie ferrée de Granby à Richmond nous placera sur la ligne la plus courte et la plus directe entre la ville de Québec et les principaux centres des Etats-Unis d'Amérique.

Notre conseil municipal est composé de six échevins dont deux sont élus pour chacun des trois quartiers de la cité et d'un maire dont l'élection dépend de tous les contribuables. Au conseil comme ailleurs, la meilleure entente existe entre les représentants des deux races et.—fait notable,—depuis notre fondation aucun maire de Granby n'a jamais eu de lutte à subir pour occuper la position de premier magistrat du village ou de la cité. La Cité possède une Chambre de Commerce très active dont les efforts pour nous amener de nouvelles industries sont généreusement secondés par notre conseil municipal. Les manufacturiers américains qui veulent éviter les droits de douanes sur les produits qu'ils vendent au Canada et jouir de la préférence britannique, ne trouveront nulle part un meilleur endroit pour établir une usine canadienne. Les unions ouvrières internationales n'ont pas de succursales à Granby et le succès des industries déjà établies, le contentement des ouvriers et l'absence des grèves démontrent que chez nous l'ouvrier cherche toujours le succès du patron et que le patron sauvegarde toujours l'intérêt de l'ouvrier.

Granby est le siège de la société d'Horticulture du comté de Shefford et les fruits et les fleurs exposés chaque année sous les auspices de cette société ne sont nulle part surpassés. Presque tous nos ouvriers sont propriétaires. Nos rues sont bordées d'érables et nos résidences et les terrains qui les entourent sont entretenus avec goût et propreté. Granby a été la demeure de feu Palmer Cox, artiste et poète qui est né dans le canton de Granby et qui a érigé le château "Brownie" sur la rue Elgin. Le touriste peut contempler à la fois les montagnes de Yamaska, de Rougemont, de Beloeil, de Shefford, d'Orford et quelquefois même les montagnes vertes du Vermont.

Les tournois organisés entre nos équipes de "golf" et de "curling" et ceux de la métropole et nos nombreuses industries dont le bureau chef est à Montréal, entretiennent les relations les plus cordiales entre les citoyens de la plus grande et ceux de la plus petite des cités de la Province et c'est avec confiance que je sollicite pour nos musiciens les votes qui leur permettront d'occuper une position enviable parmi les différents corps de musique qui ont pris part à ce grand concours. Les membres de notre Fanfare sont pour la plupart des ouvriers de nos usines. Sans espoir de récompense, ils consacrent leurs loisirs à l'étude de la musique et se dévouent continuellement pour l'amusement et la récréation de leurs concitoyens. Habilement dirigés par le professeur Flavien Casavant, ils ne reçoivent aucun salaire et ne demandent que votre approbation et vos votes pour les récompenser de leurs efforts. "La Presse" par son excellent poste transmetteur leur a permis de se faire entendre par des milliers d'auditeurs et c'est pour eux, pour mes concitoyens et pour tous ces auditeurs invisibles, que j'adresse au plus grand journal français d'Amérique, nos plus sincères remerciements.

## FEU M. D. LAROCHELLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 16—M. Désiré Larochelle, banquier bien connu dans les cercles d'affaires canadiens-français de la ville, et gérant durant plusieurs années de la Banque d'Hochelaga, est mort subitement hier soir alors qu'il se rendait chez lui pour prendre son souper.

M. Larochelle était né à Joliette il y a 47 ans et il avait été gérant de banque à Montréal, à Sturgeon-Falls et à Ville-Marie. Il ne laisse aucun parent à Ottawa. Deux de ses frères vivent aux Etats-Unis et sa sœur unique est religieuse dans la Congrégation de la Providence.

## C. F. C. F., MONTREAL, 411

Ce soir, le poste radiotéléphonique de la compagnie Marconi donnera les émissions suivantes :
7 h. 15—Contes pour les enfants.
7 h. 30—Concert par un orchestre.
8 h. 15—Programme de musique vocale et instrumentale.
10 h. 30—Musique populaire de danse.

# NOUVELLES OUVRIERES

**Au conseil central des syndicats catholiques et nationaux, de Montréal.**

## ELECTION D'OFFICIERS

Le Conseil Central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal a tenu son assemblée d'élection, vendredi soir, à la salle No 2 de l'édifice des syndicats. Un grand nombre de délégués, porteurs de nouvelles lettres de créance, étaient présents à la réunion. MM. les abbés A. Boileau et A. Périer étaient sur l'estrade d'honneur.

Voici les résultat des élections: président, M. Clovis Bernier; vice-président, M. R. Lajoie; secrétaire-archiviste, MM. Gougeon; secrétaire-correspondant, M. J.-P. Malo; secrétaire-financier, M. G. Tremblay; trésorier, M. A. Sénécal; statisticien, M. G. Durand; commissaire-ordonnateur, M. A. Dubois; sentinelle, M. R. Granger.

L'installation des officiers aura lieu à la prochaine assemblée. On procédera également à la formation des comités. Le Conseil Central a accepté avec enthousiasme la demande d'affiliation du Syndicat catholique des employés de magasin, section No 3. Ce Syndicat compte déjà une centaine d'adhérents.

Le Conseil Central a décidé d'écrire au comité d'éclairage du conseil municipal, afin de demander une réduction des taux d'électricité. Il est avéré que la plupart des cités canadiennes et américaines ont de l'électricité à meilleur compte que nous. Le comité spécial de la ville étudie actuellement la question.

Le Conseil syndical catholique de l'imprimerie demande aux syndicats de réclamer avec persistance l'étiquette syndicale sur toutes les impressions et de conférer avec M. J. Comeau, quand ils ont des contrats d'impression à donner, afin de favoriser les ateliers qui doivent recevoir l'appui du mouvement.

Le Conseil Central, d'accord avec l'Association catholique des voyageurs de commerce, proteste contre l'introduction d'un bill au parlement fédéral, tendant à faciliter le divorce.

Le Conseil, après une longue discussion à laquelle prirent par les délégués A. Latreille, H. Desrochers, M. Dieumegarde, D. Pilon, G. Tremblay, a décidé de demander au gouvernement fédéral de continuer l'allocation accordée au Conseil national d'hygiène et à toutes les provinces du Canada, pour combattre les maladies vénériennes.

Sur proposition du délégué A. Gauthier, le Conseil décide d'envoyer une lettre de remerciement au R.P. LeBel, s.j., qui a bien voulu faire donner par le R.P. Plamondon, s.j., devant les anciens retrajtants de la Villa St-Martin, une conférence publique sur les associations neutres.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu, le 27 mars prochain. M. O. Filion a rempli les fonctions de président d'élection, assisté de M. A. Dubois comme secrétaire.

## AU PARTI OUVRIER

Le 3ème vice-président de la section provinciale du parti ouvrier du Canada, M. Jos. Cantin, de Québec, était à Montréal, hier, dans l'intérêt de l'organisation. Il a obtenu une charte d'affiliation du conseil exécutif provincial, pour le nouveau club ouvrier, qui a été récemment fondé à Saint-Sauveur de Québec. L'inauguration solennelle du nouveau club est fixé au 5 avril prochain. A cette occasion une grande assemblée sera tenue à laquelle MM. S. Woodworth, député ouvrier à la Chambre des Communes d'Ottawa et chef du parti ouvrier du Canada, M.-E. Alarie, de Montréal, président général de la section provinciale du parti ouvrier, et autres militants du mouvement adresseront la parole.

## LE GYMNASE OUVRIER

Les actionnaires du gymnase ouvrier sont priés de se présenter au No 11, rue Saint-Paul ouest, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., tous les jours, à l'exception du samedi, d'ici au 1er avril, avec leur certificat d'actions afin d'obtenir remboursement. Par ordre du secrétaire-trésorier.

## BRIQUETEURS NATIONAUX

L'union canadienne des briqueteurs, incorporée, a tenu l'une des plus belles et enthousiastes assemblées de son histoire, vendredi soir, au Temple du travail, sous la présidence de M. Omer Deleau. Plusieurs nouveaux membres ont été initiés. Le trésorier, M. Ed. Berthiaume, a soumis son rapport financier pour l'exercice écoulé; ce rapport a été accepté et le trésorier vivement félicité pour son bon travail accompli.

Le président général de la Fédération canadienne du travail, M. David Giroux, a fait un discours dans lequel il a particulièrement insisté sur la nécessité de montrer au public en général, la force et les progrès constants du mouvement ouvrier national canadien à Montréal. Après ce discours, l'assemblée a décidé, par un vote unanime, que l'union canadienne des briqueteurs de Montréal, incorporée, sortira en procession le jour de la fête du travail, le 1er lundi de septembre prochain. L'heureux gagnant du tirage, à cette assemblée, a été M. Adélard Brien.

## CHEZ LES CORDONNIERS

L'union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U. a tenu une très nombreuse assemblée, vendredi soir, à la salle Gareau. Tel qu'il avait été annoncé, le secrétaire donna lecture de la liste de prix uniforme dressée par le comité. L'assemblée s'est déclarée hautement satisfaite du beau travail accompli par le comité. La lecture de cette liste sera faite encore deux fois, afin de permettre à tous les membres sans exception d'en prendre connaissance, et de donner leur opinion à ce sujet. La seconde lecture aura lieu à l'assemblée de vendredi prochain, 20 courant.

Le local a ensuite procédé à l'élection de ses délégués au Congrès général des cordonniers de la "Boot and Shoe Workers Union", qui se tiendra à Montral, en mai prochain. Les délégués élus à ce congrès sont: MM. Zotique Lespérance, Georges Steven et Charles McKercher. Le local a nommé M. Jos. Lemieux délégué au conseil des métiers et du travail, de Montréal, et M. Arcade Valiquette, délégué au concert conjoint No 17.

Une grande assemblée de la liste de prix uniforme pour les apprentis et tailleurs de coton, sera tenue demain soir

# PRÈS DE 200,000



# Exemplaires de LA PRESSE furent vendus samedi dernier

La valeur d'un journal, au point de vue des annonceurs, est proportionnée à l'intérêt que lui portent ceux qui le lisent. En d'autres termes, ce n'est que lorsqu'il a su intéresser ses lecteurs, gagner leur confiance et leur faveur qu'il constitue une source de bénéfices pour l'annonceur.

Si la "Presse" a pu jouir d'un tel prestige auprès de ses lecteurs, c'est parce qu'elle a toujours été le journal du peuple. On ne saurait en avoir de meilleure preuve que dans son tirage de samedi dernier, 14 mars — lequel a été de 197,301 exemplaires **VENDUS**.

Tous les annonceurs en sont venus à se rendre compte que cette masse de lecteurs de la "Presse" constitue pour leurs entreprises diverses un marché aux possibilités merveilleuses, un marché des plus appréciateurs des efforts qu'ils font pour améliorer sans cesse leurs produits.

Aucun journal ne saurait rester au même point. Il progresse ou il recule. Il offre à ses annonceurs un pouvoir d'attraction plus ou moins grand.

La "Presse", par suite de son constant développement, assure sans cesse plus de profits à ses annonceurs parce que leurs annonces s'adressent à un plus grand nombre de lecteurs enthousiastes. Voilà les éléments qui servent à établir l'efficacité de la publicité.

**Le plus grand tirage quotidien au Canada**

La "Presse" peut se glorifier d'être le premier journal du Canada à atteindre un tirage aussi phénoménal.

On peut se faire une idée des progrès rapides et constants de la "Presse" en comparant les chiffres suivants:

| | |
|---|---|
| Tirage du 2e samedi de mars 1921 | 149,261 |
| Tirage du 2e samedi de mars 1925 | 197,301 |

**Soit une augmentation de 48,040 en quatre ans.**

**Les annonceurs dans la "Presse" de samedi dernier apprendront avec plaisir que le taux qu'ils paient est plus bas par mille de circulation que celui de tous les autres journaux quotidiens de L'UNIVERS !**

# LA PRESSE

LE JOURNAL QUI DOMINE SUR LE MARCHE MONTREALAIS

# DETROIT RY. DESCEND A 11---ATLANTIC SUGAR ACTIF A 24 1/4

## RAPPORT ANNUEL DE SIMPSONS, LIMITED

Le rapport financier de Simpsons, Limited, de Toronto, pour l'exercice terminé le 4 février 1925, indique un actif liquide de $9,083,650 contre un passif exigible de $2,929,911, soit un capital d'exploitation de $6,154,739. Le rapport est un bilan consolidé de Robert Simpson Company et de ses filiales, qui ont été réorganisées récemment sous le nom de Simpsons, Limited. Les profits de l'exercice se sont élevés, avant dépréciation, à $1,815,707, contre $1,683,597 l'année précédente. Un montant de $521,839 a été porté à la réserve pour dépréciation, contre $429,670 l'année précédente, de sorte que les profits applicables au paiement des dividendes sont de $1,293,868, contre $1,253,926 en 1924.

Voici le bilan:

ACTIF

| | |
|---|---|
| Mdse. en mains | $ 7,075,571.70 |
| Comptes rec. | 1,416,717.34 |
| Payements d'av. | 456,428.66 |
| Encaisse | 134,932.53 |
| Placements | 165,887.06 |
| Frais payés d'av. | 673,334.20 |
| Fonds d'am. | 31.22 |
| Terrains et bât. Montréal et Toronto | 11,813,420.59 |
| A Régina et Halifax | 1,291,665.74 |
| | $23,027,989.04 |

PASSIF

| | |
|---|---|
| Prêts à la banque | $ 427,374.87 |
| Comptes payables | 1,609,170.64 |
| Rés. pour taxes, etc. | 613,326.62 |
| Reserve pour bonis | 275,039.40 |
| Hypothèques | 418,165.99 |
| Obl. hypoth. | 2,132,058.65 |
| Act. priv. | 3,350,000.00 |
| Obligations | 5,600,000.00 |
| Réserve pour déprec. | 3,225,116.21 |
| Capital et surplus | 5,372,736.66 |
| | $23,027,989.04 |

## LA SAGUENAY PULP

Une nouvelle assemblée des membres du comité de protection des obligations de la Saguenay Pulp a eu lieu ces jours-ci, et a été ajournée au 25 du courant. Différentes questions de routine ont été soumises aux membres. On attend le règlement définitif de cette affaire très prochainement.

En attendant, le président du comité déclare que les moulins marchent, et qu'on a des commandes en carnet qui vont tenir les moulins en activité. La compagnie a fait couper un peu moins de bois cette année, parce qu'il lui restait des produits à écouler de l'an dernier. La Saguenay vend actuellement ses produits sur les marchés américains.

## COTE DES GRAINS

Chicago, 16.—Blé—Mai 167¾; juillet 148¾.
Maïs—Mai 122¼; juillet 125⅛.
Avoine—Mai 46⅜; juillet 48¼.


## La Ménagère Canadienne a prouvé qu'elle était une spéculatrice prévoyante et habile

PARMI les spéculateurs dont la prévoyance, l'audace et le courage ont été récompensés par la hausse potentielle des obligations choisies municipales et gouvernementales d'Allemagne et d'autres pays étrangers qui furent recommandées quand elles se vendaient à une fraction de leur valeur réelle, les plus en évidence ce sont nos ménagères canadiennes.

Nos registres indiquent que la ménagère, la surveillante du foyer, a donné un exemple remarquable comme surveillante des placements, ainsi qu'elle l'a prouvé dans le domaine des valeurs étrangères.

Nous pourrions dire que l'intuition ou la prévision de la ménagère lui a indiqué ce qu'il fallait acheter et quand il fallait l'acheter.

Elle a acheté quand les prix du marché étaient bas — quand il y avait une dépression apparente — elle savait qu'une bonne obligation gouvernementale ou municipale, appuyée par l'énergie de millions de personnes et par des ressources inépuisables, finirait tôt ou tard par prendre de la valeur.

La ménagère a reçu sa récompense.

La somme de $400 placée par une de ces entreprenantes clientes, il y a un peu plus d'un an, a rapporté $28,000.00.

**Aujourd'hui** c'est **encore la ménagère** qui déploie son assurance et sa prévoyance; **elle achète maintenant** les obligations choisies municipales et gouvernementales de France, d'Allemagne et d'autres pays étrangers que nous recommandons actuellement pendant qu'elles peuvent être achetées à des prix extrêmement bas. **Elle comprend que tôt ou tard des hausses splendides se produiront.**

Elle recevra sa récompense en temps et lieu.

L'Histoire n'est pas seulement tenue de se répéter—elle l'a fait—elle le fait actuellement.

Achetez vos obligations choisies municipales et gouvernementales de France et d'Allemagne maintenant, avant la grande hausse.

Il n'y a pas de temps à perdre.

Il nous fait toujours plaisir de fournir gratis des renseignements complets et le bénéfice de notre expérience et de nos avis.

Venez ou écrivez.

M. GUSTAVE BRAULT
Gérant du Département Français

LA MAISON DE PLACEMENTS
**C.M. CORDASCO & COMPAGNIE**
290 RUE ST-JACQUES
MONTREAL, CANADA


## A la Bourse des MINES

Cours fournis par Mount Co. Limited, courtiers en mines, Montréal.

| Valeurs | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Atlas | 4 | 4¼ |
| Argonaut Gold | 36 | 37 |
| Baldwin | 6¼ | 6⅝ |
| Beaver Consolidated | 33 | 33¼ |
| Bidgood | 10½ | 11 |
| Buckingham | 4 | 4¼ |
| Castle Tretheway | 80½ | 81½ |
| Clifton-Consolidated | 17½ | 18 |
| Coniagas | | 1.99 |
| Cons. West Dome | 16½ | 16¾ |
| Crown Reserve | 42½ | 43 |
| Dome Mines | 14.00 | 14.25 |
| Gold Dale | 20 | 20½ |
| Hattie Gold M. Ltd. | 1½ | 1¾ |
| Hollinger Cons. | 13.80 | 14.00 |
| Indian | 16 | 14 |
| Keeley | 2.02 | 2.06 |
| Kirkland Lake | 45½ | 46 |
| Lake Shore M. Ltd. | 5.85 | 5.86 |
| La Rose | 41 | 42 |
| Lorrain | 20 | 20¼ |
| McIntyre | 17.35 | 17.45 |
| Moneta | 15½ | 16 |
| McKin. Dar. Savage | 53½ | 54 |
| Mining Corp. of Can. | 2.61 | |
| Nipissing | 6.15 | 6.30 |
| Newray Mines Ltd. | 25 | 26 |
| Peterson Lake | 9½ | 9⅝ |
| Pore. Crown | 5½ | |
| Preston East Dome | 9⅝ | 9¾ |
| Rouyn Gold | 6 | 10 |
| Temiskaming | | 25 |
| Tech-Hughes | 1.20 | 1.40 |
| Tough Oakes | 24½ | 26 |
| Vipond Cons. | 1.23 | 1.29 |
| West Tree | 3⅛ | 3⅜ |
| Wright Hargraves | | 4.65 |

## CONIAGAS MINES

Le revenu total de la Coniagas Mines, en 1924, s'est élevé à $599,738; ce montant inclut $358,555 provenant de l'exploitation et l'intérêt des placements. Les profits, avant l'ajustement de la réserve pour actions placements, étaient de $461,131; après ces appropriations, le solde reporté au surplus fut de $489,584. Comme le solde précédent était de $1,878,868, le total applicable aux dividendes s'est élevé à $2,368,442; de ce montant, un dividende de $100,000 a été versé.

A l'incendie du moulin, en mai 1924, il restait dans les mines Coniagas et Tretheway environ 30 tonnes de minerai concassé contenant près de 200,000 onces d'argent; mais les directeurs ne croient pas qu'il serait avantageux d'ériger un nouveau moulin en ce moment.

A l'assemblée annuelle qui a eu lieu à St. Catherines, on n'a pas donné beaucoup de détails sur les travaux à la propriété Coniaurum, acquise en juin dernier. En août, le forage était fait à un profondeur de 1,092 pieds.

## LES SUCRES

New-York, 16.—Le marché des sucres bruts était soutenu et sans changement à 4.77 cents, pour l'option immédiate, les droits payés, et à 4.84 cents, pour la livraison plus éloignée. On ne rapporte qu'une vente: celle de 5,000 sacs de sucre cubain, à un opérateur, pour livraison en avril, à 4.84 cents.

Le marché à terme des sucres bruts a été peu actif; mais le ton a été ferme et les cours ont subi peu de changements, entre une hausse d'un point et une baisse d'autant. Mars était à 3.03, mai à 3.10, juillet à 3.27, septembre à 3.40.

Le sucre raffiné était sans changement. Le granulé type cotait entre 6.00 et 6.20 cents. Il y a eu peu de demande.

Le raffiné futur était nominal.

## LES CAFES

New-York, 16. — Le marché à terme des cafés a été en hausse de 5 à 18 points. On estime les ventes à 20,000 sacs. La cote indiquait: mars, 20.33; mai, 19.33; juillet, 18.23; septembre, 17.36; octobre, 17.18; décembre, 16.72.

L'option immédiate du café était tranquille.

## LE MARCHE DU COTON

New-York, 16. — Les futurs ont été irréguliers.

| | |
|---|---|
| Janvier | 2540 |
| Mars | 2552-58 |
| Avril | 2565 |
| Mai | 2577-85 |
| Juin | 2588 |
| Juillet | 2599-2606 |
| Août | 2570 |
| Septembre | 2570 |
| Octobre | 2550-55 |
| Novembre | 2554 |
| Décembre | 2557-58 |

L'option immédiate a été soutenue.
Middling Uplands . . 2596

Liverpool, 16. — L'option immédiate était tranquille.

Les prix étaient soutenus.

| | |
|---|---|
| Middling américain | 1538d |
| Middling bon | 1448d |
| Middling fully | 1403d |
| Middling low | 1343d |
| Ordinaire bon | 1243d |

Les ventes ont été de 2,000 ballots, dont 1,500 de coton américain.

Les arrivages ont été de 2,000 ballots. Les futurs ont été soutenus.


**Des valeurs municipales**

judicieusement choisies doivent faire le fond du portefeuille.

Comme titre de bon aloi, nous recommandons dans cette catégorie les obligations

**Ville de Terrebonne**
5% — 1932 - 1954

pour donner à vos économies un revenu net de

**5%**

*Circulaire et tous renseignements sur demande.*

**RENÉ-T. LECLERC**
Incorporée
Montréal:- 166, rue S.-Jacques
Québec:- 74, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)
16,18,21 a 181


## LA SITUATION DU DETROIT UNITED RY.

"On m'a fait dire beaucoup plus que je n'en ai réellement dit", a déclaré M. J.-W. Simard, séquestre du Detroit United Railway, au cours d'une entrevue accordée à notre représentant, ce matin. Je suis optimiste, il est vrai, mais à une condition: c'est que la situation qui existe actuellement dans la région de Détroit s'améliore, c'est que la dépression dans laquelle se trouve l'industrie de l'automobile disparaisse. Je suis d'opinion que ce ne devrait pas tarder.

"En ce moment, on est à faire un relevé de toutes les ressources de la compagnie, afin de savoir exactement où on en est. Je puis assurer que les propriétés de la compagnie sont en excellent état; les voies, le matériel roulant, les hangars, etc., ont été maintenus en parfaite condition.

"Il ne faut pas oublier que la Detroit United dessert une population de 1,300,000 habitants et que le transport y est accordé, par la Commission des utilités publiques du Michigan, exclusivement à la compagnie, et ce à des taux profitables. L'exploitation des autobus et du chemin de fer sera menée ensemble, avec un horaire arrangé en conséquence. De la sorte, le service sera plus efficace et donnera satisfaction aux voyageurs".

M. Simard dit qu'on était à la veille de présenter un plan aux banquiers pour obtenir des fonds. "Nous sommes convaincus de pouvoir retirer bientôt la compagnie d'entre les mains des séquestres, parce que nous avons un plan et que nous sommes assurés qu'il s'exécutera. Evidemment, tout dépend de la situation; mais on a tout lieu de croire que les conditions qui ont amené la mise sous séquestre ne dureront pas indéfiniment. D'abord je ne crois pas que la surproduction des automobiles se produise de nouveau".

Il ressort d'une déclaration qu'a faite un des directeurs du Détroit, que les actionnaires recevront sous peu une communication importante, leur exposant la situation faite à leur compagnie, par suite de la mise sous séquestre, et énonçant les remèdes à apporter.

Ce directeur n'a pas caché sa surprise de voir comme on avait mal interprété la mesure qui a été prise à Détroit, mardi. La mise sous séquestre est une procédure fort commune aux Etats-Unis. Nous n'avons ici au Canada aucune opération judiciaire analogue et elle ne se rapproche en rien de la faillite ou de la liquidation. Elle consiste tout simplement en la nomination de séquestres, qui deviennent de véritables gardiens de la propriété qu'ils administrent sous la direction du tribunal. La sequestration a pour effet de retarder le paiement des créances courantes et d'empêcher la dissipation des ressources liquides de la compagnie, tout en assurant, comme l'a ordonné mardi dernier le juge Simons, le versement régulier des intérêts sur les obligations. C'est donc, en définitive, une mesure de protection pour les actionnaires.

C'est dans ce but que nous avons eu recours à une mesure aussi grave. "Le grand mal du Detroit United Railway, c'est la pénurie de ressources liquides. Sans la sequestration, on aurait été forcé d'acquitter de fortes créances courantes et le trésor aurait été complètement épuisé, à tel point que dans quelques mois la compagnie aurait dû faire face à une situation plus grave et presque irrémédiable. De plus, un des séquestres, M. J.-W. Simard, représente directement les actionnaires. Il est bien qualifié pour ce faire, étant à la fois financier et ingénieur. A quatre reprises, M. Simard a fait l'inspection du réseau du Détroit et son rapport fini a pesé beaucoup sur la décision des directeurs."

Aussi ce directeur n'hésite-t-il pas à dire que "si les actionnaires acceptent le projet qui leur sera soumis prochainement, il croit fermement que la compagnie se trouvera sur pied et passera à travers la crise, pourvu que les signes d'amélioration industrielle, qui se dessinent dans le champ d'opération du Détroit, se réalisent. Mais, si les actionnaires n'acceptaient pas le projet, la situation serait fort grave."

## FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Communiqué par Geoffrion et Cie, agents de change, 101, rue Notre-Dame ouest.

| | Haut | Bas | Clôt. | Vtes |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 66¼ | 66⅛ | 66⅛ | 10 |
| Asbestos | 44¾ | 44½ | 44¾ | 65 |
| Asbestos priv. | 88½ | 88½ | 88½ | 10 |
| Atlantic Sugar | 24½ | 24¼ | 24¼ | 140 |
| Atl. Sugar priv. | 65¾ | 65¼ | 65¾ | 50 |
| Bell Telephone | 138 | | | 28 |
| Brit. Emp. Steel | 10¾ | 10¾ | 10¾ | 95 |
| Canadian Car | 50 | 50 | 50 | 210 |
| Can. Cem. priv. | 114⅜ | 114⅛ | 114⅛ | 5 |
| Det. Unit. Ry. | 13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | 30 |
| Dom. Textile | 69 | 69 | 69 | 5 |
| H. Smith priv. | 87 | 87 | 87 | 10 |
| Indus. Alcohol | 18 | 18 | 18 | 35 |
| Laurentide | 93½ | 93¼ | 93½ | 4 |
| Nat. Breweries | 61 | 60¾ | 60¾ | 50 |
| Price Bros. | 39½ | 39 | 39 | 75 |
| Shawinigan | 136½ | 136½ | 136½ | 35 |
| Smelters | 69 | 69 | 69 | 50 |
| Steel Co. of Can. | 83¼ | 83 | 83 | 120 |
| Twin City | 64 | 64 | 64 | 50 |
| Winnipeg Elect. | 42 | 42 | 42 | 25 |

## ACTIVITE AU BRESIL

Depuis le commencement de l'année, les renseignements sur la situation au Brésil ont été plutôt maigres; ordinairement, on en a quand les actions Brazilian Traction se mettent à fructuer, et elles ont été immobiles depuis quelque temps. Cependant, il semble que les choses ne restent pas à l'état stationnaire, dans la république sud-américaine. Les Anglais ont réussi à établir une nouvelle filature de coton à Rio pour satisfaire à la demande de filés de qualité supérieure. Le président de la république est un des actionnaires de la nouvelle compagnie.

En important 68,139 tonnes de fer et d'acier des Etats-Unis, en 1924, l'importance du Brésil, en tant que marché pour ces produits, n'a été dépassée en Amérique latine que par Cuba et le Mexique. Le Brésil a pris 3.7% des exportations totales de fer et d'acier des Etats-Unis.

## Sur le CURB de NEW-YORK

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Adirondack Powr. | 36 | 36½ |
| Anglo Amer | 21 | 21¾ |
| B. A. Oil | | 42 |
| B. A. Tobacco | 29 | 29½ |
| Continental Oil | 27⅜ | 27½ |
| Cuba Company | 38 | 39 |
| Wm. Davies A. | 20 | 33 |
| Drant Del. | 19 | 19½ |
| Ford of Can. | 516 | 518 |
| Gillette S. R. nouveau | 64½ | 64⅝ |
| Goodyear Tire | 27¼ | 27½ |
| Holly | 14⅜ | 14¾ |
| Imp. Oil | 31¾ | 31¾ |
| Int. Petr. | 27¼ | 27¾ |
| Nipissing | 6¼ | 6⅜ |
| Prairie Pipe Line | 121 | 121½ |
| S. O. of Indiana | 62½ | 66 |
| S. O. of Kentucky | 118¼ | 119 |
| S. O. of New York | 45¾ | 46 |
| Superheater | 120 | 132 |
| Vac. Oil | 93 | 91½ |
| Venezuelan Pete. | 3¼ | 4 |

## AFFAIRES DE BOURSE

New-York, 16.—Les opérations à la hausse qui ont marqué la clôture de la bourse, à la fin de la semaine dernière, ont continué avec un regain de vigueur aujourd'hui. Frisco a réalisé plus que son dividende, à déduire aujourd'hui; Savage Arms, Ludium Steel et West Pennsylvania Power montèrent de 2 à 3 points. St. Paul de priorité recouvra un point, à l'ouverture, et retomba ensuite à 15; l'action ordinaire descendit à un nouveau minimum.

L'achat des industries de base se relâcha quand de fortes offres de St. Paul de priorité rendirent le marché irrégulier. U. S. Steel, American Can, General Electric, Atchison et Baldwin Locomotive fléchirent légèrement. Quelques utilités publiques manifestèrent cependant une vigueur indépendante; American Waterworks et Utah Securities avancèrent de 1 à 2 points. Plusieurs fabriques de matériel roulant, entre autres, American Car & Foundry et Union Tank Car, montèrent par suite de l'augmentation des commandes de chemins de fer. Nombre de titres des plus importants étaient cotés de 1 à 2 points sous la clôture de samedi; les changes étrangers étaient irréguliers; le sterling à demande avança d'une fraction à $4.78⅝.

La mise en circulation de rumeurs défavorables au sujet du St. Paul Railroad provoqua une autre vague de liquidation de ce titre; l'action ordinaire tomba à 7¾, et l'action privilégiée à 13½. Tout le reste du marché s'en ressentit; General Electric recula de 4½ points et une vingtaine d'autres valeurs enregistrèrent une perte de 1 à 2½ points.

La hausse subséquente de American Can à 181¾ et la demande considérable de Willys Overland de priorité et de Norfolk & Western arrêtèrent la baisse et amenèrent un rétablissement vers midi. General Electric recouvra une partie de sa perte, et la plupart des chemins de fer et des titres industriels la recouvrèrent toute. Nash Motors grimpa à 276, puis retomba à 270. Les fonds à demande étaient à 4%.

Cours d'aujourd'hui, de dix heures à midi, communiqués par H.-M. Connolly & Cie:

| Valeurs | Ouv. | Max. | Min. | Clôt |
|---|---|---|---|---|
| Atchision | 121¾ | .. | .. | .. |
| Ame Can. | 136 | XD—2%— | —2½ | extra |
| Ame Wool. | 48⅝ | .. | .. | .. |
| Baldwin Colo. | 135 | 135 | 133½ | 133½ |
| C. P. R. | 147¾ | .. | .. | .. |
| Erie | 21⅝ | .. | .. | .. |
| P. P. XD—2% | 98⅝ | 98⅝ | 97½ | 97½ |
| Houston Oil | 75½ | 75½ | 75¼ | 75¼ |
| Int. Nickel | 26¼ | .. | .. | .. |
| Leigh Valley | 75⅝ | 75⅝ | 75½ | 75½ |
| Marine Com. | 11¼ | .. | .. | .. |
| Marine Pfd | 44 | 44 | 43½ | 43½ |
| Overland | 12⅝ | 12½ | 12¼ | 12½ |
| Pure Oil | 29¼ | .. | .. | .. |
| Rep. Steel | 54⅜ | 54⅝ | 53½ | 53½ |
| Union Pacific | 145⅝ | 146 | 145⅝ | 145⅞ |
| Vanadium | 27¼ | .. | .. | .. |
| Westinghouse | 72 | 72⅜ | 67½ | 71¾ |
| U. S. Steel | 124⅛ | 124⅞ | 123¼ | 123¼ |

* * *

### A MONTREAL

Tous les compartiments du marché local sont demeurés inactifs pendant la séance de cet avant-midi, et, sauf quelques rares exceptions, les prix n'ont pas considérablement varié.

Le mouvement le plus important a été une réaction de 4 points par les Detroit United, à 11, comparativement à une fermeture de 14 samedi. Des banquiers américains, très au courant de la position de la compagnie et de la situation économique dans le territoire où opère cette utilité publique, disent que la compagnie ne peut pas manquer de se relever de la présente impasse, à condition que la structure financière soit rétablie sur une base solide, ce qui est en voie de réalisation, d'après M. Simard, l'un des gardiens.

Les Winnipeg Electric ont regagné un demi-point, à 42¼; Montreal Power et Brazilian Traction ont été complètement négligés et Shawinigan a perdu ½ à 136½.

Plusieurs lots de 100 actions chacun d'Atlantic Sugar ont changé de mains, mais la cote s'est maintenue ferme aux environs de 24½. Le titre de priorité a regagné deux points, à 65½. Quelques transactions d'Asbestos ordinaires ont eu lieu à 44½, un gain d'un quart. Consolidated Mining & Smelting a fléchi d'un quart à 68¾. Les National Breweries ont réagi d'un point, à 61.

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie,

10 à 11 heures

Steel of Canada—125 de 83 à 83¼ à 83.
National Breweries—50 de 61 à 60¾.
Abitibi P. & P.—10 à 66¼.
Bell Telephone—17 à 138.
Brit. Emp. Steel, 2nd pfd.—45 à 10¼.
Canadian Car—210 à 50.
Canad. Indus. Alcohol—35 à 18.
Detroit United—50 à 13¾.
Cons. Smelting—50 à 69.
Price Bros.—75 de 39¼ à 39.
Atlantic Sug.—190 de 24¼ à 24½.
Asbestos—60 à 44½.
Shawinigan—35 à 136½.
Winnipeg Ry—23 à 42.
Dom. Textile—5 à 69.
Asbestos pfd.—10 à 88½.
Crown Res — 100 à 42.
How. Smith pfd.—10 à 87.
Atlantic pfd.—60 de 65¼ à 65½.
Lake of the Woods—10 à 185.
McDonald—70 à 8.
Cement pfd.—5 à 114¾.
Can. Con. Rubber pfd.—1 à 35.
Can. Iron Foundries—5 à 8.

11 à 11.45

Steel of Canada—10 à 83.
Nat. Breweries—120 à 61.
Abitibi P. & P.—15 à 66¼.
Bell Telephone—11 à 138; 4 à 138.
Brit. Emp. Steel 2nd pfd.—1144 de 10¾ à 10⅜ à 9 à 11.
Can. Indus. Alcohol—5 à 18.
Detroit United—90 de 13 à 12, 130 à 11.
Cons. Smelting—50 à 69.
Canada Steamship—5 à 12¼.
Can. Steam. Priv.—25 à 45½.
Laurentide Co.—5 à 85½.
Shawinigan—25 à 136½.
Twin City—50 à 64.
Asbestos—15 à 44⅜.
Atlantic Sug.—575 de 24⅜ à 24¼.
Brit. Empire—5 à 2½.
Wayagamack—10 à 49.

BANQUES

Hochelaga—6 à 150¾.
Royal—9 à 236.
Union—1 à 111.
Montreal—4 à 248½.

OBLIGATIONS

Tramw. Debent.—83¼, 93½, 6000 à 93¾ à 94.
Tramway Oblig.—96½, 97.

COTES HORS-LISTE

Cosgrove—6¾, 7¼.
Argonaut—36, 2000 à 37.

## Dividendes à Toucher

Liste des dividendes déclarés sur valeurs cotées en Bourse, fournie par L.-G. Beaubien et Cie:—

| | | Payables |
|---|---|---|
| Ottawa L. H. & Power | 1½% | 31 mars |
| Bank of Nova Scotia | 4% | 1er avril |
| Dominion Glass | 1¾% | 1er " |
| Dominion Glass priv. | 1¾% | 1er " |
| Frontenac Brew. priv. | 1¾% | 1er " |
| National Breweries | $1.00 | 1er " |
| Nat. Breweries priv. | 1¾% | 1er " |
| Ottawa L. H. & P. priv. | 1¾% | 1er " |
| Twin City priv. | $1.75 | 1er " |
| Winnipeg Elec. priv. | 1¾% | 1er " |
| Laurentide Co. | 1¾% | 1er " |
| Mont. Tram. débent. | $2.50 | 1er " |
| Dom. Canners priv. | 1¾% | 1er " |
| Goodyear Tire priv. | 1¾% | 1er " |
| Abitibi Power priv. | 1¾% | 1er " |
| Can. Con. Cottons priv. | 1% | 1er " |
| Can. Locomotive priv. | 1¾% | 1er " |
| Dominion Bank | 3% | 1er " |
| Goodwin's Ltd priv. | 1¾% | 1er " |
| Gould's Mfg Co. priv. | 1¾% | 1er " |
| Ogilvie Fl. Mills ancien | 3½% | 1er " |
| Ogilvie Fl. Mills nouv. | $1.25 | 1er " |
| St. Maurice Paper | 1½% | 28 mars |
| Woods Mfg Co. | 1¾% | 1er avril |
| Bell Telephone | 2% | 15 " |
| Shawinigan W. & P. | 1¾% | 10 " |
| Can. Car & Fdry priv. | 1¾% | 11 " |
| Hillcrest Collieries | 1¾% | 15 " |
| Hillcrest Collieries priv. | 1¾% | 15 " |
| Quebec Power priv. | 1¾% | 15 " |
| Asbestos Corp. priv. | 1¾% | 15 " |
| Penman's priv. | 1¾% | 1er mai |
| Penman's | 2% | 15 " |

(Lorsqu'une valeur est ex-dividende un samedi, elle le devient le jour précédent).

Sur les valeurs se vendant actuellement ex-dividendes, ceux-ci deviennent payables comme suit:—

| | | |
|---|---|---|
| Montreal Loan & Mort. (boni de 1% inclus) | 4% | 16 mars |
| Hollinger Gold Mines | 6cts. | 25 " |
| Public Service of N. J. | $1.25 | 31 " |
| Sherwin Williams | 1½% | 31 " |
| Sherwin Williams priv. | 1¾% | 31 " |
| Can. Gen. Elec. priv. | 1¾% | 1er avril |
| Can. Pacific Ry. | 2½% | 1er " |
| Mackay Companies | 1¾% | 1er " |
| Mackay Comp. priv. | 1% | 1er " |
| Price Bros. | 1½% | 1er " |
| Provincial Paper | 1½% | 1er " |
| Prov. Paper priv. | 1¾% | 1er " |
| Wabasso Cotton | $1.00 | 1er " |

## LE MARCHE DU BETAIL

Les arrivages de bêtes à cornes furent de 871; une grande partie était composée de bêtes à cornes de qualité ordinaire et moyenne et les prix étaient en baisse d'environ 25 cents. La plupart des bouvillons se vendirent de $6.00 à $7.50; un bouvillon de choix et une génisse, pesés ensemble, rapportèrent $8.50; un commercant refusa $8.35 pour un chargement de bouvillons de qualité choisie du nord-ouest. Les bouvillons légers réalisèrent $4.50. Les vaches de bonne qualité étaient cotées à $5.50, et jusqu'à $5.75. Il y avait un plus grand nombre que d'habitude de vaches moyenne; elles se vendirent de $4.00 à $4.50.

Les arrivages de veaux furent de 1,141; le marché était tranquille. La qualité était inférieure et les acheteurs ne voulaient pas prendre de chance. Les veaux de bonne qualité étaient cotés à $9.50, et même à $10.00. Des lots mélangés de qualité ordinaire et moyenne rapportèrent de $8.00 à $9.00; ceux de qualité ordinaire étaient à $7.00.

Il y avait 224 moutons et agneaux sur le marché. Ils se vendirent rapidement et à des prix fermes. Les moutons valriaient de $6.00 à $7.50, et les agneaux de $12.00 à $13.50.

Les cochons étaient au nombre de 3,034. Les prix étaient en hausse de 25 cents pour les cochons de bonne qualité. Les cochons de bonne qualité et de bon poids se vendirent de $13.65 à $13.75; ceux de qualité inférieure, de $13.25 à $13.50, et quelques-uns même à $12.75. Les cochons de choix étaient cotés à $14.25; les truies, de $11.50 à $11.75.

## LES UNISES DE LA MATTAGAMI PULP CO. MARCHENT ACTIVEMENT

Les fabriques de la Mattagami & Paper Company, à Smooth Rock Falls, Ontario, fonctionnent à leur capacité, 24 heures par jour, sous la direction du liquidateur. Durant le mois de février, un moulin, dont on évaluait auparavant la production moyenne par jour à 150 tonnes de pulpe, a produit une moyenne de 190 tonnes de pulpe au sulfite. Toute la production trouve un marché immédiat aux Etats-Unis, et il n'y a pas d'accumulation de pulpe au sulfite, à l'exception de quelque deux ou trois cents tonnes qui ont été emmagasinées durant l'hiver, quand la mauvaise température empêchait l'expédition. La compagnie a suffisamment d'affaires en vue pour assurer l'expeditation des usines à pleine capacité, pendant le reste du mois et presque tout le mois d'avril.S.-R. Armstrong, chargé par les liquidateurs de surveiller les affaires de la compagnie, a déclaré qu'il n'avait pas été question de cesser les opérations au mois de mai au plus tard et que l'on s'attendait à une amélioration des marchés.

Le prix de $60, la tonne, pour la pulpe non blanchie au sulfite, représente un baisse d'environ $10 par tonne sur les prix d'il y a deux ans. Mais même avec les bas prix de la pulpe au sulfite, la compagnie réussit à réaliser des profits modérés.

Les moulins de pulpe au sulfite du Canada luttent activement contre les concurrents suédois, qui semblent pouvoir mettre leur produit sur le marché américain à un prix qui embarrasse les fabricants canadiens. M. Armstrong fait remarquer qu'il existe un marché meilleur pour la pulpe blanchie que pour la pulpe non-blanchie.

## LE COMMERCE EXTERIEUR DES ETATS-UNIS EN 1924

Le commerce extérieur des Etats-Unis, en 1924, a accusé une augmentation dans les exportations, mais une diminution dans les importations, comparativement à 1923; l'excédent des exportations sur les importations a plus que doublé. La valeur totale des exportations est placée à $4,590,981,958, comparativement à $4,167,080 en 1923. La valeur des importations de 1924 est placée à $3,610,552,566, comparativement à $3,792,065,963 en 1923. La balance favorable du commerce des Etats-Unis pour 19243 est donc de $890,429,392 comparativement à $375,427,117, en 1923.

Importations.—Il y a eu pour $2,080,131,656 d'importations en franchise et $1,530,420,010 d'importations non franchisées. La baisse dans le chiffre des importations vient de la réduction des quantités de laine et de peaux importées, cette réduction provenant plutôt d'une baisse des prix que d'une diminution de volume. Ainsi, les importations de sucre ont baissé de $1,657,654 en valeur, mais il y a eu dans le volume importé une augmentation de 562,270,393 livres. Les importations de caoutchouc ont augmenté de 43,496,693 livres, mais ont baissé de $10,815,587 en valeur. Il y a eu aussi diminution dans le volume des importation de coton, graines de lin, jute, bois d'oeuvre, huiles minérales, verre et fer-blanc. Il y a eu augmentation de volume dans les importations de pulpe de bois, papier à journal, produits du fer et de l'acier, bananes, café, lin fibreux, cuivre et minerais de plomb et de zinc.

Les pays de l'Europe Centrale dont les marchandises ont contribué à l'augmentation des importations des Etats-Unis sont la Tchécoslovaquie, la Grèce et la Russie. Il y a eu diminution dans les importations venant d'Allemagne, de Hollande, d'Espagne et d'Italie. Les importations de Suède ont augmenté. Les importations du Royaume-Uni qui étaient de 404,071,815, en 1923, ont tombé à $366,476,902 en 1924, et il y a eu diminution dans les importations des pays suivants: Argentine, Antilles, Nouvelle-Zélande, Afrique-Sud et Afrique Occidentale. Il y a eu augmentation dans les importations de produits des pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, notamment du Mexique, du Brésil, du Chili et de la Colombie.

Exportations. — L'avance des exportations des Etats-Unis qui, de $4,167,493,080 en 1923 ont atteint $4,590,981,958 en 1924, provient en grande partie du grain et des textiles. Les exportations de grain ont atteint une valeur de $433,760,893, comparativement à $311,302,346 en 1923. Les exportations de blé ont été de 166,301,788 boisseaux valant $237,113,867 comparativement à 98,533,482 boisseaux valant $116,490,023 en 1923. La valeur des produits textiles exportés a été de $1,143,868,844 comparativement à $1,002,042,643 en 1923. Le coton manufacturé entre dans ce chiffre pour $950,580,490 en 1924 comparativement à $807,102,507 en 1923.

Il y a eu augmentation dans les exportations aux pays suivants: Autriche, Belgique, Danemark, Allemagne, Italie, Hollande, Russie d'Europe, Espagne, Suisse, Amérique Centrale, Mexique, Brésil, Philippines, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique-Sud.

Or et argent.—Les importations d'or de 1924 ont été de $319,720,918 comparativement à $322,715,812 en 1923. De ce total, $31,495,829 est venu du Canada, au lieu de $49,374,549 en 1923. Les exportations totales d'or ont été de $61,648,313 comparativement à $28,643,417 en 1923. De ce total, $3,010,736 au lieu de $1,704,605 a été exporté au Canada.

Les importations totales d'argent, en 1924, ont été de $73,944,902, comparativement à $74,453,550 en 1923, dont $7,198,853 comparativement à $6,502,986 en 1923 venant du Canada. Les exportations totales d'argent de 1924 ont été de $109,891,033 comparativement à $72,468,789, dont $1,667,275 a été au Canada en 1924 comparativement à $1,579,223 en 1923.

## EMPRUNTS DE L'ETAT

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

| | Ach. | Vend. | Ventes |
|---|---|---|---|
| 1928 | 101.05 | 101.25 | |
| 1948 | 102.25 | 102.50 | |
| 1927 | 102.90 | 103.15 | |
| 1933 | 106.75 | 106.95 | 1000 x 106.75 |
| 1937 | 108.85 | 109.20 | |
| 1934 | 104.20 | 104.40 | |
| 1927 nov. | 102.10 | 102.40 | |
| 1932 | 103.75 | 103.95 | |
| 1944 | 96.50 | 96.75 | |

EMPRUNT DE GUERRE

| | Ach. | Vend. | Ventes |
|---|---|---|---|
| 1925 | 100.30 | 101.05 | |
| 1931 | 102.25 | 102.55 | |
| 1937 | 104.25 | 104.45 | |

| Echéance | | Prix | Rendement |
|---|---|---|---|
| 1 déc. | 1925 | 101.00 | 3.98 |
| 1 oct. | 1931 | 102.35 | 4.58 |
| 1 mars | 1937 | 104.35 | 4.58 |
| 1 déc. | 1927 | 102.00 | 4.18 |
| 1 nov. | 1933 | 106.80 | 4.46 |
| 1 déc. | 1937 | 109.00 | 4.55 |
| 1 nov. | 1934 | 96.55 | 4.78 |
| 1 nov. | 1944 | 104.40 | 4.88 |
| 1 nov. | 1927 | 102.25 | 4.61 |
| 1 nov. | 1932 | 103.85 | 4.88 |
| 15 oct. | 1928 | 101.20 | 4.80 |
| 15 oct. | 1945 | 102.30 | 4.81 |

## BANQUES AMERICAINES

New-York, 16.—Le rapport hebdomadaire de la chambre de compensation pour les banques et les compagnies de fiducie accuse un excédent à la réserve de $15,431,000, comparativement à un déficit de $35,624,770 pour la semaine dernière.

Voici le rapport:

Prêts — escomptes, dim., $30,109,000.
Espèces dans les voûtes des banques membres de la Federal Reserve, dim., $2,329,000.
Réserve des banques membres de la Federal Reserve, aug., $49,655,000.
Réserve dans les voûtes des banques d'Etat et des compagnies de fiducie, dim., $68,000.
Réserve en fidéicommis dans les banques d'Etat et les compagnies de fiducie, dim., $912,000.
Dépôts à vue, $4,495,862, dim., $14,282,000.
Dépôts à préavis, $565,057,000, dim. $12,382,000.
Circulation, aug., $34,000.
Dépôts du gouvernement en mains, $14,443,000.
Réserve totale, $618,765,000.
Excédent à la réserve, $15,431,000, aug., $51,055,770.

## LES PRODUITS DE LA FERME

**Beurre.**—Le raffermissement du marché du beurre s'accentue encore. La cote a monté de ¼c à un centin au cours de la semaine dernière. Le beurre des Cantons de l'Est paste

# Transactions de Bourse

VENTES DE SAMEDI A MONTREAL

| | | | |
|---|---|---|---|
| 37 | Abitibi | 66 | 66 |
| 75 | Asbestos | 44¼ | 44¼ |
| 90 | Do. pfd. | 89 | 89 |
| 100 | Atl. Sugar | 24⅜ | 24½ |
| 115 | Do. pfd. | 63½ | 63½ |
| 168 | Bell Tel | 138 | 138 |
| 195 | Brazilian | 53¾ | 53½ |
| 40 | B.C. Fishing | 27¾ | 27¾ |
| 225 | B.E.S. 2d pfd. | 10⅛ | 10 |
| 35 | Brompton | 27 | 28½ |
| 25 | Can. Car | 50¼ | 50¼ |
| 6 | C. Cem. pfd. | 114 | .... |
| 10 | *C.G.E. pfd. | 53 | .... |
| 85 | C.I. Alcohol | 18 | 18 |
| 25 | Can. S'ship | 12½ | .... |
| 160 | D. pfd. | 45½ | 45⅝ |
| 570 | C. Smelting | 69 | 68 |
| 523 | Detroit Ry. | 14⅛ | 12½ |
| 10 | Dom. Bridge | 88¼ | 88 |
| 25 | Dom. Glass | 113 | 113 |
| 125 | D. Textile | 70 | 70 |
| 30 | Laurentide | 82¾ | .... |
| 100 | *Mackay pfd. | 69 | 68½ |
| 740 | M. Power | 175½ | 175¼ |
| 460 | Nat. Brew. | 52 | 51½ |
| 35 | *Price Bros. | 39 | 38½ |
| 160 | Shawinigan | 137 | 136¼ |
| 10 | S.C. Power | 72 | .... |
| 30 | Span. River | 106 | .... |
| 195 | Steel of C. | 83 | 83 |
| 15 | Tuckett | 66 | .... |
| 25 | Do. pfd. | 101 | 101 |
| 50 | Twin City | 64 | 64 |
| 10 | Wayagamack | 48½ | .... |
| 335 | Winn. Ry. | 42 | 41¾ |
| | MINES | | |
| 175 | *Hollinger | 13.75 | 13.75 |
| | BANQUES | | |
| 6 | Canadienne | 150¾ | .... |
| 31 | Commerce | 203 | 203 |
| 43 | Montreal | 249 | 249 |
| 1 | Union | 111 | .... |
| | OBLIGATIONS | | |
| ,000 | C. L. 1925 | 100.80 | 100.80 |
| 6,100 | Do. 1937 | 104.45 | 104.45 |
| 2,400 | V. L. 1927 | 102.90 | 102.90 |
| 1,500 | Do. 1933 | 106.80 | 106.80 |
| 100 | Do. 1934 | 104.05 | .... |
| 2,000 | Ref. 1943 | 102.25 | 102.25 |
| 100 | Do. 1944 | 96.55 | .... |
| 1,000 | Mont. Tram | 97 | 97 |
| 11,400 | Do. Debs. | 93¼ | 93¼ |
| 500 | W'mack | 87¾ | |
| | HORS-COTE | | |
| 11,900 | Argonaut | .39 | .37 |
| 100 | Belgo | 84½ | 84½ |

*Ex-dividende.

VENTES DE SAMEDI A TORONTO

| | | Max. | Min. |
|---|---|---|---|
| 20 | Brazilian | 53¾ | |
| 554 | Brompton | 26¾ | 26¼ |
| 45 | B. C. Fishing | 27¾ | |
| 27 | Burt F. N., | 185 | |
| 10 | Burt pfd. | 185 | |
| 20 | Can. Bread Con. | 109⅛ | 109 |
| 55 | C. P. R. | 148 | |
| 10 | City Dairy Com. | 85½ | |
| 140 | Com. Smelters | 69 | 68¼ |
| 32 | Dom. Canners | 94 | 93 |
| 60 | Do. pfd. | 100 | 99¼ |
| 50 | Dom. Stores | 33¼ | |
| 15 | Goodyear pfd. | 99¼ | 99 |
| 25 | Davies "A" | 28¾ | |
| 17 | Mackay com. | 116 | |
| 117 | Do. pfd. | 68½ | 68 |
| 5 | Pac. Burt | 94 | |
| 2 | Do. pfd. | 106 | |
| 25 | Pt. Rico | 39¼ | |
| 93 | Rogers | 61 | 60½ |
| 15 | Do. pfd. | 94 | |
| 10 | Russell pfd. | 81 | |
| 25 | Sales Book | 43½ | |
| 10 | Do. pfd. | 93 | |
| 10 | Sterling Coal | 52 | |
| 10 | Steel of C. | 83 | |
| 120 | Twin City | 64 | |
| 200 | Winpg. Ry. | 41¾ | 41¾ |
| | MINES | | |
| 925 | Dome | 14.00 | 13.60 |
| 450 | McIntyre | 17.50 | 17.45 |
| 390 | Hollinger | 13.75 | 13.65 |
| | BANQUES | | |
| 22 | Commerce | 203 | |
| 101 | Dominion | 200½ | 200 |
| 17 | Imperial | 190 | |
| 1 | Royal | 235¼ | |
| 11 | Standard | 173 | 172½ |
| 10 | Toronto | 200 | |
| | PRETS | | |
| 3 | Canada Perm. | 197½ | |

VENTES DE SAMEDI A NEW-YORK

| | | Max. | Min. |
|---|---|---|---|
| 200 | Adams Express | 97 | 97 |
| 7,000 | Allis-Chalmers | 34⅞ | 33⅞ |
| 1,200 | Am. Agri. Chem. | 16½ | 16½ |
| 500 | Am. Bosch Magneto | 34⅝ | 34½ |
| 17,900 | American Can. | 181¼ | 177⅛ |
| 1,400 | Amer. Car and F. | 224¾ | 224¾ |
| 400 | Am. Inter Corp. | 36 | 36 |
| 9,600 | Amer. Locomotive | 142¼ | 140¼ |
| 1,000 | Amer. Ship. and Com. | 12⅝ | 11⅞ |
| 1,800 | Amer. Smelting | 97½ | 97 |
| 2,800 | Amer. Steel Fdys | 51 | 50⅞ |
| 2,000 | Am. Sugar | 64½ | 63½ |
| 700 | Am. Sumatra Tob. | 15⅞ | 15⅛ |
| 800 | Amer. Tel. and Tel. | 135⅞ | 135½ |
| 7,400 | Amer. Woollen | 43⅞ | 42⅞ |
| 3,400 | An. Copper | 40¼ | 39⅝ |
| 1,000 | Atchison | 122⅞ | 122⅝ |
| 1,300 | Atlan. Gulf and W. I. | 32¼ | 32¼ |
| 1,500 | Atlan. Refining Co. | 110½ | 108 |
| 9,400 | Bald. Loco. | 135¾ | 134¼ |
| 2,900 | Balt. and Ohio | 80⅝ | 79⅝ |
| 4,600 | Barndale Corp. | 26 | 25¼ |
| 4,100 | Beth. Steel | 44⅜ | 43¼ |
| 100 | Brk. Man. Tran. | 42½ | 42½ |
| 8,400 | Calif. Petrol | 31 | 30 |
| 600 | Can. Pacific | 147¼ | 147⅛ |
| 700 | Central Leather | 17½ | 17¼ |
| 700 | Cerro de Pasco | 48¼ | 48 |
| 800 | Chandler Motors | 32 | 31¾ |
| 800 | Ches. and Ohio | 94½ | 93¾ |
| 14,300 | Chi., M. and St. P. | 9⅜ | 8½ |
| 25,500 | Do. pfd. | 17 | 14¾ |
| 4,400 | Chi., Rock Island | 51¾ | 50¾ |
| 4,100 | Chile Copper Co. | 33¾ | 33⅛ |
| 1,300 | Col. Fuel and Iron | 42⅜ | 42⅛ |
| 2,000 | Columbia Gas | 56⅛ | 55½ |
| 1,700 | Congoleum | 39½ | 38⅝ |
| 3,600 | Congoleum Gas | 77¼ | 76¼ |
| 500 | Con. Can. | 63⅝ | 63 |
| 2,700 | Corn Products | 40 | 39⅛ |
| 4,200 | Cosden Oil | 31 | 30⅛ |
| 4,700 | Crucible Steel | 75⅝ | 74¼ |
| 400 | Cuban Am. Sugar | 31¼ | 31 |
| 1,600 | Cuba Cane Sugar | 13¾ | 13½ |
| 700 | Do. pfd. | 60½ | 60 |
| 2,500 | Davidson Chem. | 42⅞ | 42⅛ |
| ... | Dupont Motors | 144 | 144 |
| 6,100 | Famous Players | 100¼ | 98⅝ |
| 700 | Gen. Asphalt | 54 | 53⅞ |
| 200 | Gen. Cigars | 95½ | 95½ |
| 5,300 | Gen. Electric | 273 | 267 |
| 900 | Gen. Motors | 72½ | 71⅞ |
| 1,300 | Goodrich | 51⅛ | 50½ |
| 300 | Granby Mining | 17½ | 17½ |
| 1,300 | Gt. North. Pfd. | 68 | 67¼ |
| 1,200 | Gt. North. Ore | 36¾ | 36⅜ |
| 700 | Gulf States Steel | 88 | 87¼ |
| 800 | Houston (O) | 76 | 75⅝ |
| 200 | Inspir. Copper | 26 | 26 |
| 1,800 | Inter. Nickel | 26½ | 26¼ |
| 500 | Inter. Merc. Marine | 11⅝ | 11⅜ |
| 700 | Do. pfd. | 43¾ | 43 |
| 700 | Inter. Paper | 50½ | 49⅛ |
| 1,200 | Kan. C. South | 37 | 36¼ |
| 2,900 | Kenne. Copper | 51 | 50⅜ |
| 200 | Lehigh Valley | 75⅝ | 75½ |
| 6,600 | Loews Theatre | 24¼ | 24½ |
| 7,300 | Mariand Oil | 40⅞ | 40½ |
| 1,900 | Miami Copper | 13¼ | 12⅝ |
| 2,100 | Missouri K. and T. | 37½ | 36¾ |
| ... | Missouri Pacific | 38½ | 37½ |
| 100 | National Lead | 153½ | 153½ |
| 4,700 | New Haven | 33⅜ | 32¾ |
| 500 | N. Y. Air Brake | 49 | 49 |
| 4,700 | N. Y. Central | 120½ | 119⅝ |
| 1,300 | Nor. and Western | 130½ | 128⅞ |
| 1,400 | North. Pacific | 68⅞ | 68 |
| 12,500 | Pacific Oil | 58⅛ | 57¾ |
| 3,000 | Pan-Amer. Petrol | 77 | 75½ |
| 27,300 | Pan-Pete B. | 78 | 76½ |
| 700 | Penn. R. R. | 46¾ | 46⅝ |
| ... | Philips Pete | 41½ | 41 |
| 300 | Pierce Arrow | 12⅛ | 12⅛ |
| 400 | Pr. Steel Car | 63¾ | 62 |
| 400 | Pub. Ser. Corp. | 70⅞ | 70⅜ |
| 100 | Pullman | 137 | 137 |
| 400 | Punta Sugar | 43⅞ | 43 |
| 1,900 | Pure Oil | 29⅛ | 29 |
| 2,800 | Reading | 78½ | 77 |
| 2,600 | Rep. Iron and S. | 54½ | 53½ |
| ... | Royal Dutch | 52 | 51⅜ |
| 4,000 | Shell Union Oil | 25 | 24⅝ |
| 1,700 | Sears Roebuck | 153 | 152⅜ |
| 2,300 | Simmons Bed | 33½ | 32¾ |
| 3,400 | St. Louis and S. F. | 72⅛ | 70½ |
| 1,600 | St. L. W. | 50¾ | 50 |
| 7,400 | Sinclair Con. | 20 | 19¼ |
| 4,700 | Skelly Oil | 27 | 26¼ |
| 4,200 | South. Pacific | 104⅜ | 103¾ |
| 2,800 | Southern Railway | 88½ | 87½ |
| 200 | Do. pfd. | 87½ | 87½ |
| 300 | Stand. Oil, N.J. | 42⅝ | 41⅞ |
| 2,100 | Stand. Oil, Cal. | 60¾ | 60 |
| 500 | Stromberg Cr. | 67½ | 66 |
| 3,300 | Studebaker | 44 | 43½ |
| 300 | Tenn. Copper | 8¾ | 8½ |
| 3,900 | Texas Oil | 45⅝ | 45¼ |
| 11,600 | Texas Pacific | 56½ | 56⅞ |
| 800 | Tob. Products Co. | 76¾ | 75¾ |
| 800 | Trans. Cont. Oil | 4⅞6 | 4¾ |
| 1,100 | Union Pacific | 146⅛ | 145½ |
| 1,800 | U.S. Cast I. Pipe | 221 | 216 |
| 2,300 | U.S. Ind. Alcohol | 81¾ | 80½ |
| 5,700 | U.S. Rubber | 39⅛ | 39 |
| 16,900 | U.S. Steel | 123½ | 122⅜ |
| 100 | Utah Copper | 86¾ | 86¾ |
| 3,400 | Wabash A. | 64½ | 63⅝ |
| 700 | Westinghouse | 71½ | 71½ |
| 600 | White Motor | 63⅛ | 63 |
| 9,300 | Willys-Overland | 12⅜ | 12⅛ |
| 1,100 | Woolworth Co. | 115¼ | 114½ |

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2,000 | Belgique 8% | 107¼ | 107¼ |
| 10,000 | Do. 6½% | 94 | 94 |
| 16,000 | Canada 5½% 1929 | 103 | 102¾ |
| 13,000 | Do. 5% 1926 | 100⅞ | 100⅞ |
| 4,000 | Do. 5% 1952 | 103½ | 103½ |
| 14,000 | France 8% | 102½ | 102¼ |
| 15,000 | Do. 7½% | 98⅜ | 98½ |
| 16,000 | France 7% | 89½ | 89¼ |
| 1,000 | Marseille 6% | 84 | 84 |
| | P., L. et M. 6% 1958 | 76¾ | 76¾ |
| 1,000 | Seine 7% | 88¼ | 88¼ |
| 22,000 | R. U. 5½% 1929 | 116 | 115⅞ |
| 17,000 | Do. 5½% 1937 | 106⅜ | 106½ |

# TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier St-Louis

Rue Ste-Catherine est, coin Hôtel de Ville, lot No Pte 486, terrain 1. 15/100 x 41. Superficie 47. H.-P. Labelle Ltée à Cité de Montréal. $727.95—74979.

Quartier St-André

Ave des Pins ouest, bâtisse, lot No 1619-11b. J.-Arthur Trudeau à Dlle Emélie Viens. $25000—74856.

Cité de Lachine

7me ave No 169 à 173, lot No 754-37. Willie Brais à Dame Treffié Montpetit. $8000—74858.

Village Pointe-Claire

Avenue Hillcrest, No 28, lot No pte 4-241. Emmanuel Brunet à Frank-L. Nicholas. $2300—74870.

Quartier St-Denis

Rue Marquette, Nos 516, 518, et rue Laurier, Nos 870 à 874, lot No 359-484-1, terrain 25 x 74. J.-Bte Valiquette à J.-Le-Nap. Champeau et al. $12000—24955.

Outremont

Ave Outremont, Nos 873 à 875, lot No pte N.O. 25-393, terrain 20 x 100. Delle Aimée Lacoste à J.-C. Lacasse. J.-A. Gagnon. $10700—74956.

Ave McCullough, No 91, lot No 22-62-5, pte 22-62-3, terrain 66 x 100. M. Dobrofsky & Sons Ltée à Dominion Loan & Realty Ltée. $17000—74887.

Avenue Mont-Royal ouest, No 1067, lot No 28-14, terrain 50 x 120. Jos.-Alexandre Prud'homme à Chs G. de Tonnancour. $15500—74853.

Rosemont

Boulevard Rosemont, vacant, lot No 206-377, 207-901 ,terrain 25 pieds de largeur. Napoléon Deslauriers à Dme Télesphore Noël. $1250—74957.

Boulevard Rosemont, vacant, lot No 206-279, terrain 25 de largeur. Napoléon Deslauriers à Dame Télesphore Noël. $1250—74958.

Rue Cartier, Nos 2720 et 2722, lot No 211-197, terrain 20 x 50, 6/10. Harry Durabana à Bernett Levine. $3500—74948.

Chemin Public, vacant, lot No 182-507-2, 183-508-1, terrain 30 pieds de largeur. Fabrique St-François Solano à Evangeliste Nantel. $550—74936.

Chemin Public, vacant, lot No 182-538-1, 183-536, terrain 538-1, 20 x 82, 436, 25 x 82. Fabrique St-François Solano à Wilfrid Leonard. $950—74926.

1er avenue, vacant, lot No 172-1548, terrain 25 x 115. Henri Troalen à Dame E. Bertholote $1000—74874.

Rivière des Prairies

Boulevard des Italiens, vacant, lot No 98-246, 96-1147, terrain 346, 25 x 78, 1147, 25 x 80. Paul Brissot des Nos à Alfred Laprise. $150—74867.

Quartier St-Paul

Rue Dorothy, lot No 4678-15 vacant, terrain 30 x 80. Wilfrid Prevost à Arthur Chevalier. $300—74866.

Rue Hadley, lot No 3930-88-39, terrain ½ indivis. Pierre Côté et al à Adjutor Chartré. $2250—74865.

Westmount

Rue Ste-Catherine ouest et rue Ollivier, Academy Road Par Place, bâtisse, lot No 334-12A, 13A et 14A, terrain 200 x 115. Badgley Construction Co. Ltée à Westmount Trust Co. $35,000—74919.

Ave Lansdowne, lot No 221-4-2, 221-4-1, 221-5-1, terrain 70 x 115.3 environ. Edward J. Jaques à Samuel-W. Ogilvie $8,054—74886.

Quartier St-Henri

Lot No 1693-275. Robert Bennett Hutcheson à Rév. Jules A. Bourassa $1900—74966.

Quartier Ste-Marie

Rue Joachim Nos 11 à 15, 17, 19 et 21, lot No 1510, pte 1509. Omer Gauthier à Léon Prévost et W. Gadoury. $14,000 74895.

Quartier St-Michel

Rue St-Urbain Nos 2381 et 2388, lot No pte 11-513, terrain 25 x 100. Dame Vve Peter Salley à Hormisdas Vanier, $8000—74935.

Rue Casgrain Nos 3075 à 3079, lot No 10-1901-1, 10-1901-2, 10-1902-1, terrain 43 x 76. Alphonse Lalonde à Adolphe Lalonde, $11200—74929.

Avenue du Parc Nos 5965 à 5969, lot No 12-18-15-1, 12-19-55-1, terrain 25 à 110. Dame Vve Hubert W. Frigon à Georges Olivier Clermont, $73,900—74930.

Quartier Laurier

Rue St-Urbain Nos 1880 à 1884, lot No 11-171-1, terrain 20.10/100 x 122 (droits). Chs Mazur à Jos. Barnett, $4567.50—74970.

Quartier Mercier

Rue Lacordaire Nos 601 à 605, lot No 21-380. Frank Lapan à Napoléon J. L. Allier. $70000—74974.

Rue Azilda, bâtisses, lot No 399-159, terrain 25 x 90. Jos. Geoffrion à Paul Cartier. $6,500—74937.

Rue Azilda Nos 38 et 40, lot No 399-188. Jos. Geoffrion à Rosario Sylvestre, $4700—74933.

Rue Lacordaire No 1360, lot No 21-1372 à 1774, terrain 25 x 84 chacun. Hugh Lovè à Léonidas Meunier $2700—74863.

Rue Châtelin, lot No 17-161 et 162 vacants, terrain 25 x 75 chacun. Cie Immobilière d'Immeubles du Canada Ltée à Léonidas Rivet, $650—74921.

Quartier St-Eusèbe

Rue Montgomery Nos 232 et 235, lot No 148-2566, terrain 25 x 80. Philias Lalumière à Hormisdas Mainville $4350—74927.

Quartier Delorimier

Rue Cartier Nos 1808 et 1810, lot No pte 152-217, terrain 22 x 70. Alexandre Cendronsky à John Cendronsky, $5500—74925.

Verdun

3ème avenue, No 745, lots Nos 4670-252, 254. J.-Albert Savignac à Wm.-Daniel Davidson, $3,000.—74936.

Quartier Saint-Joseph

Carré Richmond, No 35, lot No 1616. Metropolitan Investment Corp. Ltd. à J.-Alexandre Labelle. $10,000.—74943.

Quartier Bordeaux-Ahuntsic

Rue Jeanne-Mance, No 2124, lot No 641-3-86; terrain 25 x 90. Herménégilde Bessette à Ruggero Fuliguo. $1,000.—74941.

Rue Lanorale, vacant, lots Nos 636-358 et 359; terrain 50 de front. Félix-Roméo Paquet à Edwin-W.-C. Wolseley. $500.—74951.

Quartier Saint-Edouard

Rue Boyer, Nos 1827 et 1827A, lot No 5-476. Théodore Ouellette à Napoléon Laverdure. $4,600.—74953.

Ville de Beaconsfield

Ave Fielfair, vacants, lots Nos ½ S. 7-106, ½ S. 7-106; terrain 12,000. James-Wh. Shaw à Arthur Brown. $540.—74952.

Quartier Maisonneuve

Rue Desjardins, vacant, lot No 14-689. Pierre Tremblay à Alfred Lauzon. $1,050.—74939.

Rue Letourneux, No 2251, lots Nos 8-504 à 508; terrain 24 x 117.6" chacun. Dame Vve Nap. Massy à Perfection Counter Ltd. $24,000.—74928.

Rue Bennett, vacant, lot No 4-212; terrain 2442.5-10. Victor et Henri Berrier à Adrien Portelance. $1587.62. —74931.

Rue Sicard, Nos 370 à 374, lot No 2-858; terrain 26 x 75. Dame Vve Alphonse Ethier à Dame Vve Théophile-Alfred Trudeau. $8,500.—74932.

Ville Hampstead

Rue projetée, vacant, lot No 69-604; terrain 11,322. Côte S.-Luc Realties Ltée (en liquidation) à Philip-M. Lemaistre. $1698.30.—74981.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Avenue Prud'homme, vacant, lot No 180-86; terrain 25 x 100. Georges-F. Morris à Dominique-M. Delvecchio. $900.—74938.

Avenue Beaconsfield, No 355, lots Nos 105-288-3, 105-289-2. George-James Moore à John-Victor Owen. $10,000.—74899.

## FEU Mlle A. D'ANJOU

(Du correspondant de la PRESSE)

Ile Perrot, 16—Les funérailles de Mlle Antoinette D'Anjou, fille de M. Oscar D'Anjou, ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Sénécal, qui a aussi chanté le service, assisté de M. l'abbé Filion et du frère Marie Bernard, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. Oscar D'Anjou, Oswald, Hector et Raoul Leduc, Jules Daoust et W. D'Anjou. Plusieurs religieuses du pensionnat de Sainte-Anne de Bellevue et leurs élèves de la classe des finissantes assistaient aux funérailles.

La défunte laisse son père, M. O. D'Anjou, sa belle-mère, née Pilon; ses frères : Edmond et Oscar; ses soeurs : Mme Ernest Leduc, Mlles Emilia et Béatrice D'Anjou.

# DES BESOINS SCOLAIRES FORT SERIEUX

## Un comité spécial de langue anglaise les expose dans un long mémoire.

### UN NOUVEAU DISTRICT

Un volumineux mémoire, dont nous extrayons les principaux passages, vient d'être adressé de la part des catholiques de langue anglaise, de Montréal, aux membres du Bureau Central et des divisions de district de la commission scolaire catholique de Montréal:

Au mois de décembre 1919, au cours d'une réunion plénière de la Commission scolaire catholique de Montréal, un comité spécial composé de cinq membres et appelé "Le comité des commissaires des écoles publiques anglaises", fut établi dans le but de déterminer les questions qui affectent les besoins éducationnels des élèves de langue anglaise, sous la juridiction de la commission catholique de Montréal. Les membres de ce comité ont tenu plusieurs assemblées auxquelles assista le Révérend P. Reid, visiteur des écoles anglaises.

Le comité remercie d'abord tous les membres de la commission scolaire en général, pour la courtoisie qu'ils ont toujours manifestée à l'égard des catholiques de langue anglaise. Ceux-ci apprécient hautement l'intérêt qu'on leur a porté par la construction des spacieuses écoles de Saint-Thomas d'Aquin et de Saint-Michel, aussi bien que de Saint-Aloysius, actuellement en voie de construction.

Les circonstances particulières dans lesquelles se trouve placée la minorité catholique de langue anglaise apportent à la solution de ses problèmes scolaires des difficultés toutes spéciales.

Au mois d'octobre 1921, l'on comptait 9,000 élèves de langue anglaise, fréquentant les écoles de la commission catholique. Dans la zone comprise entre Ville-Emard et Tétraultville, ces garçons et fillettes sont répartis dans 264 classes.

Il est universellement reconnu que le professeur est la tête, le coeur et l'âme de la classe. "Le maître, c'est la classe", avoue l'archevêque Spaulding.

Les écoles de langue anglaise comptent des professeurs compétents, dévoués, d'un grand esprit religieux qui accomplissent une besogne admirable en dépit de circonstances défavorables, mais leur nombre est fort limité. Si l'on en cherche la cause, on la trouvera dans cette inexistence complète de postes de recrutement, d'institutions du genre de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et l'Ecole Normale de Notre-Dame. Rien n'a encore été fait pour remédier à cette situation et les catholiques de langue anglaise n'ont encore que les secours de la Providence, pour subvenir à leurs plus urgents besoins. Ce personnel ne peut être recruté aujourd'hui que parmi les jeunes filles graduées qui ont obtenu des diplômes, mais qui ignorent tout de la pédagogie et n'ont aucune expérience dans la direction d'un classe.

Cette difficulté dans le recrutement des professeurs s'est accrue de l'autonomie qu'a acquise chaque district. Dans la situation où se trouvent les catholiques de langue anglaise, il devrait leur être facile d'opérer, à l'occasion, des échanges de professeurs, mais ils ne peuvent le faire à cause de l'autonomie qui régit chaque district indépendamment.

Eu égard aux ressources limitées que les catholiques de langue anglaise possèdent quant au recrutement de leurs professeurs, il est logique que l'on agisse avec beaucoup de prudence et de discernement dans le choix et l'engagement des nouveaux professeurs.

Pour parvenir à ce but, il serait logique que les directeurs-secrétaires soient aussi intimement au courant des besoins des catholiques de langue anglaise qu'ils le sont de langue française. Aussi serait-il préférable d'enlever aux directeurs-secrétaires cette surcharge de l'engagement des professeurs.

L'on sait l'importance du livre-texte comme facteur suprême de succès pour le progrès des élèves d'une classe. Les réclamations des catholiques de langue anglaise au sujet de l'acceptation de certains livres-texte et du refus d'autres manuels sont importants.

Le Conseil de l'instruction publique, à Québec, est le corps sans appel qui fixe le choix des livres-texte placés entre les mains des élèves. Deux membres de langue anglaise participent aux délibérations de ce conseil. L'on ne nous consulte pas, au sujet de nos besoins éducationnels particuliers, l'on ne prend aucune part dans la discussion des questions qui affectent nos besoins vitaux.

"Nos enfants, déclarent les membres du comité spécial, se servent de livres-texte qui ne répondent pas aux exigences actuelles.

Une autre problème sérieux provient du petit nombre de catholiques de langue anglaise disséminés dans tous les districts de la Commission. Les enfants ne sont pas assez nombreux pour être organisés en classes spéciales. Ceux-ci ne réalisent alors que des progrès peu sensibles, se découragent et abandonnent les classes très jeunes. Un petit nombre parviennent aux classes supérieures de nos écoles centrales; et quelques-uns, malheureusement, fréquentent les écoles protestantes.

Le seul personnage de langue anglaise, dans notre bureau, dont les services sont rémunérés est le visiteur, le Père Reid, dont le travail, depuis plus de quatre ans, a été très effectif, mais dont les efforts ont été presque réduits à néant, parce qu'il est responsable à quatre bureaux. Plusieurs des suggestions qu'il a faites dans ses rapports élaborés n'ont jamais eu de suite. Ce n'est pas la faute des directeurs-secrétaires, s'il en a été de même, parce qu'ils sont surchargés par la régie des classes de langue française et ne peuvent pas apporter à l'égard des classes de langue anglaise tout le soin particulier qu'y apporterait un titulaire de cette langue. Les commissaires de langue anglaise ont attendu quatre ans avant de formuler leur requête et de suggérer à leurs autres confrères un plan qui remédierait à la situation actuelle.

L'on propose donc que toutes les écoles anglaises de la commission soient administrées par un bureau séparé composé de six commissaires de langue anglaise. Nous suggérons qu'aux quatre commissaires actuels soient ajoutés deux autres membres qui formeraient un bureau spécial. Au lieu de quatre districts, la commission en compterait cinq.

Le nouveau bureau de langue anglaise serait constitué de la même façon que les quatre autres, dépendant lui aussi du bureau central. Ce dernier coopérerait avec les quatre autres bureaux de langue française et suivrait les mêmes procédures que toutes les autres commissions de district.

Au mois de juillet 1909 une commission royale instituée sur les instances de Sir Lomer Gouin, enquêtait sur la situation scolaire à Montréal. Au nombre des plus importantes suggestions de cette commission, il en était une relativement à la formation d'une commission de district séparée, pour les catholiques de langue anglaise de Montréal. En 1916, l'on se proposait d'établir cette commission de district. Feu Mgr Roy s'y est objecté et proposa l'ordre de chose qui existe actuellement.

Le présent système qui consiste à avoir un représentant de langue anglaise dans chaque bureau n'est pas satisfaisant et il ne constitue qu'une simple entente cordiale. Ce système de représentation n'a pas donné de résultat appréciable.

Les cinq représentants de langue anglaise n'hésitent aucunement à déclarer catégoriquement que leurs services dans les conditions présentes, ne présentent qu'un bénéfice minimum pour les écoles anglaises.

Au contraire un nouveau bureau de langue anglaise permettrait aux membres qui en feraient partie d'étudier les problèmes particuliers aux écoles de langue anglaise, sans aucun détriment pour les autres commissions de district.

Le présent système d'administration par commissions de district sous le contrôle d'un bureau Central est excellent. Il a subi, avec grand succès, l'épreuve du temps.

Les commissaires de langue anglaise exposent respectueusement leur requête et ils sont convaincus que le temps manifestera la sagesse et l'opportunité de cette mesure. Ils sont aussi très anxieux de travailler en harmonie avec leurs collègues de langue française et leur requête n'a aucun but d'isolement.

Le bureau Central continuera à contrôler les finances, la construction de nos écoles, etc. Le changement proposé occasionnera quelques dépenses additionnelles qui seront hautement motivées.

Ce mémoire dont nous reproduisons un exposé substantiel a été signé par Mgr E. Donnelly, président de ce comité spécial, Joseph McLoughlin, E.-J.-C. Kennedy, M. Gerald-J. McShane, P.S.S. et J.-H. Dillon, secrétaire.

# REELU PREFET DU COMTE DE DORCHESTER

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Hénédine, 16. — M. G.-E. Dussault, maire de Sainte-Marguerite, a été réélu à l'unanimité préfet du comté de Dorchester.

Le conseil de comté est maintenant composé des maires suivants: G.-E. Dussault, Sainte-Marguerite; Félix Dumont, Sainte-Hénédine; Georges Lamontagne, Scott; Héliodore Guay, Saint-Isidore, village; Joseph Larose, Saint-Isidore, paroisse; Joseph Boutin, Saint-Bernard; Philippe L'Abbé, Frampton; P.-O. Conners, Saint-Odilon; Roméo Lessard, Saint-Benjamin; Jos. Veilleux, Saint-Prosper; Olivier Gilbert, Saint-Cyprien; Edouard Roy, Saint-Louis; Théophile Bédard, Sainte-Rose; Ernest L'Abbé, Sainte-Justine; Jos. Fortin, Sainte-Germaine; Michel Larochelle, Saint-Luc; Joseph Métivier, Saint-Léon; Jos. Bilodeau, Saint-Malachie; A. Corriveau, Saint-Nazaire; Jos.-Eugène Gagnon, Sainte-Claire; J.-B. Cadrin, fils, Saint-Anselme, village; Joseph Allen, Saint-Anselme, paroisse.



M. G.-E. DUSSAULT, maire de Sainte-Marguerite, qui a été réélu préfet du comté de Dorchester.

Le Dr Vézina, registrateur du comté sésidant à Sainte-Hénédine, a été engagé comme secrétaire.

Les Vieux COGNACS Monnet
V.O. ..... $3.25
V.V.S.O.P. 3.85

Pour votre commodité
Le Service d'Autos Usagés
Studebaker
a été transporté à
309 rue University
14,16,20,21

RUGS
ANGLAIS
WILTON ET AXMINSTER
dans toutes les grandeurs et tous les dessins
LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE
ET LES PLUS GRANDES VALEURS POUR VOTRE ARGENT

REDUCTIONS SPECIALES
Carpettes Axminster anglaises sans couture 9'0" x 7'6" $39
Carpettes Axminster anglaises sans couture 9'0" x 10'6" $49
Carpettes Axminster anglaises sans couture 9'0" x 12'0" $59

CARPETTES (RUGS)
AXMINSTER
ANGLAISES SANS COUTURE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 7 pieds 6 pouces x | 7 pieds 6 pouces. | Spécial | 45.00 |
| 6 pieds 0 pouces x | 9 pieds 0 pouces. | Spécial | 50.00 |
| 7 pieds 6 pouces x | 9 pieds 0 pouces. | Spécial | 52.52 |
| 9 pieds 0 pouces x | 9 pieds 0 pouces. | Spécial | 65.25 |
| 9 pieds 0 pouces x | 10 pieds 6 pouces. | Spécial | 74.25 |
| 9 pieds 0 pouces x | 12 pieds 0 pouces. | Spécial | 81.25 |
| 10 pieds 6 pouces x | 13 pieds 6 pouces. | Spécial | 100.00 |
| 12 pieds 0 pouces x | 15 pieds 0 pouces. | Spécial | 145.00 |

CELEBRES CARPETTES WILTON ANGLAISES
(RUGS)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | pieds | 6 | pouces | x | 7 | pieds | 6 | pouces. | PRIX de MARS . . $25.00 |
| 6 | " | 9 | " | x | 7 | " | 6 | " | " " " . . 40.00 |
| 6 | " | 9 | " | x | 9 | " | 0 | " | " " " . . 45.00 |
| 6 | " | 9 | " | x | 10 | " | 6 | " | " " " . . 54.00 |
| 9 | " | 0 | " | x | 9 | " | 0 | " | " " " . . 65.25 |
| 9 | " | 0 | " | x | 10 | " | 6 | " | " " " . . 67.50 |
| 9 | " | 0 | " | x | 12 | " | 0 | " | " " " . . 75.00 |
| 9 | " | 0 | " | x | 13 | " | 6 | " | " " " . . 85.00 |
| 11 | " | 3 | " | x | 13 | " | 6 | " | " " " . . 95.00 |

TAPIS A LA VERGE
WILTON VELOURS
CHEMIN DE TAPIS WILTON VELOURS ANGLAIS, centre fréché avec bordure rouge ou verte.
27 pouces de largeur
$1.84
AXMINSTER ANGLAIS
UNE QUALITE PESANTE ET TRES DURABLE, qui donnera un long service.
27 pouces de largeur
$2.68

SPECIAL !
LINOLEUM
TRES EPAIS
Une réduction sensationnelle due à ce que nous avons acheté une énorme quantité à être vendue rapidement. Vrai Linoléum de la meilleure qualité.
4 VERGES DE LARGE
78c VERGE CARREE
GARANTI PARFAIT

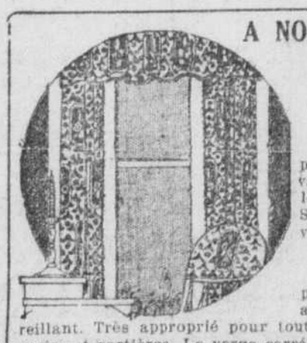
Congoléum
Nous avons en magasin l'assortiment complet des célèbres carpettes congoléum. Toutes les grandeurs et tous les plus nouveaux dessins.

| | | |
|---|---|---|
| 9 x 3 | pieds | $4.50 |
| 9 x 4½ | pieds | 6.75 |
| 9 x 6 | pieds | 9.00 |
| 9 x 7½ | pieds | 11.25 |
| 9 x 9 | pieds | $13.75 |
| 9 x 10½ | pieds | 15.75 |
| 9 x 12 | pieds | 18.00 |
| 9 x 13½ | pieds | 20.25 |
| 9 x 15 | pieds | 22.50 |

BON PRELART
38c
La verge

Tapis faits sur Commande
Nous avons tout un personnel d'experts qui peuvent faire sur votre commande et avec matériel de votre choix des tapis de tous genres et de toutes grandeurs.

ET VOS MESURES ?
TELEPHONEZ-NOUS EST 4182, et un de nos experts ira mesurer vos planchers et vous donner des cotations exactes sur ce qui vous conviendra pour couvrir tous vos planchers. Ce service est gratis dans toute l'île de Montréal.

A NOTRE RAYON DES DRAPERIES

VELOURS
Velours français de 50 pouces de largeur. Une valeur extraordinaire. Valeur régulière $3.00. Spécial, la verge . . . $1.95
ARMURE
Armure Repp de 40 pouces. Riches coloris avec petits dessins appareillant. Très approprié pour tout genre de draperies et portières. La verge carrée . . . . . .89
CRETONNE
Cretonne de 36 pouces de largeur dans une superbe qualité et un grand choix de couleurs et dessins. La verge . . . . . .37
NET FILET
Net Filet de 45 pouces de largeur dans la couleur ivoire seulement et dans une bonne variété de dessins. Une offre spéciale. La verge . . . .89
JOLIS COUSSINS ASSORTIS
Un grand choix de jolis coussins, recouverts en cretonne anglaise dans les plus nouveaux dessins. Votre choix au prix spécial de. . . . . .98c

NOU

# DE

## RAPPORT A SIMI

Le rapport Limited, de Tor miné le 4 févri liquide de $9,0 exigible de $2, d'exploitation d est un bilan co son Company e été réorganisée nom de Simpso de l'exercice se préciation, à $ 597 l'année préc $521,839 a été dépréciation, précédente, de applicables au sont de $1,293,8 1924.

Voici le bilan

Mdse. en mains
Comptes rec.
Payements d'av
Encaisse
Placements
Frais payés d'
Fonds d'am.
Terrains et bâ et Toronto
A Régina et H

Prêts à la banq
Comptes payab
Rés. pour taxes
Réserve pour D
Hypothèques
Obl. hypoth.
Act. priv.
Obligations
Réserve pour d
Capital et surp



## Groupe des champions de l'Est du Canada qui s'en vont rencontrer ceux de l'Ouest pour le championnat du monde



De gauche à droite: GEORGES VEZINA, SPRAGUE CLEGHORN, BILLY COUTU, SYLVIO MANTHA, AURELE JOLIAT, HOWIE MORENZ, BILLY BOUCHER, ODIE CLEGHORN, HEADLEY et MATZ.

LA SA

Une nouvelle du comité de p de la Saguenay ci, et a été ajo Différentes quer soumises aux règlement défin prochainement.

En attendant déclare que les qu'on a des co vont tenir les compagnie a fa de bois cette an tait des produit nier. La Sagu ses produits sur

COTE

Chicago, 16.- 148¾.
Mais—Mai 12
Avoine—Mai

# SAMEDI, PREMIERE JOUTE ENTRE LE CANADIEN ET LES CHAMPIONS DE L'OUEST

### Devant le refus des joueurs de Hamilton de participer à la série finale, le Bleu Blanc Rouge a été déclaré champion.

### AMENDE DE $200 POUR LES GREVISTES

Le Canadien champion de la ligue professionnelle pour 1925 est parti hier soir pour l'Ouest afin de rencontrer les champions de la ligue de Frank Patrick dans une série de parties pour la coupe Stanley.

Les événements se sont succédés rapidement depuis vendredi soir dans le monde du hockey.

Tout d'abord, le Canadien a gagné par 2 à 0 la dernière partie de sa série avec le Toronto. Ensuite, devant le refus des joueurs de Hamilton de participer à la série finale, le Canadien a été déclaré champion de la ligue pour 1925, et les joueurs en grève ont été condamnés à $200 d'amende chacun.

Une fois déclaré champion, le Canadien qui prévoyait un peu ce qui allait arriver et qui avait pris ses mesures en conséquence, n'a pas été lent à faire ses préparatifs de départ pour l'Ouest. Léo Dandurand et ses hommes sont partis hier soir à 10.15 pour Vancouver par la ligne du Pacifique Canadien. Tous les joueurs, l'entraîneur Dufour et M. Léo Dandurand font le voyage.

Le Canadien est tellement confiant de gagner la série mondiale qu'il a laissé à Montréal la coupe Stanley qu'il a conquis l'an dernier et qui repose dans la voûte du club.

Le départ des champions pour l'Ouest a donné lieu à une délirante démonstration d'enthousiasme à la gare Windsor où une foule de partisans du club s'étaient rendus pour souhaiter bon voyage à Léo Dandurand et à ses hommes. Parmi ceux qui étaient là pour souhaiter bonne chance au Bleu Blanc Rouge, on remarquait: Louis Letourneau, Jos. Cattarinich, Félix Berger, Cecil Hart, Frank Calder, Jos. Choquette, Ernest Métivier, Fred. Beaulieu, Fred Lauthier, Gus. Bourassa, Victor Gareau, Charley Slabotsky, B. Stokes, Lan Rountree, H.-C. Todd, Louis Robitaille, Charley Letourneau, René Charbonneau, Hervé Lecours, Georges Richer, Fernand Rinfret, Irénée Vautrin, Emile Massicotte, Eugène Lefebvre, Emile Leboeuf, Henri Bouthillier, Fred Surprenant, Dr J.-A. Clément, Lionel Laplante, Dan Hall, Jules Dugal, Louis Gatarneau, Fred Brown, Oscar Benoit, M. Moisan, Jack Brotfman, J. R. Stewart, Fred Lanthier, Johnny Lynch, W. Berdridge, Billys Innes, etc.

Hier soir, Frank Calder président de la ligue, a annoncé que chacun des joueurs en grève de Hamilton avait été condamné à $200 d'amende. Comme le club doit encore quelque argent à ses hommes, il devrait être assez facile de collecter cette amende. Le président a de plus donné ordre au gérant Percy Thompson de ne payer AUX JOUEURS AUCUNE SOMME QUI LEUR EST DUE. Il est presque certain en outre que la direction du club Hamilton prendra des actions en dommages contre les joueurs individuellement.

L'idée de jouer deux parties entre le club Ottawa et le gagnant de la série semi finale a été abandonnée par le président Calder devant la tempête de protestations qui s'est élevée dans le public. De plus, le club Toronto avait fermement annoncé avant la partie de vendredi soir son intention de ne pas jouer avec Ottawa et de partir immédiatement pour la côte du Pacifique s'il gagnait la série. Le Canadien n'avait pas fait de déclaration catégorique, mais il est certain que l'idée d'une série entre le Bleu Blanc Rouge et l'Ottawa n'était pas du tout du goût du Canadien.

La direction du club Hamilton a offert aux joueurs de leur donner un bonus de $100 à chacun pour jouer, mais ils ont refusé avec énergie et ont réclamé leur $200. Même, ils regrettaient de ne pas avoir demandé davantage.

Le bruit circule depuis quelque temps à Hamilton que la direction du club a vendu ses joueurs en bloc à Tex Rickard qui veut mettre la saison prochaine une équipe dans la ligue. L'idée qu'après avoir remporté le championnat de leur ligue, après avoir fait le voyage dans l'Ouest et avoir joué pour la coupe, on leur annoncerait qu'ils étaient vendus à un Américain, a révolté les joueurs. On disait même que le prix convenu pour les joueurs entre le club et Tex Rickard était $120,000. Naturellement, l'idée d'être cédés pour un haut prix à un club américain sans même recevoir un sou de cette transaction avait mis les joueurs de Hamilton dans une rage noire. De là, leur refus de jouer. La nouvelle de la vente des joueurs du Hamilton n'a pu être confirmée officiellement, mais on croit généralement qu'elle est vraie.

Les joueurs et les directeurs du club Toronto ont pris leur défaite en vrais sportsmen. Après la partie, les joueurs du Toronto se sont rendus à la chambre du Canadien et ont chaleureusement félicité leurs vainqueurs. McCaffrey qui s'était bousculé avec Morenz a été le premier à venir lui serrer la main et à complimenter le club sur son brillant succès. Joliat et Adams qui s'étaient malmenés, se sont aussi serrés la main.

Paul Ciceri, l'un des directeurs du Toronto, a félicité le Canadien, et lui a souhaité bonne chance dans l'Ouest. Ciceri attribue en grande partie la victoire du Canadien vendredi soir à Vézina qui a joué une partie phénoménale dans les buts.

Frank Calder, président de la ligue a déclaré que le refus des joueurs de Hamilton de participer à la série finale fait perdre environ $8,000 à l'organisation dont il est la tête. Il est d'avis que chacune des deux parties aurait rapporté $4,000. "Si", dit-il, "nous avions donné $2,000 aux joueurs de Hamilton, il nous serait resté $6,000, mais ce n'est pas l'argent que nous voulons d'abord. Nous voulons qu'il y ait de la discipline dans la ligue".

New York, 16—Tom Duggan, président et propriétaire du club de hockey New York, dit qu'il a reçu l'offre de trois équipes au complet pour la saison prochaine. Ces offres seront considérées prochainement. M. Duggan a obtenu le privilège exclusif de jouer au hockey à Madison Square Garden et Tom Gorman, doit signer un contrat de cinq ans comme gérant du club.

Calgary, 16.—E. L. Richardson, président de la Ligue de hockey de l'Ouest a annoncé que les parties de la série pour la coupe Stanley entre le Canadien et les champions de l'Ouest seront disputées aux dates suivantes: Si Calgary arrive champion, il jouera ici samedi avec le Bleu Blanc Rouge; à Vancouver, les 23, 27, 30 mars et 1er avril, si une cinquième partie est nécessaire.

Si le Victoria remporte le championnat, il rencontrera le Canadien à Victoria le 21 mars, et à Vancouver le 23 mars. La balance des parties sera jouée à Victoria.

Hamilton, 16.—Les joueurs du club de hockey Hamilton se préparent aujourd'hui à retourner chez eux, déterminés à ne plus toucher à un bâton ni à un patin plutôt que de porter de nouveau les couleurs du Hamilton. Le capitaine Shorty Green qui a été le porte-paroles des joueurs depuis le commencement des difficultés était occupé aujourd'hui à rédiger une déclaration afin de démontrer que les joueurs ne sont pas à blâmer. Les autres joueurs ont fermement protesté auprès du gérant Percy Thompson, disant qu'il n'avait pas le droit de leur retenir leur dernière semaine de salaire. Leurs protestations ont été vaines et ils devront s'adresser aux cours de justice. Le rapport que les joueurs ont été suspndus et condamnés à une amende de $200 par le président Calder n'a pas été confirmé ici.

Dans tous les cas, les joueurs ont déclaré qu'ils ne paieraient pas cette amende.

La Ménag
a prouvé
spéculati

PARMI les prévoyar
rage ont été
hausse poter
choisies mu
mentales d'
pays étrange
mandées qua
à une fractio
le, les plus e
ménagères ca

Nos regist
ménagère, la
a donné un
comme surve
ainsi qu'elle
maine des va

Nous pourr
tion ou la pr
lui a indiqué
ter et quand

Elle a ach
marché était
avait une dé
elle savait q
gouvernemen
appuyée par
de personnes
inépuisables,
par prendre

La ménage
pense.

La somme
une de ces
il y a un peu
porté $28,000

Aujourd'hu
nagère qui dé
sa prévoyanc
nant les obli
cipales et
France, d'Al
pays étrange
mandons a
qu'elles peuv
prix extrême
prend que to
splendides se

Elle reçoit
temps et lieu

L'Histoire
tenue de se
—elle le fait

Achetez vo
municipales
France et d'
avant la gran

Il n'y a pe
conFirmé ici.

Il nous fa
fournir grati
complets et
expérience et

Venez ou é

M. GUS
Gérant du

LA MAISO
C.M. CORDA
290 RU
MONT

Mc
130
Hal




Complets Anglais Noirs Rayés Blancs avec 2 Pantalons

Les plus beaux modèles anglais en tissu Saxony anglais—comme voudront en avoir tous les jeunes gens à la mode. Ces complets se vendront rapidement—venez de bonne heure.

34.50

Nous avons aussi de nouveaux modèles en worsted rayé noir et blanc, à $29.50, $34.50, $37.50, avec un pantalon. Toutes les tailles.

J.H. Blumenthal Sons LIMITED
STE-CATHERINE ET BLEURY




LEO DANDURAND, le Napoléon du hockey qui, après avoir conduit le Canadien au championnat une seconde fois de suite, est parti hier soir avec ses hommes pour la Côte du Pacifique où ils se mesureront avec les champions de l'Ouest pour la coupe Stanley.

## DANS L'ARENE

On nous informe que Leo Kid Roy et Bobby Garcia se rencontreront de nouveau à Montréal dans un combat de 12 rondes. Le match aura lieu à la fin de mars et il sera disputé à l'Arena ou au Forum.

Chicago, 16. — Jack Kearns a déclaré que Jack Dempsey se battra avec Tom Gibbons ou Harry Wills le jour de la Fête du Travail.

## LE TIR A YOUVILLE

Plusieurs surprises se sont produites hier alors que M. Urquhart a gagné la quiller de la classe C, M. Sylvio Leduc celle de la classe M et M. S. Brodie celle de la classe A.

A MM. Sylvio Leduc et S. Brodie reviennent les honneurs de la journée; ces deux messieurs ayant brisé chacun 41 pigeons sur 50.

Le club a inauguré un nouveau style —genre imprévu— où les oiseaux sont lancés à tous les angles et font différentes élévations. Ce genre promet beaucoup, car plusieurs membres qui déjà, l'ont essayé, se promettent de pratiquer assidument. Scores:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Classe A | 10 | 15 | 10 | 15—50 |
| G.-S. Brodie | 9 | 13 | 9 | 11—41 |
| F. Henrichon | 7 | 14 | 8 | 11—40 |
| C. Hart | 10 | 12 | 6 | 10—38 |
| W.-A. Moreau | 6 | 11 | 7 | 12—36 |
| E. Lefebvre | 7 | 8 | 6 | 13—34 |
| Hy. Harris | 7 | 8 | 8 | 8—28 |
| Classe B | | | | |
| S. Leduc | 8 | 15 | 8 | 10—41 |
| C. Price | 10 | 9 | 8 | 12—40 |
| S. Poirier | 3 | 11 | 8 | 9—31 |
| Dr H.-L. Fortin | 4 | 10 | 6 | 9—29 |
| Arm. Cartier | 5 | 9 | 5 | 9—28 |
| Classe C | | | | |
| Oscar Morin | 5 | 5 | | |
| Fred Fraser | 8 | 9 | 6 | 9—32 |
| Art. Labrecque | 8 | 9 | 7 | 8—32 |
| R. Leduc | 5 | 9 | 6 | 5—25 |
| Jim MacGregor | 4 | 8 | 8 | 7—25 |
| M. Wilson | 4 | 8 | 2 | 8—23 |
| Novices: | | | | |
| Douglas Urquhart | 4 | 8 | 7 | 7—26 |
| Dixon, S.-R. | 3 | 8 | 4 | 6—21 |
| Marcoux, A. | 4 | 8 | 3 | 3—13 |
| M. Lavoie | 2 | 7 | | 9x25 |

## VICTOIRE DU VARSITY

Toronto, 16.—Le Varsity a écrasé le Niagara par 6 à 1 dans la première partie de leur série pour la coupe Allan.

## PARTIE NULLE

Calgary, 16.—Les clubs Victoria et Calgary ont fait partie nulle de 1 à 1, samedi.

# LE CLUB DE CURLING OUTREMONT GAGNE LE TROPHEE EDINBURGH

Le tournoi disputé pendant deux jours au Forum a été un immense succès et deviendra un événement annuel.

### LE CALEDONIA DEUXIEME

Le club Outremont a remporté le trophée Edinburgh à la fin de l'un des plus glorieux et des plus beaux tournois de curling jamais vus au Canada. Commencé vendredi au Forum, le tournoi a fini samedi soir et s'est terminé par une éclatante victoire pour le club Outremont. Le Caledonia s'est classé deuxième. Le concours a remporté un tel succès que tous les clubs sont unanimes à déclarer que ce devrait être là un événement annuel. Le fait qu'il a été disputé sur la superbe couche de glace artificielle du Forum a été pour beaucoup dans le résultat obtenu.

Juste avant minuit, W.-G. Kent, l'arbitre officiel se rendit au centre de la glace et invita les jours à pousser trois hourras pour M. T. Howard Stewart, donateur du trophée Edinburgh, d'une série d'autres trophées et de nombre de pierres pour jouer.

Le tournoi a été extrêmement passionnant et a fort intéressé les nombreux spectateurs réunis autour de la glace.

Voici le classement des clubs:

| | Pour | Contre | Moy. |
|---|---|---|---|
| Outremont | 178 | 129 | 4 1-12 |
| Caledonia | 285 | 230 | 2⅞ |
| Royal Montreal | 36 | 76 | 1⅛ |
| Lachine | 107 | 106 | 1-9 |
| Saint Andrew's | 90 | 100 | 1⅛ |
| Pointe-Claire | 36 | 40 | 1⅛ |
| Saint Lawrence | 55 | 62 | 1⅛ |
| Heather | 196 | 240 | 2 10-17 |
| Montreal West | 56 | 118 | 4 4-7 |
| Sainte-A. de B. | 27 | 45 | 6 |

Heather — Caledonia
J. Young — J. Elcome
C.-A. Hutchison — W.-G. Hughes
J.-C. Campbell — W. McLuckie
M.-A. Robertson — J. McDougall
(Skip)—11 — (Skip)—15

Scores:
J. McDougall . . 106110040122—18
M.-A. Robertson . . 010003204100—11
Sainte A. de B. — Caledonia
R.-L. Lamb — A.-H. Hersey
A.-D. Johnston — R.-E. Jones
Dr Angrove — G.-M. Smith
C.-B. Powter — J.-E. Parker
(Skip)—13 — (Skip)—11

Scores:
C.-B. Powter . . 210022103001—13
J.-E. Parker . . 001200023210—11
Caledonia — Heather
J. Currie — A. McK. Belle
T.-N. Stewart — Dr Brown
W.-O. Roy — W.-E. Markham
(Skip)—16 — O. Mowatt (Skip)— 5

Scores
W.-O. Roy . . 121300101203—16
O. Mowatt . . 000011010010— 5
Outremont — Caledonia
H.-J. Bulley — A. Mitchell
R.-W. Stiles — C. Say
J.-H. Norris — W.-M. Whittaker
Dr McKechnie — H. Vallance
(Skip)—10 — (Skip)—13

Scores:
H. Vallance . . 000101033212—13
Dr McKechnie . . 111040201000—10
Caledonia — Montréal Ouest
A. Ellicott — J. Leque
A.-C. Gardner — F.-E. Field
P.-C. Ogilvie — G. Templeman
D.-M. Ross — A. Fyfe
(Skip)—16 — (Skip)— 8

Scores:
A. Fyfe . . 2000121000001— 8
D.-M. Ross . . 0143000411110—16
Lachine — Outremont
Dr Henderson — A. Haddon
G.-M. Waterhouse — G. Clark
C. Stroud — W.-H. Duthie
W.-F.-B. Henry — J. Young
(Skip)—12 — (Skip)—15

Scores:
J. Young . . 001305010140201—15
W. F. B. Henry . . 120102100202012—12
Outremont — Royal Montreal
E.-A. Fryer — G. Hyde
E.-E. Snowdon — Dr Wilkinson
Dr Stackhouse — J. Balle
E.-C. Peterson — E. Darling
(Skip)—16 — (Skip)—12

Score:
E.-C. Peterson . . 213320220020000—16
E. Darling . . 000000100130332—12
Montreal West — St. Lawrence
D.-A. Murray — John Smith
C.-G.-M. Marriott — J.-E.-D. Sicotte
W.-D. Gladwish — H. Drysdale
Dr Patterson — W. Paterson
(Skip)—13 — (Skip)—18

Score:
W. Paterson . . 402151300100010—18
Dr Patterson . . 030000050101002—12
St. Lawrence — Ste-A. de B.
A.-B. Kingan — J.-H.-G. Carrière
W. Robertson — V. Soucisse
Dr Harding — E. Foy
O.-W.-Dettmers — V.-H. Graham
(Skip)—15 — (Skip)—8

Score:
O.-W.-G. Dettmers . . 000215001320l—15
V.-H. Graham . . 111000220001O—8
Royal Montreal — Heather
G. Cheese — W.-H.-G. Marcou
F.-E.-Letendre — S.-D. Boak
J.-W. Brown — E.-L. Wilson
W. Brown — W.-P. Crites
(Skip)—22 — (Skip)—10

Score:
W. Brown . . 246050212110O—22
W.-P. Crites . . 000102000024—10
Outremont — Heather
W.-M. Redmont — W. Prescott
A.-J. Norton — J.-J. Webster
D.-J. McGillivray — L.-L. Henderson
L.-C. Tarlton — A.-L. Robertson
(Skip)—14 — (Skip)—10

Score:
L.-C. Tarlton . . 210003003021З—14
A.-L. Robertson . . 001320210100O—10
Lachine — Heather
A. Wilson — B.-S. Dixon
A. Norton — T. Robertson
W.-P. Brown — R. Donaldson
W.-S. Johnson — H.-J. Roffey
(Skip)—3 — (Skip)—12

## LE LAPORTE MARTIN CHAMPION POUR 1925

Le Laporte-Martin, piloté par J.-C. Petitclerc a remporté pour la deuxième année de suite le championnat de la Ligue Commerciale de hockey en battant le Kraft Cheese par 4 à 3. Equipes:

| Laporte-Martin | | Kraft Cheese |
|---|---|---|
| Bréard | Buts | Tessier |
| Beaupré | Défenses | Sanford |
| Cabana | Défenses | Sauvé |
| Lavery | Centres | McAllister |
| Chapleau | Ailes | Larivé |
| Beauregard | Ailes | Rainville |
| Baldwell | Substituts | Sinclair |
| Mattie | Substituts | Bolger |
| Vocatiche | Substitute | Rainville |

Sommaire:

| | |
|---|---|
| Première période | |
| Rainville—Kraft | 2.55 |
| Beauregard—L. M. L. | 7.50 |
| Deuxième période | |
| Rainville—Kraft | 0.15 |
| Troisième période | |
| Rainville—Kraft | 4.25 |
| Chapleau—L. M. L. | 12.05 |
| Lavery—L. M. L. | 9.30 |
| Chapleau—L. M. L. | 2.30 |

### MATCHS AU POIGNET

Wilfrid Dumont et Philippe Fournier se rencontreront mercredi soir dans un match au poignet, au club Joffre.

Le programme de la soirée comprendra aussi un match préliminaire pour un pari de $25 chaque côté entre J. Cloutier et A. Turcot qui veulent se rencontrer depuis six mois.

Scores:
H. J. Roffey . . 110305010100—12
W. S. Johnson . . 002021010111— 9
Caledonia — Outremont
W. MacDonald — G. Saunders
J. Roy — W. A. Hastie
D. Currie — H. Reid
W. Currie — R. P. Dettmers
(Skip)— 9 — (Skip)—12

Scores:
R. F. Dettmers . . 011010000301 41—12
W. Currie . . 100102210100O— 9
Heather — Caledonia
R. Fraser — J. W. Brown
G. Whiting — W. H. Irvine
C. Wood — E. Hamilton
W. B. Hutchison — Alf. Eaves
(Skip)—22 — (Skip)— 6

Scores:
W. B. Hutchison . . 322111102104O1—22
C. Wood . . 000000202020O— 6
Caledonia — Caledonia
J. B. O'Brien — D. A. Finlay
R. A. R. Weir — P.-D. Lyall
J. W. Teskey — (Skip)—11
D. L. Campbell
(Skip)—14

Scores:
D. L. Campbell . . 103121200030O1—14
H. L. Paton . . 010030013101З0—10
Heather — Caledonia
F. W. Norman — E. Everleigh
A. W. Allan — C. L. Fyon
J. H. Hand — C. Edlington
G. H. Knott — W. L. Thom
(Skip)— 8 — (Skip)—18

Scores:
W. L. Thom . . 101410046010—18
G. H. Knott . . 010001200202— 8
Lachine — Royal Montreal
D. E. Gyton — C. J. Hodgson
A. Keyworth — N. Stewart
F. W. Evans
F.-A.-C. Bickerdike
(Skip)—16

Scores:
F. A. C. Bickerdike . . 026020211100—16
A. G. Gardner . . 100101000022— 7
Caledonia — Heather
J.-B. Cullens — T. Rattray
W.-L. Price — W.-F. Martin
D.-A. Finlay — H.-W. Munday
P.-D. Lyall — F.-S. Ferguson
(Skip)—18 — (Skip)—11

Scores:
P. D. Lyall . . 021040301210—18
F. S. Ferguson . . 100402610011—11
Caledonia — Heather
R.-A. Bennett — J. Anderson
R. Robertson — W.-W. Williamson
W. McAllister — W.-E. Donald
Dr Hutchison — J. Anderson
(Skip)—20 — (Skip)—13

Scores:
Dr Hutchison . . 150205040300—20
J. Anderson . . 001010204041—12
Heather — Lachine
D. Proudfoot — D. Proudfoot
J. Knox — J. Knox
W.-F. Howard — R.-F. Howard
W.-B. Brown — W.-B. Brown
(Skip)—6 — (Skip)—6

Scores:
R. Thomson . . 310020231041—19
J. Anderson . . 001101000300— 6
Lachine — St. Andrew's
R.-J. Hole — W.-L. Clarke
A.-M. Brown — H.-C. Cameron
W.-B. McLean — A.-J. Kelly
H.-W. Lucas — M.-B. Bronstetter
(Skip)—8 — (Skip)—10

Scores:
M. Bronstetter . . 001103121010—10
H. W. Lucas . . 210010000103— 8
St. Andrew's — Pointe Claire.
J.-J. Brophy — A. Muro
H.-L. Feller — H. Tolfree
F.-A. Todd — G.-S. Parke
C.-D. McFarland — S.-H. Ward, jr.
(Skip)—15 — (Skip)—12

Scores:
C. D. McFarland . . 300020213201—15
S. H. Ward, jr. . . 041201000010—12
St. Andrew's — Heather.
B.-Y. Spencer — Dr Aylen
T.-W. Allan — C. Sharp
F. Marcil — G. Holland
H.-C. Fortier — A.-D. Smith
(Skip)—10 — (Skip)—8

Scores:
H. C. Fortier . . 110201101021O—10
A. D. Smith . . 110201101021O—10
St. Andrew's — Outremont.
J. McLean — J.-S. Morrison
W.-D. Lawrence — W.-J. Bryant
C. Hartley — A.-J. Cardy
H.-F. Mills — R-S Shaw
(Skip)—6 — (Skip)—12

Scores:
R. S. Shaw . . 01510420001—11
H. F. Mills . . 10002001110— 6



EDOUARD DUFOUR, le dévoué entraîneur du Canadien, qui est parti hier soir pour l'Ouest avec les champions.

## LA KERMESSE DU NATIONAL

L'organisation de la kermesse au National qui s'ouvrira à la palestre, le lundi de Pâques, va bon train. Le comité d'organisation peut annoncer que tous les kiosques sont maintenant pourvus de présidentes. En général celles-ci se sont déjà assuré une collaboration dévouée.

Voici la liste des kiosques avec le nom de chaque présidente:

Kiosques sous le patronage de la sous-commission de la piscine: présidents générale, Mme Hector Dufort.

Rafraîchissements et crème à la glace: présidente, Mme Hector Dufort.

Restaurant: présidente, Mme R. Dupuis.

Objets d'art et argenterie: présidente, Mme Alfred Deguise.

Chocolats et bonbons: présidentes, Mme Horace Duffett et Mme Rousseau.

Aluminium et articles de cuisine: présidentes, Mme Albert Vincent et Mme Marcoux.

Kiosques sous le patronage des sous-commissions des quilles, du ski, du billard, de la raquette: présidente générale, Mme Evariste Pesetier.

Parfums: présidente, Mme C.-H. Lintault.

Merceries et articles de sport: présidentes, Mme Demers et Mlle Sénécal.

Lingerie: présidente, Mlle O. Aubin.

Pêches et menus articles: présidente, Mme J.-L. Racine.

Kiosques sous le patronage des sous-commissions du gymnase, du basket ball. Présidente générale, Mme Achille Racicot:

Epiceries et alimentation: présidente, Mme Lucie Blévert.

Tabagie: présidente, Mme Oscar Archambault.

Cupidons et poupées: présidente, Mme M.-J. Desjardins.

Les jeunes gens et les jeunes filles qui désirent s'intéresser à un kiosque de leur choix peuvent s'adresser aux dames présidentes ou encore à M. P.-G. Majeau, administrateur de l'Association, 80 rue Cherrier.

### CONCOURS DE L'ATHLETE COMPLET

Nous rappelons aux intéressés que le concours annuel de l'athlète complet aura lieu au gymnase du National, le mercredi, 25 et le vendredi 27 mars, à 8 h. 30. Les membres qui désirent y prendre part, voudront bien donner leurs noms aussitôt que possible au professeur.

Les épreuves sont exactement les mêmes que les années précédentes, soit: saut en hauteur avec élan; saut en hauteur sans élan; saut en longueur avec élan; saut en longueur sans élan; grimper au câble; lever un poids de 80 livres; natation, 50 verges; natation, 100 verges.

Il est attribué une médaille au gagnant de chaque épreuve plus une médaille en or et une coupe au premier du classement général; une médaille en argent au deuxième et une médaille en bronze au troisième. Enfin un diplôme de l'athlète complet sera décerné à ceux qui rempliront les conditions prescrites, savoir: 50 points au total, sans épreuve nulle.

Voici les noms des candidats inscrits jusqu'à date: MM. Rondeau, H. Desjardins, Paul Millette, A. Paquin, Asselin, A. Dupont, W. Carrière, G. Guay, A. Robitaille, R. Armand, H. Archambault, T. Lanctôt, R. Baril, P. Courtois, L. Charvon, A. Bonnier, G. Provost et M. Martin.

LES QUILLEURS A BUFFALO

Six quilleurs du National sont partis samedi soir pour Buffalo où ils vont prendre part au tournoi international de quilles qui aura lieu ce soir et mardi. Ces six joueurs sont: MM. T. Bénard, G.-H. Lintault, Edouard Valin, Vital Jacmain, Ernest Meunier et H. Levasseur.

## POINTE-CLAIRE GAGNE

Le club Pointe Claire a défait l'Eureka par 2 à 1 dans la deuxième partie de leur série jouée hier à l'Arena. Pointe Claire se trouve à gagner la série par 10 à 4. Il rencontrera maintenant la M.A.A.A. dans une série de deux parties. La première sera jouée ce soir au Forum. Le gagnant de cette série se mesurera avec la Tuque pour le championnat de la province.

La partie d'hier a été marquée par une mêlée générale entre joueurs et spectateurs. Valois a compté les deux points du Pointe-Claire.

Voici quel sera l'alignement des équipes pour ce soir:

| | | |
|---|---|---|
| M.A.A.A. | | Pointe Claire |
| McCormick | buts | Cotgrave |
| Spriggins | défense | Boileau |
| Heffernan | défense | Crevier |
| Horsfall | centres | Valois |
| Hoore | ailes | Mallette |
| Lanthier | ailes | Daigneault |
| Greenshields | substituts | Kent |
| Booth | substituts | Larochelle |

Arbitre: Joe Malone.

## AURA LEE VICTORIEUX

Toronto, 16.—Aura Lee a défait Sudbury par 4 à 2 dans une partie qui a nécessité une période supplémentaire.

# CE SOIR, LA RENCONTRE ENTRE MATYSEK ET GIROUX

C'est ce soir qu'Anthone Matysek et Arthur Giroux se rencontreront au Monument National dans leur concours de tours de force. Giroux recevra un montant de $500 comme sa part de la bourse. Le montant a été déposé entre les mains d'un sportsman de renom par Wilfrid Cabana, promoteur de la rencontre.

William Leber, sera l'arbitre de la rencontre. C'est donc dire que le match sera mené rondement, avec compétence et avec justice.

John B. Richer, président de la Fédération Canadienne des Poids et Haltères et l'un des syndics de la coupe de la Fédération, coupe détenus par Giroux, assistera au match avec une forte délégation de sportsmen de Trois-Rivières.

Les poids des deux hommes ont été chargés à leur capacité, de sorte qu'il n'y aura pas de retards ni de délais. Le match commencera promptement à 8.30 et devrait finir vers les 11 heures.

# DEUX CLASSES ADDITIONNELLES AUX CHAMPIONNATS DE BOXE

Cette année, le tournoi amateur de boxe de la province de Québec se composera de 10 classes. Dans le passé il n'y en avait que huit, mais on a décidé d'ajouter deux catégories spéciales. D'abord, il y aura une catégorie pour les hommes en bas de 108 livres, et une autre pour les hommes en bas de 130 livres. C'est ni plus ni moins que la catégorie poids léger junior qui est déjà comprise chez les professionnels.

Les catégories du tournoi seront donc les suivantes:
108 livres et au-dessous. Spécial.
112 livres et au-dessous.
118 livres et au-dessous.
126 livres et au-dessous.
130 livres et au-dessous. Spécial
135 livres et au-dessous.
147 livres et au-dessous.
160 livres et au-dessous.
175 livres et au-dessous.
Au-dessus de 175 livres, soit la catégorie poids lourd.

Le tournoi est ouvert à tous les boxeurs amateurs de la province de Québec. Comme toujours les règlements de l'Union Amateur du Canada seront en vigueur.

Les entrées devront être adressées à E.-E. Métivier, 227 Maisonneuve, Montréal.



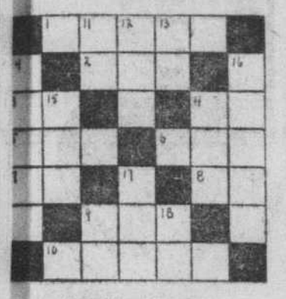
ARTHUR GIROUX, l'adversaire de Matysek dans le concours de tours de force de ce soir au Monument National.



ANTHONE MATYSEK, qui se rencontrera ce soir avec Arthur Giroux dans un concours de tours de force au Monument National.


VOUS AIMEREZ LE TABAC
FOREST FRERES
Parce que c'est un tabac
PUR CANADIEN NATUREL
de premier choix

## GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE
# L'ARRELAGE



Solution demain

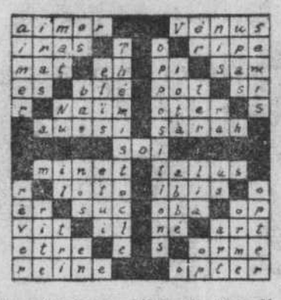
Horizontalement

—Recueil de cartes géographiques.
—Liquide.
—Conjonction.
—Pronom personnel.
—Sans aspérités.
—Connus.
—Article masculin.
—Ancien mot qui signifie dans es.
—Petit insecte.
—Cérémonie religieuse.

Verticalement.

4—Changement dans le plumage.
9—1er signe sténographique.
11—Pronom personnel.
12—Eau entourée de terres.
13—Article contracté.
14—Corps sphérique.
15—Adjectif numéral.
16—Achève.
17—Adjectif possessif.
18—Usages.

(Envoi de Maurice Latour Montréal.)



Solution du problème de samedi.

## MUSSOLINI TRIOMPHE

Rome, 16. — La Chambre des putés a donné au gouvernement ssolini deux votes de confiance. e a appuyé la politique intérieu- du ministère par 215 voix con- 12 et sa politique coloniale par 1 voix a 15.

## A SAINTE-PHILOMENE

e grand euchre organisé par la Li- e du Sacré-Coeur de la paroisse nte-Philomène de Rosemont a lieu, soir, sous le patronage de M. le curé Chartier. La partie de cartes se ndra dans l'ancienne chapelle, 5e enue, à 8 h. 30 p.m. Il y a douze prix présence et 300 autres prix.

## NTRE LES BUVETTES

Dublin, 16.—Le gouvernement de tat libre d'Irlande a nommé une mmission qui s'occupera du pro- de réduire le nombre extrava- nt de buvettes dans tout le pays.


**EVITEZ CONSTIPATION**

L'évacuation quotidienne devrait être la règle de tous ceux qui aspirent à la santé parfaite, ar une fois que les intestins deviennent constipés, obstrués, tous es autres organes se détraquent.

**Faites fonctionner vos intestins régulièrement avec les Pilules Laxa-Liver de MILBURN**

Elles débarrasseront votre organisme des matières stériles et ocives qui s'y sont accumulées t vous assureront chaque jour n mouvement naturel et facile es intestins, secoueront la torur de votre foie et donneront e la vigueur et de la vitalité à out le canal intestinal.

Les pilules Laxa-Liver de Milburn sont en vente chez les pharmaciens et les dépositaires et ne ont fabriquées que par

THE T. MILBURN CO., LIMITED, TORONTO, ONT.

**Indigestion est un Malaise il n'a pas sa Raison d'Etre**

en conviendrez après avoir lu la lettre de M. Perrault.
2971 rue Christophe-Colomb, Montréal.

Messieurs :—
Je sens qu'il est de mon devoir de vous dire combien vos pastilles DOUBLE PEPSIN m'ont fait du bien.
Depuis quatre ans je souffrais beaucoup de l'indigestion et j'avais à peu près tout essayé sans obtenir de soulagement.
Décidé à essayer n'importe quoi j'ai acheté une boîte de vos DOUBLE PEPSIN et j'ai été soulagé immédiatement; à la fin de la seconde boîte j'étais complètement guéri.
J'en porte toujours une boîte sur moi pour traiter mes amis qui sont atteints du même mal.
Je les recommande cordialement à tous ceux qui souffrent d'une affection stomacale quelconque.
Avec reconnaissance.
AUG. PERRAULT.

**e perdez pas votre temps à essayer l'autres remèdes, mais prenez des OUBLE PEPSIN**

et dites adieu à tous vos maux d'estomac.

**5c chez votre pharmacien 25c**

16,18,20


## PROJET UNIVERSITAIRE

Toronto, 16. — Sir William Mullock, juge en chef de l'Ontario et chancelier de l'université de Toronto, a annoncé à un groupe de citoyens éminents, ou York Club, que l'établissement d'une organisation pour financer d'autres recherches semblables à celles qui ont donné la découverte de l'insuline était projeté par le conseil des gouverneurs de l'université. Il faudra un fonds de $5,000,000 pour réaliser ce projet.

## LETTRE OUVERTE A L'HON. M. TASCHEREAU

Montréal, le 6 mars 1925.

M. l'hon. Alex. Taschereau,
Premier ministre de la
Province de Québec.

Honorable Monsieur,

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Maisonneuve, vient d'apprendre avec plaisir, honneur et satisfaction l'acte officiel par lequel le gouvernement de Québec vient de reconnaître et de sanctionner comme jour férié, le 24 juin, fête nationale des Canadiens-Français, pionniers de ce pays.

Des gestes de cette importance sont de nature à vous conquérir l'estime et la reconnaissance de tous les gens sensés.

Acceptez donc pour vous-même Monsieur le Premier Ministre et pour votre gouvernement et pour notre belle Province l'hommage reconnaissant du Cercle Maisonneuve, siège social des 14 paroisses de l'est, qui constituent les limites de notre groupement catholique.

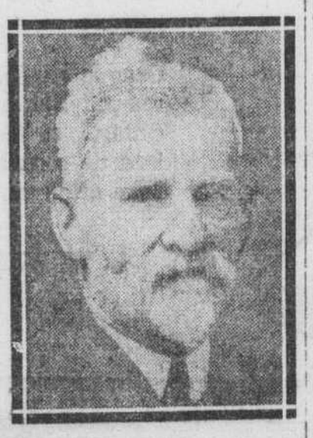
Nous avons l'honneur d'être Honorable Monsieur,

Vos dévoués serviteurs,
Les membres du
Cercle Maisonneuve.
Par J.-E. Gauthier,
Chef du Secrétariat.

## FEU M. PHILIAS JEROME

Sainte-Thérèse de Blainville, 16. — M. Philias Jérôme, époux de feu Victoria Gravel, est décédé, ici, hier, à l'âge de 72 ans et 3 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux filles: Laurinié (Mme Girard), Albertine, (Mme O'Brien); deux fils: Ulric, entrepreneur, Philippe, curé de Kindersley, Sask.; 2 frères: Cléolias et Damien.



Feu M. P. JEROME.

Les funérailles auront lieu, mercredi matin, après l'arrivée du train de Montréal, vers 9 h. 30.

Nos sympathies à la famille.


***Pourquoi vous gagnez en force combative en prenant Father John's Medicine***

**L'huile de foie de morue mélangée spécialement avec d'autres ingrédients précieux reconstitue l'organisme.**



Il faut dans tout aliment, deux conditions nécessaires pour qu'on en retire profit: non seulement doit-il contenir de la nutrition, mais il faut que celle-ci soit sous une forme telle que le système digestif puisse l'utiliser.

Father John's Medicine remplit exactement ces deux conditions; c'est donc un véritable reconstituant de l'organisme. C'est un composé de l'huile de foie de morue la plus pure mélangée scientifiquement avec sept autres ingrédients précieux au moyen d'un appareil dessiné spécialement à cette fin et qui en rend la digestion facile même pour les estomacs affaiblis.

L'huile de foie de morue est l'une des substances nutritives les plus connues; mais comme chacun le sait, sous sa forme ordinaire, elle est très difficile à digérer pour la plupart des gens. Il faut qu'elle soit réduite en gouttes ou globules ténus. Plus les globules sont petits, plus facilement se digère l'huile.

C'est le procédé exclusif de composition, au moyen de l'appareil spécial, qui rend Father John's Medicine si facile à digérer que les jeunes enfants eux-mêmes peuvent en prendre. Il y a donc trois raisons principales pour que Father John's Medicine soit "le plus grand reconstituant de l'organisme au monde." D'abord, il y a l'excellente qualité de tous les ingrédients qui entrent dans sa composition; secondement, il y a la grande valeur nutritive de l'huile de foie de morue et des autres ingrédients; troisièmement enfin, il y a le mélange scientifique de tous les ingrédients et la réduction de l'huile en parcelles si prodigieusement ténues que le système peut les assimiler facilement.

Ne contient ni alcool ni drogue dangereuse.

**Father John's Medicine**
CONTRE TOUX ET RHUMES


## LE SYNDICALISME OUVRIER

Suite de la page 3

bonne semence. Cependant, Monseigneur, avant d'entrer dans une voie que nous savions nécessaire mais pleine de dangers, à cause des préjugés que nous aurions à combattre, nous nous adressâmes à vous et, après avoir reçu de Votre Grandeur la direction que nous devions suivre, nous nous sommes lancés dans le mouvement et nous sommes fiers de dire que nous avons fondé le premier syndicat catholique et national qui fut établi à Montréal." M. Pilon fit l'historique du syndicat des carrossiers depuis sa fondation jusqu'à date et il termina en annonçant une nouvelle fête à l'occasion de son 25e anniversaire dans 15 ans.

### M. CLOVIS BERNIER

Le président du Conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal félicita vivement les carrossiers de célébrer de façon si digne le 10e anniversaire de leur syndicat. "Mais, dit l'orateur, ce n'est pas seulement la fondation d'une association que nous fêtons en ce moment, c'est l'implantation définitive à Montréal du syndicalisme catholique et national tout entier. Votre syndicat, messieurs les carrossiers, ajouta M. Bernier, est vraiment la pierre angulaire du syndicalisme catholique en notre grande métropole canadienne. Vous êtes les pionniers du mouvement, et tous nous vous félicitons d'en avoir les premiers compris l'importance." L'orateur exposa qu'en 10 ans de travail,les ouvriers syndiqués catholiques ont réussi à édifier un mouvement ouvrier qui comprend déjà deux cercles d'études et un conseil central auquel sont affiliés 27 syndicats.

Parlant des difficultés à vaincre pour la propagation du syndicalisme catholique en Canada, M. Bernier rappela les progrès accomplis en Belgique, en Hollande, en France, en Allemagne, où les syndicats chrétiens ont conquis le droit de vivre au grand soleil.

"Comme présentement en Canada, termina M. Bernier, les ouvriers catholiques de l'Europe avaient à choisir entre les dictées de leur conscience et leurs intérêts matériels. Or, la conscience a triomphé et l'intérêt y a trouvé son compte. Quand donc les ouvriers catholiques de la province de Québec comprendront-ils qu'ils doivent aussi appartenir à des syndicats de leur foi?"

### M. GERARD TREMBLAY

Le secrétaire général des syndicats catholiques et nationaux de Montréal félicita les carrossiers d'avoir pris les premiers l'initiative de lancer le mouvement syndical catholique en notre ville. "Les syndicats catholiques, dit M. Tremblay, sont considérés, à juste titre, comme les pionniers de la paix industrielle et sociale, et comme le plus ferme rempart contre le bolchévisme en Canada. Oui, Monseigneur, ajouta M. Tremblay, nous voulons la paix sociale, dans la justice pour tous, mais non dans l'esclavage ni par la tyrannie. L'Eglise, en propageant le syndicalisme catholique, poursuit sa mission bienfaisante pour la civilisation et le bonheur des peuples à travers les âges."

M. Tremblay expliqua qu'en effet l'Eglise a toujours pris le parti du faible, injustement traité; c'est pourquoi elle a toujours protégé l'ouvrier. Ainsi, en face du capitalisme organisé elle recommande et soutient les associations ouvrières. D'un autre côté, elle défend l'ouvrier contre les excès des révolutionnaires. Il déclara que dans la province de Québec, si les ouvriers ont la réputation méritée d'être des hommes d'ordre et réfractaires aux doctrines révolutionnaires, cela est dû aux principes catholiques qui dirigent leur conduite. 'Si nous n'avons pas de bolchévisme chez nous, dit M. Tremblay, c'est dû aux enseignements catholiques qui ont été semés et sont toujours vivants dans le coeur de notre population profondément chrétienne. Dans 50 ans, termina l'orateur, on nous blâmera ou l'on nous félicitera selon que nous aurons rejeté ou suivi les enseignements de l'Eglise sur la question sociale."

### M. L'ABBE MAURICE

Le premier aumônier du syndicat catholique des carrossiers rappela en quelques mots les débuts de ce syndicat. Il donna lecture de la convention signée alors par les membres fondateurs du syndicat. Des signataires de ce document, plusieurs ont disparu. M. l'abbé Maurice adressa des félicitations à tous les membres actuels du syndicat des carrossiers, particulièrement aux membres fondateurs qui ont répondu à l'appel de leurs noms, MM. Omer Daoust, Didace Pilon, H. Doucet et autres.

### Mgr GAUTHIER

Ce fut au milieu de vives et respectueuses acclamations que Mgr Gauthier se leva pour adresser la parole. Après avoir présenté l'assistance à Mgr l'évêque de Namur et avoir dit sa joie de se retrouver au milieu des ouvriers syndiqués catholiques, Mgr Gauthier déclara qu'il prend plus d'intérêt que jamais à leurs associations, et à leurs progrès. "Je compte sur votre foi, a dit Sa Grandeur, et, en retour, vous pouvez compter sur tout mon dévouement. Je suis fier de présenter à Mgr l'évêque de Namur, nos syndicats catholiques et nationaux de Montréal."

Après ce préambule, Mgr Gauthier rappela les événements qui ont accompagné la fondation du premier syndicat catholique, à Montréal; le syndicat des carrossiers, et les avis qu'il donna alors aux pionniers du mouvement; "Ce que j'exigeais de vous, alors, dit Sa Grandeur je le demande encore aujourd'hui, une conviction éclairée, et d'apôtre. J'ai besoin de vous, continua Monseigneur; il faut que les syndicats catholiques constituent une force, car un mauvais venin a été jeté dans la classe ouvrière, de notre pays".

Faisant allusion à la grève de Winnipeg, et aux agissements de la "One Big Union", il y a quelques années, Monseigneur dit que nul mouvement révolutionnaire ne put ébranler les ouvriers de la province de Québec, parce qu'ils sont en immense majorité, des catholiques. Au sujet des unions neutres, Mgr Gauthier cite le mot d'un officier des unions internationales qui a admis que ces unions ont aujourd'hui perdu leur emprise sur les ouvriers de Montréal. "Je compte sur vous, répéta Sa Grandeur." Vous allez continuer votre apostolat de syndiqués catholiques. Nous n'avons pas à rougir de notre foi. Mgr Gauthier ajouta que l'union est nécessaire, mais que les relations entre ouvriers et patrons ne sont pas encore ce qu'elles doivent être, et qu'elles doivent être ramenées à la norme catholique. Pour cela, Sa Grandeur fait le voeu que d'ici cinq ans, les syndicats catholiques et nationaux soient devenus une puissance capable de maintenir la paix industrielle, dans la justice. "Nous offrons au bolchevisme, ajouta Sa Grandeur, la barrière la plus solide, et nos syndicats catholiques rendent des services éminents dont profite toute la communauté, ainsi que la patrie et l'Eglise. Je le répète, vous pouvez compter sur mon dévouement le plus absolu". Mgr Gauthier, en terminant adressa un bel éloge à M. l'abbé A. Boileau aumonier général: "Je suis content de votre travail, dit Monseigneur, et je vous remercie, au nom de l'Eglise".

### Mgr HEYLEN

Sur l'invitation de Mgr Gauthier, l'évêque de Namur se leva pour adresser un mot à l'assistance. Toute l'assemblée fut debout en signe de respectueux hommage au vénéré et illustre visiteur. Mgr Heylen est l'organisateur des Congrès Eucharistiques Internationaux et il est présentement l'hôte de l'Archevêque de Montréal. Il rappela qu'il visita notre métropole lors du Congrès Eucharistique tenu en notre ville, il y a 15 ans.

"Je suis fier, a dit Mgr Heylen d'avoir assisté à cette fête des syndicats catholiques de Montréal, qui me rappellent si bien nos syndicats chrétiens de Belgique". Sa Grandeur dit que l'une des plus grandes joies quon lui ait causées, c'est de l'avoir appelé "l'Evêque des ouvriers". Il rappela qu'il pris part à la fondation de plusieurs syndicats chrétiens, particulièrement un syndicat des mineurs de charbon; en 1900 malheureusement, ajouta Monseigneur, ce syndicat a disparu à cause du manque d'encouragement des patrons catholiques qui ont prétendu qu'ils n'avaient pas besoin de syndicats ouvriers dans leurs mines" Mgr Heylen déclara que les syndicats chrétiens sont absolument nécessaires, dans son pays, comme ailleurs, pour maintenir la paix industrielle et sociale. Mgr Heylen adressa aux syndicats catholiques de Montréal, avec ses voeux personnels de succès, le salut fraternel et cordial des syndicats chrétiens de la Belgique.

La séance terminée, les deux évêques donnèrent leur bénédiction à l'assistance, puis se retirèrent accompagnés des officiers.

Après la cérémonie, une fête récréative eut lieu à laquelle fut exécuté un beau programme artistique et musical, par MM. C. Bernier, M. Saint-Jean, G. Tremblay, Achille Latreille, A. Berthiaume. La fête se termina au milieu de l'enthousiasme général.

## NOMBREUX ARTISTES A BORD DU "DE GRASOE"

Au nombre des passagers à bord du paquebot "De Grasse" de la Compagnie Générale Transatlantique, qui part à 11 heures, ce soir, de New-York pour le Havre, l'on mentionne Mme Wanda Landowska, la pianiste polonaise; M. Fernand Francell, le ténor français bien connu, et Mme Francell, la pianiste française distinguée, qui retournent en France, après leur tournée de concerts au Canada et aux Etats-Unis; Mlles Mitty et Tillio, danseuses des Follies; Mme Rosemary Rose, chanteuse; M. Ullman, violoncelliste hollandais; Mme Léon Rothier, femme de M. Rothier, la basse française de renom. C'est là un groupe artistique qui saura rendre très intéressantee la traversée du "De Grasse". Mentionnons aussi, parmi les autres passagers:: le juge J. Thornton, de Chicago; Mgr J.-B. Jeanmard et le rév. Père J.-J. Rousseau, de la Nouvelle-Orléans; le rév. M. C. Jeannotte, de Boston, Mass.; M. et Mme Harold-E. Gillingham; Mme Edward-B. MacCaulley Mlle Elinor MacCaulley, de Chestnut Hill, Penn.; Edward Purves; M. et Mme Findley-M. Torrence, le docteur Eva-R. Ludgate, de Philadelphie; M. et Mme C.-Arthur Lyman; M. et Mme James-F. Sutherland, de Minneapolis.


***MERES!***

**Nettoyez les intestins de l'enfant**

**Le Sirop de Figues de la Californie est un laxatif recommandable pour les enfants malades**



Vite mère! Même un enfant bilieux, constipé, fiévreux, aime le goût agréable du "Sirop de Figues de la Californie". Cet exquis et inoffensif laxatif ne manque jamais d'adoucir l'estomac et de dégager les intestins. Une cuillerée à thé aujourd'hui peut empêcher l'enfant d'être malade demain. Ne donne pas de colique ni n'est trop violent, Ne contient ni narcotique ni drogues calmantes.

Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de Figues de la Californie", dont le mode d'emploi pour bébés et enfants de tous âges est imprimé sur la bouteille. Mère! Vous devez dire "Californie" ou vous pouvez avoir une imitation de sirop de figues.

CALIFORNIA FIG SYRUP CO., WINDSOR, ONT.


## Le Courrier de Colette

D.—J'ai 23 ans et j'aime beaucoup la lecture. Est-ce que, parmi les romans populaires, il en est que je pourrais lire sans danger ce serais-je mieux de m'abonner à une bibliothèque paroissiale?—J'AIME MARIE.

R.—Les romans populaires ne sont pas plus mauvais que les autres, mais ils ne contribuent point à former le goût. Vous pourriez avoir de bons et beaux romans et aussi d'autres oeuvres de lecture agréable et instructives soit à la Bibliothèque Municipale ou à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

D.—Est-ce que la municipalité de Montréal-Sud fait partie de Montréal; sinon, où est-elle située ?—UNE ABONNEE DU NORD ONTARIO.

R.—La paroisse de Montréal-Sud est située sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Longueuil et Boucherville.

D.—Vous serait-il possible de me donner l'adresse de quelqu'un qui fait l'élevage des chiens lévriers ?—M. F. G.

R.—Je ne connais personne qui fasse l'élevage de ces bêtes.

D.—Un manteau couleur brique et une robe beige serait-ce joli pour une personne de 31 ans et quel genre de chapeau irait avec cette toilette?—LIETTE.

R.—Oui. Un chapeau beige ou brique ou encore de ces deux couleurs combinées.

D.—Comment peut-on nettoyer du marabout blanc qui garnit une robe noire ?—COATICOOKOISE.

R.—Il faudrait d'abord l'enlever de la Robe, et ensuite, on l'enferme dans un sac à moitié rempli de farine, puis on agite longuement le sac; on secoue ensuite le duvet à l'air. La farine aura absorbé les poussières.

D.—Quelle fut la première famille Robinette?—UN AMI QUI AIME A SAVOIR.

R. Je n'ai aucun document concernant cette famille.

D.—Quel est le plus à la mode pour une jeune fille de 17 ans, du costume ensemble ou du petit tailleur?—J'AIME UN CONDUCTEUR.

R.—Le costume ensemble.

D.—Avec une robe de soie changeante rouge et bleu, quels bas conviennent le mieux?—UNE QUI AIME LA MODE.

R.—Des bas beige ou gris clair.

R.—A quel âge peut-on entrer chez les soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception?—QUI N'A JAMAIS DE REPONSE.

R.—Vers l'âge de 18 ans.

D.—J'aimerais avoir la recette du gâteau au citron?—ALINE.

R.—Je publierai cette recette si on me l'envoie pour vous.

D.—Les grosses pièces de cuivre portant le chiffre "One penny", valent-elles encore deux sous?—JAMAIS DE REPONSE.

R.—Oui.

D.—Qu'est-ce que l'on entend par le prisonnier espagnol dont parlent les journaux?—MELVA.

R.—C'est une ruse imaginée par des bandits pour escroquer de l'argent aux naïfs: On écrit à une personne lui demandant de l'argent à emprunter pour payer la rançon d'un riche personnage qui languit dans une prison d'Espagne et qui une fois libéré récompensera au centuple son bienfaiteur. Si le récipendaire de la lettre se laisse prendre et envoie l'argent, il va sans dire qu'il n'en entend plus parler.

D.—Je veux prêter $1000 à un parent qui demeure à la campagne, est-ce que de me faire donner un billet me garantirait autant que de prendre une seconde hypothèque sur la ferme?—R.S. V.P.

R.—L'hypothèque est une meilleure garantie.

D.—Etant en deuil de mon grand'père depuis le 28 février, me ferais-je remarquer en allant, à Pâques, jouer du piano pour une organisation de charité? —BLEU AZUR.

R.—Non, je ne le pense pas.

D.—Quel est le remède pour empêcher la transpiration des pieds?—STELLA AMOROSA.

R.—Bains de pieds deux fois par jour à l'eau vinaigrée.

.—Je voudrais recouvrir mon mobilier de salon, est-ce que je ferais bien d'y mettre de la frange?—UNE MAMAN DE 18 ANS.

R.—Non; la frange n'est plus de mode dans l'ameublement.

D.—Est-il vrai que le Mont-Royal est un ancien volcan?—MELVA.

R.—C'est une hypothèse qui rencontre assez de crédit, mais ce n'est qu'une hypothèse.

D.—N'y aurait-il pas quelque bonne Canadienne pour me donner la recette d'un liniment de famille?—P. E. V.

R.—Je publierai, si on m'envoie une bonne recette.

## UNE FEMME VIVANT SEULE EST FOUDROYEE DE MORT

(Du correspondant de la PRESSE)

La Pérade, 16.—Mme Nérée Roy, âgée de 78 ans et demeurant seule dans une maison du village, vient de mourir subitement. Des voisins, MM .Charles Tessier et Hercule Proteau, furent surpris hier matin de voir la lumière non encore éteinte dans sa maison, dont les portes étaient fermées. Craignant qu'un accident ne fût arrivé à leur voisine, ils forcèrent les portes et entrèrent. Or ils ont trouvé Mme Roy étendue sur le plancher de la cuisine et le corps déjà rigide. Les cheveux dénoués laissent supposer que la mort l'a surprise au moment où elle commençait à faire sa toilette de nuit.

Le coroner va tenir une enquête.


***Le Roi Chosroes Aurait Aimé Ces Tapis***



CHOSROES 1er, roi de Perse, adorait l'Eté. Il aimait à le voir danser gracieusement sur les vertes pelouses de ses jardins enchantés. C'est ce que nous apprend une vieille légende de Perse, pays romanesque et féerique par excellence. Mais chaque année, l'Hiver venait ravir l'Eté à l'affection du roi. Un jour, un tisserand, artiste parmi les siens, apporta au palais un tapis merveilleux. Il avait saisi l'esprit de l'Eté dans les lignes de son dessin, et l'avait retenu en le tissant dans ce tapis. Et depuis lors, le vieux roi Chosroes ne fut plus jamais privé de l'Eté.

Les dessins Barrymore sont le fruit de toute la beauté orientale passée, adaptée aux goûts et aux exigences modernes. La grande variété des effets vous donne un choix quasi infini. Les tons et les teintes de notre glorieux Eté sont reproduits dans les Tapis Garantis Barrymore, pour que les foyers canadiens en soient égayés toute l'année durant.

Lorsque vous songez à l'achat de tapis, songez aux Tapis Barrymore. Ils ne coûtent pas plus cher. Familiarisez-vous avec le genre des Tapis Barrymore. Ils sont actuellement exposés dans les magasins — Wilton Barrymore, Axminster Barrymore — tous des tapis garantis de grande qualité. Chaque Tapis Barrymore est étiqueté et sur cette étiquette se trouve notre garantie absolue de fabrication impeccable.

*The* TORONTO CARPET MFG. CO., *Limited*
Toronto — *Etablie en 1891* — Canada

**BARRYMORE**
***Les Tapis Garantis***



***Ne* différez pas l'achat de votre nouveau poêle à gaz !**

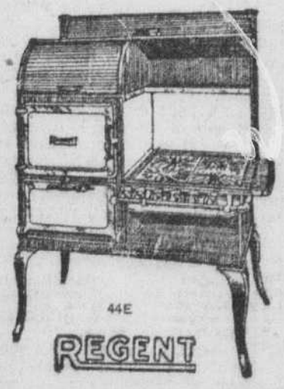
Profitez de notre offre de racheter votre vieux poêle, laquelle ne sera en vigueur que durant quelques jours encore.

***Aucun* argent demandé pour les raccordements.**

Quand vous achetez un poêle à gaz "Regent" de nous, nous faisons les raccordements gratuitement, ce qui constitue une AUTRE GRANDE ECONOMIE pour vous.




64E—Un poêle tout émaillé : premier paiement $10, le reste payable par mensualités. $10 pour votre vieux poêle




44E—avec réchaud. $10 comptant le placent dans votre maison, le reste payable par mensualités. $10 pour votre vieux poêle.

## Facilités de Paiement
## Les plus Grandes Valeurs Jamais Offertes

Les poêles à gaz "Regent" possèdent tous les perfectionnements désirés; un four qui cuit parfaitement actuellement et qui cuira parfaitement durant de nombreuses années. L'intérieur du four est à l'épreuve de la rouille et les brûleurs s'ajustent spécialement, ce qui donne une flamme bleue intense avec le minimum de consommation de gaz. La surface douce et magnifiquement finie rend les poêles à gaz "Regent" très faciles à nettoyer en tout temps.

Les poêles " Regent " sont une source de confort.



Notre poêle à gaz spécial 12E — $4 comptant avec la commande, le reste payable par mensualités. Il ne nous en reste que quelques-uns.

Les poêles " Regent " ajoutent à l'apparence de votre cuisine.




28E—Tout émaillé avec tablette élevée—$7.50 premier paiement, le reste payable par mensualités. $5 pour votre vieux poêle.




Poêle 34E, panneaux émaillés blanc; premier paiement $5, le reste payable par mensualités—$10 pour votre vieux poêle.

**Montreal Light, Heat & Power Consolidated**

Immeuble Power, 83 Ouest, rue Craig. Main 4040.
605 rue Ste-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6001.
447 Est, rue Ste-Catherine, chez Dupuis Frères. Est 2035.
2575 Est, rue Ste-Cathérine, près Lasalle. Clairval 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6863.
4062 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
5145 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 ouest, rue Sherbrooke, N.-D.-G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1650.

AVIS:—Nos salles d'exposition, à 447 rue Ste-Catherine-Est, seront transportées au No 1407 RUE ST-DENIS (juste au nord de Ste-Catherine) vers le 1er avril.

## M. SEFEROVITCH FAIT L'ELOGE DE SON PAYS

M. Seferovitch, consul général des Serbes, Croates et Slovènes, au Canada, qui était l'hôte, samedi dernier, du club de Réforme, a parlé de la Serbie et de ses différents peuples ainsi que de ses idéals de religion, de courage et de liberté. Ce royaume, a-t-il dit, compte un grand nombre de héros dont les principales caractéristiques furent la ténacité, le patriotisme et le courage. C'est un pays qui pousse activement son développement économique et qui travaille de toutes ses énergies au rétablissement de la paix dans le monde.

Le royaume des Serbes, Croates et Slovènes est avant tout un pays agricole. Quatre-vingt-cinq pour cent de ses habitants sont des cultivateurs ou des ouvriers de la terre. Il possède aussi de très riches mines et des ports très importants sur l'Adriatique. Il est, de plus, à la tête des pays du sud de l'Europe en ce qui concerne le transport fluvial et les réseaux de chemins de fer.

Le pays est également très riche en stations balnéaires où se donnent rendez-vous les touristes. Trois races bien distinctes cependant qu'unies par le coeur et l'esprit y vivent dans la plus complète harmonie, savoir: au nord les Slovènes, au centre les Croates et au sud les Serbes.

Le peuple yougoslave se distingue surtout par son amour de la liberté, des sciences et des arts.

M. Raoul-O. Grothé présidait le lunch hebdomadaire du club de Réforme, samedi, à l'issue duquel M. C. Cormier a présenté le conférencier.

## LES FAUX BILLETS DE CENT DOLLARS

Toronto, 16. — Le "Toronto Star" publie la nouvelle suivante:

"Les représentants de la banque calculent qu'il y a environ $400,000 de faux billets de $100 de la Banque Impériale en circulation.

"La banque croit qu'elle en a reçu de différentes sources pour environ $300,000. L'émission de véritables billets qui servirent de modèles aux faussaires a été retirée.

"La banque apprend de ses correspondants en Angleterre, qui cherchent la source du récent colis de $10,000 de ces billets, qu'il y a lieu de croire que ces billets ont été fabriqués en Russie. Un représentant de la banque a déclaré qu'il y a quelque temps, le gouvernement soviétique avait menacé de désorganisation la finance internationale, et il se peut que ces billets aient été fabriqués en Russie.

"Ces billets ont été faits d'un cliché, et sont de facture excellente. On peut avoir choisi la Banque Impériale, parce qu'il existe une Banque Impériale en Russie".




un "chat" dans la gorge? prenez de suite des—

LIFE SAVERS
THE CANDY MINT WITH THE HOLE

Ils enlèvent l'irritation




"ont toujours bon goût"


## REUNION D'ANCIENS A L'ACADEMIE S.-PAUL

L'association des anciens élèves de l'académie Saint-Paul n'a cessé de déployer, depuis sa fondation, une grande activité. Outre les réunions qu'elle a organisées, elle a participé à tous les mouvements sociaux qui prirent naissance dans la paroisse Saint-Edouard.

Afin de fêter le plus dignement possible son premier anniversaire de fondation, elle organise pour le 17 avril prochain un grand euchre.

Le comité d'administration de l'association invite tous les anciens de l'académie Saint-Paul à une grande réunion qui aura lieu lundi, le 16 mars prochain à 8.15 heures, p.m.

M. Charles Duquette, président de l'association, prononcera une allocution; on y discutera ensuite les questions relatives au euchre. M. Charles Marchand, le célèbre folkloriste canadien se fera entendre dans un répertoire des plus variés, et M. Ernest Loiselle, un ancien, dans des récitations spirituelles.

Il importe que tous les anciens assistent à cette réunion.

Cet appel leur est fait par M. Emilien Ducharme, secrétaire de de l'association.

## LES IRLANDAIS EN LIESSE A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 16. — Nos concitoyens, les Irlandais, ont commencé, dès hier, à célébrer leur fête patronale. Dans l'après-midi, il y a eu une procession monstre à travers les rues de la ville qui s'est terminée à l'église Saint-Patrice, rue MacMahon, où un salut solennel a été chanté. La température était idéale. Partout où la procession passa, les demeures étaient pavoisées et les rues bordées de sapins. De grandes banderolles traversaient les principales artères de la basse et de la haute-ville. Un détachement de la police à cheval ouvrait la marche, précédé du grand maréchal, M. John Donnelly, et sous les ordres du chef Eugène Trudel. Trois fanfares accompagnaient les manifestants dont la boutonnière était ornée du "shamrock" traditionnel. Immédiatement après la cérémonie, les représentants des diverses sociétés irlandaises de la ville, sont allés présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Bégin.

Demain, le 17, date officielle de la fête, il y aura, le matin, dans la vieille église de la rue MacMahon, service à la mémoire des membres défunts de la grande famille irlandaise de Québec, et le soir, veillée traditionnelle de la Saint-Patrice, à l'Auditorium.

## DISPARITION D'UN ENFANT DE 13 ANS

Vincent Longtin, 13 ans, fils de M. Alphonse Longtin, 28, 1ère avenue, Verdun, est parti vers les huit heures et demie du matin, lundi dernier, soi-disant pour aller à l'école du Sacré-Coeur, rue Gault. Depuis, sa famille est sans nouvelles. Le jeune garçon portait un pardessus gris pâle, une casquette gris foncé, un habit gris, une culotte noire et des chaussures noires. L'enfant a les cheveux bruns, les yeux noirs et est bien constitué. Il est supposé être sans argent.



VINCENT LONGTIN, disparu

Le détective Bartlett, de Verdun, s'occupe activement de retracer le jeune Longtin dont la disparition cause aux parents la plus vive anxiété. Ceux qui auraient quelques nouvelles à son sujet à communiquer à la famille peuvent téléphoner à Main 1202.

## DECES D'UNE RELIGIEUSE

(Spécial à la PRESSE)

Lachine, 16. — Dans la chapelle des Soeurs de Sainte-Anne, à Lachine, ont eu lieu, les funérailles de Soeur Marie-Agilberte, née Lambert (Armandine). La défunte laisse, pour déplorer sa perte, sa mère, six frères et une soeur. Le service a été chanté par M. l'abbé Fernet, aumônier de la communauté, M. l'abbé Meloche, curé de Vaudreuil, et M. l'abbé Delongchamps, aumônier du Mont Sainte-Anne, assistaient au choeur.

Dans la nef, on remarquait les cinq frères de la défunte: MM. Gilbert, de Shawinigan, le Dr Henri Lambert, des Etats-Unis; Ernest et Adélard, de Sainte-Julienne, Alphonse et Arthur Lambert, de Montréal; le Dr Raymond Doray, son beau-frère, de Montréal; Mme Alphonse Doray (Thérèse) sa soeur; Mmes Gilbert et Ernest Lambert, ses belles-soeurs; sa nièce, Gilberte Lambert; ses cousines: les rév. Soeurs Adélard et Jean du Sacré-Coeur, religieuses de la Providence, et grand nombre d'autres parents et amis.

Les différentes maisons où Soeur Marie-Gilberte a exercé son dévouement se sont fait représenter à ses funérailles. Des religieuses et des élèves sont venues nombreuses de Vaudreuil, son dernier poste, de Rigaud, du pensionnat de l'Ange-Gardien, à Saint-Henri, du pensionnat Sainte-Angèle, à Sainte-Cunégonde. Etaient aussi présentes les supérieures des diverses maisons de l'institut, réunies pour les exercices de la retraite annuelle.

Employée pendant quinze ans à la formation des enfants, oeuvre qui lui tenait au coeur, Soeur Marie-Agilberte s'était tout de suite révélée une éducatrice de mérite. Nos sympathies à la famille.

## EFFRACTION A LONGUEUIL

Trois jeunes gens, Alex. Verdun, Armand Mance et A. Paré ont comparu devant le juge Enright, sous l'accusation d'avoir volé des coupes en argent et d'autres articles, en s'introduisant par effraction dans le pavillon du club nautique de Longueuil. Les inculpés qui protestent de leur innocence, auront leur enquête le 20 du courant et, en attendant, ils pourront jouir de leur liberté moyennant $2,000 de garantie chacun.

## LES OBSEQUES DE Mme O. SOULIERE A LA BASILIQUE

Les obsèques de Mme Vve Onésime Soulière, née Malvina Foucher, décédée le 11 mars à l'âge de 76 ans et 6 mois, ont eu lieu, samedi dernier, à la Basilique.

A 8 heures 30, le cortège funèbre quittait la résidence de la défunte, 37 rue Bishop, pour se rendre à l'église métropolitaine. Malgré l'inclémence de la température, un grand nombre de citoyens figuraient dans les rangs du défilé.

Conduisaient le deuil: MM. Oswald, Raoul, Roméo et Ernest Soulière, fils de la défunte; René Gauthier, avocat, Gilbert Wall, Paul Soulière, Jacques Gauthier, Jacques Soulière, Lorne Soulières, ses petits-fils; Oscar Soulière et Laugier Courville, ses beaux-frères; Arthur Gauthier, Robert Wall et Georges Cavanagh, ses gendres; Armand, Arthur et Emile Soulière, et F. Courville, ses neveux.

La levée du corps a été faite par le chanoine Adélard Arbour, curé de la Basilique, qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Georges Thuot et Jacques Papineau, comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction de M. Arthur Laurendeau, la chorale a chanté la messe de Péroni. Les solistes furent: MM. P.-A. Asselin, R. Morel, A. Goulet, R. Fortier et A. Langlois. M. Arthur Letondal touchait l'orgue.

Dans le cortège nous avons remarqué: MM. W.-J. Wall, Frank Wall, Fernand Bergevin, J.-A.-A. Ayotte, Albert Bergevin, J.-A. Trudeau, Dr R. Trudeau, le notaire Georges Deguise, J.-J. Trudeau, Romuald Charlebois, Achille Trudeau, Charles Dubuc, Philias Vanier, l'ex-échevin F. Sauvageau, W. O'Sullivan, W. Roberts, G.-G. Hill, Charles Cavanagh, C. Bergevin, Thomas Ducharme, N.P., Louis Bergevin, Vincent Murphy, E.-D. Porcheron, Dr Albert Laramée, H.-G. Gauthier, H.-E. Gauthier, S. Frappier, W.-G. Wall, J.-A. Vaillancourt, P. Dumont, le colonel A. Roy, Tancrède Pagnuelo, Henri Poupart, Dr L.-J. Girard, Léopold Tousignant, Wilfrid Binet et un grand nombre d'autres.

## FEU Mlle J. LECLAIR

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de Mlle Jeanne Leclair, fille de feu Désiré Leclair et de feu Stéphanie Lamoureux, en la chapelle de l'hôpital des Soeurs Grises. De nombreux parents et amis assistaient à l'office. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Offrandes de fleurs: Mme Paul Leclair, MC. et Mme J.-Edmond Labrecque, Mme J.-A. Goyer, Mme Jos. Leclère, Mme J. Delorme, la famille A.-S. Rogers.

Offrandes de messes: M. Paul Leclair, M. Désiré Leclair, M. Lucien Leclair, M. et Mme Arthur Leclair, Mme Oscar Leclair, M. et Mme Henri Poupart, Mlle E. Leclair, Mme J.-M.-N. Désy, la famille J.-A. Brien, M. et Mme Edouard Emond, la famille Bachand, Mlle Lydia Brochu, les employés du service des arrérages, de l'hôtel de ville.

Bouquets spirituels: Mlle Annette Plante, Mlle Stella Leclair, etc.


DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
DIABETES BACKACHE
NUMBER 4087 THE PROPRIETARY

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS. 88-1.m,v.n yw



*Une gorge au vif et endolorie*

**Soulagée rapidement en appliquant un peu de Musterole.**

Le Musterole ne produira pas d'ampoules comme l'ancien emplâtre à la moutarde. Etendez-le simplement avec vos doigts. Il pénètre à l'endroit malade avec un délicat picotement, il dégage la congestion et fait disparaître la douleur et le mal.

Le Musterole est un onguent blanc et propre, fait avec l'huile de moutarde. Il est excellent pour soulager rapidement le mal de gorge, la bronchite, l'amygdalite, le croup, le torticolis, l'asthme, la névralgie, le mal de tête, la congestion, la pleurésie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs et les maux de dos et des articulations, les entorses, les muscles endoloris, les contusions, les engelures, les pieds gelés et les rhumes de poitrine. Gardez-en à votre disposition pour usage urgent. 40c et 75c dans toutes les pharmacies.

The Musterole Co. of Canada, Ltd. Montreal.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Meilleur qu'un emplâtre de moutarde


## FEU Mme DORIUS ADAM

Les funérailles de Mme Dorius Adam, née (Mérita) Sarrazin, décédée à l'âge de 29 ans et 6 mois, ont eu lieu en l'église de la Nativité, ces jours derniers. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Roy. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Lachapelle, assisté de MM. les abbés J. Filiatreault et N. Poirier, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, Dorius Adam; son frère, le chef du district, Wilfrid Sarrazin; ses oncles: F. Giroux, A. Sarrazin; ses beaux-frères: O. Adam et J. Adam; ses cousins: O. Sarrazin, P. Trudeau, R. Dufour, G. Blais, A. Leroux, F. Leroux, L. Giroux.

Dans le cortège on remarquait: le chef-adjoint J.-T. Saint-Pierre, les capitaine J. Villeneuve, J. Lefort, H. Marchand, A. Beaulieu; MM. A. Aumond, J. Bouchard, L. Levac, M. Filiault, M. Langelier, L. Bouchard, H. Leclaire, J. Dickinson, J. Gauthier, P. Gaumont, E. Beaulieu, M. Giroux, H. Delage, J. Lachapelle.

Offrandes de fleurs: la cie Watson Foster, le personnel du 19, le poste No 7, poste No 11, Mme Dina Boyer, M. et Mme A. Bouchard, Mme H. Leclaire, J. Dickinson, J. Chayer, J. Laviolette, lieutenants Gauthier et Rhéaume; MM. Godin et Duval.

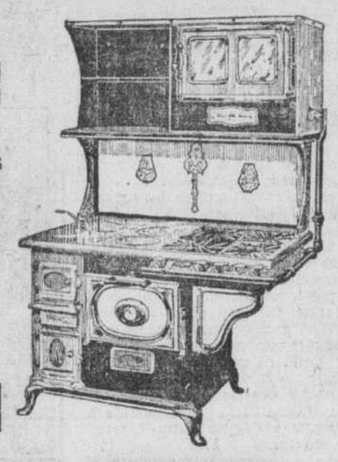
Offrandes de messes: Mlle E. Robert, M. J.-T. Sanit-Pierre, M. J. Villeneuve, Mme J.-O. Gagnon.

Bouquets spirituels: Mlle B. Dubreuil et M. et Mme J. Laviolette.

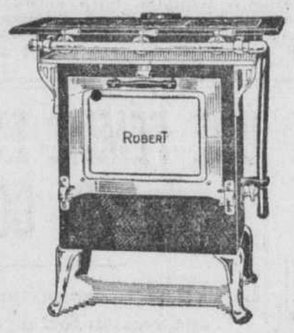
La défunte laisse, pour pleurer sa perte, son fils, sa mère, Mme Francis Sarrazin; son frère M. Wilfrid Sarrazin, chef du district.


# M. Robert & Cie

Vous trouverez ici les poêles les plus modernes sur le marché.



**POELES COMBINES**
**POELES A GAZ**
**POELES A CHARBON**




**FOURNAISES COMBINEES**

*Au gaz et au Charbon*

N.B.—Là où la qualité ou le service compte nos prix sont les plus bas

**Toujours en magasin la LAVEUSE ELECTRIQUE CONNORS. La plus simple et la plus économique.**

## M. ROBERT & CIE

**627 Mont-Royal Est,**

**Près De Laroche.** BELAIR 0162

13,16



# Une pension pour votre Epouse

Vous laisserez, peut-être, d'amples ressources à votre épouse quand vous mourrez, mais son inexpérience dans les questions d'administration de capitaux sera peut-être la cause que votre succession sera réduite à peu — ou à rien du tout — au bout de quelques années et que votre épouse reste alors sans le sou.

Par contre, en plaçant quelque argent dans une Police de l'Imperial Life, vous pouvez stipuler que la Compagnie lui serve une rente mensuelle régulière aussi longtemps qu'elle vivra. Par une des clauses du contrat, la Compagnie garantit de payer cette rente pendant au moins vingt an .

Grâce à cet arrangement, vous évitez à votre veuve les soucis, les embarras, les risques de perte auxquels elle est exposée si son argent d'assurance lui est payé tout à la fois en une somme ronde à votre décès. Vous devriez vous renseigner davantage sur le mécanisme de ces contrats, ainsi que sur bien d'autres avantages des polices de l'Imperial.

Faites venir une notice explicative dès maintenant — pendant que vous êtes assurable. Cela ne vous engage à rien — et cela peut vous éviter bien des soucis plus tard. Adressez:

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE
Company of Canada
SIEGE SOCIAL - - - - - TORONTO

**Succursales et Agents dans tous les Centres importants**



*Aux Marchands et aux Vendeurs*

# Un Vendeur Excellent au Salaire d'un Garçon de Bureau!



**Ce vendeur, qui se fait entendre le plus vite du public et qui augmente si bien le nombre de vos clients en perspective — vous coûte beaucoup moins cher que le moins payé des garçons de bureau.**

**Pourquoi ne pas le joindre à votre personnel de vendeurs?**

**Comme c'est un placement qui peut rapporter de bons revenus, encouragez vos meilleurs vendeurs à se servir fréquemment du Longue Distance.**

¶ Chaque année, plus de 50,000 nouveaux téléphones sont installés dans Ontario et Québec et ajoutés à la liste de ceux avec qui ils peuvent faire affaires.

F. W. WEBBER,
Gérant

LE TELEPHONE REPRESENTE MOINS DE 2% DES DEBOURSES ANNUELS D'UNE FAMILLE


LE FEUILLETON DE LA "PRESSE"

# LA GRANDE RUÉE

Grand roman tragique

PAR

PAUL SEGONZAC

REPRODUCTION de LA PRESSE-ASSOCIÉE

44 (Suite)

Ce qu'il eût fallu à sa petite Rose pour retrouver tout son courage, c'était une réponse de celui qui était parti... Hélas! la petit maman n'avait plus reçu la dépêche de Port Saïd que sa lettre à elle n'était arrivée jusqu'à Maurice, la belle Martha avait fait intercepter la dépêche; Mme Jacinthe Prunier, la gérante, était une de ces braves femmes qui se sentent défaillir devant le papier de la Banque de France; en quelques secondes, par le seul étalage de billets bleus, l'émissaire de la belle Grecque avait mis à l'agonie l'honnêteté de mame Jacinthe.

Et voici qu'à cette heure, Rose en était arrivée à parler de mourir!

On frappa à la porte...

Maman Pompon frissonna:

—Quel nouveau coup venait-on porter à sa Rosette?

Elle alla ouvrir:

C'était la nourrice de Barbizon, la nourrice qui avait pris sur elle de rendre son nourrisson et le signifiait brutalement:

—Je vous rapporte votre enfant parce qu'il est sevré; il n'a plus besoin de moi, et l'on m'offre un autre nourrisson que je vais prendre en sortant d'ici. Voilà! Vous n'avez qu'à me payer le mois échu, je vous tiens quitte de tout...

Rose ne discuta pas, elle avait sur-le-champ démêlé la vérité.

Ceux qui l'avaient calomniée auprès de Maurice s'acharnaient à l'écraser; c'étaient les mêmes êtres qui avaient imaginé de lui envoyer chez elle la nourrice de l'enfant.

Non, elle ne discuta pas.

—Viens, mon petit Jean!

L'orphelin dans ses bras, elle alla à l'armoire, y prit l'argent qui lui était réclamé, régla et congédia la nourrice.

—Je vous remercie. Vous pouvez aller chercher votre nouveau nourrisson.

La femme empocha son argent, demanda la permission d'embrasser une dernière fois son petit Jean, et s'en alla en essuyant ses yeux qui étaient restés secs.

En bas, à quelques pas de la maison, elle retrouva quelqu'un qui l'attendait, une jeune femme qui, la voyant revenir seule, constata:

—C'est fait!

—Oui.

—Bien.

La jeune femme ouvrit son sac à main et en sortit des billets de banque qu'elle tendit à la nourrice:

—Voici pour la peine...

Et elle s'en alla en jetant au chauffeur:

—Place Vendôme!

C'était l'émissaire de Mlle Micaïdis; la belle Grecque avait décidé d'achever avant le retour de Maurice de Gurgy, celle qui fut un instant son heureuse rivale.

Or, comme la nourrice venait de partir, mame Jacinthe vit entrer dans sa loge un homme très mûr et d'aspect grave, qui lui demanda:

—Avez-vous ici une demoiselle Rose Pompon?

—Encore! fit-elle.

Le mot avait jailli malgré elle.

—Excusez moi, monsieur, on est déjà venu pour cette personne tout-à-l'heure; alors, je pensais à ça...

Et répondant à la question posée:

—Mlle Rose Pompon habite en effet la maison... au cinquième, la porte à droite. Si vous montez la voir, vous allez la trouver en famille...

Pour elle, ce "en famille" avait une signification très claire, et comme le visiteur ne semblait pas saisir ce qu'elle voulait lui faire entendre, elle précisa:

—On vient de lui rapporter son enfant.

Vendue à la place Vendôme, la gérante avait son rôle dans l'odieuse machination et le jouait avec d'autant plus de conviction qu'elle croyait à la culpabilité de Rose et ne pardonnait pas à la petite maman de ne lui avoir pas fait la confidence de la chose.

L'homme avait eu un mouvement:

—A son enfant!...

—Mais oui, et un joli mignon, ma foi! Vous ne saviez donc pas?

Il ne répondit rien, il réfléchissait.

Au bout de ses réflexions, très courtes d'ailleurs, il demanda:

—Est-ce que cette jeune personne n'a pas dû se marier récemment?

—Si! mais le mariage a été rompu... à cause justement de cet enfant que le futur ne savait pas au monde; vous voyez d'ici sa tête quand on lui découvrit tout d'un coup le pot aux roses!...

—Oui, oui... mâchonna le visiteur. Et il demanda encore:

—Vous avez dû certainement le voir le futur, vous...

—Oui, il est venu ici plusieurs fois... Un beau jeune homme, brun et même bronzé... un officier, m'a dit la grand'mère de l'enfant, un capitaine de spahis.

—Le capitaine Maurice de Gurgy... Monsieur Maurice, comme dit la grand'mère.

—Merci bien, madame.

Le visiteur gagnait la porte.

—Vous partez, monsieur?

—Mon Dieu oui, madame. Je sais ce que je voulais savoir...

Et il quitta la loge en soulevant son chapeau.

Une femme qui sortait, un pot au lait à la main, pris le salut pour elle et y répondit:

—Bonjour, monsieur...

En même temps, elle regarda cet homme qui devait la connaître pour la saluer ainsi, et elle le reconnut:

—Tiens? M. Grasset, je crois?

A son tour, le vieil inspecteur—car c'était lui — dévisagea la femme et sortant avec elle:

—Oui, madame, je suis M. Grasset, et il me semble bien vous avoir déjà vue, mais je ne saurais dire où...

—Pas étonnant, monsieur Grasset il y a plus de trente ans, je n'étais pas encore mariée; nous habitions la même maison rue de Clignancourt.

—Ah! oui... j'ai habité là, en effet...

—Vous étiez dans la police, chez le commissaire, je crois; c'était ma mère qui blanchissait votre linge et moi qui vous l'apportais...

—Juliette! la petite Juliette de la mère Chinard!...

Grasset se souvenait enfin.

—C'est ça, monsieur Grasset...

—Vous avez un peu changé, vous savez?

—Dame! j'ai trente ans de plus sur la tête... J'ai été maman, je suis même grand'mère, s'il faut vous le dire... Mais oui...

Elle montrait son pot au lait:

—Je vais chercher du lait pour l'enfant; la nourrice vient de nous le rapporter sans crier gare.

Maman Pompon emboîtait le pas à sa Rosette: à son tour, elle acceptait franchement la situation.

—Parfaitement, sans crier gare. Ah! elles en prennent à leur aise, les nourrices d'aujourd'hui... Mais qu'est-ce que vous avez donc à me regarder comme ça, monsieur Grasset? Vous n'allez pas encore me réclamer quelques faux-cols que j'aurais oublié de vous rapporter?

Elle riait, s'appliquant à être gaie.

Mais, Grasset ne riait pas lui.

—Comment vous appelez-vous depuis votre mariage?

—Pompon... Juliette Pompon.

—Alors, c'est vous qui êtes la mère...

Tout ce qui s'agitait dans la tête de Grasset était là, dans ces derniers mots: "C'est vous... la mère!" Pour tout dire, il eût ajouté:

—La mère de celle que je cherchais...

En sortant de la banque, il était venu tout droit boulevard Pereire; un employé de Micaïdis, la premier auquel il s'était heurté en arrivant, fournit le renseignement que le concierge avait refusé de lui donner:

—Une dactylo qui aurait quitté la banque récemment? Mlle Rose Pompon... Une très jolie personne qui habite vers la Porte-Maillot, dans les derniers numéros du boulevard Pereire, tout près de la gare du chemin de fer de ceinture... Un soir que j'avais une course à faire à Neuilly, je l'ai accompagnée jusqu'à sa porte...

Le vieil inspecteur en savait assez. Une demi-heure après il était chez la concierge de Rose et y apprenait ou croyait y apprendre la vérité sur le roman de Maurice de Gurgy; maintenant, il avait devant lui la mère de la petite maman, une connaissance d'autrefois, la petite Juliette de sa blanchisseuse — et il ne pouvait s'empêcher de se répéter ce cri du coeur d'un maître-policier:

Il posa tout de go la question:

—Ainsi, c'est vous qui vouliez marier ma fille en cachant qu'elle a été maman!

Cette fois, le hasard eût pu changer de nom et s'appeler la Providence.

Maman Pompon ne demanda pas au vieil inspecteur comment il avait appris la chose, elle ne s'inquiéta pas de savoir si la police, dont il devait être à cette heure un gros bonnet, s'était occupée du petit drame, elle ne vit, devant elle que le brave homme qu'elle connaissait depuis si longtemps, qui était le client et un peu l'ami de sa mère et elle se lava de l'accusation et en lava Rose, elle dit la vérité avec un accent de sincérité auquel ne saurait se tromper un vieux limier de police:

—Je vous jure que je vous dis ce qui est, monsieur Grasset... Et pourquoi vous mentirais-je, à vous qui pouvez tout savoir? Tenez! En ce moment je vais chercher du lait pour le pauvre mignon que la nourrice vient de nous rapporter, vous pourrez le voir chez nous... Oh! voilà que vous vous fâchez!

Non! le viel inspecteur ne se fâchait pas; mais il avait machinalement saisi le bras de maman Pompon, et il le serrait un peu fort en concluant:

—Alors!... Alors, votre petite Rose est innocente?...

—Oh! oui! Il n'y a pas d'ange plus innocent qu'elle! Elle n'a pas commis d'autre faute que d'accepter, comme je vous l'ai dit, d'être la petite maman... Et elle la paie si cher, cette faute-là! Si vous saviez, monsieur Grasset! Si vous saviez! Mais je vais tout vous dire, tout... Oh! vous ne voulez pas m'entendre!...

Grasset l'arrêtait:

—Non! Je n'ai pas besoin de vous entendre; je suis fixé, je sais ce que vous pourriez me dire...

—Et vous en voulez à ma pauvre petite martyre!... Car c'est une vraie martyre, monsieur Grasset! Tenez! Elle me parlait de mourir quand la nourrice nous a rapporté l'enfant...

—Allez vite chercher votre lait, interrompit le vieil inspecteur; vous me retrouverez chez vous, je vais voir votre martyre...

VIIII

L'HEURE DE LA JUSTICE

Et, tournant les talons, il regagna la maison, grimpa au cinquième et frappa à la porte à droite, comme le lui avait indiqué la gérante.

Rose vint lui ouvrir.

Sans connaître celui qui se présentait, elle l'accueillit par une recommandation:

—Chut! fit-elle, un doigt sur ses lèvres, notre petit Jean dort...

Le vieil inspecteur la regardait de son regard profond, habitué à fouiller le visage de sa peu recommandable clientèle, et du remords s'éveillait dans ses yeux.

—Mademoiselle, déclara-t-il enfin je suis une brute...

Rose eut un haut-le-corps.

— Oh!... Pourquoi me dites-vous cela, monsieur?

Il entra, ferma la porte et répondit:

—Parce que j'ai failli prendre au pied de la lettre ce que me disait la concierge. Parce que si madame votre mère n'était pas descendue, je partais sans savoir la vérité, sans même la soupçonner, et j'allais faire ce rapport à la mère du capitaine de Gurgy qui m'a envoyé à votre recherche:

"Madame, si votre fils a renoncé à épouser celle qu'il aimait, c'est qu'elle était indigne de lui!" Tandis que maintenant, je sais, je suis sûr qu'on vous a odieusement calomniée."

(A suivre)

# VIF ESSOR DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE

## Des conversions de plus en plus nombreuses parmi les ministres protestants.

## LE R. P. JOHN KNOX

Le nombre des conversions au catholicisme qui se comptent en Angleterre par milliers par mois depuis une couple d'années est un exemple du progrès de la religion et un grand sujet d'espérance et de consolation, au milieu des épreuves dont l'Eglise est assaillie dans certains pays. Le fait surtout que les ministres protestants, les anglicans surtout, des hommes remarquables par leur science et leur piété, reviennent nombreux à l'ancienne foi de leurs ancêtres, contribue grandement à accentuer ce magnifique mouvement de retour. Voilà ce que nous a déclaré, ce matin, le R. P. John Knox, S.J., qui prêche avec le R. P. Thomas-J. MacMahon, S.J., trois semaines de retraite à l'église Saint-Gabriel.

Le distingué religieux est lui-même une de ces précieuses recrues du catholicisme. Né près de Belfast en 1879, il vint au Canada avec ses parents en 1890, mais, après ses études, il retourna dans son pays pour se faire ministre anglican. En 1910, il se convertit et fut reçu dans le giron de l'Eglise catholique romaine par dom John Chapman, O.S.B., à Erdington Abbey, près d'Ascott.

Il se prépara alors à la prêtrise pour le diocèse de Vancouver; il fut ordonné prêtre en 1915 à Dublin par l'archevêque de Cashel et il partit presque immédiatement après pour la France en qualité d'aumônier militaire. Il vint au Canada après la guerre, et, après un court séjour dans le diocèse de Vancouver, il entra, en septembre 1920, au noviciat des jésuites à Guelph, Ontario. Depuis, il prêche des missions.

"Ce qui m'a le plus frappé quand j'étais anglican, dit-il, c'est le nombre extraordinaire de ministres convertis parmi les prêtres catholiques. L'année de ma conversion, quarante ministres embrassèrent le catholicisme. Dom Chapman, qui reçut mon abjuration, est lui-même un ministre converti, fils d'un ministre converti. Je reçus la première communion des mains de Dom Bède Cann, O.S.B., aussi un ministre converti, qui eut le rare bonheur de convertir lui-même son père, un ministre anglican bien en vue. Au Brompton Oratory, à Londres, j'y ai remarqué parmi les Oratoriens au moins douze anciens ministres convertis."

Le R.P. Knox, un descendant d'Ecossais, a pour compagnon le R. P. Thomas-J. MacMahon. Ce dernier est né en 1874 à Hamilton, Ont. Après ses études à Hamilton, puis au collège Sainte-Marie à Montréal, il entra au noviciat des jésuites en 1894; il étudia en Angleterre et au Missouri. Il fut ordonné prêtre le 31 juillet 1910 par Mgr Bruchési. Il fit un séjour à Cantorbéry, puis fut successivement préfet et recteur du collège Loyola. Il fonda à Régina le collège Campion. Depuis trois ans il prêche des missions.

Cette semaine, c'est la retraite des femmes; la semaine prochaine, les jeunes filles auront leur retraite et la semaine suivante, ce sera le tour des hommes. Il y a des exercices tous les matins et tous les soirs.



UNE MISSION EXTRAORDINAIRE A L'EGLISE SAINT-GABRIEL. Les deux distingués jésuites qui prêchent les retraites pendant ces trois semaines-ci, photographiés avec le curé de la paroisse. — On remarque, de droite à gauche, le R. P. THOMAS-J. MacMAHON, S.J., M. le chanoine JAMES-SIMON McCrory, et le R. P. JOHN KNOX, S.J. (Cliché du photographe de la "Presse").

## EN COUR DU CORONER

Un prisonnier du nom de George Mottrom a succombé à une syncope, à la prison de Bordeaux, hier après-midi. Mottrom avait été traduit en Cour du recorder, le 9 mars dernier, pour cause de vagabondage. Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort due à une cause naturelle.

Le coroner McMahon a également rendu un verdict de suicide, samedi dernier, relativement à Arnand Brady, 68 ans, 541 rue Saint-Hubert, qui a mis fin à ses jours en se tirant une balle de revolver dans la tête, à 3 heures du matin.

Une lettre datée du mois de novembre dernier, trouvée dans les habits de la victime, laissait voir son intention de se suicider. Il occupait une chambre avec son fils et durant l'absence momentanée de ce dernier il accomplit son acte de désespéré. On s'empressa de lui porter secours mais la mort avait été instantanée.

## CHAUFFEUR CHANCEUX

M. Wilfrid Dubuc, domicilié au No 104, rue Beaudoin, l'a échappé belle, samedi après-midi. Au volant l'un automobile léger, il descendait la rue Saint-Philippe quand, en traversant la rue Notre-Dame, sa machine fut frappée coup sur coup par deux tramways filant en des directions opposées. Celui qui se dirigeait vers la ville frappa l'auto à l'avant, et l'autre l'atteignit à l'arrière. Avec la rapidité de l'éclair, Dubuc sauta par-dessus le coupe-vent de son véhicule et ne s'infligea qu'une légère lésion à la main.

LES
ANNONCES CLASSEES
que vous désirez faire paraître dans les éditions de la "Presse" du lundi au vendredi doivent nous parvenir avant
10.30 A.M.
le jour de leur publication afin d'en assurer l'insertion et classification appropriée.
125-s.1.m.M.n

# FAVORABLE A L'AVANCE DE L'HEURE

## Lettre de Son Honneur le maire Charles Duquette, au conseil municipal.

## LES CHEMINS DE FER

L'association des chemins de fer du Canada a écrit, par l'entremise de M. C.-P. Riddell, secrétaire général, la lettre suivante au maire de Montréal, au sujet de l'avance de l'heure:

"Les chemins de fer qui desservent la ville de Montréal, prévoyant que c'est l'intention de la ville de suivre la même coutume établie dans le passé et d'adopter l'avance de l'heure pour la prochaine saison d'été, vous soumettent respectivement que les dates pour l'adoption de la nouvelle heure coïncident avec le changement des horaires des trains durant l'été, c'est-à-dire à partir du 3 mai jusqu'au 27 septembre.

"L'expérience du passé nous a démontré que pour donner satisfaction aux voyageurs et en particulier pour accommoder le grand nombre de citadins qui voyagent des villégiatures d'été pour se rendre à leurs occupations journalières, matin et soir, les horaires de l'été doivent être établis pour la période qui s'étend du 1er mai au 30 septembre. Cependant, il est préférable, au point de vue du fonctionnement des trains, que le changement d'heure s'effectue un dimanche, alors que la circulation des trains est minime; et c'est pour cette raison que les dates du 3 mai et du 27 septembre ont été choisies.

"Nous vous prions d'apporter une prompte considération à cette proposition afin que les chemins de fer soient en mesure de modifier le service des trains, de manière à satisfaire les citoyens de Montréal et les voyageurs en général."

A cette communication, le maire de Montréal a répondu:

"Personnellement, je suis en faveur de l'avance de l'heure, et je crois que la suggestion émise par l'association des chemins de fer devrait être approuvée par tous. Je réfère votre lettre au greffier de la ville, pour qu'il la soumette au conseil municipal à sa prochaine réunion".

## UN PROJET AUX AUTORITES MUNICIPALES

Suite de la première page

ce point. Le conseil ne peut voter des fonds sans un rapport du comité, exige la charte municipale.

L'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif, se déclare fort surpris de la teneur du rapport. Il laisse aux citoyens de Montréal de juger des conclusions qu'il comporte. C'est à eux, déclare M. Brodeur, de dire s'ils sont satisfaits ou non de ce rapport et de l'administration de la police. "Pour ma part, continue-t-il, je suis fort surpris de la nature de ce rapport".

L'échevin O'Connell a dit que la principale chose à faire, pour le moment, c'était d'étudier le rapport que vient de soumettre l'hon. juge Coderre, rendu public samedi.

### UNE COMPARAISON

Le coût de la dernière enquête dépassera $80,000, dit-on. En consultant les archives municipales, on constate que les enquêtes précédentes ont coûté moins cher. L'enquête présidée par l'hon. juge Cannon, en 1909, sur l'administration générale de la ville, a coûté $19,-854.71; celle que présida l'hon. juge Fortin, en 1913, à propos de l'achat des terrains du boulevard Saint-Joseph, $41,029.73, et celle que présida l'hon. juge Panneton, en 1916, au sujet des égouts de Bordeaux et de la rue Droiet, $14,-068.69.

C'est samedi après-midi que le rapport du juge Coderre est parvenu au greffier de la ville, M. René Bauset. Celui-ci le remettra au conseil, cet après-midi même. On ne sait pas encore si des échevins en demanderont la lecture, plusieurs d'entre eux n'ayant pas terminé la lecture du volumineux document.

### AUTRES OPINIONS

L'échevin J.-H. Bédard nous dit que: "Je ne puis croire que les contribuables de la ville de Montréal consentiront à payer plus de $70,-000 pour cette enquête. Je me soumettrais plutôt à une décision venant de cinq juges de la Cour d'appel. Le comité peut fort bien disposer du chef de police, mais quant aux officiers subalternes le comité ne peut nommer ou destituer qui que ce soit sans un rapport du chef de police".

L'échevin Alfred Legault, représentant du quartier Ahuntsic, préfère attendre les événements, et se rendre compte de la portée du rapport avant de pouvoir l'apprécier.

De son côté, l'échevin Oscar Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve, déclare qu'il appartient au comité exécutif de trancher la question dans les circonstances. "Depuis quand, dit-il, le conseil peut-il nommer, suspendre ou congédier des fonctionnaires municipaux; comme nous n'avons pas ce pouvoir, nous en renvoyons la responsabilité aux membres du comité exécutif".

L'échevin A.-A. DesRoches, représentant du quartier Hochelaga et membre du comité exécutif, s'est de même montré fort surpris du rapport soumis jar le juge Coderre et des conclusions qu'il contient.

L'échevin Raoul Jarry, représentant du quartier Villeray, et aussi membre du comité exécutif, n'a voulu rien dire. L'échevin Damase Généreux, représentant du quartier Saint-Jacques, dit: "Je trouve que c'est un beau monument littéraire."

L'échevin J.-N. Drummond, représentant du quartier Rosemont, nie absolument avoir dit qu'il avait honte de siéger avec ses confrères. L'échevin J.-W. Riel, représentant du quartier Saint-Eusèbe, déclare qu'il aime mieux faire une étude complète du rapport avant de se prononcer sur le sujet.

### DES CALCULS

A l'hôtel de ville, certains ont fait des calculs sur les frais de l'enquête, et on arrive avec les chiffres suivants, quant aux honoraires de chacun des deux avocats qui représentaient les requérants: Soixante dollars par heure, environ, soit $1 par minute.

L'échevin J..-E Sansregret, leader du conseil, croit que le conseil devrait laisser le rapport sur la table, afin qu'il soit discuté plus tard. Il est d'avis que chacun devrait donner son opinion, quand le rapport sera discuté.

# UNE FEMME EST BLESSEE D'UN COUP DE REVOLVER

## La victime et son prétendu agresseur donnent chacun une version fort différente de l'affaire qui n'a pas eu de témoins.

## ARRESTATION VITE OPEREE

Un individu qui a dit se nommer Rodolphe Léonard a comparu, cet avant-midi, devant le juge Cusson, sous l'accusation de s'être porté à une tentative de meurtre sur la personne de Mlle Marcelle Legrand, domiciliée au No 432, de la rue Cadieux. Cette dernière a été blessée à la poitrine d'une balle de revolver, du calibre 22. Les autorités de l'hôpital Général où elle a été transportée déclarent que son état n'inspire pas de craintes sérieuses.

C'est le constable Emard, du poste de police No 4, qui a arrêté Léonard, dans la rue Cadieux, peu après le drame.

Aux sergents-détectives Walsh et Pusie qui ont fait une enquête, après la tragédie Léonard a déclaré que Mlle Legrand lui avait fait signe comme il passait, prétendant avoir quelque chose à lui dire. Il entra, mais un instant plus tard, a-t-il dit, il aurait constaté qu'une somme de $64 qu'il avait en portemonnaie, avait disparu. Léonard aurait alors interrogé Mlle Legrand à propos de son argent, mais elle lui aurait ordonné de sortir.

Il refusa, et toujours d'après l'histoire racontée par l'inculpé aux agents, elle se serait armé d'un revolver. C'est comme il tentait de la désarmer, affirme-t-il, que le coup de feu serait parti, la balle atteignant la victime.

Léonard a été poursuivi dans la rue par la blessée qui appelait à l'aide de toutes les forces de ses poumons. Le constable Emard, entendant les cris, donna la chasse à l'inculpé qu'il captura bientôt.

Après avoir identifié, à l'hôpital, Léonard comme l'homme qui l'avait tirée, Mlle Legrand donna sa version de l'affaire. Elle déclara qu'il était allé chez elle pour lui parler d'assurances et que, sans raison aucune, il se serait armé d'un revolver et aurait fait feu.

Les agents qui se sont occupés de la cause disent qu'ils n'ont trouvé que quatre sous sur Léonard et environ $4 en possession de Mlle Legrand. C'est en vain qu'ils ont fouillé la maison de cette dernière, ils n'ont pu découvrir la trace des prétendus $64.



Mlle MARCELLE LEGRAND qui a été blessée d'une balle de revolver.

L'enquête du prévenu a été fixée au 24 du courant. Il proteste de son innocence.

## NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, est arrivé samedi de Liverpool à Saint-Jean, N.-B., avec de nombreux passagers. Au nombre de ceux-ci, l'on remarquait Mgr Heylen, évêque de Namur et président permanent des congrès eucharistiques. Il était accompagné du comte d'Yanville, secrétaire général du congrès eucharistique qui aura lieu l'an prochain à Chicago. Ces deux distingués voyageurs se sont aussitôt mis en route vers Chicago via Montréal.

### MOUVEMENT MARITIME

Le "Conte Rosso", Lloyd Sabaudo, était attendu cet avant-midi à New York; le "La Bourdonnais", Compagnie Générale Transatlantique, était attendu ce matin à New York; le "Turingia", United American, est attendu demain matin à New York; le "Stavangerfjord", Norwegian-American, était attendu cet avant-midi à New York; la "France", Compagnie Générale Transatlantique, est attendu mercredi matin à New York; le "Hellig Olav", Scandinavian-American, est attendu mercredi à New York; le "Pan-American", Munson, était attendu ce matin à New York; le "Stockholm", Swedish-American, était attendu ce matin à New York.

## UN GROS DEBAT

Suite de la première page

Il écrit d'ailleurs à M. Cordeau: "Si vous avez le moindre soupçon contre moi pour infraction à votre loi des liqueurs, je vous prie de me traduire devant le tribunal. Vous avez un juge qui est spécialement chargé de ces cas, c'est M. le juge Perrault, frère du président du Comité des comptes publics. Je n'ai aucune objection à comparaître devant lui, bais je n'irai pas me faire juger par des politiciens qui se font mes accusateurs et mes juges."

M. Brosseau donne donc à entendre clairement qu'il ne se présentera pas devant le Comité des comptes publics malgré qu'il ait été assigné. Que feront de leur côté MM. Lavallée, Lord et Brien ?

On se demande ici si le Comité a le droit d'obliger MM. Brosseau, Lord et Brien et tout autre qu'il pourrait assigner, à comparaître et à répondre aux questions que les membres du comité pourront leur poser.

Il ne fait pas de doute que cette question soulèvera un débat entre les membres du Comité, dès l'ouverture de la séance de demain.

# DECES DE L'HON. JUGE J.-A. DESY

## Souffrant de diabète depuis six ans, une attaque de grippe l'a emporté brusquement.

## SA CARRIERE

Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 16. — L'honorable juge Joseph-Alfred Désy, de la Cour supérieure, est décédé ici, hier matin, à l'âge de 46 ans. Il souffrait de diabète depuis six années, mais il n'avait pas cessé d'exercer ses fonctions et mercredi dernier il présidait comme d'habitude, une audience en Cour supérieure. Mercredi soir, se sentant plus malade qu'à l'ordinaire, il avait dû s'aliter. Jeudi et vendredi, il paraissait beaucoup mieux, mais samedi il avait eu une forte attaque de grippe, et le soir, le chanoine Moreau lui administra l'Extrême-Onction. Le malade était ensuite tombé dans le coma et il est mort hier matin.

Ses funérailles auront lieu à la cathédrale de Trois-Rivières, mercredi matin à 9 heures 30.

L'honorable juge Désy avait été nommé juge de la Cour supérieure pour la province de Québec, district



L'hon. juge JOSEPH-ALFRED DESY, qui vient de mourir à l'âge de 46 ans.

des Trois-Rivières, le 29 février 1916, à l'âge de 37 ans. Il avait été appelé à juger nombre de causes importantes. C'est lui qui avait présidé en 1918 une enquête royale sur les affaires municipales de Trois-Rivières, et son rapport avait provoqué des changements radicaux dans l'administration de cette ville. A plusieurs reprises, il avait présidé les assises à Montréal, où il condamna à l'échafaud Delorme, Lacoste et Allen qui avaient été trouvés coupables du meurtre d'un nommé Payette, de Saint-Sulpice. Il avait aussi présidé les assises à Sherbrooke et à Québec et parmi les causes les plus notoires qu'il avait entendues se trouvent celles des deux frères Labire et de Télesphore Gagnon.

Le défunt laisse son épouse, née Virfginie Bergeron, quatre enfants Maurice, E.E.D., Marcelle, Marie-Thérèse, et Paul-Guy; son frère, le Dr Louis-Philippe Désy, de Bonaventure, et deux soeurs, Mmes Hénault et Fortin.

L'honorable juge Désy était né à Saint-Barthélemy, comté de Berthier, le 17 septembre 1878, du mariage de Rémy Désy, cultivateur, et de Marie Aurey dit Laferrière. Il avait fait son cours classique au collège de l'Assomption et au séminaire de Trois-Rivières et son droit à l'université de Montréal. Il avait été admis au Barreau le 5 juillet 1901 et avait pratiqué à Louiseville jusqu'en 1906, alors qu'il était venu s'établir ici. Il avait été créé Conseil du Roi en juillet 1915, élu bâtonnier du district des Trois-Rivières le 1er mai 1915 et bâtonnier général du Barreau de la province de Québec le 10 juin 1915.

En politique, l'honorable juge Désy, avant son élévation à la magistrature, avait toujours donné son appui au parti conservateur. Orateur puissant, il avait pris une part active à toutes les luttes électorales fédérales, provinciales et municipales de 1901 à 1916. Candidat à l'élection partielle du 18 mars 1914, à Trois-Rivières, contre l'honorable J.-A. Tessier, ministre de la voiire, il avait été défait par 276 voix.

Le défunt était président de la Ligue antituberculeuse de Trois-Rivières et vice-président, pour la province de Québec, de l'Association canadienne contre la tuberculose.

Le bureau de direction de l'Association des anciens élèves du collège de l'Assomption a tenu hier à Montréal une assemblée d'urgence à laquelle il a adopté à l'unanimité la délibération suivante: "C'est avec stupéfaction et une douloureuse émotion que le bureau exécutif de l'Association des anciens élèves du collège de l'Assomption a appris la mort soudaine de l'honorable juge Joseph-Alfred Désy, ancien élève de cette maison, qui y était demeuré fort attaché et qui lui avait donné à chaque occasion les marques les plus tangibles de son affection."

## L'un des juges du Concours de la "Presse"



M. A.-LEE-H. JONES, gérant du département des ventes à la "Canadian General Electric Company Ltd", l'un des juges du concours du numéro de modes que vient de publier la "La Presse".—(Photo Rice, Limited).

# UNE VERITABLE VENTE-RECORD CHEZ DUPUIS

## Une foule innombrable bénéficie de la vente de 57e anniversaire.

## FORTE ORGANISATION

En même temps que le chiffre d'anniversaire de la maison Dupuis, Frères, limitée, augmente et s'inscrit, toujours plus représentatif, dans les annales du commerce canadien, la vente annuelle du "magasin du peuple" prend de l'ampleur et dépasse les prévisions les plus optimistes. Le déploiement extraordinaire permettant de constater que la vente du 57ième anniversaire établit un nouveau record a eu cet avant-midi un nombre incalculable de témoins.

Une organisation minutieusement conçue a permis à des milliers d'acheteurs de bénéficier, dès l'ouverture d'une vente qui durera 30 jours, de valeurs auxquelles le prix de vente ne rend pas justice. Il suffit d'entrer quelques instants dans le vaste établissement canadien-français pour être aussitôt entraîné à travers les rayons surchargés, autour desquels une véritable fourmillière d'acheteurs se presse.

De l'une des galeries qui surplombent les comptoirs du rez-de-chaussée, un coup d'oeil rapide permet d'embrasser un ensemble impressionnant; les nouveaux venus se dirigent, en rangs serrés mais sans bousculade, vers les divers comptoirs; les clients y sont servis avec une rapidité qui fait croire, tant les gérants et sous-ordres sont précis, à une sorte de mécanisme automatique.

Un service téléphonique, organisé spécialement à l'occasion de cette vente-record, fonctionne régulièrement au rayon d'épicerie, l'un des plus achalandés cependant de tout l'établissement. L'on exhorte vivement les acheteurs éventuels à venir plutôt au magasin ; les commandes par téléphone sont actuellement considérables au point que le gérant du département lui-même doit répondre aux appels. Il a pourtant douze employés sous ses ordres.

Les excellentes valeurs sont générales à tous les départements; il faut, en effet, constater combien les acheteurs se répartissent également à tous les comptoirs.

L'un des gérants de département se plaisait à rendre hommage, cet avant-midi, au service spécialement organisé par la compagnie des tramways afin de faciliter les débouchés, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-André. Anxieux de se trouver là aux premières heures de la vente, 326 clients ont déjeuné au magasin Dupuis, de 9 heures à 11 heures. Cet aperçu le détail démontre bien que l'organisation ne doit pas se concentrer seulement aux rayons de vente, mais aussi bien sur tous les moyens externes de facilités.

Pour ce qui est de la vente aux acheteurs venus de la campagne, il suffit de dire que tous les casiers en sont actuellement en cours d'opération et que là comme ailleurs, le gérant doit adopter des mesures d'urgence pour satisfaire la demande des clients.

Londres, 16.—En 1924, les ports d'Angleterre et de Galles ont reçu du poisson évalué à $75,750,000, soit $6,400,000 de plus qu'en 1923.

DENTISTE
Dr J. E. CHALIFOUX
Travaux dentaires de toutes sortes.
PRIX MODERES
Traitement de la pyorrhée.
Coin St-Jacques et Vinet, entrée
149 rue VINET
Tél. Uptown 8592. 120-1.n p

D'un riche arome
Le THE SUPERIEUR
Chase & Sanborn
3 Sortes—
Vendu en paquets scellés hermétiquement
Noir, vert et mélangé

**AVIS**—Pour tarif des annonces de naissances, décès, et autres, voir la première page des petites annonces.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

Les annonces de décès reçues le samedi matin seront publiées dans notre édition extra seulement.

## NAISSANCES

**BASTIEN**—A Montréal, le 11 mars 1925, au numéro 3123 Henri-Julien, à M. et Mme Henrio Bastien, née Lucienne Legault, un fils décédé le même jour.

**BIGRAS** — A Montréal, le 12 mars 1925, 3, Chambord, à M. et Mme Henri Bigras, née Juliette Laurin, un fils, baptisé Joseph-Henri-Guy-Gaston.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Laurin, grands-parents de l'enfant.

**BROSSEAU**—A Henrysburg, le 2 mars 1925, l'épouse de Alexis Brosseau, née Les Charbonneau, une fille baptisée Marie-Thérèse-Gabrielle-Magella.

Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Brosseau, grands-parents de l'enfant.

**CONTOIS**—A Maisonneuve, le 11 mars 1925, à M. et Mme J.-Albert Contois, une fille, baptisée Marie-Marthe-Denise-Adrienne.

Parrain et marraine, M. Adrien Lalongé, Mme C. Lalongé, cousin et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Goyette, tante de l'enfant.

**DUFRESNE** — A S.-Henri, à M. et Mme Parfait Dufresne, deux filles baptisées Marie, Jacqueline, Albertine.

Parrain et marraine Vilario Beaudoin et Marie-Anne Dufresne, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme R. Moquin et Marie-Alice, Jeannine. Parrain et marraine, Omer Larumée et Evelina Dufresne, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Aubin.

**DUPUIS** — A Montréal, le 10 mars 1925, à M. et Mme Arthur Dupuis, née Berthe Charbonneau, une fille, baptisée Marie-Rita-Pauline.

Parrain et marraine, M. Roger Charbonneau et Mlle M.-P. Charbonneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannette Charbonneau, tante de l'enfant.

**DUPUIS**—A Lachine, le 4 mars 1925 à M. et Mme G.-O. Dupuis, née Gabrielle Ranger, une fille baptisée Marie-Galepald-Olive.

Parrain et marraine, M. et Mme Origène Ranger, de Vaudreuil, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle May Dupuis, tante de l'enfant.

**GOYER**—A Montréal, le 11 mars 1925 à M. et Mme Arthur Goyer, laitier, née Adonilda Gauthier, une fille baptisée Marie-Paule-Béatrice-Anita.

Parrain, marraine, Paul et Béatrice Goyer, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme A. Masson.

**LAROSE**—A Lachine, le 12 mars 1925 au No 115, 1ère avenue, à M. et Mme Emile Larose, née Jeanne Filion, une fille, baptisée Marie-Cécile-Evangéline.

Parrain et marraine, M. Elzéar Larose et Mlle Cécile Larose, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Oscar Payette.

**LEDUC**—A Montréal, le 7 mars, à M. et Mme Eucher Leduc, née Berthe Cardinal, un fils baptisé Joseph-Emile-Jacques.

Parrain, M. Emile Elie, marraine, Mme Emile Elie, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Rita Elie, cousine de l'enfant.

**LUSSIER** — A l'hôpital de la Maternité, le 3 mars 1925, à M. et Mme J.-B. Lussier, née Rose-Anna Morse, un fils, baptisé Joseph-Roland-Jean.

Parrain et marraine, M. et Mme John Dunn, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Beaulieu, cousine de l'enfant.

**MALO**—A Montréal, 13 mars, M. et Mme Basile Malo, née Irène Gibeault, une fille, baptisée Marie-Hermance-Laurette-Gisèle. No 91 rue Ste-Rose, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister. Prière aux journaux de Québec de reproduire.

**MELOCHE** — A Ste-Geneviève, à M. et Mme Adélard Meloche, née Albertine Legault, une fille, Marie-Marthe-Pierrette.

Parrain et marraine, M. Adrien Meloche et son épouse. Porteuse, Mlle Gabrielle Lanel.

**MENARD**—A Montréal, le 11 mars 1925, au No 83B St-Timothée, l'épouse de M. Léo Ménard, un fils baptisé Claude.

Parrain, marraine, M. et Mme A. Ménard, grands-parents de l'enfant.

**PARE** — M. et Mme Tancrède Paré, (née Floride Vigeant), un fils, né le 16 mars, décédé le même jour.

**PICARD**—A Montréal, le 10 mars 1925 à M. et Mme Albert Picard, née Alberta Demers, un fils baptisé Joseph-Lucien-Réal.

Parrain et marraine, M. Armand Picard, frère de l'enfant et Mlle Eulalie Fichet, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Amanda Picard, tante de l'enfant.

**VEZINA**—A Montréal, le 9 mars 1925, à M. et Mme P.-L. Vézina, née Noëlla Deschamps, un fils, Joseph-Georges-François.

## DECES

**ARCHAMBAULT** — A S.-Lin des Laurentides, le 15 mars 1925, décédée à 85 ans Henriette Archambault, veuve de feu Joseph Lamarche.

Funérailles auront lieu mercredi le 18 courant à 9 hrs où le service sera célébré. Et de là au cimetière lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP**—A sa résidence 2600a St-Urbain, le 15 mars 1925, est décédée à l'âge de 51 ans, Mary Dennis, épouse bien-aimée de A. S. (Jimmy) Beauchamp, conducteur du C.P.R.

Le service aura lieu à l'adresse ci-dessus à 8 p.m., mardi, 17 courant. Le convoi funèbre partira de la gare du Mile End, mercredi, 18 courant pour se rendre à Calumet où l'inhumation aura lieu à l'arrivée du train de Montréal.

**BERTHELETTE**—A Montréal, le 14 mars 1925, décédé à 20 ans, Victor Berthelette, fils bien-aimé de Avila Berthelette et Délia Décarie.

Funérailles mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 36 rue Saint-Alphonse, à 8 hrs 15 a.m. pour se rendre à l'église Sainte-Cécile où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRASSEUR**—A Montréal, le 13 mars 1925, décédé à 29 ans, 6 mois, Arsidas Brasseur, époux d'Eva Gauthier.

Funérailles le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 2295 rue St-Hubert pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix.

**BROSSEAU**—A L'Acadie, le 15 mars 1925, est décédé à l'âge de 13 ans M. Maurice Brosseau, fils de David Brosseau et Marie-Anne Godin.

Les funérailles auront lieu à L'Acadie le 18 courant, à 9½ hrs a.m. après l'arrivée du train de Montréal. 126-2

**CORBEIL** — A l'Hospice Gamelin, le 16 mars 1925, décédé à 68 ans, M. Damase Corbeil.

Funérailles à l'Hospice, mercredi. Le convoi funèbre partira à 8 hrs a.m. et sépulture à Terrebonne. Départ à 8.15 a.m. C. P. R. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 126-2

**COUSINEAU** — A Montréal, le 14 mars 1925 à 25 ans, est décédé Joseph, François Cousineau, époux de Victoria Villeneuve, No 300A rue Marquette.

Avis des funérailles plus tard.

**DENIS**—A Montréal, le 14 mars 1925 décédée à 68 ans, Mme Pierre Denis, née Desneiges Jacob dit Epel.

Funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 216 rue Barré, à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Joseph de Richmond, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFORT**—A St-Vincent-de-Paul, Cté Laval, décédé à 92 ans, 7 mois, M. François Dufort, rentier, époux de Vitaline Ethier.

Funérailles mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Blvd Lévesque, Village St-Vincent-de-Paul à 9 hrs 15 a.m. où le service sera célébré. Et de là au cimetière du même lieu.

**FORTIN**—A Ste-Rose, le 15 mars 1925 est décédé à l'âge de 73 ans, Joseph Fortin, père, époux de Constance Ethier.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 52 Boulevard Ste-Rose à 8¼ pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière.

**GAUVREAU**—A Longue-Pointe, le 14 mars 1925 à l'âge de 4 ans, 10 mois, est décédée Marie-Jeanne Gauvreau, enfant bien-aimée de Mary Bousse et de Edmond Gauvreau, chez son grand'père, M. N. G. Gauvreau, 259 Lepailleur.

Les funérailles ont eu lieu dimanche.

## Température

### MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM: 35
AUJOURD'HUI MINIMUM: 15

Baromètre: 8 h. a.m., 30.50; 11 h. a.m., 30.46; 1 h. p.m., 30.44.

Même date l'an dernier:
MAXIMUM: 24; MINIMUM: 12

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 300A, rue Saint-Denis.

Grands lacs et baie Georgienne, Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent — Vents du sud, beau aujourd'hui et demain, graduellement plus doux.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord —Beau aujourd'hui et demain; puis plus doux.

Provinces maritimes — Vents de l'est et du sud; beau et plus doux.

Lac Supérieur — Partiellement nuageux et plus doux.

Provinces de l'Ouest — Beau et plus doux.

### SAINT DU JOUR

Saint Abraham, le soir même de ses noces, déclara à son épouse qu'il ne s'était marié que par déférence pour ses parents, et qu'il était décidé à garder la continence. Il quitta la maison paternelle du consentement de son épouse, et alla se cacher dans la solitude. Son frère étant mort, laissant une fille encore très jeune, le saint se chargea de son éducation. Elle devint en peu de temps un modèle de vertu. Mais le démon la fit tomber dans le péché et l'entraîna loin du désert. Le saint, informé du lieu de sa retraite, alla la trouver et la ramena dans sa solitude pour y pleurer ses péchés.

### EPHEMERIDES

Célébration du 75e anniversaire de la fondation de l'institut des Sourds-Muets.

## DECES

**GAGNE**—A Montréal, le 14 mars 1925, décédée à 64 ans, Anna Lachapelle, épouse d'Edouard Gagné.

Funérailles auront lieu mardi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira du No 3196 rue St-Hubert, à 8 hrs. 45 a.m. pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs. Et de là au cimetière de la Longue-Pointe, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

**GOYETTE** — A Richelieu Village, Goyette et Larose, Denise, fille de M. et Mme Goyette, décédée 15 mars à l'âge de 3 mois, 15 jours.

Inhumation mardi.

**GOYETTE**—Au Village Richelieu, décédée à 3 mois, 15 jours, Marie-Jacqueline-Denise, enfant bien-aimée de M. et Mme Wilfrid Goyette.

Funérailles privées mardi. 126-2

**JEROME**—A Sainte-Thérèse de Blainville, le 15 mars 1925, à l'âge de 72 ans et 3 mois, est décédé Philias Jérôme, époux de feu Victoria Gravel.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9.30 après l'arrivée du train. Parents et amis sont cordialement invités. 126-2

**LAVALLEE**—A Montréal, le 15 mars 1925, décédée à 65 ans, 20 jours, Mme Domethilde Lavallée, née Sureau Blondin.

Funérailles mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira du No 619 rue Cartier à 2 hrs ½ p.m. pour se rendre au cimetière Mt-Royal.

**LEROUX** — Coteau du Lac, Annette Leroux, fille unique de Joseph, Damase Leroux et d'Odile Legault, décédée le 14 mars 1925, à l'âge de 11 ans.

Funérailles, mardi, le 17 courant à Coteau du Lac. Parents et amis sont invités à y assister.

**MEUNIER** — A Montréal, le 16 mars 1925, à 47 ans, est décédée Anna Jacob, épouse de feu Hector Meunier, ancien gérant de la maison R.-G. Dunn, de Québec.

Funérailles mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. J.-A. Mackay, No 91 rue Ste-Rose, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister.

**MONTCALM**—A Montréal, le 15 mars 1925 à l'âge de 76 ans est décédée Malvina Montcalm.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa nièce Mme Henri Charbonneau, 394 rue De St.-Vallier, à 7½ hrs pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAQUETTE**—A Montréal, le 15 mars 1925, décédé à 46 ans, 6 mois, Wilfrid Paquette, époux de Marie-Louise Marchal dit Périard.

Funérailles mardi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira du No 40 rue Dante, à 7 hrs a.m. pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Ville St.-Laurent.

# La Prédication du Carême

La prédication du carême dans nos principales églises, a attiré une foule plus considérable que jamais, hier. A Saint-Eusèbe-de-Verceil, la grand'-messe a été chantée par M. l'abbé J.-B. Gilloz, de Paris, directeur de l'"Evangile dans la vie". Il était assisté de M. l'abbé Léo Barron, vicaire à Saint-Eusèbe, et de M. Etienne Blanchard, P. S. S., vicaire à Saint-Jacques.

On remarquait dans le sanctuaire, MM. les abbés Exilius Meilleur, Olier Vaillancourt, Camille Poisson, vicaire à la Nativité; Georges Thuot, archiviste de l'archevêché; plusieurs jésuites et des Frères des écoles chrétiennes. Parmi les laïques, il y avait l'hon. Athanase David, secrétaire provincial; le Dr Hermas Deslauriers, M. P., le Dr Jean-Marie Pellerin, M. P. P., Camilien Houde, M. P. P., le Dr J.-A.-Eusèbe Beaudoin, M. P. P., MM. Henri Bourassa, Alfred Lambert, Narcisse Dupuis, Hector Barsalou, Edmond Brossard, J.-A. Vaillancourt, Emile Vaillancourt, J.-B. Bérard et autres.

M. le curé Dupuis a annoncé que, jeudi matin, à 9 heures, une grand'messe sera chantée en l'honneur de saint Joseph. M. le chanoine Coubé fera le panégyrique de ce grand saint.

A la basilique, M. l'abbé Napoléon Roy, vicaire à Saint-Louis-de-France, s'appuyant sur un texte de saint Jacques: "Si quelqu'un ne commet pas de péchés en parlant, c'est un homme parfait", a parlé de la médisance, de la calomnie, de la délation et des insultes au prochain. Il a traité son sujet d'une façon magistrale.

Au Gesù, le R. P. Philippe Bournival, S. J.,a parlé du désespoir qui s'empare des âmes en faute, quand elles n'ont pas le courage de recourir à la miséricorde de Dieu. Il a montré que la predestination tient du mystère. Enfin, il a indiqué le remède infaillible, l'espérance.

## A LA BASILIQUE



L'abbé N. ROY

M. l'abbé Napoléon Roy a prononcé le sermon dont voici le texte:

Nous sommes amenés dans ce carême, où nous traitons de la vertu de justice, à parler des péchés de la langue, et plus particulièrement de la médisance, de la calomnie, de la délation et des insultes. En effet, par ces fautes nous portons atteinte, à la réputation et à l'honneur du prochain, et nous lui causons ainsi un tort que nous sommes obligés de réparer.

Pour nous aider à nous mettre en garde contre les péchés de la langue, nous verrons qu'ils offensent Dieu, qu'ils nuisent à notre prochain et à nous-mêmes.

Ils offensent Dieu, parce qu'ils troublent l'ordre qu'il a établi lui-même. En descendant sur la terre, Notre Seigneur est venu fonder une religion d'amour. Il lui donne comme base le précepte de l'amour de Dieu et du prochain.

Au jeune homme de l'évangile, au scribe qui lui demande quel est le plus grand des commandements, à ses apôtres, dans le sermon de la dernière scène, il trace l'obligation d'aimer Dieu et le prochain. "C'est à ce signe, dit-il à ses apôtres, que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

Celui qui commet des injustices en paroles désobéit donc à Dieu.

Il ne faut pas croire que toute injustice en paroles est un péché grave. Un coup subit de passion, l'inadvertance, un manque de réflexion, une échappée de parole peuvent nous excuser du péché grave. Mais nous sommes gravement coupables si volontairement nous révélons ou attribuons à notre prochain un défaut qui blesse gravement sa réputation ou lui fait un tort considérable dans ses biens.

Evitons donc ces péchés qui offensent Dieu, et nous ne causerons pas de tort à notre prochain.

Dieu nous a comblés de biens dans l'ordre naturel. Il nous a donné la vie, les biens de la fortune, le bien de notre honneur et de notre réputation. C'est un élément si cher dans notre vie que les nobles âmes préfèrent mourir que le perdre. Nous avons raison de tenir à notre renommée.

Or voici différentes manières dont nous pouvons nuire au prochain dans sa réputation et dans son honneur; par la médisance, quand nous publions les fautes ou les défauts cachés d'autrui; par la calomnie, quand nous lui attribuons des fautes qu'il n'a pas commises ou des défauts dont il est exempt; par la délation, quand nous communiquons aux autres les confidences reçues; par les insultes, quand nous outrageons quelqu'un avec l'intention de l'offenser; par nos indiscrétions, quand nous révélons des secrets qui nous ont été confiés.

Ne cherchons pas d'excuses pour dire du mal de notre prochain. N'oublions pas que souvent par notre intempérance de langage, nous lui portons aussi préjudice dans ses biens et dans sa fortune. Nos propos désobligeants sont la cause qu'un serviteur ou un ouvrier restent sans emploi, qu'un industriel, un médecin, un avocat ne jouissent plus d'aucun crédit.

Il est donc bien vrai que nos paroles injustes causent un tort considérable à notre prochain, en même temps elles nous nuisent à nous-mêmes.

Elle nous exposent à perdre notre âme. Le bonheur éternel doit être pourtant le but de notre vie, et comme ces péchés offensent Dieu, il nous faut les éviter si nous voulons nous sauver.

D'autant plus que ces péchés de langue blessent la vertu de justice, il faut donc les réparer. Tout comme le voleur, le médisant et le calomniateur sont obligés à la restitution. Cette réparation n'est pas facile quand il s'agit de la médisance, pusqu'on ne peut mentir pour rétracter une chose qui est vraie.

Il nous en coûte trop d'ailleurs d'admettre que nous avons exagéré ou que nous nous sommes trompés. Serons-nous assez adroits pour rectifier ce que nous avons dit et pour détruire les effets de nos paroles injustes?

Ces injustices en paroles nous font perdre notre dignité. Les causes ordinaires de nos excès de langue sont l'orgueil, l'envie et la colère. Ne pas mettre un frein à notre langue c'est subir l'esclavage de ces passions, c'est nous souiller nous-mêmes, selon la parole de N.-S. "Ce qui sort de la bouche provient du coeur, et c'est ce qui souille l'homme".

Elles nous font perdre notre réputation et la confiance du prochain. Si tous les absents sont victimes de cette langue médisante, n'ai-je pas raison de craindre que demain, lorsque je ne serai plus là, c'est à moi qu'elle s'attaquera? Comment puis-je être ami d'une telle personne?

Surveillons notre langue, réparons nos médisances et nos calomnies, aimons notre prochain, et jugeons nous nous-mêmes, ce sera plus avantageux pour notre salut éternel.

## A SAINT-EUSEBE



Chanoine S. COUBE

**Voici le résumé de la conférence du chanoine Coubé sur l'Eglise et le droit des ouvriers:**

Un jour, un officier français, qui traversait le Sahara à la tête d'une colonne de tirailleurs, rencontra une caravane de noirs que des esclavagistes musulmans menaient la corde au cou, comme un vil bétail, au marché. Les ayant délivrés, il les réunit autour du drapeau tricolore et leur dit: "Vous allez, les uns après les autres, vous approcher de ce drapeau, vous le toucherez, et, à l'instant même, vos chaînes tomberont. Vous serez libres, vous serez des hommes, et personne n'aura plus le droit de vous opprimer". Voilà l'image de ce que le christianisme a fait pour les travailleurs antiques, dont les uns, le plus grand nombre, étaient esclaves, et les autres vivaient dans une condition misérable et méprisée. Il les a réunis autour de la croix et leur a dit: Voici le drapeau du Christ; c'est le drapeau de la liberté, de la justice et de la fraternité. Serrez-vous autour de lui, baisez-le avec respect et vous serez libérés, vous serez des hommes". Et, en effet, avec le christianisme, un grand souffle de liberté et d'amour a passé sur le monde et relevé des opprimés qui gisaient dans la misère.

Nous allons voir comment l'Eglise a reconnu non seulement la personnalité des travailleurs, fondement de la dignité humaine et de tous les droits en général, mais encore les droits particuliers que la classe ouvrière réclame pour pouvoir vivre honorablement, droit du salaire, droit du syndicat, droit de la grève elle-même, à la condition de respecter les lois supérieures de la justice et l'ordre social.

### I. Droits généraux de la personnalité humaine.

Avant le Christ, le travailleur était pour les **beati possidentes** du paganisme un instrument de production, une source de revenus, un animal, une chose, **res**, et non pas une personne.

N'ayant pas de personnalité juridique, ni même de personnalité humaine reconnue, il n'avait ni le droit de famille, ni le droit de patrimoine, ni le droit de propriété, ni le droit de salaire, ni même le droit du pain. On ménage un instrument, on nourrit un animal pour le profit qu'on en retire. On ménageait, on nourrissait l'esclave tant qu'il pouvait servir, ensuite on le rejetait. Désordre, injustice, abomination! Mais voici que le christianisme se lève et va redresser cette grande iniquité sociale par son enseignement.

L'Eglise révèle à l'homme sa dignité humaine. Elle lui rappelle qu'il a une âme immortelle, faite pour un ciel de gloire. Elle lui dit: "Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière", mais elle ajoute avec saint Jean Chrysostôme ce mot délicieux: "Souviens-toi que tu es ciel et que tu iras au ciel: **coelum es et in coelum ibis**". Et les puissants du jour et les philosophes étonnés, inquiets se disaient: "Comment! Cet esclave a une âme comme nous! mais quelle immense révolution couve sous cette parole?" C'était vrai, c'était la révolution de la justice qui allait éclater sur le monde.

L'Eglise confère à l'homme une noblesse surnaturelle et divine. Elle lui dit avec saint Léon: "Souviens-toi, ô chrétien, de ta dignité. Par ton baptême, tu es l'enfant de Dieu. Par la grâce, tu participes à sa nature. Et là-haut, il te prépare une récompense que tu n'aurais jamais osé rêver, dans la vision et l'amour béatifiques qui te trasformeront en lui". Et l'homme terrassé et foulé aux pieds par l'égoïsme païen se releva et, suivant la sublime expression du pauvre curé d'Ars, grandit jusqu'à la taille et aux épaules de Dieu.

L'église enseigne à l'homme l'égalité. Non pas l'égalité des conditions sociales, qui est une chimère, mais l'égalité naturelle devant Dieu, par la nature, la maladie et la mort, l'égalité devant la loi divine que tous doivent observer, devant la justice divine que tous doivent redouter. La seule inégalité qui compte et qui classe les humains devant lui c'est celle qui provient de leurs actes, de leurs mérites, de leur valeur morale. Un pauvre vertueux est plus grand à ses yeux qu'un riche égoïste, et un riche juste et bon plus grand qu'un pauvre vicieux. Ce n'est donc pas parce que tu es pauvre, ô travailleur, qu'on a le droit de te mépriser. Si tu as la conscience en paix, tu peux marcher la tête haute et l'égal de tous devant les hommes.

L'église nous enseigne enfin la fraternité, la forme la plus charmante et la plus douce de l'égalité. Des frères sont égaux pour le coeur de leur père. Et Dieu est notre père. Et nous sommes frères, nous dit le Christ. Esclave, tu es le frère de ton maître. Plébéien, tu es le frère du patricien et du clarissime. Ouvrier, tu es le frère de César. Que dis-je? Tu es le frère du roi du ciel. Jésus s'est fait homme ô homme, pour t'élever jusqu'à lui. Il s'est fait esclave, ô esclave, pour briser tes chaînes. Il s'est fait ouvrier, ô ouvrier, pour ennoblir et adoucir ta peine.

Le Christ a pris sur lui nos servitudes pour nous en affranchir et nos infirmités pour nous les rendre supportables. Un jour, pendant la Révolution de 1848, le célèbre astronome et homme d'Etat François Arago adjurait des ouvriers des faubourgs de Paris de se résigner à leurs privations pour éviter les troubles sanglants de l'anarchie, quand l'un d'eux l'interrompit et lui dit: "Monsieur Arago, on sent bien à votre accent que vous êtes bon et sincère. Tout de même, nous ne pourrons jamais nous entendre, vous ne pourrez jamais nous comprendre. Et pourquoi, mon?—**Parce que vous n'avez jamais eu faim!**"—Voilà une parole que l'on ne pourra pas adresser au Christ. Ouvrier à Nazareth, il a travaillé pour ne pas avoir faim. Mais il a eu faim au désert: **postea esurit.** Il a eu soif au Calvaire. **Sitio.** Il a été nu sur la paille de la crèche et sur la croix. Et toute cette auguste misère, il l'a endurée pour notre amour, pour éloigner de nous les spectres de la misère et de la famine, de l'injustice et du désespoir dans le temps et dans l'éternité.

L'Eglise ne s'est pas contentée de la proclamation platonique de ces principes, elle a eu à coeur de les appliquer. Dès qu'elle eut elle-même la liberté, au sortir des prisons et des catacombes, elle s'efforça de la donner à ceux qui ne l'avaient pas. Elle condamnait l'esclavage; elle voulait l'abolir. Mais elle ne prêcha pas la révolte aux esclaves et aux plébeiens. Il ne convenait pas à S.-Pierre et à S.-Paul de jouer les Spartacus et les Catilina. C'eût été conduire à la boucherie ceux qu'ils voulaient délivrer, car ces malheureux n'eussent pas tenu devant quelques légions bien armées et bien disciplinées.

L'Eglise procéda autrement, par la persuasion. C'est par la réforme des idées et des coeurs qu'elle amena la réforme des institutions. Ce n'est pas par une escalade violente, mais par une allée douce et montante, par les chemins de lumière et d'amour, qu'elle conduisit les hommes à la liberté. En effet, sous son impulsion, les chrétiens commencèrent à affranchir leurs esclaves. On vit un jour Mélanie, la sénatrice chrétienne, rendre d'un trait de plume la liberté aux huit mille esclaves qu'elle avait hérités de sa famille: c'était un sacrifice de plusieurs millions qu'elle faisait à Dieu et à ses humbles frères. Et ainsi l'esclavage disparut peu à peu des pays où l'on faisait le signe de la croix.

Au moyen-âge, il avait fait place au servage qui était très différent. Le servage n'était pas un idéal, mais il n'était pas injuste. Les serfs avaient la personnalité humaine et même juridique, le droit d'avoir une famille indépendante, le droit de propriété; ils partageaient, comme des métayers leurs bénéfices avec les seigneurs dont ils cultivaient les terres. Les redevances et les corvées auxquelles ils étaient astreints étaient tracassières et onéreuses sans doute, mais pas beaucoup plus dures que les impôts modernes qui nous saignent aux quatre veines. D'ailleurs le servage devint de plus en plus rare et plus doux à partir du XIVe siècle. Il n'en restait que des vestiges en 1789. La Révolution les abolit, et elle eut raison. Mais sur ce point elle ne fit que continuer et couronner l'oeuvre séculaire commencée par l'Eglise.

La condition des travailleurs est aujourd'hui matériellement meilleure que dans les siècles passés. Plût à Dieu qu'elle le fût sous tous les rapports! L'Eglise applaudit sincèrement à ce progrès, dont le germe était dans son Evangile. Elle trouve même qu'on devrait aller plus loin dans cette voie. Léon XIII a exposé ses vues généreuses dans sa belle encyclique **Rerum Novarum.** Il dénonce le joug servile, **servile jugum,** qu'a fait longtemps peser sur la classe laborieuse le capitalisme, cette féodalité financière, plus âpre au gain et plus féroce que la féodalité terrienne d'autrefois. Il demande plus de bien-être pour les travailleurs qui endurent encore des souffrances imméritées: **in misera fortuna indigne versantur.**

Ah! si les ouvriers savaient combien l'Eglise désire leur bonheur, combien leur attitude changerait à son égard! On raconte qu'un jour un malheureux, intoxiqué par ses doctrines antireligieuses, rencontrant un prêtre dans la rue, lui dit en lui montrant un poing menaçant: "O prêtre, si tu savais combien je te hais, tu me fuirais". Et le prêtre lui répondit: "Et toi, mon ami, si tu savais combien je t'aime, tu te jetterais dans mes bras!" Si l'ouvrier savait ce que le prêtre a fait pour lui, il lui chanterait un "magnificat", il dirait avec la Vierge: **De stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus.** Oui le Christ est allé chercher Job sur son fumier, l'esclave dans son esclavage, l'ouvrier dans son métier méprisé, pour en faire aux yeux de la foi des princes de la cité chrétienne et surtout de la cité céleste. Le charpentier Joseph n'est-il pas un prince du ciel? Les esclaves martyrs Blandine et Emérentienne, les bergères Geneviève, Jeanne d'Arc, Germaine Cousin et Bernadette de Lourdes ne sont-elles pas des princesses du ciel? Et toi aussi, ouvrier, tu seras prince un jour, si tu le veux; tu échangeras ton bourgeron contre une pourpre éternelle.

### II. DROITS PARTICULIERS DES OUVRIERS

L'Eglise ne s'est pas contentée de donner au travailleur la conscience de sa personnalité et de sa dignité, elle lui reconnait dans le détail des droits particuliers dont il a besoin pour gagner son pain et vivre honorablement.

1°) C'est d'abord le **droit au salaire.** C'est le Christ qui a proclamé ce droit avec le plus d'autorité, quand il a dit: **Dignus est operarius mercede sua.** L'ouvrier mérite son salaire. Dieu a dit: "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front", ce qui veut dire sans doute que si l'on veut manger, on doit travailler, mais aussi que si l'on travaille on a le droit de manger. Si l'on travaille pour un autre il est juste que l'on soit rétribué. Le travail doit nourrir son homme. Le salaire doit être suffisant à faire vivre honnêtement l'ouvrier. Un salaire dérisoire, un salaire de famine serait une injustice.

Pour être juste, le salaire doit répondre à la somme de travail, fourni soit comme temps, soit comme effort. Il doit répondre aux besoins d'un homme dans les conditions normales de la vie. Il doit même répondre à l'avantage qu'il procure au patron. Si celui-ci retire des bénéfices plus considérables de l'intelligence et du zèle de ses ouvriers, n'est-il pas juste qu'ils les en rémunère pas une participation à ces bénéfices? Sans doute. Dans la pratique, il pourra faire des réserves pour l'avenir et le développement de son industrie, mais ces réserves elles-mêmes ne seront pas inutiles à ses modestes collaborateurs. Il tiendra compte d'autres intérêts dont je n'ai pas à parler ici. Il me suffit de poser le principe qui répond, me semble-t-il, non seulement à un sentiment de générosité, mais aussi à un sentiment de justice sociale.

Le salaire doit-il répondre aux besoins non seulement de l'individu, mais encore de sa famille? Oui, dans la mesure où c'est possible. En effet la famille ne fait qu'un avec son chef; elle est son prolongement. Un père songe à ses enfants et à leur mère avant de songer à lui-même; s'il n'a qu'un morceau de pain, il le leur donne. Si donc, il ne reçoit qu'un salaire suffisant à faire vivre une unité humaine, comme il en fera profiter les siens et s'en privera, ce sera pratiquement comme s'il ne recevait rien, et il y a là un désordre. Il semble donc juste que le patron lui offre dans la mesure où il le peut, un salaire qui tienne compte des besoins de sa famille: c'est ce qu'on appelle le **salaire familial.**

Telle est la thèse qui a été soutenue par le cardinal Manning en Angleterre, le cardinal Gibbons aux Etats-Unis, Mgr Ketteler en Allemagne, par les plus éminents sociologues et moralistes, Albert de Mun en France, Decurtins en Suisse, le P. Rutten en Belgique, Lehmkuhl, Essbach, Costa-Rossetti et Liberatore à Rome. Pour les uns c'est un devoir de justice, pour les autres un devoir de charité, mais pour tous c'est un devoir.

Il peut arriver que le patron ne puisse pas payer un salaire familial sans se ruiner. Dans ce cas, il n'y est pas tenu. Mais s'il est vraiment chrétien, il cherchera à s'en rapprocher le plus possible et fera même des sacrifices personnels en attendant les temps meilleurs. Le surplus incombe à la société. C'est à elle de pourvoir par un régime intelligent et du travail de l'assistance publique à ce que la famille d'un honnête ouvrier ne meure pas de faim.

2°) Que pense l'Eglise des syndicats? Si les ouvriers ont des droits, il est clair qu'ils ont celui de les défendre et par suite de s'associer dans ce but. L'Eglise et la morale l'ont toujours reconnu.

C'était le principe de la corporation au moyen-âge. Elle a rendu d'immenses services à la classe ouvrière non seulement dans l'ordre moral et religieux, mais aussi dans l'ordre économique. Elle a contribué au développement de son influence et de sa prospérité matérielle. Evidemment comme toute institution humaine elle avait ses défauts. Elle était un peu routinière et comprimait parfois l'esprit d'initiative individuelle. Il eût fallu l'améliorer, la réformer. La Révolution la supprima. Elle eut tort. Elle livra l'ouvrier désarmé à la concurrence effrénée des capitalistes qui surgirent bientôt, comme des naufragés après la tempête. La classe ouvrière ne fut plus qu'une poussière d'individualités sans cohésion et sans défense, broyée par le machinisme moderne.

On fut donc bien obligé de rétablir les corporations sous les noms différents, unions de travailleurs ou de travaillistes, syndicats. Le principe en est inattaquable, et avec leurs sociétés de secours mutuels, de prêts, de bourses ouvrières ou agricoles, de retraites et d'assurances, les syndicats peuvent accomplir une oeuvre bienfaisante.

Mais c'est à la condition qu'ils observent les lois élémentaires de la justice et de l'honnêteté; qu'ils ne sortent pas de leurs attributions professionnelles; qu'ils ne s'occupent que des droits et des intérêts de leurs membres; qu'ils ne deviennent pas ces foyers d'agitation sociale, de lutte des classes et d'anarchie; qu'ils ne cherchent pas à étrangler le patron. D'autre part, ils ne doivent pas non plus exercer une tyrannie morale sur l'ouvrier, mais respecter sa conscience et sa religion.

3o) Que pense l'Eglise de la grève? A ses yeux c'est un droit, mais à condition aussi qu'il s'exerce dans de justes limites et respecte des droits tout aussi respectables. Il peut en effet arriver que des ouvriers soient lésés dans leurs intérêts, que leur salaire, par exemple, devienne insuffisant par suite de la cherté croissante de la vie. Ils ont alors le droit de demander une augmentation à leur patron. Si celui-ci, à tort ou à raison, la leur refuse, peuvent-ils cesser leur travail? Incontestablement. Le travail est libre. La grève est donc légitime en principe. Mais jusqu'où vont sur ce terrain les droits et les devoirs respectifs des patrons et des ouvriers?

Si la réclamation de ceux-ci est juste, et si le patron peut y faire droit, il le doit; la justice sociale l'y oblige, dût-il faire moins de bénéfices. Mais il peut arriver qu'il ne puisse accorder l'augmentation demandée, car à l'impossible nul n'est tenu. Que faire alors? L'ouvrier n'est pas obligé de travailler; le patron n'est pas obligé de l'augmenter. La crise pourrait s'éterniser. Faut-il fermer l'usine? Ce peut être une mesure d'attente, mais ce n'est pas une solution, et ce serait probablement un désastre pour les uns et pour les autres.

Le mieux, semble-t-il, est de recourir à l'arbitrage. L'arbitrage doit se proposer d'arriver à une entente cordiale, à une conciliation, ou, si l'on veut, à une cote mal taillée. L'ouvrier rabattra de ses justes prétentions, et ce sera encore son intérêt, car mieux vaut pour lui gagner peu que ne rien gagner, et se priver un peu que mourir de faim. Et de son côté le patron consentira à réduire ses bénéfices, et même à marcher à perte, au moins pour un temps. Il y aura ainsi un sacrifice égal des deux côtés, mais tout le monde y gagnera.

Les difficultés seront d'ailleurs ordinairement vite aplanies si chacun y apporte de la bonne volonté et un peu de générosité.

Les ouvriers ne doivent pas se mettre facilement en grève, car la grève, alors même qu'elle est un droit, est toujours une calamité. Il ne faut y recourir qu'à la dernière extrémité, quand tous les moyens de conciliation sont épuisés. Ils ne doivent décréter la grève que pour défendre leurs droits et leurs intérêts certains, et non pour s'enrichir et jouir aux dépens de la détresse publique, ni pour vexer le patron. Encore bien moins doivent-ils s'en faire une arme pour troubler la paix sociale.

Ils ne doivent pas cesser le travail pour obéir au mot d'ordre des pêcheurs en eau trouble, des gréviculteurs, qui sèment la haine pour édifier leur propre fortune sur les ruines de tout le monde.

Ils ne doivent pas saboter les instruments de travail, car ce serait un vol, et que l'on ne doit voler personne, pas même les patrons.

Ils ne doivent pas empêcher leurs camarades de travailler. Le mot de Waldeck-Rousseou est vrai: "Le droit d'un seul ouvrier à travailler est égal au droit de cent autres à ne rien faire." On prétend, il est vrai, que le travail des uns rend illusoire le droit des grèves des autres et brise l'efficacité de leurs revendications. C'est possible, mais ce n'est pas une raison pour que le gréviste puisse tyranniser son camarade. Il a le droit, pour obtenir un plus fort salaire, de recourir à tout moyen honnête: la cessation de son travail à lui en est un, mais la violation du droit de son voisin ne le serait pas. Le travailleur n'est pas l'agresseur, il défend son intérêt. Il aurait tort ce forcer le gréviste à travailler, mais le gréviste aurait tort de le forcer à se croiser les bras.

Quand le motif est juste et que les moyens sont honnêtes, l'Eglise ne condamne pas la grève: elle y voit un cas de légitime défense.. Et voilà pourquoi les prêtres et les évêques ont souvent accepté d'être arbitres dans ces regrettables conflits. Ils ont plus d'une fois cru devoir en conscience appuyer pacifiquement, mais énergiquement les justes revendications des travailleurs. Ils ont tâché de trouver une solution amiable, demandant plus de générosité de la part des patrons, plus de modération de la part de ses ouvriers, plus de justice des deux côtés, et ils ont eu la plupart du temps la joie de donner satisfaction aux uns et aux autres. C'est ainsi qu'on a vu le vénérable cardinal Bégin et votre bien-aimé archevêque Mgr Bruchési, choisis comme arbitres de grèves, obtenir pour des ouvriers les conditions avantageuses que ceux-ci réclamaient.

Dans ces redoutables conflits qui menacent si gravement la paix sociale, il semble que la justice seule soit en jeu. C'est une erreur. C'est elle sans doute qui doit définir et faire respecter les droits de chacun. Mais elle ne peut moralement y arriver que si la charité lui prête main forte. Pourquoi? Parce que, pour être juste envers un homme, il faut l'aimer. Il ne suffit pas de la froide raison, car la justice demande si souvent des sacrifices et il n'y a que le coeur qui puisse les faire quand il aime. Le dernier mot de la question sociale, si paradoxal que cela paraisse, c'est l'amour. Il faut aimer les humbles comme le Christ les a aimés pour reconnaître la plénitude de leurs droits.

En dehors de cet amour et de la religion qui l'inspire, c'est l'égoïsme qui l'emporte. L'égoïsme, c'est l'amour de soi poussé à l'excès, jusqu'au mépris du droit d'autrui. L'égoïsme renverse tous les obstacles qui s'opposent à ses convoitises. Si l'obstacle est le bien d'autrui, il s'en empare; si c'est le droit d'autrui, il le viole; si c'est la plainte d'autrui, il l'étouffe; si c'est la résistance d'autrui, il la brise. En un mot, il est le père de toutes les violences et de toutes les injustices.

Et là où n'est pas l'amour de Dieu, l'égoïsme est partout. Il est en haut; il est en bas. Il y a l'égoïsme de ceux qui ont et qui gardent tout pour eux sans en faire part à leurs frères malheureux; et il y a l'égoïsme de ceux qui n'ont pas et qui veulent tout prendre pour en jouir à leur tour avec la même frénésie. Et ces deux égoïsmes se toisent d'un oeil mauvais; ils sont prêts à en venir aux mains, et nous l'entendons parfois monter, avec son rythme sauvage, la grande marée des revendications anarchistes qui pourrait bien quelque jour balayer nos rivages et engloutir une civilisation sans Dieu.

Le remède est dans l'amour et par suite dans le coeur du Christ, source de tout amour et de toute justice. Lui seul peut nous donner la paix. Un jour, dans la ville de Gand, en Belgique, deux corporations, celle des tisserands et celle des foulons, animées de vieilles rivalités, étaient réunies sur la place du marché. Armés de piques et d'épées, ces frères ennemis allaient en venir aux mains, le sang allait couler, quand un prêtre eut une inspiration sublime. Il prit le Saint-Sacrement dans une chapelle dont la porte donnait sur la place, et, précédé d'un enfant de choeur qui agitait une clochette, il parcourut les rangs de la foule en disant: **Pax vobis! Pax vobis!** La paix, la paix soit avec vous! Ces hommes aux passions brutales, mais qui avaient la foi, étaient tombés à genoux, et le prêtre allait, toujours élevant la blanche hostie sur leurs têtes et répétant: **Pax! Pax!** La paix! La paix! Puis il rentra dans la chapelle. Ces ouvriers avaient compris la leçon divine. Ils se relevèrent, et leurs chefs, s'avançant les uns vers les autres, se donnèrent la poignée de main de la réconciliation. C'était la paix eucharistique plus belle que cette fameuse paix romaine, pax romana, qui recouvrait tant de misères. Si la société peut être sauvée, et elle le peut, c'est encore de là, c'est du coeur du Christ, que nous viendra le salut.

## AU GESU



R. P. BOURNIVAL

Voici le résumé du R. P. Philippe Bournival, s.j., sur le désespoir:

S'il y a des hommes qui comptent trop sur la bonté de Dieu, lorsqu'ils devraient plutôt craindre sa justice; d'autres au contraire craignent trop sa justice, lorsqu'ils devraient plutôt compter sur sa miséricorde, et se laissent entrainer ainsi dans une misérable défiance à l'égard de Dieu. J'avoue que cette défiance n'est pas aussi commune que la présomption: elle existe cependant; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'elle n'existe pas moins chez les bons que chez les méchants: avec cette différence toutefois que chez les bons elle revêt une forme plus douce, qui est le scrupule, tandis que chez les pécheurs elle revêt la forme violente du désespoir. Mais scrupules et désespoir sont deux sortes de tentations qui n'ont pas d'autre remède que l'espérance.

Le démon, comme un malfaiteur qui connait parfaitement son métier, choisit les poisons selon les constitutions: il a des tentations grossières pour les âmes grossières et des tentations plus délicates pour les âmes délicates. Quand une âme lui résiste et fuit le péché, il cherche alors à la perdre en la poussant aux scrupules et au découragement: ce qui n'est pas bien difficile au reste avec certains caractères.

Tout le monde sait en effet qu'il y a des caractères naturellement portés au découragement; des âmes excellentes mais naturellement trop impressionnables et trop craintives; des esprits bien doués mais naturellement inclinés à la tristesse, aux exagérations et aux soupçons; des esprits toujours inquiets, perplexes, indécis, qui n'ont de confiance ni en eux-mêmes, ni dans les conseils de leur directeur, quoiqu'ils aient essayé à peu près tous les directeurs; des esprits qui se croient coupables et, même quand ils font bien, qui se croient encore coupables, parce qu'ils auraient pu faire mieux; des esprits pour qui la religion, et surtout la confession, est une source de troubles et d'anxiétés interminables.

Ces désespoirs quelquefois ne viennent cependant ni du caractère, ni du tempérament, mais ont une origine toute différente; et cette origine est le mystère de la prédestination. Oui, j'avoue que ce mystère a des secrets insondables, bien propres à jeter la terreur dans des âmes imprudentes et mal renseignées. Mais malheur à celui qui exige que Dieu lui rende compte de sa conduite dans le gouvernement des âmes! Malheur à celui qui veut savoir pourquoi Il sauve les uns et ne sauve pas les autres, pourquoi Il est si libéral avec les uns et si sévère pour les autres, pourquoi Il n'accorde pas à tous les mêmes grâces, pourquoi Il crée des pécheurs qui vont se damner. Voilà quelques-uns de ces pourquois que l'homme n'a pas le droit de demander à Dieu, et dans lesquels il y a non seulement une grande défiance à l'égard de Dieu, mais aussi une grande témérité de notre part: la témérité de prétendre pouvoir tout expliquer, surtout dans les mystères; et la prédestination est un mystère.

Enfin il faut dire que certains scrupules n'ont pas d'autre cause que la volonté de Dieu lui-même, qui permet cette épreuve pour notre sanctification. Nous savons en effet que des saints se sont crus à certains moments abandonnés de Dieu, dont le regard terrible leur faisait peur; et que plus rien ne pouvait consoler leur âme abattue, pas même la pensée du ciel, dont ils se croyaient indignes et qui ne semblait plus fait pour eux.

S'il est vrai, comme il l'est certainement, qu'il y a au fond de toutes ces tentations, une défiance à l'égard de la bonté de Dieu, nous voyons du même coup qu'elles ont un remède sûr et infaillible, et c'est l'espérance: l'espérance, c'est-à-dire la confiance en la bonté et en la miséricorde de Dieu.

Mais un chrétien qui pense à l'incertitude de son salut et qui se voit exposé à tant de dangers en cette vie, n'a-t-il pas raison au moins d'être triste? Ah! si vous étiez des païens, des barbares, ou encore des protestants, oui, vous pourriez être tristes quelquefois; mais vous, que le baptême a marqués du sceau du salut; vous, que Dieu a placés sur le chemin du ciel, en vous appelant à la vraie foi, dès votre naissance; vous, qu'il a incorporés à Jésus-Christ en vous incorporant à son Eglise; vous, qu'il a prédestinés ainsi d'une manière si visible, vous n'avez pas le droit de vous imaginer que le ciel vous est fermé, vous n'avez pas le droit d'être tristes. Vous, qui loin de rougir de Jésus-Christ, le saluez publiquement quand vous passez devant une église, et vous glorifiez de votre titre de catholiques; vous qui n'êtes pas seulement catholiques de nom, mais qui acceptez sincèrement l'autorité de l'Eglise, ses lois, ses dévotions, ses dogmes, ses directions et ses préceptes; vous, qui appartenez véritablement au bercail de Jésus-Christ, vous n'avez pas le droit de vous croire rejetés avec la foule des incroyants, vous n'avez pas le droit de manquer d'espérance et d'être tristes.

Non, personne n'a le droit de se décourager: personne, pas même les plus grands pécheurs. Le pécheur le plus à plaindre est peut-être celui qui, découragé de ses chutes continuelles, en est venu à la conclusion funeste, que c'est inutile pour lui de se relever, puisqu'il retombe toujours. Mais ce désespoir n'a rien de sincère ni de véritable: ce n'est qu'une feinte hypocrite et un lâche prétexte. Ce pécheur ne désespère de la victoire que parce qu'il n'en veut pas. La victoire serait le sacrifice de sa passion, et c'est ce qu'il redoute. Et pourquoi combattrait-il? pour éviter la défaite? Mais c'est la défaite qui le charme.

Non, ce désespoir n'est que l'excuse d'un lâche qui ne veut pas se donner la peine de combattre; ou mieux le déguisement d'un traître, qui livre sa patrie, c'est-à-dire son âme, pour les plaisirs que lui promet l'ennemi. Il est de foi que Dieu ne souffre jamais que nous soyons tentés au delà de nos forces. Donc il n'est aucune passion, aucun vice, aucune habitude, dont l'homme ne puisse triompher avec le grâce de Dieu, s'il désire sérieusement triompher et s'il lutte généreusement.

Il y a encore le désespoir de Judas; c'est-à-dire le désespoir de ces pécheurs, qui s'imaginent hélas! que leurs péchés sont si énormes, qu'il ne peut plus y avoir de pardon pour eux. Il peut donc arriver qu'un homme, après avoir eu le courage, dans l'accès d'une aveugle passion, de commettre un gros crime, n'ait pas ensuite le courage de voir et de souffrir l'image de son crime. Alors arrive la tentation de mettre fin à ses tourments par une mort violente, comme l'infortuné Judas.

Puisque le suicide n'est jamais permis, que doit donc faire un tel coupable? Espérer et se relever. Il doit espérer; car il suffit d'une bonne confession pour laver tous les péchés de la terre. Y avait-il donc une espérance pour Judas? Oui, Judas lui-même devait encore compter sur la miséricorde divine: il devait revenir humblement à Dieu, se jeter dans les bras de son amour, et implorer avec confiance un pardon, que Dieu ne refuse jamais, que Dieu ne peut pas refuser, au repentir sincère.

Et personne n'a le droit d'en être surpris. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit à ses prêtres que tout ce qu'ils délieront sur la terre, sera délié dans le ciel? Tout, c'est-à-dire qu'il n'y a point de borne à la divine miséricorde; tout, c'est-à-dire que les mérites de la Passion de Jésus-Christ étant infinis, il n'y a pas de péché, pas de crime, qui ne soit déjà expié; tout, c'est-à-dire que le salut est toujours possible, aussi longtemps que l'on est en cette vie tout, c'est-à-dire qu'il suffit toujours de confesser ses péchés avec un véritable repentir, pour gagner le ciel.

## A NOTRE-DAME



L'abbé ROBLOT

Dans sa conférence d'hier M. l'abbé Roblot s'est appliqué à démontrer la fausseté de l'affirmation des ennemis de l'Eglise qui prétendent que le catholicisme est insensible. Au contraire, l'Eglise catholique, dit le prédicateur a pour ainsi dire consacré la sensibilité humaine et elle lui a donné une âme, on peut même ajouter qu'elle lui a donné son âme.

Et, à ce propos, l'orateur évoque les vers de Lamartine:

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?

Dans un tableau magnifique M. l'abbé Roblot oppose la froideur de l'art païen à la chaleur de l'art chrétien. Le premier s'est appliq